GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
FEB 21 1900

7e Année. N° 3. 1er Février 1900.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
É. Duclaux	*La Défense contre la Peste*	449
Marcel Prévost	*Léa* (5e partie)	467
H. Bergson	*Le Rire.* — I.	512
Général d'Andigné	*Bonaparte et les Chouans*	545
Camille Jullian	*Routes romaines et Routes de France*	559
★	*La Princesse Donia et le Prince Diadème*	579
Albert Dufourcq	*Berthier à Rome*	612
É. F. Gautier	*L'Ame Malgache.* — II.	623
Charles Loiseau	*L'« Irrédentisme » contemporain*	645

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1900

LIVRES NOUVEAUX

JACQUOU LE CROQUANT, par **Eugène Le Roy**.

Ce livre mériterait mieux qu'un bref éloge. C'est une des œuvres les plus fortement, les plus simplement originales qui aient paru depuis quelques années. Nos lecteurs n'ont pas oublié l'intérêt puissant qu'elle excita, dès les premières pages, lors de sa publication dans la *Revue*. Ils eurent tout de suite la sensation qu'ils entraient dans une œuvre sincère et belle : cela commençait comme de vrais mémoires, et les moindres phrases avaient le charme rustique de ces confidences que les vieux paysans font au coin du feu, les soirs d'hiver, ou les beaux dimanches de soleil, au seuil attiédi de leur porte. Jacquou lui-même nous raconte sa vie, toute son enfance errante et misérable ; et il nous la raconte avec des détails familiers, où la précision du patois donne du relief à toutes choses. Avec un art subtil et sûr, M. Eugène Le Roy a su éclairer tous les mots les uns par les autres : on découvre tout de suite et sans effort, par leur seule place dans la phrase, le sens d'expressions qu'on ignorait. Il est parvenu ainsi à créer le style même qu'il lui fallait ; et ce n'est pas le moindre mérite de cette œuvre où abondent les qualités de toute sorte. On peut la lire très vite pour le seul intérêt du récit qui se précipite dès les premières pages ; mais on peut aussi la reprendre souvent : on y trouvera toujours quelque perfection cachée.

EN MARGE DE QUELQUES PAGES,
par **Eugène Gilbert**, avec une préface
par **le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul**.

Déjà connu par un ouvrage remarquable sur le *Roman en France pendant le XIX*e *siècle*, M. Eugène Gilbert a réuni en ce volume une série d'études sur les livres récemment parus. L'auteur est de ceux qui, au lieu de chercher les défauts, se préoccupent de goûter et de signaler au public les beautés d'une œuvre. Toutes ces analyses portent « un cachet de bienveillance courtoise ». Quelques pages très fouillées du vicomte de Spoelberch de Lovenjoul sur le rôle de la critique en général et plus particulièrement sur l'évolution de la critique belge, ajoutent encore à l'intérêt du livre sur lequel le préfacier se propose d'attirer l'attention.

DES HISTOIRES, par **Michel Corday**.

Eh oui, des histoires, — de jolies histoires bien gaies ou bien tristes, toujours pleines de vie. Le grand charme de M. Michel Corday, c'est qu'il « raconte ». Il excelle à créer en quelques lignes ce ton d'intimités particulières qui surprend l'attention du lecteur : on voit tout de suite ses personnages, et presque tout de suite, on les connaît : ils nous sont familiers ; on se sent devenu comme leur confident. Et c'est pour cela qu'on s'intéresse au récit de leurs amours ou de leurs chagrins.

CONGRÈS GÉNÉRAL DES ORGANISATIONS SOCIALISTES FRANÇAISES,
tenu à Paris du 3 au 8 décembre 1899.
Compte rendu sténographique officiel.

Nos lecteurs se souviennent des pages alertes et vivantes où M. Daniel Halévy, à la veille du Congrès socialiste, a décrit pour eux les personnages que le Congrès allait mettre en présence, les tempéraments, les passions, les doctrines et les tactiques qui allaient se trouver en conflit. Sept cents hommes se sont réunis, venus de toutes les parties de la France, les discussions ont été longues, confuses, mais non sans grandeur, la lutte a été violente, parfois tragique, et la bataille s'est apaisée dans une formule finale d'accord qui pose sans doute bien plus de problèmes qu'elle n'en résout. C'est un document social de premier ordre que ce compte rendu exact des six journées où l'on entendit, parmi beaucoup de paroles inutiles, quelques discours dont l'éloquence, ou la modération, ou la prudence sont remarquables. Le volume s'achève sur un tableau, établi par départements, des groupes représentés au Congrès, et cette liste, que l'on dresse, pour la première fois, donne l'idée la plus nette et la plus puissante du socialisme français.

VÉNUS ENNEMIE, par **Jacques de Nittis**.

En quelques pages d'une concision volontaire, M. Jacques de Nittis nous raconte « l'histoire d'une sensibilité anormale ». Le héros du livre, Gabriel Montreano, est un dégénéré : il tomba de bonne heure dans la plus morne solitude morale ; « finalement, déshérité, furtif, sans lien avec le monde, sa raison fut rongée par une obsession délirante ». M. Jacques de Nittis est assurément un bon psychologue et son style annonce un écrivain ; mais on est parfois déconcerté par la sécheresse un peu artificielle de ses constatations. Et il faut ne signaler ce livre morbide qu'avec une extrême prudence.

SALAIRES ET MISÈRES DE FEMMES,
par **le comte d'Haussonville**.

« Les études qu'on trouvera rassemblées dans ce petit volume ont été toutes, sauf une, inspirées par un même souci : celui de la condition matérielle et morale que font à la jeune fille ou à la femme du peuple les dures exigences du travail manuel. » Trop souvent, on se désintéresse des misères coudoyées dans la rue ; on ne veut pas songer à ce que le sourire de certaines femmes cache de renoncement et de secrètes privations. Courageusement, le comte d'Haussonville a regardé de près toutes ces pauvres existences : il s'est préoccupé de ces humbles budgets ; il a visité les restaurants d'ouvrières ; il a observé, il a interrogé, et il a réfléchi sur certaines réformes possibles : il nous donne aujourd'hui les intéressants résultats de cette enquête.

LA DÉFENSE

CONTRE LA PESTE

J'ai exposé ici[1] les moyens de défense qui entrent spontanément en jeu dans un organisme atteint par la maladie. Je n'ai pas dit ce que les progrès de la science nous permettent d'ajouter à cette défense intérieure, soit pour la rendre plus efficace, soit pour la doubler d'une défense extérieure. C'est que ces derniers moyens, au contraire des premiers, varient d'une maladie à l'autre, doivent tenir compte de son mode d'expansion et d'envahissement, changent avec le territoire attaqué, et qu'on ne lutte pas contre la variole avec les mêmes armes que contre la fièvre typhoïde.

Peut-être est-il utile de profiter aujourd'hui, pour faire l'inspection de notre arsenal contre la peste, de la petite accalmie que semble subir le fléau. Son foyer le plus menaçant pour nous, celui d'Oporto, paraît en voie de s'éteindre. Les ports de l'Inde où il sévit le plus violemment sont loin de nous ; et nous pouvons espérer quelques mois de tranquillité. C'est le moment de faire la revue des armes, de s'organiser en vue du danger éventuel, de prendre contre lui les précautions

1. Voir la *Revue* du 1er avril 1897.

utiles, et, cela fait, de se munir de courage et de confiance pour la bataille, si jamais elle devenait nécessaire.

*
* *

Il n'y a pas de maladie pour laquelle le sang-froid soit plus nécessaire, précisément parce que la peste a semé autrefois une terreur qui a doublé ses ravages, et qui pèse encore sur la mémoire des hommes. Je ne referai pas l'histoire, très bien résumée ici[1], de ses apparitions en Europe. Il me suffira de rappeler, en bref, que la peste du XIVe siècle enleva près du quart de la population, qu'il mourut à Paris, en 1450, quarante mille personnes en deux mois, que Londres perdit en 1665, dans l'épidémie décrite par D. de Foe, soixante-huit mille habitants sur cinq cent mille, et Marseille, en 1720, quatre-vingt-six mille sur deux cent cinquante mille, c'est-à-dire environ le tiers de sa population. A toutes les époques, à côté d'admirables dévouements comme celui que symbolise le nom de l'évêque Belzunce, il y eut comme une contagion de sauvagerie rabaissant l'humanité au niveau d'un troupeau de fauves. Ces souvenirs et ces tableaux servent de cortège au mot de peste, et ce sera faire un premier progrès que de s'en affranchir.

Un peu de réflexion peut nous y aider. Jusque vers le milieu du XVIe siècle, la peste est restée aussi endémique en Europe qu'elle l'est en ce moment en Asie. Elle y était implantée, installée, se réveillait presque tous les ans sur un point ou sur l'autre. Elle a disparu maintenant de notre sol, donnant en apparence raison à cette formule d'un vieux maître : la peste est une barbarie, dont la civilisation est le remède. Toutes les fois que nous la voyons aujourd'hui réapparaître, elle résulte d'une importation, et nulle part encore elle ne s'est enracinée à nouveau. Même à Oporto, où les conditions semblaient pourtant très favorables, elle diminue après n'avoir fait qu'un nombre relativement faible de victimes. Quelque chose nous protège donc, que nous ne savons pas. Mais l'ex-

1. Voir l'article de M. le docteur Mosny, dans la *Revue* du 15 février 1897.

périence de trois cents ans nous donne le droit de compter sur ce quelque chose, et voilà une première raison d'envisager l'avenir avec quelque confiance.

Aussi les préoccupations ne se portent pas de ce côté. Ce que nous regardons d'un œil inquiet, c'est, non pas les foyers endémiques de l'Asie centrale, avec lesquels nos communications sont rares et lentes, mais les foyers secondaires allumés dans les ports de l'Asie, dans la mer Rouge, à Alexandrie. Ceux-là sont tous près de nous : la vapeur les rapproche encore, et c'est ici que nous rencontrons tout de suite les préoccupations opposées et par suite l'antagonisme de l'hygiène et du commerce, c'est-à-dire de deux formes importantes de cette civilisation que nous comptions tout à l'heure en bloc comme une auxiliaire.

Pour le commerçant, les communications entre les divers points du globe ne sont jamais ni assez nombreuses, ni assez rapides. Pour l'hygiéniste convaincu, pour ce que j'appellerai l'hygiéniste pur sang, elles sont toujours trop multipliées. Ah ! combien la besogne serait simplifiée, — dit-il tout bas, et parfois tout haut, — si chacun consentait à rester chez soi, à y éviter la visite de son voisin, à ne s'exposer qu'à des maladies nationales ! Avec des formes plus ou moins bien précisées, ce rêve simpliste hante beaucoup de cerveaux, et les gouvernements ont senti le besoin de lui donner quelque satisfaction en cherchant un terrain de transaction entre les intérêts du commerce et ceux de l'hygiène.

Ces négociations matrimoniales entre le grand Turc et la République de Venise sont toujours très délicates. Elles exigent des concessions mutuelles, dont le dosage et l'exacte pondération demandent à la fois beaucoup de science et beaucoup de diplomatie. C'est un devoir de justice de rappeler ici ce que la France et l'Europe doivent à M. Brouardel, dans l'établissement de ces mesures de défense générale contre la peste, que M. le professeur Proust a récemment résumées dans un livre très intéressant. Mesures quarantenaires ramenées à un minimum tolérable et efficace, lazarets, désinfection des effets et des locaux contaminés, large aération de tout ce qui peut offrir asile à un germe dangereux sans pouvoir passer par l'étuve, toutes ces pratiques peuvent rendre et rendent en effet

des services. On ne peut leur reprocher qu'une chose, c'est d'être grossières. Je n'ai pas besoin de dire que je ne mets rien de dédaigneux dans ce mot. Je veux dire seulement qu'elles sont forcément des selles à tous chevaux, et qu'étant générales, elles ne peuvent tenir un compte suffisant de la nature, du rôle et des moyens de dissémination du germe pathogène qu'elles ont à combattre.

*
* *

Nulle part le fait n'est plus évident qu'à propos de la peste, et il n'y a presque pas une découverte de la science sur ce point qui ne se soit érigée, involontairement bien entendu, en critique des pratiques actuelles. Dès que Yersin eut trouvé et enseigné le moyen de cultiver le bacille de la peste, il vit, par exemple, qu'on pouvait inoculer la peste au singe, et l'expérience a montré depuis que cet animal était parfois atteint par la contagion. Que deviennent dès lors les conseils de vie au grand air donnés par les hygiénistes en temps d'épidémie de peste? Faudra-t-il dépasser le singe sur ce point? Le conseil n'est pas mauvais, bien entendu, mais on voit combien la science l'a rendu vain, illusoire et même un peu comique.

Yersin a donné aussi la maladie aux rats, et nous voyons ainsi entrer en scène un autre animal, ignoré ou méconnu de l'ancienne étiologie. Depuis longtemps, pourtant, on a vu les épidémies de peste être précédées d'une mortalité anormale chez les rats. On trouve une allusion à ce fait dans l'Écriture, dans le livre de Samuel, et depuis on en a souvent vérifié l'exactitude, par exemple tout récemment à Oporto, où on voyait depuis quelques semaines de nombreux rats morts dans le quartier même où ont éclaté les premiers cas de peste. Leur découverte est d'autant plus facile que ces animaux, au lieu de rester dans leurs refuges pour y mourir, les fuient, et, saisis comme d'une sorte de vertige, apparaissent, en plein jour, dans les magasins, sur les voies publiques, insoucieux des dangers qu'ils y courent d'ordinaire.

En y regardant de près, on voit même se produire chez

eux de véritables émigrations. Ils obéissent dans ce cas à un penchant de leur nature, ou plutôt à une suggestion de leur intelligence et de leur esprit d'observation. Car le rat, la souris sont des animaux très intelligents et très observateurs. C'est ce que savent depuis longtemps les bateleurs sur la voie publique. C'est ce qu'ont appris les savants depuis qu'ils vivent avec eux dans l'intimité du laboratoire. En particulier, sitôt que les rats voient la mortalité autour d'eux dépasser une certaine mesure, fixée peut-être par les statisticiens qu'ils comptent dans leurs rangs, ils décampent. Peu importe que cette mortalité provienne de la maladie, d'un chat qui consente à leur faire la chasse, d'un chien dressé à cet emploi, ou du nombre et de l'imprévu des pièges qu'on leur tend : ils vont chercher une patrie nouvelle. Je sais un cas où trois ou quatre coups d'une carabine Flobert, avec la précaution de laisser les cadavres en place, ont dépeuplé une écurie et un jardin qu'on n'avait pu protéger par aucun autre moyen.

Quand la peste vient, les rats émigrent de même. Malades, bien portants, tous partent à la fois. Les malades meurent en route et les cadavres permettent de suivre la piste. M. le docteur Simond a nettement relevé, dans quelques villes de l'Inde, les traces de quelques-uns de ces exodes, et montré que très souvent, sinon toujours, la peste suivait le même chemin et que les rats la portaient avec eux. Or, que valent, contre ce moyen de dissémination, les quarantaines, les lazarets, les cordons sanitaires? Un régiment de chats serait plus efficace qu'un régiment de ligne !

Ces cordons de troupes autour des localités atteintes, pour préserver de la contagion le reste du pays, peuvent rendre des services dans les pays à peu près déserts, où, chassés d'un village par la maladie, les rats n'en trouvent pas d'autre à proximité, et meurent de faim en route. Là, il est peut-être utile d'empêcher les émigrations humaines ; mais vouloir les arrêter comme on l'a fait récemment à Oporto, c'est une tentative vaine, car quarante mille habitants avaient quitté hâtivement la ville avant que le cordon de troupes ait pu être organisé, et ceux qui y étaient restés ont été menacés de la famine, aucun pourvoyeur ne voulant plus entrer dans une ville d'où l'on ne pouvait plus sortir,

L'observation a révélé un autre fait non moins curieux, et riche en conséquences : le rat n'est dangereux, au point de vue de la contagion de la peste, que dans les heures qui suivent sa mort. Tant qu'il vit, même à ses dernières heures, lorsqu'il est dans cet état d'hébétude dont je parlais il y a un instant, on peut le manier sans crainte. Il y a, au contraire, de nombreux exemples de mort parmi les domestiques employés à débarrasser, le matin, les magasins et la voie publique des rats qui sont venus y mourir pendant la nuit. En cherchant l'explication de ce fait, M. le docteur Simond a vu intervenir une nouvelle espèce animale, la puce.

Le rat n'a pas uniquement les qualités d'intelligence que je signalais plus haut : il est aussi soigneux et propre. Les lieux qu'il habite d'ordinaire lui donnent souvent l'occasion de pratiquer cette vertu et en ont perfectionné l'exercice. Rien n'égale en particulier l'activité avec laquelle il s'épuce, quand il est bien portant : il met à saisir son parasite une prestesse enviable. Mais quand vient la maladie, il se néglige, et devient ainsi une sorte de paradis pour les puces du voisinage qui à la fin de sa vie grouillent dans ses poils en quantités inouïes. Or, ces puces ont aussi leurs instincts. Tant que l'animal qui les héberge et les nourrit est chaud, et que son sang circule, elles ne le quittent pas ; mais, quand il est mort, elles émigrent. De sorte que le cadavre d'un rat pestiféré est dangereux pour les autres rats qui le mangent, mais aussi pour l'homme qui le manie au moment où les puces l'abandonnent en emportant avec elles, sur leur rostre ou dans leur canal intestinal, des germes dangereux qu'elles peuvent inoculer par une piqûre nouvelle, ou au moins disséminer largement.

C'est une conclusion que le docteur Simond a confirmée par l'expérience. Il a enfermé dans un bocal de verre, partagé en deux moitiés par un grillage métallique vertical, d'un côté un rat sain, et de l'autre un rat moribond de la peste, dont il n'a retiré le cadavre que trente-six heures après la mort. Le rat sain, laissé dans le bocal, est mort le cinquième jour de peste caractérisée. Il n'avait pas eu le contact direct du rat malade. Seules les puces de ce dernier avaient pu apporter la contagion au travers du grillage.

Cette expérience probante ne réussit pourtant pas toujours. Il faut d'abord que le rat malade ait des puces. Il n'en a jamais quand, apporté sain, c'est-à-dire sans puces, au laboratoire, où ces insectes sont rares, il y a été infecté, et conservé ensuite dans un bocal qui lui sert de protection contre l'envahissement possible des dernières heures, celles pendant lesquelles il ne se défend plus. On prendra donc pour l'expérience un rat atteint de peste spontanée. Il faut aussi qu'il ait assez de parasites pour que le rat qu'on expose à leur invasion soit impuissant à lutter contre elle, quelle que soit sa prestesse à croquer ses ennemis. Mais l'homme qui manie le cadavre du rat mort est d'ordinaire moins soigneux et moins habile. Et voilà que nous nous expliquons très bien pourquoi l'épidémie peut aller, mais ne va pas toujours du rat à l'homme; pourquoi elle débute d'ordinaire par les quartiers les plus populeux, qui sont naturellement les plus infestés de rats et les plus sales ; pourquoi, dans une maison, ce sont les habitants du rez-de-chaussée qui sont les plus atteints, surtout si ces rez-de-chaussée sont des greniers d'abondance pour les rats du voisinage. L'aération et la plus large ventilation des étages supérieurs ne sont pour rien là dedans, et là encore l'ancienne étiologie faisait fausse route.

Bref, nous pouvons répondre aujourd'hui à une foule de questions auxquelles la science n'avait pu trouver de solution satisfaisante tant qu'elle a ignoré le rôle du rat et de la puce dans le transfert de la contagion. Je n'ai pas besoin de dire qu'en parlant seulement de la puce, je ne songe pas du tout à mettre hors de cause la punaise, qui, passant d'un pestiféré mourant sur un homme sain, peut inoculer le second avec le sang chargé de bacilles que son aiguillon a puisé dans le premier. Il y a eu un exemple très net de ce mode de contagion dans l'épidémie d'Oporto.

*
* *

Vis-à-vis des puces et des punaises, nous avons la même arme, la propreté. On a cru à l'origine qu'il y avait une immunité particulière aux Européens dans les villes de l'Inde atteintes

par le fléau, et déjà on commençait à s'en réjouir. Il eût pourtant été bien singulier de voir cette immunité exister pour eux en Asie, lorsqu'il n'y en a pas trace en Europe, ainsi que le montre, pour prendre l'exemple le plus récent, le lourd tribut payé à la peste de Marseille en 1720. Si les Européens ont été épargnés à l'origine à Bombay et ailleurs (car il y a des villes où ils ne le sont plus maintenant), c'est qu'ils vivaient mieux et plus au large que la population indigène. Les riches négociants parsis ou hindous ont été aussi indemnes que les Anglais, parce qu'ils vivaient comme eux. Ce n'est donc pas une question de race. Enfin la police indigène, constamment en contact avec les victimes du fléau, a été très faiblement touchée. C'est qu'elle était exercée et astreinte à la propreté : c'est aussi qu'on la rassemblait le soir dans des casernes, qui étaient pour elle l'équivalent du bocal de verre pour nos rats du laboratoire.

Et ici encore nous pouvons mettre en regard la précision de nos renseignements actuels et des pratiques qui en découlent, avec le vague des idées qui président à l'organisation des services généraux de désinfection. Les Anglais, qui ont le mérite de faire grandement tout ce à quoi ils se croient obligés, ont réalisé, dans l'Inde, pour enrayer la peste, la tentative la plus colossale qui ait encore été faite. A Bombay, en 1897, il n'y avait pas moins de trente et un mille personnes spécialement embauchées pour le nettoyage et la désinfection des égouts, des rues et des maisons. C'est l'équivalent, pour Paris, de cent mille cantonniers suplémentaires. Les mesures adoptées comprenaient la destruction par le feu de la literie, des vêtements et autres objets suspects, l'incendie des maisons de peu de valeur, la désinfection des autres à l'aide de solutions d'acide phénique répandues avec une telle profusion, au moyen de pompes à incendie, qu'il fallait un parapluie pour entrer dans ces maisons, quand le service sanitaire les avait quittées. Dans un quartier fortement atteint et comprenant environ cent quatre-vingts maisons, les égouts furent journellement balayés par treize mille cinq cents mètres cubes d'une solution phéniquée : à ce taux-là il n'y aurait pas assez d'eau dans la Seine pour laver les égouts de Paris. L'acide phénique manquant sur les marchés, on eut recours à la chaux

vive, employée à profusion, tantôt seule, tantôt mélangée à des désinfectants tels que le sublimé corrosif, le chlorure de chaux, l'acide carbonique. On poussa même l'ardeur d'agir jusqu'à l'irréflexion, puisqu'on annihilait ainsi l'un par l'autre, en les mélangeant ensemble, des antiseptiques séparément puissants, comme le sublimé corrosif et la chaux. Ce grand effort terminé, il fallut reconnaître qu'il était stérile, et que les mesures prises non seulement n'avaient pas produit l'effet attendu, mais pouvaient encore avoir été nuisibles : par exemple l'inondation d'un égout pouvait en avoir chassé les rats pour les envoyer ailleurs. Voilà ce que c'est que de viser au hasard et de tirer dans la nuit, même quand on fait des feux de salve.

*
* *

Nous ne savons pas encore tout, en ce qui concerne l'étiologie de la peste ; mais ce que nous avons appris nous donne une direction et une ligne de conduite. Si gravement atteint qu'il soit, un pestiféré n'est pas plus dangereux qu'un autre malade contagieux quelconque. Pour le rendre absolument inoffensif et l'empêcher de transmettre la contagion, il suffit de l'entourer de ce confort relatif et de ces soins de propreté qu'on trouve dans le moindre hôpital, et qu'on peut se procurer partout à peu de frais. Il faut le préserver des piqûres d'insectes, surtout pendant les dernières heures de sa vie, au moment où son sang, indemne jusque-là, commence à contenir des bacilles pesteux, et peut, sucé par une puce ou une punaise, être un véhicule de contagion. Il faut aussi, s'il meurt, l'enterrer dans des conditions qui le rendent inoffensif. J'ai peur qu'on ne trouve ces recommandations banales, tant elles sont simples. Elles sont suffisantes pourtant, mais à une condition, c'est qu'on les applique aux premiers cas de peste. Ce sont ces pratiques qui ont arrêté l'évolution de la peste à Londres, à Vienne, tout récemment à Trieste, et dans beaucoup de villes où on a vu des pestiférés sans qu'il y ait eu d'épidémie. Mais si on méconnaît ou si on néglige ces premiers cas, si on ne prend contre eux aucune mesure, si on laisse, par une voie quelconque, la maladie se

communiquer aux rats, voilà créée toute une catégorie de malades sur lesquels nous ne pouvons rien, et qui passent en les narguant au travers des mailles de nos filets sanitaires.

La mise en œuvre de ces mesures primordiales de protection et de défense entraîne donc la création d'un personnel chargé de se tenir à l'affût, surtout dans les ports de mer, de tout cas de peste importé, et d'entourer le malade de toutes les précautions qui peuvent le rendre inoffensif. Si on veut bien se rapporter à mon article sur la défense contre la maladie, que je visais en commençant, on verra que l'organisation qui doit nous servir de modèle, est l'organisation phagocytaire, celle de ce corps de police dont la nature nous a tous pourvus, et qui fait une garde si active au dedans de chacun de nous, lorsque nous ne le troublons pas par nos mauvaises habitudes.

Nos phagocytes protecteurs, dans notre organisation défensive contre la peste, sont naturellement les médecins. L'expérience montre qu'ils sont éducables, comme les phagocytes de nos tissus. On leur a donné, avec l'agrément et le concours de l'État, l'éducation, j'allais dire la vaccination nécessaire, en réunissant à l'Institut Pasteur ceux qui doivent prendre part à la défense, pour leur apprendre à reconnaître cliniquement et bactériologiquement la peste dès sa première apparition, et leur indiquer leurs obligations et leurs devoirs dès qu'ils l'auront reconnue. Bref, ce personnel existe, embrigadé, muni d'instructions, peu nombreux il est vrai, mais rempli de zèle et de compétence.

Au reste, il n'a pas besoin d'être très nombreux, car ce n'est qu'une avant-garde opposée à une avant-garde. Il faut seulement lui assurer des troupes de soutien, pour le cas, possible après tout, où il faillirait à son œuvre, et se laisserait déborder. Ce que nous venons d'apprendre nous ouvre pour cela une voie sûre, dans laquelle il y a place pour les efforts de tous : efforts individuels, se traduisant par la propreté corporelle, par celle des ménages, des locaux fréquentés par les insectes et les rats, par l'appel aux armes de tous les chats endormis dans la paresse, par la suppression du mou de veau corrupteur. Si chacun faisait dans ce sens tout ce qu'il peut faire, ou même seulement tout ce que lui com-

mande son intérêt personnel, en dehors de tout intérêt de communauté; si, dans les ports menacés, les quartiers voisins des quais de débarquement se nettoyaient de leurs immondices, de leurs rongeurs, de leurs insectes, il y aurait là une première barrière, plus efficace qu'on ne croit, contre l'implantation de la maladie. A ces efforts individuels les municipalités devraient naturellement joindre les leurs. A elles incombe l'assainissement de la voie publique, le nettoyage des égouts, non pas en y faisant passer des fleuves d'acide phénique, mais en procédant plus économiquement à la destruction des rats qui les habitent. Sur ce dernier point, Paris a donné un bon exemple, en se préoccupant à l'avance des moyens qu'on pourrait employer pour détruire les milliers des rongeurs qui infestent les magasins, les hôpitaux et les égouts.

Parmi ces moyens, il en est un qui semble en ce moment très efficace. On connaît, depuis Löffler, un microbe capable de communiquer à beaucoup de rongeurs une maladie épidémique et mortelle pour eux, bénigne ou inoffensive pour les autres espèces animales. Le rat qui en est atteint en meurt, et son cadavre, mangé par ses camarades qui font de ce cannibalisme un procédé de voirie, leur donne la maladie, qu'ils colportent et exportent à leur tour. Ce virus ne s'adressait d'abord qu'au rat des champs. Il a fallu le renforcer un peu pour le rendre capable de tuer aussi le rat de ville, le rat d'égout, très résistant vis-à-vis de beaucoup de poisons, et ayant pour cela les mêmes raisons que Mithridate. Une expérience faite par les soins du préfet de la Seine dans un des hôpitaux de l'Assistance publique a prouvé que ce virus renforcé pouvait assurer la destruction des rats, pour lesquels les hôpitaux sont des fiefs héréditaires. Une commission, nommée par M. le préfet de police, installe en ce moment une autre grande expérience dans des conditions qui la rendront tout à fait concluante. Si elle réussit, on la recommencera en grand, et on conservera le dernier rat d'égout, dans une cage de verre, pour le montrer aux visiteurs de l'Exposition universelle.

*
* *

Voilà, esquissée à grands traits, — car ce n'est pas dans une Revue comme celle-ci qu'on peut entrer dans les détails, — voilà, dis-je, notre première ligne de défense. Nous avons le moyen de la doubler d'une seconde. Prévenir vaut mieux que guérir, dit un proverbe plein de sagesse. Mais quand on n'a pas su ou pu prévenir, il est bon de savoir guérir. La science nous a fourni pour cela, au sujet de la peste, des moyens divers, tous tirés, comme les moyens préventifs dont je parlais tout à l'heure, de l'étude particulière du microbe contre lequel il s'agit de lutter.

Dès que Yersin eut fait ses premières cultures du bacille de la peste, il essaya d'immuniser des animaux, et dès que les premières de ces cultures furent arrivées à l'Institut Pasteur, M. le docteur Roux, avec ses élèves A. Calmette et Borrel, tentèrent de réaliser à nouveau le miracle du bacille de la diphtérie, c'est-à-dire de chercher si un animal auquel on inocule le bacille de la peste à petites doses, de façon que, sans en mourir, il en soit très malade, ne fournirait pas, une fois revenu à la santé, un sérum capable d'immuniser un autre animal contre la peste, ou même de guérir un autre animal qui en serait atteint. L'expérience a montré qu'il en est ainsi, que ce sérum est préventif, c'est-à-dire qu'injecté, en très faible quantité, sous la peau d'un animal neuf, il met cet animal en état de résister à une inoculation de bacille de la peste, sûrement mortelle pour un animal non préparé. Cette immunité préventive n'est malheureusement pas très durable. Au bout de quelques jours, d'une quinzaine, on la voit diminuer peu à peu, puis disparaître. L'animal se comporte alors comme un animal neuf; il a perdu le souvenir et le bénéfice de sa vaccination préventive.

De plus, ce sérum est curatif, c'est-à-dire qu'on peut sauver avec son aide un animal déjà inoculé ou atteint de la peste. Seulement l'effet produit dépend du temps qui s'est écoulé entre l'inoculation infectieuse et l'injection curative : c'est que le bacille de la peste a mis à profit ce temps pour se multiplier, et devient d'autant plus difficile à déloger qu'il a da-

vantage grossi ses bataillons. On peut, il est vrai, opposer à sa multiplication une augmentation correspondante dans la quantité du sérum injecté. On comprend pourtant qu'il y ait à cela des limites et que, lorsque le malade est fortement atteint, le sérum n'ait plus d'effet, injecté sous la peau. Il faut alors un autre mode d'intervention que nous retrouverons tout à l'heure.

Nous n'en sommes encore qu'à l'animal : nous devons évidemment arriver jusqu'à l'homme, dans ces tentatives de thérapeutique, qui seraient œuvre vaine et de pur dilettantisme, j'ose même dire d'un dilettantisme assez cruel, si on s'arrêtait avant. On devine que ces derniers pas, que ces essais sur l'homme ne se font pas sans appréhension et sans péril. On avait heureusement, pour les tenter dans l'Inde, un médecin aussi prudent que hardi, le docteur Yersin. Son premier malade fut un jeune Chinois, séminariste de la mission catholique de Hong-Kong, très fortement atteint de la peste, puisqu'il avait déjà des vomissements et du délire six heures après le premier début apparent de la maladie. Trois injections successives de sérum, chacune de dix centimètres cubes, le rétablirent si bien que, douze heures après avoir reçu la première, il n'avait plus de fièvre et se disait guéri. « On comprendra, dit le docteur Yersin dans sa narration, que cette nuit passée près de mon premier pestiféré ait été pour moi une nuit pleine d'anxiété. Mais au matin, quand avec le jour parut le succès, tout fut oublié, même la fatigue. »

Dans cette campagne de 1897, Yersin put traiter, avec sa provision de sérum, vingt-six malades, dont deux seulement moururent. Dans une maladie où la mortalité reste d'ordinaire voisine de 80 p. 100, c'était un succès. Le sérum employé provenait de chevaux immunisés tant à l'Institut Pasteur de Nha-Trang (Annam) dirigé par M. Yersin, qu'à l'Institut Pasteur de Paris. Des deux côtés on se mit activement à immuniser des chevaux contre la peste.

Cette vaccination est malheureusement longue. Il faut la conduire patiemment et avec prudence. Si, à un moment quelconque, on force les doses pour aller plus vite, le cheval en expérience meurt, et il faut recommencer. De plus, quand on opère sur des animaux de cette taille, on ne peut pas les enfer-

mer dans un bocal, comme on le fait pour les souris. Il est difficile de leur éviter la visite nocturne des rats ; les chances de contagion augmentent, et ce n'est pas sans quelque appréhension qu'on installe, même en pleine campagne, dans un pays où la peste n'existe pas, une écurie de chevaux pestiférés. Il y a bien un moyen d'éviter le danger que présente, quelles que soient les précautions prises, leur inoculation par des bacilles vivants. On peut les immuniser avec des cultures chauffées où tous les bacilles ont été tués, en n'y laissant que les poisons élaborés pendant leur vie. Ces toxines bacillaires sont aussi vaccinantes. Malheureusement le sérum des animaux qu'elles ont servi à immuniser est moins actif que lorsqu'on s'est servi de bacilles vivants.

On ne savait pas encore cette infériorité en 1897, et bien qu'on eût travaillé tout l'hiver, les deux Instituts Pasteur de Paris et de Nha-Trang furent pris de court quand éclata, en 1898, la grave épidémie de Bombay, dont j'ai parlé ci-dessus. Les moyens canoniques de désinfection ayant échoué, comme nous l'avons vu, le gouvernement fit appel aux lumières et au dévouement des savants. Yersin revint dans l'Inde avec tout ce qu'il avait pu se procurer de sérum, et, avec lui, une Commission russe et une Commission allemande, curieuses de le voir à l'œuvre.

Cette fois, le succès fut moins marqué que la première fois, et la mortalité chez les traités ne fut ramenée qu'à un chiffre moitié de celui de la mortalité normale. S'il avait fallu en rester sur cette constatation, c'eût été beaucoup d'argent dépensé et beaucoup de temps perdu pour un maigre résultat. On se remit à l'œuvre. Le docteur Roux imposa sa foi à ses collaborateurs. On améliora les procédés de la vaccination pour obtenir un sérum plus efficace, et, tout en le fournissant libéralement aux gouvernements et aux médecins qui en demandaient pour en faire l'épreuve, on restait surtout attentif aux essais qu'en faisait dans l'Inde anglaise un médecin des colonies, le docteur Simond, dont j'ai résumé plus haut les curieuses découvertes au sujet de l'étiologie de la peste.

Mais l'Inde est loin, les communications avec Bombay sont lentes et difficiles, et les choses en étaient là quand l'apparition de la peste à Oporto vint fournir inopinément l'occa-

sion de voir ce que valait le sérum sur des Européens, dans une ville d'Europe à portée de Paris. L'Institut Pasteur n'hésita pas à faire les frais d'une mission nouvelle, et le docteur A. Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, qui était mêlé depuis longtemps, comme nous l'avons vu, à ces études, partit pour Oporto avec M. le docteur Salimbeni.

Cette mission a été des plus fructueuses. Elle a fourni d'abord la démonstration évidente de l'efficacité du sérum, tel qu'on le prépare aujourd'hui. La mortalité moyenne en ville, sur les malades non traités, a été à Oporto de 65 p. 100. Elle est tombée à 15 p.100 à l'hôpital sur les malades soumis au traitement. C'est exactement la même décroissance que celle qui a assis solidement la réputation du sérum contre la diphtérie. On tombera au-dessous de ce chiffre pour la peste, comme on est tombé au-dessous pour la diphtérie, et déjà, à la fin de leur mission, MM. A. Calmette et Salimbeni ont pu étudier une méthode plus efficace que celle des injections sous-cutanées de sérum, par laquelle ils avaient débuté.

Aux malades les plus atteints, et déjà aux portes de l'agonie, ils injectent ce sérum dans les veines, de préférence dans une de celles du poignet, qui sont très accessibles. Arrivant ainsi brusquement dans le sang, la dose introduite produit des effets de masse, et le réveil de l'organisme est souvent subit. Frappés des résultats extraordinaires qu'ils ont parfois observés, MM. Calmette et Salimbeni n'hésitent pas à recommander ces injections intra-veineuses comme une pratique courante pour tous les cas, même ceux dans lesquels le danger ne semble pas imminent.

Nous voilà donc armés d'un remède efficace contre la peste, contre les rares cas de peste qu'aura laissés pénétrer, si elle est bien faite, la garde aux frontières dont nous avons parlé plus haut. Mais nous pouvons encore aller plus loin, et renforcer cette garde, en mettant à son service les propriétés préventives de ce sérum dont nous n'avons encore utilisé que les effets curatifs. Prévenir vaut mieux que guérir, disais-je tout à l'heure. Le bénéfice n'est pas seulement de ce côté. Il résulte aussi de ce qu'il faut beaucoup moins de sérum pour vacciner temporairement un homme contre

la peste que pour l'en guérir lorsqu'il l'a contractée. De sorte qu'on a théoriquement, et même pratiquement, le droit de se donner l'agréable vision de toute la population d'un port, de celui de Marseille par exemple, assistant impassible, parce qu'elle est vaccinée, au débarquement de la peste sur le quai de la Joliette.

Cette impassibilité peut heureusement être obtenue à moins de frais en profitant de ce qu'un pestiféré ne reste un peu dangereux, lorsqu'il est entouré et soigné, que pour son voisinage immédiat. S'il sort d'un navire, il suffit de vacciner ceux qui en sortent avec lui. S'il est emporté dans un lazaret ou en ville, il suffira de vacciner ceux qui lui donneront des soins; s'il meurt malgré le sérum, ceux qui manieront son cadavre. A Oporto, la mission française a ainsi vacciné tout le personnel du Laboratoire municipal d'hygiène et du service de désinfection, les pompiers de la ville, chargés, en temps d'épidémie, de porter les malades à l'hôpital et les cadavres au cimetière, la famille entière de plusieurs malades, un certain nombre de médecins de la ville et toute la colonie française : en tout un peu plus de six cents personnes.

Ces injections n'ont jamais produit d'accident. Leur effet est malheureusement fugace, nous l'avons vu, et l'immunité ainsi conférée ne dure pas plus d'une quinzaine de jours. Cela suffit pour protéger l'entourage d'un malade, dont la maladie est toujours courte, lorqu'elle aboutit à la mort, et qui devient, en moyenne, de moins en moins dangereux, à mesure qu'il approche de sa convalescence. Dans les cas rares où la peste reste longtemps grave, de même que pour les médecins ou les infirmiers qui vivent en contact permanent avec des pestiférés, il suffira de renouveler la vaccination toutes les deux semaines. La mort du docteur Camara Pestana est une triste preuve de cette nécessité. Il avait reçu la dose préventive de cinq centimètres cubes de sérum le 18 septembre, et, confiant dans cette vaccination, professant aussi, sans doute, cette sorte de fatalisme qui existe au fond de l'âme de tant de médecins, il n'avait pas voulu recommencer. Son immunité n'existait plus lorsqu'il a, vers le 18 octobre, contracté la peste, qu'il n'a pas voulu soigner, parce qu'il s'est obstiné à la croire légère, et qui l'a emporté.

*
* *

On voit, en résumé, que la science nous a fourni, contre la peste, des armes moins banales et plus efficaces que celles qu'on lui opposait autrefois [1]. Nous connaissons le microbe qui la produit, ses voies de transport, ses propriétés principales. Nous pouvons lui couper ses chemins de dissémination, l'opposer à lui-même, faire servir la peste à guérir la peste, et, si on ne sauve pas le malade, le rendre du moins inoffensif pour ceux qui l'entourent. Nous savons empêcher la peste d'éclore, et, quand elle a éclos, de se propager. Dans cette lutte contre un ennemi menaçant et qui a dans son histoire tout un passé de terreur, il y a place pour tout le monde. J'ai dit la part des initiatives individuelles, des communautés, de l'État. Mon devoir est d'ajouter que les pouvoirs publics ont eu conscience de cette responsabilité, et que, tant du côté de l'État que de la ville de Paris, l'Institut Pasteur a rencontré tout ce qu'il a pu souhaiter de concours et de bonnes volontés. Nous avons même été obligés de nous défendre contre nos amis. « Vous n'avez pas assez de chevaux, nous disait-on, il faut en immuniser vingt fois davantage! » Immuniser ne serait rien : il faut loger, et les écuries ne s'improvisent pas, surtout des écuries comme il en faudrait pour qu'on puisse y manier en parfaite sûreté, par quantités aussi considérables, le microbe de la peste; et puis un personnel exercé ne se crée pas en huit jours ni en un mois. Nous devons nous contenter de demander un grand effort à celui que nous avons. L'Institut Pasteur sera à la fin de

1. J'aurais pu être plus rassurant encore en parlant dans cet article d'une autre méthode de vaccination préventive imaginée par M. le docteur Haffkine, et dans laquelle on se sert, non du sérum d'un animal immunisé, mais de cultures de bacilles de la peste, tués par l'action de la chaleur. L'immunité conférée par cette méthode est plus lente à se dessiner qu'avec le sérum, et n'apparaît guère qu'au bout de dix ou de quinze jours, mais elle est plus durable. Malheureusement, elle est précédée d'une courte maladie inoffensive, mais parfois pénible. Comme ces cultures peuvent se faire très vite, en quantités aussi grandes qu'on voudra, c'est une ressource à réserver pour le cas où, malgré toutes les précautions prises, on serait débordé par le fléau. M. Haffkine a appliqué sa méthode à des centaines de milliers d'habitants de l'Inde, en pleine épidémie, et les autorités civiles et médicales l'encouragent à poursuivre son œuvre de protection.

l'hiver en mesure de parer à toutes les éventualités, mais à une condition, c'est que la population ne s'affole pas si par hasard quelques cas de peste viennent à éclater chez nous. Il y aura assez de soins et assez de sérum pour tout le monde. S'il y a panique, les réservoirs de Montsouris pleins de sérum ne suffiraient pas. Ce qu'il faut bien se dire, c'est qu'avec les armes que nous nous sommes données contre elle, la peste est une maladie bénigne qu'il est facile d'arrêter à ses débuts ; elle ne devient redoutable que lorsque ceux qu'elle menace ou qu'elle atteint renoncent à la regarder en face.

E. DUCLAUX

LÉA[1]

Frédérique et mademoiselle Heurteau s'assirent sur la couchette. Daisy, le substitut Courbaraud, le juge d'instruction et les commissaires prirent des chaises et s'installèrent autour de la table. Le juge griffonnait des notes.

— Voyons, demanda le substitut à l'Irlandaise. Pouvez-vous nous fournir une indication quelconque sur les motifs qui ont déterminé l'acte de la demoiselle Soubize?

— Aucune, répondit Daisy.

— Elle ne vous avait pas fait part de son projet?

— Nullement.

— Aviez-vous observé quoi que ce fût d'anormal, hier et les jours précédents, dans son allure, dans son langage?

— Oui. Elle avait eu une violente crise nerveuse, la nuit d'avant. En revanche, durant toute la journée d'hier, elle m'a paru calme. Ces dames peuvent en témoigner.

Frédérique et mademoiselle Heurteau acquiescèrent, d'un signe de tête.

— Ah! ah! dit M. Courbaraud. La demoiselle Soubize avait eu une crise la nuit précédente... Est-ce qu'elle était sujette à des accidents de cette nature?

— Mon Dieu... les crises étaient fréquentes au moment de l'adolescence, lorsque l'Union pour le sauvetage de l'en-

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 décembre 1899, 1er et 15 janvier 1900.

fance me la confia... Devenue femme, Geneviève s'était peu à peu guérie. Elle se portait fort bien, depuis trois ans surtout, — depuis que nous nous étions enrôlées toutes les deux parmi les fondatrices de cette maison. Malheureusement, son infirmité a reparu quand, une fois l'École constituée, nous avons dû y demeurer. Je crois que la discipline lui pesait. Dans les derniers mois, à la suite de quelques difficultés auxquelles notre œuvre fut en butte, les accès s'aggravèrent et se multiplièrent. Comme ils survenaient presque toujours la nuit, et que nos deux chambres communiquent, j'étais seule à les connaître. Ils n'ont eu que moi pour témoin ; je me suis toujours appliquée à les dissimuler.

— Bien. Maintenant, existait-il, à votre connaissance, des relations entre Geneviève Soubize et sir James Bartlett ?

Daisy hésitait. Le juge d'instruction, prenant la parole, insista à son tour.

— Dites-nous tout ce que vous savez, dans l'intérêt de l'accusée et dans le vôtre. Je vous avertis que la dame Mary Jackson a déjà déposé : sir James sortait de chez elle quand il a été frappé. Cette dame nous a déclaré avoir gardé plusieurs mois Geneviève Soubize à son service : la jeune fille aurait alors souvent rencontré le baronet. Madame Jackson la tient pour une anarchiste dangereuse.

— Il est exact, répondit Daisy, que Geneviève a été lectrice chez lady Mary : elle y rencontra le baronet... Mais qu'il y eût aucune relation intime à cette époque, entre sir James et Geneviève, cela, je suis sûre que non... absolument sûre.

— Voilà le point obscur, répliqua le substitut. Vous n'ignorez pas que l'accusée semble avoir été elle-même l'objet de violences...

— Comment, c'est vrai ! s'écria l'Irlandaise. Ah ! les misérables... Mais qui a fait cette chose monstrueuse ?

— Geneviève Soubize refuse absolument de s'expliquer là-dessus. Et quoi qu'en disent les romans et les journaux, il n'est pas toujours possible à un médecin de se prononcer dans un cas semblable. Nous comptions sur vous pour avoir quelques éclaircissements. Je vous en prie, parlez...

— En conscience, monsieur, je ne sais rien. J'ai toujours considéré Geneviève comme une enfant d'une honnêteté absolue... Je croyais savoir tout de sa vie, et cette vie me paraissait parfaitement pure. Chacune, ici, pensait comme moi et vous dira la même chose. Vous recueillerez les mêmes renseignements à la Maternité, notamment auprès du maître de Geneviève, le professeur Bouchardon.

— En effet, l'accusée a été élève sage-femme, nous a dit madame Jackson... Est-ce qu'elle exerçait?

— Non. Elle n'en aurait d'ailleurs pas eu le loisir.

— Mais enfin, elle avait à sa disposition des instruments de chirurgie... sa trousse d'élève?...

— Je crois... Oui... elle les avait...

— Où cela?

Daisy ne répondait pas. Frédérique, comprenant que toute dissimulation serait périlleuse, dit :

— Monsieur, les instruments de Geneviève sont en bas, dans le laboratoire. On vous les montrera.

— Ah?... Merci, mademoiselle... Nous irons les prendre tout à l'heure. Pour le moment, puisque nous ne trouvons ici aucun renseignement sur le mobile du crime, nous allons jeter un coup d'œil rapide dans la chambre de la demoiselle Soubize... Vous nous avez dit qu'elle communiquait avec la vôtre, mademoiselle Craggs?... Venez... Vous pouvez assister à la perquisition, mesdames.

L'opération dura peu. L'armoire de Geneviève contenait des vêtements, qui furent laissés, ainsi que le linge, après avoir été toutefois soigneusement examinés. On confisqua deux portraits, l'un de Parnell, l'autre de O'Connell, qui décoraient la cheminée. La bibliothèque fut inventoriée. Elle renfermait quantité de brochures révolutionnaires récentes, et aussi une collection de journaux irlandais, datant de plus de vingt années, qui citaient fréquemment le nom de Daisy Craggs. Dans le tiroir de la table à écrire, on saisit enfin toute la correspondance de Geneviève, son journal intime et plusieurs cahiers d'un papier très jauni : c'étaient des conférences ou des programmes de conférences élaborés par Daisy au temps du fénianisme.

Daisy, interrogée, s'en reconnut l'auteur : elle se dé-

fendit de les avoir donnés à Geneviève dans le dessein de la convertir.

— Il y a longtemps, pour ma part, que j'ai dit adieu à toutes ces chimères. Quant à Geneviève, elle n'a jamais traversé la Manche : pouvait-elle s'intéresser à cela autrement que d'une façon abstraite, historique...

Ni le substitut ni le juge ne répondirent. Ils passèrent un instant dans la pièce voisine et y tinrent conseil avec les commissaires.

— Mademoiselle Craggs, dit M. Courbaraud en rentrant, nous allons être forcés de faire aussi quelques recherches parmi vos affaires. Et je ne vous cache pas que nous vous garderons probablement...

— Vous l'arrêtez? s'écria Frédérique. Mais qu'est-ce qu'elle a fait? Elle n'a pris aucune part...

— Je n'aurais pas demandé mieux que de ne pas inquiéter mademoiselle Craggs, répliqua le substitut. Malheureusement, les papiers que nous venons de saisir donnent beaucoup de vraisemblance à l'hypothèse d'un crime politique. Et plusieurs de ces papiers appartiennent à mademoiselle Craggs.

A partir de cette minute, les représentants de la loi procédèrent à leur besogne avec moins de courtoisie, et presque en silence. De temps à autre, ils se renseignaient d'un ton sec. La perquisition chez Daisy ne fournit, naturellement, aucun indice nouveau. On trouva des papiers insignifiants, des ébauches de traductions et d'articles littéraires, quelques portraits de femmes. La trousse de Geneviève fut ensuite saisie dans le laboratoire. Ces opérations terminées, Courbaraud dit à l'Irlandaise :

— Veuillez vous habiller, mademoiselle; nous vous emmenons.

— Bien, dit simplement Daisy. Pensez-vous me garder longtemps?

— Je ne puis rien vous garantir. Cela dépendra de l'instruction. Emportez des vêtements au moins pour deux ou trois jours.

On laissa Daisy seule dans sa chambre avec mademoiselle Heurteau et Frédérique. Celles-ci voulurent la réconforter.

— Oh! dit l'Irlandaise avec sincérité! ne vous occupez

pas de moi. J'en ai vu bien d'autres, dans le temps; les prisons ne me font pas peur... Et puis, il me semble que ma petite Geneviève aura plus de courage quand elle saura que je suis arrêtée aussi...

Elle embrassa ses deux compagnes :

— Au revoir, Heurteau; au revoir, Frédérique. Ne nous en veuillez pas trop, à toutes les deux. Geneviève n'est pas responsable... et moi, vraiment, si j'ai eu tort de vous cacher son état, je ne suis coupable que de l'avoir trop aimée.

Une tendre et puissante émotion oppressait le cœur de Frédérique. Elle serra Daisy dans ses bras :

— Ayez confiance, chère. Je m'occuperai de vous. Et je crois que je le pourrai efficacement.

— Vrai? Alors, si vous avez quelque influence, pensez d'abord à Geneviève. Sauvez-la, Frédérique!

— Je tâcherai... Je vous le promets.

— Je voudrais dire adieu à Pirnitz et à Léa.

Frédérique réfléchit :

— Léa est bien nerveuse en ce moment, dit-elle. Je crois qu'il vaut mieux lui épargner cette épreuve. Quant à Pirnitz, je vais l'appeler.

Mais Pirnitz était sortie, quelques instants avant l'arrivée du substitut, du juge d'instruction et des commissaires. Les magistrats commençaient à s'impatienter de tous ces délais.

— Il est temps, mademoiselle, dit assez rudement Courbaraud entr'ouvrant la porte.

— Allons! fit Daisy.

— Ne pourriez-vous, monsieur, demanda Frédérique, emmener miss Craggs par la cour du laboratoire, qui donne sur la rue Delormel?

— Soit! fit Courbaraud.

Un des agents fut dépêché aux fiacres; les cochers reçurent l'ordre de faire le tour des bâtiments et d'attendre rue Delormel. Ainsi Daisy, accompagnée des policiers, sortit inaperçue.

On était en juin ; les nouvelles de politique générale chômaient; la Chambre des députés, en fin de session, expédiait quelques lois d'intérêt local. Le crime de la rue

du Colisée fournit une pâture alléchante à la curiosité. Toute l'après-midi qui suivit l'assassinat, des reporters affluèrent rue des Vergers : ils voulaient des détails sur Geneviève, sur Daisy Craggs et aussi sur l'organisation de l'École, sur la vie des maîtresses. Certains portaient en bandoulière des appareils de photographie et prétendaient en user pour reproduire les visages et les bâtiments. Pirnitz, Frédérique et mademoiselle Heurteau opposèrent une résistance ferme à leur indiscrétion professionnelle. Mademoiselle Heurteau s'installa même dans la loge du concierge pour les recevoir sans qu'ils pénétrassent dans l'École.

Les journaux du soir publièrent peu de renseignements. Le *Temps* disait :

« On n'a pas encore trouvé une explication satisfaisante du crime, mais il paraît bien qu'on est en présence d'un attentat anarchiste. La perquisition faite à l'École, rue des Vergers, par M. Courbaraud, a provoqué la saisie d'une grande quantité de brochures et de placards révolutionnaires. Une autre maîtresse, nommée Craggs, Irlandaise d'origine et ayant pris part, dans son pays, à plusieurs mouvements agraires, a été écrouée à Saint-Lazare... Quant à Geneviève Soubize, elle donne des signes de dérangement cérébral : mais on incline à la croire une simulatrice très habile. »

Au cours de cette même journée, plusieurs parents d'élèves vinrent s'informer. Mademoiselle Heurteau leur donna des explications si franches, si nettes, qu'ils se retirèrent rassurés. Pour toute personne de bonne foi, le crime de Geneviève était sans relation avec la doctrine et les mœurs de l'École. D'ailleurs, la plupart des élèves étaient orphelines ou abandonnées. Toutes, sans exception, se rangèrent autour des maîtresses, prirent le parti de Geneviève et de Daisy. On les réunit, après le souper, dans la salle des conférences, — où naguère Pirnitz avait prononcé l'admirable discours-programme de l'Œuvre. Ce fut elle encore qui leur parla :

« Mes chères enfants, leur dit-elle, vous êtes, avec celles qui vous enseignent, les membres d'une même famille ; vous avez le droit d'être tenues au courant de tout ce qui intéresse

la vie de l'École. Eh bien, l'École traverse une crise pénible; il faut que vous l'appreniez afin que vos jeunes âmes se préparent aux événements.

» Notre prospérité suscitait déjà bien des jalousies ; bien des volontés hostiles cabalaient contre nous. Nos ennemis guettaient les traverses qui ne manquent jamais aux entreprises longues et importantes. Une première épreuve fut la maladie et la ruine de notre bienfaitrice, de celle par qui l'École existe, — mademoiselle de Sainte-Parade... La noble femme a perdu sa fortune; elle est paralysée sans espoir de guérison. L'École ne peut plus compter sur ses largesses. Mais l'École n'en est pas moins vivante, sachez-le. Je vous l'assure et je tiens à ce que vous en soyez persuadées : malgré tout ce qu'on pourra prétendre, l'École ne mourra pas faute d'argent. Si l'argent se fait rare, nous réduirons nos frais : au besoin, nous travaillerons toutes ensemble pour gagner le nécessaire, n'est-ce pas?... (*Oui! Oui!* crièrent les élèves.)

» Aujourd'hui, un autre malheur, plus cruel qu'une perte de fonds, nous atteint. Écoutez-moi : une des fondatrices de notre maison, une de celles que vous aimiez le mieux et qui méritait le mieux votre amour par son intelligence et son dévouement, est accusée d'avoir commis un crime...

(Les élèves crièrent : *Ce n'est pas vrai! ce n'est pas vrai!*)

» J'ignore si le fait est vrai, continua Pirnitz. J'ai appris aujourd'hui, en même temps que cette affreuse nouvelle, une chose que nous ignorions toutes, sauf mademoiselle Daisy Craggs : que Geneviève Soubize était une malade, sujette à des crises où sombrait parfois sa responsabilité. Mademoiselle Craggs, je le déclare hautement devant vous, a eu tort, grand tort, de nous dissimuler l'infirmité de Geneviève. Elle l'a fait par charité discrète : mais voyez, mes enfants, comme toute dissimulation du vrai, même dans une intention pieuse, provoque parfois de redoutables conséquences! La pauvre Daisy Craggs en est la première victime. Elle est considérée comme la complice de Geneviève, ce qui est faux, je vous l'atteste : on va le reconnaître certainement. Geneviève, si elle est coupable, n'a confié son projet à personne et l'a exécuté seule, comme une monomane, comme un

pauvre être en état de somnambulisme. Daisy en a été aussi étonnée et aussi atterrée que nous toutes...

» Voilà, mes chères filles, la vérité. Vous l'entendrez probablement défigurer autour de vous. Ceux qui nous haïssent, parce que nous représentons, sous sa forme libre, la conscience de la Femme, essaieront de tirer parti, pour nous anéantir, de faits malheureux accomplis en dehors de notre volonté. Nous, fortes de notre innocence, nous résisterons. Nous comptons sur vous pour nous seconder dans cette résistance... *(Oui! oui!...)* J'ai le plus ferme espoir que la coalition des jalousies, des cupidités, des haines sectaires, ne prévaudra pas contre nos énergies unies. D'ailleurs, dussions-nous être vaincues, dispersées, dût cette École ne plus connaître la prospérité, eh bien, la semence jetée par nous dans vos cœurs ne sera pas perdue.

» Tant que l'une de vos maîtresses sera vivante, vous pourrez toujours vous grouper auprès d'elle... Enfin, fussiez-vous seules, séparées de nous, j'ai confiance que vous resterez ce que nous avons fait de vous : de petites femmes honnêtes, braves, libres. »

Toute la jeune assistance en pleurs assaillit l'estrade quand Pirnitz cessa de parler... L'humble apôtre aux membres souffreteux fut entourée, embrassée, caressée par cette foule juvénile, subitement haussée à l'enthousiasme des grandes causes. Elles étaient fières, ces fillettes, d'être traitées comme des femmes, comme des collaboratrices. En cette minute, Pirnitz eût pu leur commander de s'exposer à la mort, elles y eussent couru avec la joie des catéchumènes. Les maîtresses, les adjointes, gagnées par une égale ferveur, se jetaient dans les bras les unes des autres : ce fut vraiment la communion d'un baiser de catacombes.

Frédérique, dont le puissant organisme commençait à souffrir de tous ces chocs répétés, eut peine à contenir ses larmes, lorsque tant de bras débiles l'enlacèrent et que toutes ces bouches, d'une fraîcheur de fleur, cherchèrent sa joue... Léa elle-même, pâle, les yeux secs, ne put résister. Elle eut un ressaut d'abnégation, de dévouement pour l'œuvre en péril : elle crut sincèrement qu'elle se reprenait à l'héroïsme.

« Non, pensa-t-elle, je ne serai pas seule à faiblir parmi toutes ces vaillantes... »

Ce fut l'accès suprême, la dernière flambée de charité apostolique où se consuma ce qui restait en elle de la foi superbe, des beaux espoirs suggérés par Pirnitz et Frédérique. Toute cette soirée mémorable en fut réchauffée : pour la dernière fois, Léa s'endormit apôtre, prête au martyre...

Mais quand l'aube hâtive la réveilla, le lendemain vers cinq heures du matin, elle ne retrouva plus dans son cœur que les cendres de cet ardent foyer. Sa froideur lucide l'épouvanta. Elle jugea la scène de la veille au soir.

« Quelle vaine parade!... Pourquoi jouer ainsi avec nos nerfs? » Elle eut la nette vision des lendemains : « Cette affaire Bartlett va achever l'œuvre. Nos ennemis exploiteront le scandale et nous feront chasser... D'ailleurs, mademoiselle Heurteau nous trahit... » Léa, sans aucun indice précis, était certaine de cette trahison. « Oh! ce visage d'énigme, cet arrière-sourire, hier soir, tandis que Pirnitz parlait!... Il faut que je prévienne Frédérique... » Mais aussitôt elle pensa : « Non... je ne dirai rien... A quoi bon? Tout effort est inutile... L'École est condamnée, quoi que l'on tente!... »

L'instinct de sa conservation, son besoin de bonheur et de liberté clamèrent alors en elle : « Moi! moi! que deviendrai-je au milieu de cette débâcle?... » Lutter encore, essayer de rebâtir sur des ruines?... « Oh! non... Je ne crois plus à tout cela. Et puis j'ai assez fait... » C'était sa conviction forte et nette qu'elle avait assez donné à l'œuvre, qu'elle avait rempli ses engagements, payé sa dette à Frédérique et à Pirnitz. « L'œuvre écroulée, mon devoir n'est plus ici... Je me libérerai, je partirai. Je me le jure à moi-même... »

Elle se répéta plusieurs fois ce serment solennel : elle y puisa une énergie sereine qui l'avait désertée depuis longtemps.

Les huissiers, qu'on attendait, ne se montrèrent pas durant la journée qui suivit le crime. On ne les vit pas davantage le lendemain. En revanche, Pirnitz reçut la visite du sieur Quignonnet, adjoint de Saint-Charles, agent d'affaires. Qui-

gnonnet déclara qu'il venait au nom de M. Duramberty. Il exhiba en effet un pouvoir signé de celui-ci, lui remettant ses intérêts dans l'affaire présente.

Quignonnet fut poli, presque obséquieux :

— Madame, — dit-il à Pirnitz, qui le reçut en l'absence de mademoiselle Heurteau, — je vous assure que M. Jude n'est animé d'aucune intention malveillante à votre endroit. Même il compatit à vos ennuis; pour rien au monde il ne voudrait les compliquer par des exigences pécuniaires... Toutefois, les affaires ne se font pas avec des sentiments. Vous deviez verser avant-hier cent cinquante mille francs à titre de cautionnement : vous ne nous avez pas avisés que le dépôt fût fait...

— Il n'est pas fait, monsieur, répondit Pirnitz, et nous attendions une démarche de M. Duramberty pour nous expliquer là-dessus. Nous ne sommes pas en mesure de déposer cent cinquante mille francs : nous ne les avons pas encore. Mais nous offrons le dépôt d'une somme déjà considérable, quatre-vingt-douze mille francs, aujourd'hui même. Nous comptons, je l'avoue, que cette somme paraîtra suffisante à M. Duramberty pour gager un nouveau contrat, dont les conditions seront à discuter.

Quignonnet déclara qu'il ne pouvait pas prendre sur lui de donner une réponse ferme, qu'il devait consulter M. Duramberty.

Il revint dans l'après-midi et apporta les propositions suivantes :

« Le contrat signé en 1897 était annulé. Le cautionnement était réduit à quatre-vingt-dix mille francs. Les clauses relatives à l'occupation gratuite du terrain pendant vingt ans, à la reprise des bâtiments par M. Duramberty en cas de dissolution de l'œuvre, étaient maintenues; seulement, dans ce dernier cas, outre la reprise des constructions, cinquante mille francs sur les quatre-vingt-dix étaient acquis à M. Duramberty à titre de dédommagement. »

Cette proposition, si avantageuse qu'elle fût pour le puissant voisin, fut accueillie par les membres du comité avec une joie véritable. Ne permettait-elle pas à l'œuvre de vivre, de vivre indéfiniment sans préoccupations financières ? Qu'im-

portait à Pirnitz et à Frédérique l'abandon éventuel de cinquante mille francs, inutilisables le jour où l'École n'existait plus? Mademoiselle Heurteau opina dans le même sens, ainsi que l'avoué dont on prit les conseils. Un premier accord fut signé le soir même. Mademoiselle Heurteau y apposa sa signature à côté de celle de Quignonnet. Les conditions visées par les mots « dissolution de l'École » étaient nettement spécifiées : il fallait qu'au moins deux des fondatrices participassent à la direction effective de l'École pour que celle-ci fût considérée comme subsistante... Les fondatrices étaient désignées par leurs noms : Pirnitz, mademoiselle Heurteau, Frédérique, Léa, Daisy. On n'osa pas nommer Geneviève. En cas de décès de l'une d'elles, les survivantes élisaient une remplaçante qui acquérait aussitôt les mêmes droits.

Pirnitz dut quitter avant la fin le comité où ces décisions furent prises. Elle était convoquée à trois heures à la prison de Saint-Lazare : l'autorisation de voir Daisy Craggs — refusée les jours précédents — lui était enfin accordée. Elle put entretenir l'Irlandaise au parloir assez librement. Ces deux âmes, héroïques chacune à sa manière, se réchauffèrent l'une l'autre, se renvoyèrent leur éclat. Daisy n'était inquiète que de Geneviève. Pirnitz lui donna les nouvelles recueillies la veille à l'infirmerie du Dépôt, où d'ailleurs la détenue ne communiquait avec aucun visiteur. Geneviève n'était pas malade au sens ordinaire du mot : elle mangeait bien, dormait bien, elle disait des choses sensées, sauf quand on l'interrogeait sur son crime. Alors elle se mettait à divaguer, à prononcer des discours révolutionnaires...

— Puissent-ils la croire folle! s'écria Daisy. Ils ne la condamneront pas... Et moi, je me charge de la guérir.

— Oui ; il faut souhaiter qu'on la croie irresponsable. Malheureusement il m'a paru que l'opinion de l'administration était que Geneviève simule...

— Geneviève simuler! Ah! ils la connaissent mal. La chère petite n'a jamais menti... La soigne-t-on bien, au moins?

— On m'a assuré qu'elle est traitée avec égards... C'est assurément mieux qu'ici... Comment vous y trouvez-vous, chère Daisy?

— Moi? très bien! dit sincèrement l'Irlandaise. On m'a

interrogée ce matin : le jeune juge d'instruction qui est venu à l'École le jour du crime. Il est très intelligent. Il voulait absolument me prouver que j'étais affiliée à toutes sortes de sociétés anarchistes... Il a paru fort désappointé quand je lui ai dit carrément que j'étais revenue depuis longtemps de ces fariboles, que j'étais une vieille bête d'écrivassière et d'institutrice incapable de donner une chiquenaude à la société... Il insistait : « Pourtant, miss Craggs, vous vous êtes mêlée à des mouvements nationalistes, en Irlande... » Je ne l'ai pas nié ; je lui ai raconté ma jeunesse... ça a paru l'intéresser, il m'a posé cent questions ; évidemment, il devenait anarchiste lui-même dès qu'il s'agissait de l'Irlande. En me quittant, il m'a dit : « Votre rôle dans l'affaire Bartlett semble vraiment insignifiant. Prenez courage... » J'ai demandé : « Alors, vous allez me relâcher ? — J'espère, en effet, a-t-il répondu, ne pas vous garder trop longtemps. »

— Nous souffrons horriblement, Daisy, de vous savoir ici, dans cette promiscuité épouvantable...

— Oh ! je ne m'ennuie pas, répliqua la vieille fille. Si je n'étais enfermée entre quatre murs, je prendrais même goût à la société de ces malheureuses... Si malheureuses ! vous ne pouvez pas imaginer à quel point la fatalité les a accablées, toutes ! Il y en a qui n'ont jamais connu leurs parents ; il y en a que leur père ou leur mère ont débauchées. D'autres ont commencé par aimer de tout leur cœur un garçon qui les a jetées ensuite à la prostitution ou à l'infanticide. Les pauvres !... J'ai fait amitié tout de suite avec elles. Elles me comprennent et je les comprends tellement bien !... Je trouve vite le coin de leur cœur demeuré intact... Et ce coin est frais, ingénu, aimant comme le cœur d'une première communiante...

Pirnitz conta à Daisy les événements de la journée, la double démarche de Quignonnet, le nouveau contrat. L'Irlandaise fit tous ses efforts pour marquer de l'intérêt : mais les yeux clairvoyants de l'apôtre la devinèrent absente, dès qu'il n'était plus question de Geneviève... Quand les deux femmes prirent congé l'une de l'autre, l'Irlandaise dit à Pirnitz :

— Si l'on me garde ici, oubliez-moi, mais pensez à ma petite chérie ! Frédérique m'a dit qu'elle connaît quelqu'un de puissant parmi les gens de la justice. Je ne veux pas qu'elle s'en serve pour moi... Pour Geneviève seule ! toute seule...

Daisy fut mise en liberté le surlendemain, après une ordonnance de non-lieu. Quand elle rentra dans l'École, elle fut accueillie par les acclamations enthousiastes de toutes les élèves : on la porta en triomphe. Élèves et maîtresses s'étaient refusées à la croire coupable ; elles proclamaient l'irresponsabilité de Geneviève.

Au dehors, après le choc terrible de l'arrestation, la paix s'était refaite autour de l'École. Aucune des élèves ne l'avait quittée. Les embarras financiers étaient définitivement conjurés par l'accord récent. Le drame de la rue du Colisée semblait devoir se terminer par l'internement de l'accusée dans une maison de santé. Les journaux eux-mêmes n'en parlaient presque plus. Un incident de frontière — un de ces mille bruits de guerre qui auront tant de fois alarmé l'Europe sans résultat, de 1875 au XXe siècle — avait dévié la curiosité publique. Encouragées par mademoiselle Heurteau, — Pirnitz, Frédérique, Daisy reprenaient de l'espoir. Seule Léa, sans confier à personne le secret de sa pensée, sentait se confirmer les présages de la ruine prochaine, et sa résolution de s'affranchir elle-même au milieu de cet écroulement.

« Quand l'œuvre sera détruite, nous serons dispersées ; alors, moi, je partirai pour rejoindre Georg... »

Elle en était sûre : et depuis qu'elle avait accueilli cette certitude, elle ne vivait plus que dans l'avenir. Elle accomplissait les gestes habituels, faisait ses cours de dessin et de lavis, prenait part aux conversations ; mais elle organisait mentalement son plan pour l'inévitable lendemain.

« Je m'en irai sans rien dire, sans avertir Frédérique ; je lui ferais plus de chagrin et peut-être laisserions-nous échapper, l'une ou l'autre, des paroles irréparables. Une lettre, ce sera le mieux. »

Comme un captif, elle réglait à l'avance les détails de son évasion.

« D'abord j'irai à Londres, je m'informerai dans Apple Tree-Yard de l'adresse actuelle de Georg... Si on ne la sait plus, je consulterai madame Sanz... »

Tout ce bouillonnement de projets était caché sous un front tranquille. Ni Frédérique ni Pirnitz ne pouvaient rien deviner ; la résolution de se libérer avait rendu à Léa, en même temps que le calme, la force de dissimuler.

Juste onze jours après l'arrestation de Geneviève, quelques lignes assez énigmatiques furent publiées par le *Matin*. Elles étaient ainsi conçues :

« L'AFFAIRE DE LA RUE DU COLISÉE. — On n'a pas oublié l'assassinat commis en pleins Champs-Élysées par une fille Geneviève Soubize sur la personne d'un haut personnage anglais. Le juge qui instruit l'affaire serait, nous assure-t-on, sur le point de la classer. L'instruction aurait abouti à cette conclusion bizarre que le crime n'a pas de mobile, que la jeune fille est une simple détraquée agissant au hasard, qu'elle est irresponsable et qu'on doit l'interner.

» Nous avons de graves raisons pour croire ces conclusions en désaccord avec les faits. Parallèlement à l'enquête officielle, nous avons mené la nôtre. Elle nous a révélé des choses tellement graves que nous en avons retardé la publication, estimant qu'elles ne pouvaient échapper au magistrat instructeur et que, dès lors, il n'y avait pas lieu de nous substituer à la Justice.

» Puisque l'instruction n'a rien su ou n'a rien voulu découvrir, nous publierons demain les premiers résultats de notre enquête... »

Cette note fut reproduite par tous les journaux et ralluma la curiosité... L'incident de frontière était clos, toute alarme belliqueuse s'apaisait, la place se retrouvait libre dans les quotidiens pour la chronique de la vie courante... Les révélations inaugurées le lendemain par le *Matin* furent continuées les jours suivants. La presse entière les commenta.

Les fondatrices de l'École devinèrent aisément qui les ins-

pirait. Bien que le ton fût différent, bien que les articles fussent évidemment écrits d'une autre main, on y reconnaissait l'esprit de la *Semaine de Saint-Charles*. Toutes les accusations portées contre l'École furent renouvelées et, cette fois, mises en œuvre avec plus d'adresse technique.

En résumé, voici ce que l'on racontait :

« Un groupe de filles cosmopolites, décorant du nom de féminisme les théories de l'anarchie la plus radicale, avaient réussi à circonvenir une vieille demoiselle paralytique, à moitié démente, et lui avaient extorqué les sommes nécessaires pour fonder une École où seraient enseignées et appliquées leurs doctrines. Elles avaient eu soin de recruter les élèves parmi les orphelines, afin d'exercer une domination sans entrave. Elles se glorifiaient d'un athéisme absolu ; défense de prononcer ou d'écrire les mots : Dieu, Providence, âme..., etc... Certains cours étaient bien faits, car les éducatrices ne manquaient pas d'intelligence. Mais, outre un défaut absolu de méthode, outre le dédain de tous principes moraux, outre le ferment anarchiste jeté dans les jeunes esprits, le cynisme de l'enseignement lui-même était effrayant. Ainsi une sage-femme diplômée professait un cours d'accouchement; les mystères de l'amour physique et de la maternité y étaient exposés devant des fillettes de dix, douze et quatorze ans !

» Le professeur de ce cours abominable était précisément la Geneviève Soubize qui venait d'assassiner sir James Bartlett d'un coup de bistouri !

» Cet odieux cynisme, — ajoutait le *Matin*, — ne régnait pas seulement dans la doctrine, mais aussi dans les mœurs de l'École. On encourageait entre les maîtresses, d'une part, entre élèves et maîtresses d'autre part, une tendresse d'un genre particulier sur laquelle il convenait de ne pas insister. — C'était, disait le chroniqueur, un féminisme sentimental que nos usages, arriérés sans doute, persistent à réprouver.

» Cependant, les théories antimasculines des fondatrices n'étaient pas inflexibles. L'une d'elles, mademoiselle D. H..., avait déserté le bercail en compagnie d'un simple menuisier, venu à l'École pour quelques réparations. Quant à la jeune

sage-femme, professeur d'accouchement, elle portait, le jour même de son arrestation, les traces de son inconduite.

» Telle était l'École des Arts de la femme : révolte contre l'autorité (on ne reconnaissait à la mairie aucun droit de contrôle, un inspecteur de l'Université avait été injurié et chassé); enseignement à tendances antipatriotiques, cosmopolites et athées ; cynisme dans les propos, dans l'éducation; immoralité à l'état habituel chez les élèves et les maîtresses.

» Qu'attendait le ministre de l'Instruction publique pour porter le fer rouge dans ce nid de guêpes? Ou plutôt, quelle protection mystérieuse, après de tels scandales, absolument avérés, confiait encore des enfants innocentes à un groupe d'aventurières et de folles, chez lesquelles l'aventure allait jusqu'à la débauche, et la folie jusqu'à l'assassinat?... »

Surexcités par ces « révélations », les reporters assaillirent de nouveau l'École. On refusa de les recevoir, sur le conseil de mademoiselle Heurteau : le dédain seul pouvait répondre à de semblables calomnies. Mais l'effet de la campagne si violemment menée ne se fit pas attendre. Une première note de l'Agence Havas annonça qu'un député de la droite se disposait à interpeller le ministre sur les « Scandales de Saint-Charles »... Une seconde note informa le public que l'interpellation était différée, le ministre ayant ordonné de lui-même une enquête à l'École des Arts de la femme.

Cette enquête fut confiée à un sous-chef de bureau de l'enseignement primaire, nommé Roudier; celui-là même qui l'année précédente avait été délégué par le ministre pour l'inauguration. Roudier assista aux cours, vérifia les livres de comptabilité, interrogea les maîtresses et les élèves. Pendant toute la durée de cette enquête, le *Matin* et un grand nombre de journaux parisiens continuèrent la série des articles sensationnels. Ils ne racontaient plus rien de neuf: mais ils s'en prenaient au ministère, l'accusaient de pactiser avec les socialistes, les internationalistes. Roudier fut personnellement dénoncé comme un complice secret du groupe féministe. Dès lors, très timoré, inquiet des attaques, il aggrava son rapport, insista sur le désarroi des méthodes, si peu conformes à l'esprit de l'Université, sur le péril de lais-

ser subsister un institut où le ferme propos des maîtresses était de se soustraire à l'action officielle. Il constata l'existence d'un cours d'hygiène où les soins à donner aux nouveau-nés étaient enseignés, d'un laboratoire de chimie et d'anatomie obstétricales : en réalité, ce laboratoire se réduisait à la trousse de Geneviève, déjà saisie par la police. Tout ce rapport fut rédigé par Roudier mystérieusement, tandis qu'en apparence il approuvait le bon ordre, la discipline, l'ingénieux enseignement de l'École. Ce chef-d'œuvre d'hypocrisie, d'interprétation systématique, fut transmis à la direction de l'enseignement primaire, puis au ministre, dans un moment où Pirnitz et Frédérique croyaient Roudier dévoué à leur cause, prêt à les défendre, et comptaient sur son témoignage pour détruire la légende, poursuivre et confondre les calomniateurs.

Par un effet ordinaire de la lâcheté administrative, la campagne de Presse entreprise contre l'École avait exercé son influence, non seulement au ministère de l'Instruction publique, mais aussi sur le magistrat qui instruisait l'affaire Bartlett.

Soucieux de n'être point tracassé lui-même par quelques gazettes insolentes, le juge corsa son instruction. Daisy ne pouvait être ressaisie, puisqu'une ordonnance de non-lieu avait été rendue en sa faveur. Mais, sans l'interroger derechef, en groupant et en reliant par des commentaires les réponses qu'elle avait faites au cours de son unique interrogatoire, en entremêlant adroitement au présent le récit des événements d'autrefois, on arrivait à représenter la pauvre vieille fille comme une sorte de professeur d'anarchie : Geneviève avait seulement trop bien profité des leçons, et mis en pratique les théories de l'Irlandaise... Dès lors, l'histoire du crime s'éclairait. Geneviève, surexcitée par la crise que traversait l'École (tel était l'aveu de Daisy elle-même), s'était résolue à la propagande par le fait. Elle avait prémédité son acte puisqu'elle avait emporté un bistouri du laboratoire. Les traces de la jeune fille furent aisément retrouvées, bien qu'elle se refusât absolument à donner aucun récit de son affreuse aventure. On établit qu'elle avait cherché à joindre M. Duramberty : elle comptait donc commettre un double meurtre. Le patron, interrogé, déclara n'avoir pas vu la jeune fille.

Il s'était renseigné. Il savait que la détenue était muette sur l'emploi de sa nuit ; il prit le parti de ne pas raconter le tragique vaudeville de la rue La Trémoille. La vérité dût-elle un jour être connue, il justifierait son silence par un sentiment de générosité : à quoi bon charger inutilement une pauvre fille détraquée, irresponsable ?...

La violence subie par Geneviève fut expliquée par son état névropathique. Plusieurs commerçants ou concierges du quartier d'Iéna témoignèrent qu'ils avaient vu la jeune fille errer au hasard, vers la tombée de la nuit. Un agent assura qu'elle regardait les hommes d'un air provocant : il avait failli l'arrêter... Un autre témoignage, inattendu celui-là, parut décisif : celui d'un certain Galopier, courtier d'assurances, qui affirma spontanément s'être assis auprès de l'accusée sur un banc de l'avenue de l'Alma et avoir subi de sa part des propositions qu'il avait repoussées. Le juge estima que sans doute un autre promeneur avait été moins réservé : et comme Geneviève, interrogée, confrontée, opposait un mutisme hargneux et obstiné, il ne fut contredit par personne.

On avait d'abord admis l'excuse de folie ; mais cette hypothèse fut délaissée. Les médecins aliénistes déclarèrent Geneviève responsable, malgré sa nervosité. Toute sa vie le prouvait ! Elle avait été guidée, dès l'enfance, par des sentiments de rébellion antisociale. Jamais elle n'avait donné le moindre signe de dérangement cérébral. Son crime même n'était-il pas logique, une fois admis les principes qu'elle professait ? Lady Mary, pendant l'enquête, chargea durement son ancienne lectrice. Dans ses dépositions, Geneviève devint une dangereuse petite anarchiste dont elle, lady Mary, avait surpris depuis longtemps les intentions criminelles ; elle s'en était séparée précisément à cause de cela. Le bruit se répandit alors dans la presse que l'instruction concluait à un assassinat prémédité.

Cette nouvelle bouleversa brusquement la confiance que Daisy avait rapportée de ses entretiens avec le juge, et que Pirnitz, Léa, Frédérique partageaient... Puis, aussi soudainement, une autre stupeur les accabla, comme parfois, dans un orage, la foudre frappe coup sur coup le même groupe d'arbres. Le 4 juillet, le ministre de l'Instruction

publique, interpellé à la Chambre par un député du centre sur les « Scandales de Saint-Charles », lut à la tribune les passages principaux du rapport Roudier : lecture qui provoqua l'indignation généreuse de l'assemblée... Vainement, un socialiste voulut défendre le féminisme : son discours aggrava les méchantes dispositions de la majorité. Le député du centre remonta à la tribune, riposta victorieusement, et enfin demanda au grand maître de l'Université quelle sanction il comptait donner au rapport de son agent. Le ministre répondit que la sanction était déjà un fait accompli : par décision du jour même, il réorganisait complètement l'école de Saint-Charles et l'attribuait à la municipalité, sous la surveillance de l'État. Les directrices actuelles seraient congédiées, sauf une seule, personne honorable, ancienne fonctionnaire de l'Université, qui avait toujours fait opposition aux excès de l'enseignement soi-disant féministe, et qui présentait toute garantie. La reprise des locaux et du matériel se trouvait facilitée par les clauses d'une convention entre les fondatrices et le propriétaire du terrain, lequel était absolument d'accord avec le gouvernement. Les fondatrices, d'ailleurs, ne seraient nullement spoliées : elles récupéraient un certain cautionnement disponible, et l'État, leur assurait, pendant une année, quinze cents francs d'appointements.

Ces explications ne parurent pas fort claires au Parlement ; mais l'incident était réglé d'avance, comme une comédie, et le ministre sûr d'être approuvé. Un député de la droite trouva opportun de procurer un grand succès au cabinet : il déposa un amendement « blâmant l'incurie du gouvernement en face de l'École athée et anarchiste », — amendement qui fut repoussé par une grosse majorité.

On ne prit pas la peine d'avertir directement Pirnitz, Frédérique, Léa et Daisy de leur déchéance. Elles étaient déjà, aux yeux des représentants du gouvernement, retranchées de la vie sociale. Parce qu'elles avaient voulu vivre et prospérer sans le concours de l'Homme, l'Homme les rejetait, plus fort, comme des parias débiles... La décision fut communiquée à mademoiselle Heurteau, qui était la « personne honorable » désignée par le ministre dans son discours. Elle réunit aussitôt Frédérique, Pirnitz, Daisy et Léa en comité extraordi-

naire. Il était six heures du soir, précisément l'heure où se terminait la séance de la Chambre. Quand la lettre ministérielle eut été lue au milieu d'un profond silence, Daisy dit :

— Heurteau, vous nous avez trahies...

L'ancienne institutrice protesta :

— Pouvez-vous penser que je sois pour quelque chose dans l'arrêté qui vous frappe ?... Depuis le jour où nous avons obtenu l'autorisation d'ouvrir l'École, je n'ai pas parlé au ministre. Je n'ai jamais correspondu avec lui, fût-ce par des intermédiaires. Quant à Roudier, vous l'avez vu à l'œuvre ici, comme moi : comme moi, vous l'avez cru favorable.

Daisy répéta :

— Heurteau, vous nous avez trahies. J'en ai la certitude aujourd'hui ; vous avez travaillé souterrainement contre l'École depuis sa fondation... Je le sentais, je le savais... Nous le sentions toutes : n'est-ce pas, Frédérique ?

Frédérique acquiesça de la tête. Mademoiselle Heurteau, sans perdre son aplomb, répliqua :

— Je vous pardonne, Daisy... Je vous pardonne à toutes. Vous êtes accablées et le malheur vous rend injustes. Si vous m'aviez écoutée, récemment encore, l'École évitait la catastrophe. Il n'a pas tenu à moi qu'elle fût sauvée. C'est donc moi qui devrais vous adresser des reproches. Mais, je le répète, je comprends votre irritation et je vous pardonne. Je garderai ici la saine tradition : je sais, moi, comment on s'arrange avec les pouvoirs publics. Et bientôt, je l'espère, quand l'orage sera passé, je vous rappellerai.

Pirnitz fit un geste de dénégation :

— Non, Heurteau, nous ne reviendrons pas ici.

— Quoi ! vous aussi, Romaine ; vous, si équitable, vous me condamnez ? Mais, qu'ai-je fait contre vous, qu'ai-je fait ? Je vous le jure : j'ignore à quelle protection je dois d'être maintenue ici... Je n'ai tenté aucune démarche.

— Sans doute... Mais vous vous êtes ménagé la sympathie de nos ennemis ; vous avez représenté pour eux le féminisme sage, discipliné... Alors, tout naturellement... D'ailleurs, à quoi bon récriminer ? C'est affaire avec votre conscience. Vous aviez vos idées... Vous les avez fait triompher. Nous sommes des vaincues. nous partirons.

Elle regarda longuement l'ancienne institutrice... Il y avait dans ce regard un si douloureux reproche, et si digne, que mademoiselle Heurteau ne sut rien répondre; elle devint très rouge et des larmes montèrent à ses paupières.

— Venez, dit Pirnitz aux deux sœurs et à Daisy.

Elles quittèrent la salle du comité, y laissant seule la directrice officielle. Pirnitz emmena Daisy, Frédérique et Léa dans sa propre chambre. Là, elles tinrent conseil. Autour d'elles, la ruche laborieuse qu'elles avaient construite et peuplée, dont elles étaient dépossédées, bourdonnait... Daisy ne retint plus ses pleurs.

— Ah! s'écria-t-elle en sanglotant, c'est moi, c'est moi la cause de tout! Pourquoi m'avez-vous prise au milieu de vous? Je porte malheur à ce que j'aime. Je n'avais au monde que l'École et ma petite Geneviève. Geneviève va passer en cour d'assises et nous sommes chassées de l'École.

Pirnitz et Frédérique durent la consoler. Elles gardaient seules leur courage lucide, tandis que Léa, épuisée par la fièvre qui cernait ses yeux et crispait ses doigts, s'abattait sur une chaise, dans l'attente morne d'événements auxquels elle ne voulait prendre aucune part. La discussion s'engagea entre Pirnitz et Frédérique. Frédérique tenait pour la résistance, pour un procès entamé au nom des expulsées spoliées — contre l'État et la commune spoliateurs. Pirnitz fut d'un autre avis.

— Nous perdrons tous les procès, Frédérique. Personne n'est avec nous; l'hostilité instinctive des hommes contre l'affranchissement de notre sexe est déchaînée. J'ai déjà connu des crises pareilles en Autriche-Hongrie. Il faut les laisser passer.

— Alors, dit Frédérique, nous abandonnerons les jeunes âmes auxquelles nous avons promis notre dévouement?

— Nous avons accompli ce qui était en notre pouvoir. Et l'effort ne sera pas perdu. Louise Heurteau est une ambitieuse : elle a vilainement joué son jeu personnel contre nous; mais, au fond, elle partage nos idées sur l'enseignement de la femme, et l'École, dirigée par elle, sera encore très supérieure à la plupart des autres. Nous ne nous cacherons pas, d'ailleurs : celles des élèves qui vou-

draient et pourraient nous suivre sauront où nous joindre.

Elle fit une courte pause.

— Notre dignité nous ordonne de quitter, dès ce soir, une maison où nous ne pouvons plus exercer aucune autorité.

— Oui!... Partons tout de suite, approuva Daisy. Mais où aller?

— Nous trouverons toujours un abri pour cette nuit dans mon ancienne chambre de la rue de la Sourdière : cette bonne mademoiselle de Sainte-Parade, qui la conservait, par une sorte de dévotion, comme le berceau de l'Œuvre, en a payé le loyer d'avance... Demain, nous aviserons à nous installer. Maintenant, je vous propose d'appeler quelques élèves, chacune une, si vous voulez, celles qui nous semblent les mieux douées, et sur qui nous pouvons le plus compter. Nous leur dirons adieu, en leur confiant, pour ainsi dire, le testament de notre pensée... C'est la bouteille à la mer du naufragé. Il est probable qu'elle se brisera; mais peut-être au contraire sera-t-elle ouverte utilement...

— A votre place, Romaine, dit Daisy, j'aurais réuni les élèves dans la grande salle et je leur aurais fait un discours, comme l'autre soir... Vous avez sur elle plus d'influence que mademoiselle Heurteau. Toutes seraient parties avec nous.

— Et ensuite, dit tristement l'apôtre, qu'en aurions-nous fait? Où aurions-nous mené ce troupeau sans bergerie? Non! nous n'avons pas le droit d'entraîner dans l'inconnu de jeunes êtres qui, malgré tout, ont ici un refuge et un enseignement.

L'avis de Pirnitz fut reconnu le plus sage. Chacune des quatre proscrites désigna une élève, que Léa descendit appeler à l'étude. Elle demanda pour son compte Georgette Vincent, une ancienne pupille de l'Assistance publique, vive, tendre, intelligente, depuis longtemps sa préférée. Pirnitz désigna la petite vaguemestre Alexandrine; Frédérique une jolie brune, très sérieuse, nommée Ninette Vanderbrouck. Quant à Daisy, elle avait voulu qu'on appelât Alice Aubry, une des aînées de l'École, particulièrement chère à Geneviève Soubize.

Lorsque les quatre fillettes, tout émues par cette convoca-

tion subite, furent assemblées autour de leurs maîtresses dans la chambre de Pirnitz, — l'apôtre leur dit :

— Mes chères petites, ce que je vous laissais pressentir l'autre soir est consommé. Nous sommes obligées, ces demoiselles et moi, de vous quitter. Mademoiselle Heurteau, seule d'entre nous, est autorisée par le ministère à demeurer à l'École, dont elle conserve la direction.

» Notre chagrin est profond, vous le comprenez; le vôtre aussi, je le vois. Pourtant, nous ne nous laissons pas aller au désespoir. Soyez fortes vous-mêmes... Nous ne sommes point perdues pour vous : la crise présente aura une fin, et alors, si vous le voulez, vous nous retrouverez... Pour le moment, votre devoir est de rester ici, de vous soumettre à vos maîtres et à vos maîtresses, de travailler; en un mot, de vous comporter comme si nous étions encore là... L'École va passer à l'enseignement officiel : il y aura donc, sans doute, des changements dans les méthodes. Soumettez-vous ; mais rappelez-vous que nul n'a le droit de peser sur votre conscience. Vous êtes des êtres libres. Ne cédez jamais sur la question de l'assujettissement de la femme ; n'acceptez jamais des doctrines qui le recommanderaient.

» Nous vous laissons cette mission parmi vos compagnes. Vous avez sur elles l'influence d'un esprit plus vif, d'une intelligence plus complète de nos principes, puisque, toutes les quatre, vous avez recueilli plus de notre pensée : remplacez-nous auprès d'elles.

» Vous pourrez, si vous le souhaitez, — et nous le désirons, — rester en communication avec nous. Vous n'aurez qu'à nous écrire 21, rue de la Sourdière, à nos noms, et même à venir nous voir, les jours de sortie. Mais surtout, faites-le ouvertement, pas de cachotteries...

» Maintenant, embrassez-nous et rentrez sans bruit dans vos études...

L'émotion causée par ces quelques mots, si simplement dits, fut extrême. Les quatre fillettes avaient bien envie de pleurer ; mais telle était sur elles l'autorité de Pirnitz qu'elles se continrent de leur mieux. Les sanglots étouffaient les paroles dans leur gorge : elles ne pouvaient que se jeter au cou de leurs maîtresses et les baiser passionnément.

« Emmenez-nous ! emmenez-nous ! » leur disaient-elles... Georgette Vincent, la plus nerveuse des quatre, s'accrochait si étroitement aux bras de Léa qu'on eût dit d'un naufragé étreignant une épave... Léa souffrit de cette étreinte : à cette même minute, elle sentait avec une sorte de joie âpre et fiévreuse se rompre les derniers liens qui l'attachaient à sa prison ; et cette frénésie muette de liberté, qui la dévorait, était si violente, qu'il n'y avait plus de place dans son cœur même pour la pitié. Tandis que les bras de Georgette se crispaient contre ses bras, Léa n'avait qu'une idée : « Oh ! que tout cela soit fini, fini..., que cette agonie s'abrège... » Elle goûta un peu de soulagement quand les jeunes filles, à la fois désolées et fières de leur mission eurent rejoint leurs compagnes.

Alors, avec Daisy, Frédérique et Pirnitz, elle commença les préparatifs du départ. Il était convenu que, ce soir, on n'emporterait que l'indispensable. Daisy reviendrait, dès qu'un logement serait arrêté, chercher tout ce qui appartenait aux proscrites.

— Quoi ! Daisy, murmura Léa, — vous reviendrez ici?... Vous reverrez cette Heurteau ?...

— Certes, je la reverrai, répliqua l'Irlandaise. Et c'est elle qui baissera les yeux devant moi. Et l'abbé Minot, Quignonnet ou Duramberty lui-même, qui ont machiné cette infamie, ne me feraient pas peur.

Avant de quitter leurs chambres, elles évaluèrent les ressources dont elles disposaient : leurs bourses mises en commun, elles réunirent trois cents francs. Mais Léa et Frédérique possédaient environ deux mille cinq cents francs déposés en banque : les économies d'autrefois. Pirnitz avait mille francs à elle, pécule amassé par d'anciennes leçons. Seule Daisy ne possédait absolument rien : tout l'argent de ses appointements, aussitôt reçu, elle le dépensait en aumônes.

Il était sept heures et demie passées quand un pesant fiacre à galerie, que le concierge alla prendre chez un loueur de Saint-Charles emporta les quatre femmes hors de cette maison où elles avaient dépensé, durant tant de mois, le meilleur de leur intelligence et de leur volonté. Tandis que la vieille et incommode voiture les cahotait de Saint-Charles au faubourg

Saint-Honoré, elles échangèrent peu de paroles. Serrées les unes contre les autres, elles sentaient peser sur elles l'iniquité de la force sociale. Frédérique, Pirnitz, Daisy elle-même rêvaient au moyen de recommencer la bataille. Seule des quatre, Léa pliait devant la destinée, abandonnait la lutte et tout espoir de revanche. Elle s'absorbait dans cette pensée : « Non... Je ne puis pas rentrer dans cette maison de la rue de la Sourdière, et revoir la chambre de Pirnitz... Je n'y rentrerai pas. J'aimerais mieux mourir. Mais comment faire?...

Elle tendait l'effort de son intelligence :

« Eh bien ! s'il le faut, quand nous arriverons rue de la Sourdière, je dirai tout à Frédérique... Moi aussi, je veux être libre, comme dit Pirnitz... Je veux avoir la liberté qui me convient, celle dont j'ai besoin... »

Elle prit une résolution :

« Dès que ce fiacre atteindra la place de la Concorde, je *leur* dirai la vérité... que je les quitte, que je retourne en Angleterre. »

Mais avant qu'on eût passé le pont des Invalides, Frédérique remit à Léa les trois cents francs recueillis.

— Tu seras notre trésorière. Charge-toi de payer le fiacre et, pendant que nous monterons là-haut avec nos valises, achète le nécessaire pour dîner tant bien que mal.

— Oui, — dit Léa, à qui sa sœur imposait toujours.

Et elle ne parla pas de son projet.

Lorsque le fiacre s'arrêta devant la vieille maison figée dans son immobilité centenaire, — la vieille maison Directoire où les deux sœurs étaient venues au monde, — Léa eut un sursaut d'horreur et de haine. Il lui parut que cette maison était la cause de tout. Elle-même y était née dans la honte; elle y avait subi les deux influences néfastes : Frédérique et Pirnitz. Elle fut heureuse du prétexte que lui donnaient, pour ne pas entrer, les ordres de Frédérique :

— A tout à l'heure, — dit-elle à ses trois compagnes, qui s'engageaient dans le corridor avec leurs humbles paquets.

Le cocher n'avait pas la monnaie d'un louis.

— Menez-moi à un débit de tabac, fit Léa remontant en voiture.

Le débit le plus voisin était situé au coin du faubourg.

Léa acheta une carte-lettre, y traça quelques lignes, y glissa un billet de cinquante francs, la ferma et mit dessus le nom de sa sœur. Depuis qu'elle était seule, hors du regard des deux éducatrices de sa volonté, elle recouvrait une faculté merveilleuse de décision. « Cinquante francs, pensa-t-elle, leur suffiront jusqu'à demain; et je leur abandonne expressément ma part des deux mille francs qui sont déposés à la banque. » Elle remonta en voiture et se fit conduire à l'église Saint-Augustin. Elle avait décidé de partir le soir même pour Londres, par la voie de Dieppe et de Newhaven. Mais elle ne voulait pas quitter le fiacre à la gare Saint-Lazare même. En descendant au pied du vaste escalier qui mène à la basilique, elle confia au cocher la carte-lettre :

— Portez cette lettre 21, rue de la Sourdière ; remettez-la au concierge en disant que c'est pressé...

Elle le paya largement. L'homme dit :

— Merci, madame. Vous pouvez compter sur moi. La commission sera bien faite...

Des clameurs d'orgue s'échappaient de l'église, éclairée pour un service du soir. Léa monta les degrés de l'escalier. Parvenue en haut, elle se retourna, suivit des yeux la voiture à galerie, qui virait, s'éloignait, sa lourde carcasse secouée aux cahots du pavé de bois.

Il était environ huit heures du soir. La lueur des réverbères baignait encore dans la clarté du crépuscule. Le fiacre s'engagea dans le boulevard Malesherbes et disparut.

Alors Léa pénétra dans l'église. Avant de commencer son voyage, elle sentait le besoin de prier, de se recueillir. Depuis tant de mois elle ne priait plus ! Mais, son âme primitive, longtemps opprimée, se réveillait...

LIVRE TROISIÈME

I

L'express avait passé Châtellerault; il courait maintenant vers Tours, par des plaines faiblement ondulées, où les prés

reverdis, les chaumes des récoltes précédentes alternaient avec les brunes étendues labourées pour les semailles prochaines. Des maisons blanches, coiffées de l'ardoise tourangelle, des gares campagnardes tout de suite évanouies dans le tremblement d'une sonnerie électrique, — parfois un château perçant de ses poivrières les futaies jaunies, parfois un village groupé dans un pli de vallée autour de son clocher paroissial : c'était toute la France du centre qui depuis des kilomètres et des kilomètres déroulait son paysage sous les yeux de Frédérique, vêtue de noir, assise dans l'angle d'un compartiment de seconde. Une seule personne occupait avec elle le compartiment : une religieuse en robe violette, qui dormait, dans une pose sans abandon, comme dorment les dévotes à l'église, bien droite contre le dossier, son chapelet entrechoquant discrètement les grains de buis entre ses doigts détendus, — la cornette battant des ailes, éventant sa figure reposée, incolore, impénétrable.

Frédérique revenait, avec sœur Odile, d'un de ces voyages précipités, forcés, où les yeux sont volontairement absents des choses vues, — parce que le voyage a, pour ainsi dire, arraché malgré elle l'âme à de durs soucis, qui s'imposeront de nouveau juste après le retour. L'avant-veille, en compagnie de la grosse servante Maria, elles avaient quitté Paris, se rendant à un village du Gers nommé Poudenats : elles escortaient une quatrième voyageuse, à laquelle il avait fallu, pour faire la route, l'espace entier d'un wagon, — bien que son pauvre corps à jamais immobile tînt dans un cercueil aussi petit que celui d'un enfant... Mademoiselle de Sainte-Parade était morte subitement, sans souffrance, le 17 septembre, moins de trois mois après l'accès de paralysie qui l'avait frappée le jour de sa ruine, — deux mois après la reprise de l'École par la Ville. Elle était morte dans l'humble logement qu'elle habitait avec sœur Odile et la fidèle Maria, proche l'église Sainte-Clotilde. Après le décès, sur l'avis de Maria, on avait télégraphié à un neveu de la défunte, dernier rejeton de la famille Sainte-Parade, qui vivait dans le Gers. Le neveu avait répondu qu'il était souffrant lui-même ; il ne pouvait venir à Paris, mais il priait la religieuse de ramener le corps à Poudenats, où il serait inhumé.

Avec sa maîtresse morte, Maria regagna le pays natal. Frédérique représenta auprès de cette dépouille l'Œuvre à laquelle mademoiselle de Sainte-Parade avait consacré une partie de sa vie et toute sa fortune. Pirnitz et Daisy, logées avec Frédérique rue de la Sourdière, depuis leur expulsion, durent s'abstenir par économie : Daisy, d'ailleurs, ne voulait pas quitter Paris, où Geneviève venait d'être gravement malade d'une péritonite, à l'infirmerie de Saint-Lazare; et Pirnitz se sentait nécessaire à Daisy... L'inhumation terminée, Maria était restée à Poudenats, au service du neveu Sainte-Parade, petit vieux à demi perclus de rhumatismes... Sœur Odile rentrait à Paris, pour repartir aussitôt vers l'Alsace, — où elle allait faire une retraite dans sa communauté de Thann.

Ainsi s'égrenaient une à une les compagnes de l'effort enthousiaste brusquement arrêté par l'hostilité des hommes.

Frédérique s'abîmait dans la mélancolie de cette dispersion, tandis que le train courait sur les rails, à travers la Touraine automnale. Le ciel était brumeux, avec de fréquentes éclaircies; alors un soleil atténué argentait les bois, les guérets, les champs. Frédérique ne pouvait s'empêcher de comparer la ferveur des espoirs anciens avec le néant des résultats... Oh ! l'enfance studieuse, concentrée, l'ardeur à purifier le foyer souillé ! Quelle influence elle avait exercée, même petite fille, sur sa mère, sur son grand-père Legay, sur sa jeune sœur !... Puis, la rencontre de Pirnitz, l'envoûtement délicieux par ce regard d'apôtre, l'initiation aux doctrines libératrices, le séjour à Londres en compagnie de Léa, la vie féministe réalisée, tant à Free College que dans l'étroit phalanstère d'Apple Tree-Yard!... Rien, pendant toutes ces années d'adolescence et de jeunesse, rien vraiment n'avait manqué pour la former au rôle d'apôtre: rien, pas même la souffrance, puisqu'elle avait aimé un homme et qu'elle s'était confirmée dans de secrètes amertumes. Avec quel élan elle avait consommé le sacrifice de cet amour ! Comme elle avait chéri son renoncement, sa vie sans autre joie que le dévouement à l'Idée !

Aujourd'hui, à la veille de n'être plus une jeune femme, — elle venait d'atteindre sa vingt-sixième année, — elle assistait à l'écroulement de tout ce qui avait été un instant réa-

lisé, parmi tant de rêves. L'Œuvre était pratiquement abolie. Une École des Arts de la femme rouvrirait bien, rue des Vergers, à la rentrée prochaine, sous la direction de mademoiselle Heurteau; mais ce serait une école asservie, au « pacte de Saint-Charles », avec l'abbé Minot comme inspirateur moral, et, comme objet, non plus l'affranchissement de la femme, mais les succès politiques de Jude Duramberty, protecteur de la maison. Tant d'efforts désintéressés, tant de soucis avaient cet aboutissement ironique : faire d'un industriel égoïste un député moitié clérical, moitié socialiste. Et le plus douloureux était encore que le bataillon sacré se dispersait dans la défaite. Frédérique l'avait cru si ferme, si infrangible, ce groupe de jeunes femmes unies pour l'émancipation de leur sexe ! Hélas ! elle pouvait compter les vides, à présent ; il ne restait même plus auprès de Pirnitz la petite troupe de Gédéon, celle qui relève la tête après avoir bu l'eau du torrent... Duyvecke était partie la première, soustraite au devoir altruiste par un besoin de tendresse plus banale; puis Geneviève, travaillée par l'horrible influence héréditaire, avait commis cet acte de folie dont périssait l'École... Mademoiselle de Sainte-Parade étant morte, sœur Odile s'en retournait dans son couvent, probablement indifférente aux grandes choses qui s'étaient accomplies autour d'elle; mademoiselle Heurteau avait trahi son devoir par vile ambition personnelle... Daisy Craggs consacrerait sans doute à Geneviève le reste de sa vie et de ses forces... Seule, Frédérique restait debout auprès de Pirnitz.

Il y avait un nom — parmi ceux des apôtres qui naguère s'étaient assises à la table du conseil, dans l'hôtel Sainte-Parade, — que Frédérique ne voulait pas prononcer quand elle dénombrait les absences et les défaillances : c'était le nom de Léa. D'avoir vu celle-ci trahir et fuir à son tour, — le choc avait été trop rude pour l'Aînée : elle l'avait rayée, extirpée de sa mémoire, comme un père oublie et renie une fille qui se déshonore...

Oh ! cette lettre laconique, si froide, si « étrangère », apportée par le cocher de fiacre, alors que Daisy, Pirnitz, Frédérique elle-même s'inquiétaient déjà de ne pas voir remonter Léa : — « Ma chère Fédi, je ne sers plus à rien

maintenant parmi vous, puisque l'Œuvre nous est arrachée : mon devoir, je le sens, est de rejoindre celui qui souffre loin de moi... J'ai voulu épargner des adieux et peut-être des discussions, c'est pour cela que je n'ai dit mon projet à personne : mais il était arrêté depuis longtemps. Pardonne-moi : en écoutant ton propre cœur, tu me comprendras... J'abandonne ma part des deux mille francs qui nous appartiennent à toutes les deux ; qu'elle vous aide à subsister pendant les durs moments que vous allez traverser. Adieu, Frédérique. Je te remercie de ce que tu as fait pour moi ; je remercie Romaine ; j'embrasse Daisy, Pirnitz et toi. Ta sœur qui t'aimera toujours. — LÉA. »

Il avait fallu lire cette lettre ; il avait fallu la faire lire à Daisy et à Pirnitz, qui attendaient anxieusement... Frédérique avait alors éprouvé une honte si affreuse que la douleur de la séparation en avait été surpassée. — Telle fut jadis sa honte d'enfant, le jour où elle comprit le marché infamant conclu entre sa mère et les d'Ubzac. — Comme Pirnitz voulait la consoler, elle avait répondu : « Non, Romaine, ne me parlez pas d'elle, ne m'en parlez plus, jamais, jamais... » Elle avait vaqué aussitôt, avec une fièvre active, à leur installation dans la cellule étroite où jadis, avec cette même Léa, elle avait senti descendre l'Esprit sur leur couple fraternel.

Ainsi, la troupe initiale des vierges fortes se réduisait aujourd'hui à Pirnitz et à Frédérique. Et, le plus douloureux, c'était que les défaillantes, d'abord avides de combattre l'homme dominateur, avaient toutes — sauf Daisy — cédé finalement, par une abdication spontanée, à la domination masculine. Une vérité désolante s'imposa au lucide esprit de Frédérique : l'impuissance actuelle de la femme éclatait surtout dans ces défections volontaires. La victoire de Duramberty, la spoliation des fondatrices par les pouvoirs publics, étaient des incidents d'ordre politique, par conséquent provisoire, — qui laissaient le champ ouvert aux revendications de l'avenir. Combien apparaissait plus inquiétante, dans nos vieilles sociétés, cette incapacité de la femme à secouer la maîtrise de son tyran !... A peine affranchie, on dirait qu'elle a la nostalgie de sa chaîne. Toute l'histoire de l'École le démontrait : Mademoiselle Heurteau pliait devant l'homme

distributeur d'honneurs et de fonctions ; Duyvecke s'asservissait, vaincue par un obscur besoin de ménage et de maternité; Geneviève devenait criminelle, parce que le sexe perverti la travaillait; et Léa, élevée dans le mépris de l'homme, si parfaitement pure que Frédérique et Pirnitz lui avaient envié sa pureté, voilà que, par un seul baiser posé sur ses lèvres, un homme l'avait prise et transformée. Oh ! la transformation avait été lente. Pourtant Léa s'était laissé conquérir, et la conquête avait continué malgré l'absence même. Comme ces lèpres mystérieuses qui rongent les prairies, l'influence masculine avait insensiblement détruit les germes sains, vivifiants, naguère déposés dans sa jeune âme... Puis, un jour, le changement s'était fait : une autre Léa était née. Longtemps elle s'était dissimulée sous les dehors de l'ancienne; mais la préméditation silencieuse de la fuite, mais la lettre d'adieu, sèche et précise, révélaient bien une âme nouvelle, différente de celle que Frédérique avait connue. A quoi ressemblait cette sécheresse? Quel air de famille évoquait l'égoïsme de ces préparatifs?... Frédérique avait un nom dans la pensée, le nom de l'homme qui avait opprimé son enfance, — le nom du père de Léa : Constant Sûrier. Il prenait sa revanche aujourd'hui; et la triste Christine aussi reparaissait dans sa fille cadette, courant au joug du mâle comme à une libération.

Mademoiselle Heurteau, Geneviève, Duyvecke, Léa... Toutes, alors?... Non... Outre Frédérique elle-même, il y avait Pirnitz et Daisy sur qui l'homme n'avait point eu de prise. Mais Pirnitz était une Slave; Daisy avait du sang anglo-saxon infusé dans ses veines de Celte. L'une et l'autre appartenaient à des races où l'idée de l'affranchissement féminin pénètre depuis plusieurs générations, où les mœurs déjà s'accommodent de cet affranchissement. Dans nos vieilles sociétés latines, combien faudrait-il d'années et d'efforts pour émanciper la pauvre serve, courbée sous le maître depuis des siècles innombrables, et toujours retournant à lui malgré les émancipatrices? Combien de troupes seraient décimées — telle la petite troupe levée par Romaine Pirnitz — avant l'assaut victorieux qui mettrait les femmes au cœur de la citadelle sociale?

« N'importe ! pensa Frédérique. Chaque troupe décimée

avance le jour de la victoire. Et puis, même si Daisy nous quitte, moi je reste aux côtés de Pirnitz. L'effort de l'Apôtre n'aura pas été tout à fait vain... »

Tandis qu'elle méditait ainsi, les regards de la jeune fille s'étaient attachés inconsciemment sur sœur Odile, qui dormait toujours, droite contre le dossier, son chapelet oscillant entre ses genoux... Sœur Odile... Celle-là aussi s'était assise naguère à la table du conseil avec l'état-major de la bonne Sainte-Parade : et, sans avoir soumis son cœur aux enseignements de Pirnitz, elle demeurait une véritable vierge forte, alors que tant d'autres avaient abdiqué. Étrange fille! aucune tristesse n'avait crispé ses traits fades et reposés, quand les mottes rougeâtres de la terre gasconne comblaient la fosse où l'on avait descendu le cercueil. Pourtant, auprès de la pauvre infirme défunte, la religieuse avait passé quatre années de sa vie. Sœur Odile, qui avait assisté à tous les commencements de l'Œuvre, qui avait reçu toutes les confidences de mademoiselle de Sainte-Parade, n'avait jamais demandé à Frédérique des nouvelles de l'École, elle ne s'était pas informée de celle des maîtresses qu'elle ne voyait plus, — de Léa. Et cette discrétion, précieuse pour Frédérique, lui avait tout de même paru pénible, tant elle ressemblait à de l'indifférence... « Quelle âme se cache donc sous cette bure violette et sous la blancheur de ces voiles? Qu'aime-t-elle? Que souhaite-t-elle?... Est-elle vraiment à ce point affranchie de toute passion humaine, que rien ne l'émeuve, que rien ne l'intéresse plus?... » Elle se promettait de l'interroger avant de se séparer d'elle pour toujours, — de connaître le secret de cette âme close.

Vers Saint-Pierre-des-Corps, sœur Odile se réveilla; le train ralentissait, sifflait au disque. Elle se réveilla sans bouger le buste, correcte et paisible comme si elle n'avait pas dormi, comme si elle avait simplement fermé quelque temps les yeux pour prier avec plus de recueillement... Son regard rencontra celui de Frédérique. Elle sourit :

— Nous approchons de Paris? demanda-t-elle.

— Oh! nous ne sommes qu'à Tours, encore! répliqua Frédérique.

— Où pourrons-nous goûter ?

— Aux Aubrais, je crois... Vers quatre heures.

Pendant le voyage, Frédérique avait remarqué l'importance que la religieuse donnait aux repas. Sœur Odile montrait un appétit vivace, buvait du vin à peine trempé d'eau. Chez le neveu Sainte-Parade, elle avait même réclamé du café noir, et s'était plainte qu'il fût mal préparé... Elle déconcertait sa compagne par ce mélange d'égoïsme et de dévouement, de stoïcisme religieux et de vulgaires préoccupations de bien-être...

Renseignée sur l'heure du goûter, la nonne prit son chapelet et se mit à réciter dizaine sur dizaine. Les gros grains noirs reliés par la chaîne de cuivre couraient entre ses doigts courts et potelés; ses lèvres dépêchaient les oraisons, dont on ne percevait que les *s* sifflants; de temps en temps, à des intervalles définis par un mystérieux rite de dévotion, elle saisissait au bout de la chaîne le Christ de cuivre, patiné par vingt ans de caresses pieuses, et le baisait.

Frédérique songeait :

« Les lèvres de cette vierge accomplissent le même geste que celles de Léa amoureuse : le geste qui signifie l'adoration... Cela veut dire qu'elle donne à son Amant surnaturel tout ce que les femmes ordinaires offrent à leurs amants de chair et d'os : et par là, étant comblée et satisfaite, celle-ci échappe à la loi de servitude de notre sexe... Oui, tout démontre que le secret de force de ces vierges fortes spéciales est d'avoir dérivé leur instinct d'amour. Les récits de sainte Thérèse, de sainte Marie Alacoque en témoignent. Elles aiment un Homme invisible, qui fut le plus beau des enfants des hommes... Oh ! nous faut-il donc cette foi aveugle pour être libérées ? Est-il indispensable que nous usions avec nos lèvres les contours d'une image de cuivre ou de pierre ?... »

L'orgueil de Frédérique protestait là contre; mais, incapable elle-même de l'imiter, elle enviait cependant la jeune femme en robe de bure violette, qui égrenait les louanges de l'Amant invisible.

Elles goûtèrent au buffet des Aubrais, Frédérique sans appétit, sœur Odile copieusement. En remontant dans le train, la religieuse déplora qu'on eût si peu de temps pour manger. Elle paraissait de bonne humeur, plus volontiers

loquace qu'à l'ordinaire : Frédérique avait observé qu'elle s'accordait une sorte de récréation après les repas, sans doute conformément aux usages du couvent... D'elle-même la sœur parla du long voyage qui lui restait à faire avant d'atteindre son port d'attache, ce couvent alsacien dont le nom, — Sainte-Marie, — quand elle le prononçait, illuminait son visage inexpressif.

— Vous n'êtes jamais allée à Thann? demanda-t-elle à Frédérique.

— Non, ma sœur.

— Oh! voilà un beau pays... bien plus beau que tout ceci! dit-elle en désignant dédaigneusement les plaines beauceronnes qui se déroulaient le long de la voie... — Et le couvent de Sainte-Marie est vaste comme un palais. Il est d'architecture gothique. La chapelle seule peut contenir quinze cents personnes, comme une église de ville...

Frédérique demanda :

— Vous êtes heureuse d'y retourner?

— Oui. Bien heureuse. Il y a quatre ans bientôt, pensez! quatre ans que j'en suis partie... Pendant que j'étais à Paris, auprès de mademoiselle, le bon Dieu a rappelé à lui notre Mère supérieure. Je n'ai jamais vu notre Mère actuelle.

— Allez-vous rester au couvent, une fois rentrée?

— Je ne sais pas. La règle est, quand les malades n'ont plus besoin de nous, de revenir à la maison dont nous dépendons, et d'y faire une retraite. Après, la Mère dispose de nous. Mais la retraite est un grand bonheur.

Elle pressa son crucifix avec ses mains contre sa ceinture... Frédérique comprit que, durant les trois années de soins minutieux donnés à mademoiselle de Sainte-Parade, la religieuse avait été soutenue par l'espoir de cette joie spirituelle : une retraite dans son couvent.

— Combien il doit être triste — murmura la jeune fille — de voir partir un à un les êtres auxquels on a donné ses soins!... Et voilà votre vie, ma sœur! Elle est très méritoire.

— Oh! dit simplement sœur Odile, j'ai toujours eu, moi, le goût de soigner les malades... A Thann, avant même d'entrer au noviciat, je faisais des gardes et des veillées, toutes les fois que j'en trouvais l'occasion. C'est un goût

comme cela... Ce n'est pas bien difficile. Mais il faut avoir le goût.

Frédérique insista, sentant qu'elle n'avait pas été entendue.

— Oui... mais la mort d'une malade que vous avez soignée, et qui par là-même vous est peu à peu devenue chère, n'est-ce pas une cruelle épreuve pour vous?

— C'est la volonté de Dieu, — dit sœur Odile avec un sérieux qui, cette fois, signifiait qu'elle avait compris et qu'elle opposait à l'appel sentimental de Frédérique le bouclier de sa résignation chrétienne.

Après un instant de silence, elle reprit :

— Je ne vais plus connaître personne, là-bas, parmi nos sœurs... Que de nouveaux visages je vais voir! Et me voilà passée dans les anciennes.

— Quel âge avez-vous, ma sœur? questionna Frédérique.

— Trente ans... Je suis vieille...

— Vous devez cependant compter encore parmi les jeunes, là-bas?

— Parmi les jeunes? Vous riez, mademoiselle Frédérique!... Les jeunes ont dix-huit ou vingt ans... Nous n'avons qu'une ou deux mères très âgées... Nos sœurs ne vivent pas vieilles, d'habitude. Le bon Dieu les rappelle de bonne heure.

Elle se tut, sur ces derniers mots, ressaisit son chapelet et, ayant toussé légèrement comme pour marquer la fin de la conversation, se remit à prier. La demi-heure de récréation était passée.

Frédérique songeait... Certes, elle ne pénétrait pas encore l'âme de cette autre vierge forte, si distante de la sienne, mais elle en entrevoyait la nature. Sœur Odile était un goût, un instinct, mis au service de la foi aveugle, obstinée, en un au-delà surnaturel... La mort des créatures et sa propre mort lui étaient également indifférentes : elle savait qu'elle s'usait dans les veilles et les soins répugnants, mais cela lui était égal : c'était la règle. Et probablement, son souci de bien manger, d'avoir un lit confortable, de ne pas s'abandonner à des sensibleries superflues, tout ce qui avait choqué et surpris Frédérique n'était qu'obéissance aux ordres des Mères supérieures, soucieuses que la santé de leurs filles ne fût pas trop

vite épuisée, — que la terrible mortalité des communautés les épargnât au moins jusqu'à l'époque normale où, comme disait sœur Odile, — « Dieu les rappelait à lui de bonne heure »...

Au delà d'Étampes, la religieuse ayant une dernière fois baisé le crucifix, s'installa de nouveau dans l'encoignure du compartiment, ferma les yeux, et s'endormit presque aussitôt. Le hublot du plafond était allumé ; dehors, c'était la nuit épaisse, humide, de l'automne. Frédérique leva aux trois quarts les glaces des portières, voila la lampe. Elle ne voulait pas dormir, elle : depuis longtemps, elle avait perdu son sommeil régulier d'autrefois... Elle voulait, dans le calme berceur de cette fuite rapide à travers l'ombre, récapituler ce qui lui restait à faire, une fois rentrée à Paris.

Elle allait retrouver Daisy et Pirnitz. Oh ! comme elle souhaitait, en compagnie de ces deux femmes désintéressées, dévouées, courageuses, recommencer l'Œuvre, et, pareille à des oiseaux dont l'ouragan a détruit le nid, pareille à l'arbre dont on a coupé les branches, — repousser des rameaux, refaire le nid, bravement, fidèlement... Après un très court instant de détresse, lorsque Léa était partie, Frédérique avait compris que Pirnitz disait juste : que le devoir et le salut, et aussi le remède aux désespérances, étaient là, dans cette reprise obstinée. Rebâtir ce que la coalition des intérêts masculins avait détruit, oui, c'était possible encore. Quarante mille francs allaient être disponibles par la liquidation du cautionnement de l'École : Quignonnet, au nom de M. Duramberty, avait prévenu Pirnitz. Cette somme paraissait suffisante pour une école modeste.

— Soyons ignorées, disait l'apôtre, nous serons moins exposées... Profitons de la leçon cruelle qui vient de nous être donnée. Nous louerons un appartement, et, à nous trois, Daisy, Frédérique et moi, nous enseignerons des enfants du quartier, en petit nombre. Avec notre argent à nous, nous pouvons tenir cinq ans. D'ici là les événements nous seront peut-être devenus favorables.

Frédérique avait fini par se ranger à ce parti : elle eût même souhaité commencer tout de suite, oublier l'échec d'hier

dans l'effort d'aujourd'hui... Hélas! il restait un obstacle à écarter du chemin, un devoir à accomplir, une démarche à faire, — plus urgente que toute entreprise. Cette démarche lui coûtait à l'extrême; mais, outre qu'elle l'avait promise à Daisy sans lui en révéler la nature, et que Daisy lui rappelait constamment sa promesse, Frédérique s'y sentait contrainte par une voix supérieure à laquelle elle ne résistait jamais : la voix de sa conscience qui lui disait, comme jadis lorsqu'elle était une fillette en sarrau de lustrine noire : « Cela se doit... »

Il s'agissait de Geneviève Soubize.

Geneviève, actuellement, était, après une péritonite aiguë, détenue à l'infirmerie de Saint-Lazare. L'instruction — interrompue par cette maladie, reprise après la guérison, — concluait, d'après les journaux bien informés d'ordinaire, à l'assassinat avec préméditation; c'était le renvoi devant la chambre des mises en accusation et sans doute devant les assises. L'avocat de Geneviève, Me Renouard, estimait que la cause, devant le jury. était dangereuse. Le jury parisien, recruté surtout parmi les commerçants et les petits bourgeois, n'est point tendre aux doctrines anarchistes. Or, la malchance avait voulu que toutes les feuilles à tendances révolutionnaires prissent la défense de Geneviève et présentassent son acte dément comme une sorte de revendication héroïque à la Charlotte Corday... Toutes les feuilles conservatrices avaient, au contraire, mené la charge contre l'inculpée. Il s'agissait donc, sinon de la tête, au moins de la liberté de la pauvre fille pour de longues années.

Voici quelle était la démarche méditée par Frédérique, et pourquoi, tout en la croyant efficace et nécessaire, elle y avait de la répugnance.

Comme elle avait aujourd'hui rayé Léa de son cœur, elle avait, toute enfant encore, rayé le souvenir et le nom même du séducteur de Christine. Elle n'avait pu, cependant, éviter d'apprendre, au moins de façon sommaire, le sort de la famille d'Ubzac. Madame d'Ubzac mère était morte en 1897; le banquier vivait encore, mais il était retiré des affaires. Très âgé, très vert, il occupait maintenant, avenue du Bois de Boulogne, un hôtel quasi princier qu'il avait fait construire. Henri d'Ubzac, depuis le temps où ce père autoritaire le

faisait envoyer comme juge suppléant dans le Sud-Algérien, avait poursuivi sa carrière de magistrat. Réellement intelligent, actif, — aidé aussi par sa grande fortune et son nom, il fut successivement, en quittant l'Algérie après trois années d'exil, procureur de la République à Mirande, puis à Châteauroux, puis à Lille ; — à trente ans, il était revenu à Paris, comme substitut. Il s'était alors marié avec une demoiselle de Livron-Bastard, appartenant à la vieille aristocratie du Rhône, mais sans fortune. Il n'en avait pas eu d'enfants. L'éclosion du boulangisme, en 1888, l'avait trouvé procureur général à Lyon. Il s'était rangé nettement du parti républicain, ce qui l'avait brouillé avec la famille de sa femme et l'avait éloigné de son père. L'ordre rétabli, le procureur général donna sa démission afin de se présenter, six mois plus tard, aux élections sénatoriales. Il fut élu, siégea à gauche. En 1894, il fit partie d'une combinaison ministérielle : il eut le portefeuille de la justice. Ce ministère dura quinze mois ; à sa chute, le poste de premier président à la Cour de cassation étant vacant, l'ancien garde des sceaux y fut nommé. Il avait alors cinquante-trois ans. Depuis, il avait maintenu sa haute situation, à la fois comme magistrat et comme homme politique. Sa réputation était d'un homme intègre, éloquent, savant, d'un caractère sombre et difficilement abordable. On le disait très influent.

Frédérique savait tout cela. Elle n'avait jamais vu son père ; mais le portrait du premier président d'Ubzac, publié par des journaux illustrés, avait plusieurs fois frappé ses regards. L'aspect était jeune et robuste, malgré la blancheur précoce des cheveux ; la barbe, portée en pointe fournie et arrondie, grisonnait ; dans les traits, les yeux, le dessin des cheveux sur le front, la jeune fille avait reconnu sa propre ressemblance. Une révolte orgueilleuse la secouait devant cette image ; mais elle ne ressentait aucune tendresse... Si elle donnait parfois une pensée à ce père indigne, elle s'en trouvait confirmée dans ses résolutions de solitude hautaine. Entre eux, la coupure était bien définitive.

Pourtant, elle ne l'ignorait pas, le président avait, à plusieurs reprises, tâché de se renseigner sur l'existence et la situation de sa fille. Mais la façon même de ces tentatives irritait Frédérique au lieu de la désarmer. Elles laissaient deviner une

circonspection blessante; elles étaient menées pour ainsi dire administrativement, par les moyens dont dispose un haut fonctionnaire de la justice... La première datait de 1896, époque à laquelle M. d'Ubzac fut élevé à la charge de premier président, peu de temps après le départ des deux sœurs pour Londres. Frédérique en eut connaissance à son retour seulement. Elle sut, par la concierge de la rue de la Sourdière, qu'un « monsieur bien mis, l'air d'un employé supérieur », avait demandé des renseignements sur son compte. Cet enquêteur disait avoir connu Christine Sûrier, le grand-père Legay; il se donnait comme un ancien ami de la famille. Or la famille Legay-Sûrier n'avait pas d'ami répondant à ce signalement : Frédérique, à qui les journaux avaient appris la nouvelle fortune de son père, eut l'intuition que c'était lui qui la faisait rechercher... La seconde démarche précéda de quelques jours l'inauguration de l'École des Arts de la femme. La presse avait cité le nom de Frédérique Legay-Sûrier parmi les noms des fondatrices. Le secrétaire particulier du président-sénateur vint voir mademoiselle Heurteau, directrice officielle; assez adroitement, sans annoncer aucune mission de la part de M. d'Ubzac, il cita son nom, disant que cette œuvre lui paraissait digne d'attention et de sympathie, et que, le cas échéant, il serait disposé à y intéresser les pouvoirs publics... Frédérique s'arrangea pour qu'aucune suite ne fût donnée à de telles propositions. Elle seule, avec Léa et Pirnitz en devinait le sens secret, qui échappait à mademoiselle Heurteau, et probablement au secrétaire lui-même. Et la prudence même du procédé la blessait.

La dernière marque d'intérêt qui vint à la jeune fille fut une lettre, écrite récemment par le même secrétaire à mademoiselle Heurteau. Cette fois, le nom de M. d'Ubzac n'était pas mentionné; mais le signataire, s'autorisant des relations nouées le jour de l'inauguration, rassurait les maîtresses sur les suites probables de l'affaire Bartlett, sauf pour Geneviève Soubize elle-même. Toutes ces tentatives allèrent exactement à l'encontre du but qu'elles visaient. Elles irritèrent Frédérique contre celui qui les inspirait... « Je ne lui demande rien : pourquoi s'occupe-t-il de mes affaires? Et s'il veut s'en occuper, pourquoi cette hypocrisie, cette timidité de moyens?

Qu'il se nomme et qu'il se montre! Se méfie-t-il de moi? A-t-il peur d'un chantage?... » La seule démarche qu'elle eût excusée, c'eût été une visite loyale et personnelle du président d'Ubzac. Elle avait l'âme trop juste pour ne pas admettre et approuver la persistance ou même l'éclosion tardive d'un remords dans ce cœur d'homme; et si ce remords lui eût été exprimé en face, elle eût tendu la main à son père, elle lui eût dit : « Je vous pardonne; mais ne m'offrez ni argent, ni protection pour moi : je n'en veux pas... » Au lieu de cela, elle devinait le désir maladif d'un homme comblé, mais sans enfants légitimes, que sa fortune ennuie, et qui cherche dans une paternité longtemps oubliée des distractions et des émotions nouvelles. Et encore prétendait-il les concilier avec les nécessités de son rang, ne rien risquer, ne pas se compromettre... « Allons, il n'a pas changé. Il est toujours le même égoïste qui a flétri la maison d'un pauvre professeur âgé et d'une jeune ouvrière innocente. Il est le digne fils de ce banquier qui a cru payer l'honneur de ma mère en lui offrant quarante mille francs et un mari taré... »

De cette révolte dédaigneuse, pour amener Frédérique au projet d'une démarche directe auprès de son père, il n'avait pas fallu moins que les rudes secousses subies depuis quelques mois : les fondatrices proscrites de l'École, Geneviève, sur le point de passer en cour d'assises... « Peut-être, — ne pouvait s'empêcher de penser Frédérique, — aurais-je pu quelque chose contre ces catastrophes... » Quand les journaux dénoncèrent la mauvaise tournure prise par l'affaire de Geneviève, Frédérique, pressée par sa conscience impérieuse, consulta de nouveau Pirnitz.

— Oh! Romaine, je vous en supplie, aidez-moi à distinguer mon devoir... Faut-il aller trouver mon père?...

L'apôtre répondit sans hésiter :

— Rien ne vous contraint moralement. Mais moi qui vous connais bien, je sais deux choses à n'en pas douter. La première, c'est que vous ne risquez pas la moindre parcelle de votre dignité en vous rendant auprès de M. d'Ubzac : car cette fois, il ne s'agit pas des intérêts matériels de l'École ; il s'agit d'une question d'humanité, de justice. Ce que je sais encore, c'est que, si vous vous abstenez de la faire, vous en

aurez de cruels regrets le jour où la condamnation de Geneviève sera prononcée.

La démarche fut dès lors décidée : Frédérique allait la faire, quand la mort de mademoiselle de Sainte-Parade, puis le voyage à Poudenats, la forcèrent de la différer. Maintenant la jeune fille, regagnant Paris, n'ignorait pas que le plus pénible des devoirs l'attendait, et qu'il fallait se hâter. Dans un numéro de journal, acheté à Poitiers pendant l'arrêt du train, elle venait de lire que la clôture de l'instruction et le renvoi de Geneviève devant la chambre des mises en accusation étaient imminents.

Le train qui ramenait à Paris les deux voyageuses entra en gare à huit heures moins le quart... Frédérique et sœur Odile, chacune portant sa valise, se hâtèrent d'envoyer un facteur chercher deux fiacres. La soirée était humide, un peu brumeuse. Parmi l'affairement des arrivants, les deux femmes échangèrent leurs adieux :

— Vous allez tout droit à la gare de l'Est, sœur Odile? demanda Frédérique.

— Oui. Mon train part à neuf heures et demie, je crois.

— Eh bien, je vous souhaite de tout cœur un bon voyage et une heureuse retraite parmi vos sœurs.

— Je suis bien contente d'aller les retrouver, dit simplement la religieuse.

Elle tira de sa poche un livre de prières très fatigué; après l'avoir feuilleté à la clarté d'un réverbère, elle y prit une image. On y voyait un calvaire surmonté d'un cœur de Jésus rayonnant d'or, peint sur une pellicule translucide de gélatine.

— Voulez-vous accepter cette petite image? Le Saint-Père l'a bénite, il y a moins de trois mois. Notre Mère prieure m'en a envoyé deux. J'avais donné l'autre à « mademoiselle ».

— Merci, sœur Odile, dit Frédérique, touchée.

« Moi, pensait-elle, je n'ai pas de symbole de ma foi à lui confier... Et puis, à quoi bon? Des abîmes nous séparent. Et cependant, je le sens, il y a quelque chose de commun entre son rêve et le mien. »

Le premier des deux fiacres qu'elles avaient demandés se

rangeait contre le trottoir ; le facteur qui le ramenait déclara n'avoir trouvé que celui-là, et repartit aussitôt en quête d'un autre. Sœur Odile serra légèrement la main que Frédérique lui tendait, monta, dit au cocher :

— Gare de l'Est...

Elle fit encore un signe de tête; tout de suite, le fiacre disparut dans la cohue des voitures.

Frédérique demeura debout au bord du trottoir. Son cœur était triste. Sœur Odile n'avait pas occupé une place bien large ni bien importante dans sa vie, dans ses affections ; elle était pourtant quelque chose du passé, et ce passé, c'était pour Frédérique ce qu'est pour d'autres jeunes filles le roman de la vingtième année. La mélancolie du temps qui coule, impassible, dissout nos jours et nos rêves, étreignit son cœur... « Déjà près de trente ans... Et je suis plus loin du terme souhaité que quand j'en avais vingt. » Elle aperçut la rudesse ingrate de la vie réelle, comparée à la gloire des projets : telle une femme, résignée aux réalités du ménage, se remémore les douces fiançailles.

A son tour, elle installa son bagage dans la voiture avancée pour elle. Au moment où elle mettait un pourboire dans la main du facteur, une voix dit derrière elle :

— Mademoiselle Frédérique !

Elle se retourna, vit à la lueur d'un bec de gaz, dans le halo de la brume, une femme au joli visage, un peu trop grasse, et la taille visiblement déformée.

— Duyvecke ! Ici ?...

La jeune femme baissa la tête. Elle balbutia :

— Oui... je suis venue... Mademoiselle Pirnitz, que j'étais allée voir pendant votre absence, m'a dit que vous arriviez ce soir par ce train... Alors je suis venue... pour le cas où vous auriez besoin de moi...

— Bonne Duyvecke !...

Frédérique embrassa la jolie Flamande sur les deux joues. Dans le brouillard tiède de ce soir d'automne, dans la détresse d'âme où la laissait une séparation de plus après tant de départs elle se sentait heureuse et réchauffée par cette rencontre amie qu'elle n'attendait pas, et qui, tout d'un coup, changeait pour elle l'accueil de la Ville...

— Je vous ai vue, tout à l'heure, avec sœur Odile, — dit humblement Duyvecke. — J'aurais bien aimé lui souhaiter le bonsoir, à elle aussi... mais je n'ai pas osé. Vous savez, je ne suis pas très hardie.

Elle demanda à Frédérique la permission de l'accompagner jusqu'à la rue de la Sourdière. Frédérique y consentit joyeusement et le fiacre les emporta côte à côte du débarcadère d'Orléans au faubourg Saint-Honoré.

Duyvecke, une main de Frédérique dans les siennes, avait vite repris courage et confiance, et de l'entendre bavarder comme naguère, d'un bavardage affectueux et un peu vide et prolixe, cela réconfortait vraiment le cœur de la jeune apôtre. N'est-il pas des heures dans la vie où la seule présence, près de soi, d'un animal caressant encourage l'âme désolée à continuer l'effort de la vie?...

Duyvecke conta qu'elle avait appris par les journaux, comme tout le monde, les événements douloureux qui accablaient l'Œuvre : la crise financière, l'arrestation de Geneviève Soubize et de Daisy, la décision ministérielle expulsant les fondatrices.

— Nous nous sommes bien tourmentés, Rémi et moi, je vous assure! Rémi me disait tout le temps ; « Va donc voir ces dames... Va donc les voir et leur dire que, si elles ont besoin de quelque chose... » Parce que Rémi vous aime de tout cœur, vous savez... Moi, je n'osais pas. L'idée de me montrer devant mademoiselle Romaine et devant vous m'ôtait tout mon courage... Je pensais que j'étais un peu cause de vos misères : on racontait qu'une maîtresse avait quitté la maison avec un ouvrier venu pour faire des réparations. J'ai bien compris qu'il s'agissait de moi... Ah! j'ai beaucoup pleuré... Je me sentais si loin de vous et si inutile, mademoiselle Frédérique!

— Ne m'appelez pas mademoiselle, voyons, Duyvecke...

— Oh! je vous en prie... je ne pourrais plus... Ce n'est plus comme avant.

Elle montrait naïvement son cœur. Ce cœur était comblé de joie intime, entre son mari et l'enfant de son mari, avec l'espoir d'une maternité prochaine. Son bonheur rayonnait d'elle ; mais elle avait visiblement conscience de l'avoir payé

par une déchéance, d'avoir renoncé pour l'obtenir à l'état supérieur, plus noble, où s'étaient maintenues Romaine Pirnitz et Frédérique. Elle confessa toutes ses hésitations :

— Il a fallu que Rémineau vînt avec moi. Nous nous sommes informés rue des Vergers... Le concierge nous a tout raconté... C'est mademoiselle Heurteau qui dirige, à présent; M. Jude Duramberty, M. Quignonnet et l'abbé Minot forment le conseil d'administration; ils se réunissent tous les jeudis en conférence dans notre salle, avec elle. Laurent nous a dit que mademoiselle Craggs, mademoiselle Pirnitz et vous, habitiez rue de la Sourdière : ce pauvre Rémi a dû encore m'accompagner chez vous : je tremblais comme une feuille... Quand j'ai su que vous étiez absente — c'était avant-hier, — croiriez-vous que j'ai été contente? Mademoiselle Craggs ne m'effrayait pas; j'osais bien encore voir mademoiselle Romaine, mais c'était de vous, mademoiselle Frédérique, que j'avais peur...

Elle se nicha, comme une enfant, contre l'épaule de Frédérique, et reprit :

— Mademoiselle Pirnitz m'a si bien reçue! Oh! elle est indulgente comme une vraie sainte... Tout de suite elle m'a mise à l'aise... Elle m'a demandé des nouvelles de Rémi, de Gaston; quand elle a su que mon mari m'attendait en bas, elle a voulu qu'il me rejoignît. C'est elle qui m'a engagée à aller vous chercher à la gare. Sans cela, jamais je n'aurais osé.

Le bavardage de la jolie Flamande avait brodé ses divertissantes arabesques sur le long temps de la course... Frédérique atteignit sans ennui le faubourg Saint-Honoré et la rue de la Sourdière.

Duyvecke, refusant de lâcher la valise de sa compagne, monta jusqu'au troisième. Pirnitz et Frédérique occupaient à cet étage l'ancienne chambre de l'apôtre; Daisy avait installé sa couchette dans une petite pièce du quatrième, — ordinairement habitée par des domestiques.

Sur le palier, Duyvecke prit congé :

— Non! non! dit-elle, je ne veux pas entrer... Je ne veux pas vous déranger. Vous avez certainement à causer avec ces dames. Je vous laisse. Seulement, j'ai quelque chose à vous demander. Je vous en supplie, ne me refusez pas...

— Quoi donc, Duyvecke?...

— J'aurai le cœur tellement gros, si vous ne voulez pas! Voilà... Rémi et moi nous serions très, très heureux... de vous avoir à dîner, avec mademoiselle Pirnitz et Daisy, dans notre petit appartement, rue Cujas? Ces dames ont accepté!... Et vous?... Cela vous contrarie?...

Frédérique sourit, touchée :

— Nullement... au contraire... je ne demande pas mieux. Et je comprends que Romaine et Daisy aient eu du plaisir à accepter... Nous vous aimons toujours bien, Duyvecke.

— Oh! merci, fit Duyvecke.

Puis, de nouveau timide :

— Alors, quel jour?

Frédérique réfléchit un instant. Dès le lendemain, elle s'imposait d'aller voir M. d'Ubzac. Le premier président recevait au Palais avant l'audience. Elle pensa qu'ayant subi cette épreuve, elle serait un peu réconfortée par une soirée passée entre Pirnitz, Daisy et Duyvecke, — tout ce qui restait de l'état-major de la pauvre Sainte-Parade.

— Demain soir, si cela vous convient, Duyvecke, dit-elle.

Duyvecke la remercia, et, avant qu'elle eût sonné, l'embrassa tendrement et la quitta.

MARCEL PRÉVOST

(A suivre.)

LE RIRE

Que signifie le rire? Qu'y a-t-il au fond du risible? Que trouverait-on de commun entre une grimace de pitre, un jeu de mots, un quiproquo de vaudeville, une scène de fine comédie? Quelle distillation nous donnera l'essence, toujours la même, à laquelle tant de produits divers empruntent ou leur indiscrète odeur ou leur parfum délicat? Les plus grands penseurs, depuis Aristote, se sont attaqués à ce petit problème, qui toujours se dérobe sous l'effort, glisse, s'échappe, se redresse, impertinent défi jeté à la spéculation philosophique.

Notre excuse, pour aborder le problème à notre tour, est que nous ne viserons pas à enfermer la fantaisie comique dans une définition. Nous voyons en elle, avant tout, quelque chose de vivant. Nous la traiterons, si légère soit-elle, avec le respect qu'on doit à la vie. Nous nous bornerons à la regarder grandir et s'épanouir. De forme en forme, par gradations insensibles, elle accomplira sous nos yeux de bien singulières métamorphoses. Nous ne dédaignerons rien de ce que nous aurons vu. Peut-être gagnerons-nous d'ailleurs à ce contact soutenu quelque chose de plus souple qu'une définition théorique, — une connaissance pratique et intime, comme celle qui

naît d'une longue camaraderie. Et peut-être trouverons-nous aussi que nous avons fait, sans le vouloir, une connaissance utile. Raisonnable, à sa façon, jusque dans ses plus grands écarts, méthodique dans sa folie, rêvant, je le veux bien, mais évoquant en rêve des visions qui sont tout de suite acceptées et comprises d'une société entière, comment la fantaisie comique ne nous renseignerait-elle pas sur les procédés de travail de l'imagination humaine, et plus particulièrement de l'imagination sociale, collective, populaire? Issue de la vie réelle, apparentée à l'art, comment ne nous dirait-elle pas aussi son mot sur l'art et sur la vie?

Nous allons présenter d'abord trois observations que nous tenons pour fondamentales. Elles portent moins sur le comique lui-même que sur la place où il faut le chercher.

I

Voici le premier point sur lequel j'appellerai l'attention. Il n'y a pas de comique en dehors de ce qui est proprement *humain*. Un paysage pourra être beau, gracieux, sublime, insignifiant ou laid; il ne sera jamais risible. On rira d'un animal, mais parce qu'on aura surpris chez lui une attitude d'homme ou une expression humaine. On rira d'un chapeau; mais ce qu'on raille alors, ce n'est pas le morceau de feutre ou de paille, c'est la forme que des hommes lui ont donnée, c'est le caprice humain dont il a pris le moule. Je me demande comment un fait aussi important, dans sa simplicité, n'a pas fixé davantage l'attention des philosophes. Plusieurs ont défini l'homme « un animal qui sait rire ». Ils auraient aussi bien pu le définir un animal qui fait rire, car si quelque autre animal y parvient, ou quelque objet inanimé, c'est toujours par une ressemblance avec l'homme, par la marque que l'homme y imprime ou par l'usage que l'homme en fait.

Je voudrais signaler maintenant, comme un symptôme non moins digne de remarque, l'*insensibilité* qui accompagne d'ordinaire le rire. Il semble que le comique ne puisse produire son ébranlement qu'à la condition de tomber sur une surface

d'âme bien calme, bien unie. L'indifférence est son milieu naturel. Le rire n'a pas de plus grand ennemi que l'émotion. Je ne veux pas dire que nous ne puissions rire d'une personne qui nous inspire de la pitié, par exemple, ou même de l'affection : seulement alors, pour quelques instants, il faudra oublier cette affection, faire taire cette pitié. Dans une société de pures intelligences on ne pleurerait probablement plus, mais on rirait peut-être encore; tandis que des âmes invariablement sensibles, accordées à l'unisson de la vie, où tout événement se prolongerait en résonance sentimentale, ne connaîtraient ni ne comprendraient le rire. Essayez, pour un moment, de vous intéresser à tout ce qui se dit et à tout ce qui se fait, agissez, en imagination, avec ceux qui agissent, sentez avec ceux qui sentent, donnez enfin à votre sympathie son plus large épanouissement : comme sous un coup de baguette magique vous verrez les objets les plus légers prendre du poids, et une coloration sévère passer sur toutes choses. Détachez-vous maintenant, assistez à la vie en spectateur indifférent : bien des drames tourneront à la comédie. Il suffit que nous bouchions nos oreilles au son de la musique, dans un salon où l'on danse, pour que les danseurs nous paraissent aussitôt ridicules. Combien d'actions humaines résisteraient à une épreuve de ce genre? et ne verrions-nous pas beaucoup d'entre elles passer tout à coup du grave au plaisant, si nous les isolions de la musique de sentiment qui les accompagne? Le comique exige donc enfin, pour produire tout son effet, quelque chose comme une anesthésie momentanée du cœur. Il s'adresse à l'intelligence pure.

Seulement, cette intelligence doit toujours rester en contact avec d'autres intelligences. Voilà le troisième fait sur lequel je désirais attirer l'attention. On ne goûterait pas le comique si l'on se sentait isolé. Il semble que le rire ait besoin d'un écho. Écoutez-le bien: ce n'est pas un son articulé, net, terminé; c'est quelque chose qui voudrait se prolonger en se répercutant de proche en proche, quelque chose qui commence par un éclat pour se continuer par des roulements, ainsi que le tonnerre dans la montagne. Et pourtant cette répercussion ne doit pas aller à l'infini. Elle peut cheminer à l'intérieur d'un cercle aussi large qu'on voudra; le

cercle n'en reste pas moins fermé. Notre rire est toujours le rire d'un groupe. Il vous est peut-être arrivé, assis en wagon ou à table d'hôte, d'entendre des voyageurs se raconter des histoires qui devaient être comiques pour eux puisqu'ils en riaient de bon cœur. Vous auriez ri comme eux si vous eussiez été de leur société. Mais n'en étant pas, vous n'aviez aucune envie de rire. Un homme, à qui l'on demandait pourquoi il ne pleurait pas à un sermon où tout le monde versait des larmes, répondit : « Je ne suis pas de la paroisse. » Ce que cet homme pensait des larmes serait bien plus vrai du rire. Si franc qu'on le suppose, le rire cache toujours une arrière-pensée d'entente, je dirai presque de complicité, avec d'autres rieurs, réels ou imaginaires. Combien de fois n'a-t-on pas dit que le rire du spectateur, au théâtre, est d'autant plus large que la salle est plus pleine? Combien de fois n'a-t-on pas fait remarquer, d'autre part, que beaucoup d'effets comiques sont intraduisibles d'une langue dans une autre, relatifs par conséquent aux mœurs et aux idées d'une société particulière? Mais c'est pour n'avoir pas compris l'importance de ce double fait qu'on a vu dans le comique une simple curiosité où l'esprit s'amuse, et dans le rire lui-même un phénomène étrange, isolé, sans rapport avec le reste de l'activité humaine. De là ces définitions qui tendent à faire du comique une relation abstraite aperçue par l'esprit entre des idées, « contraste intellectuel », « absurdité sensible », etc., définitions qui, même si elles convenaient réellement à toutes les formes du comique, n'expliqueraient pas le moins du monde pourquoi le comique nous fait rire. D'ou viendrait, en effet, que cette relation logique particulière, aussitôt aperçue, nous contracte, nous dilate, nous secoue, alors que toutes les autres laissent notre corps indifférent? Ce n'est pas par ce côté que nous aborderons le problème. Pour comprendre le rire, il faut le replacer dans son milieu naturel, qui est la société, il faut surtout en déterminer la fonction utile, qui est une fonction sociale. Telle sera, disons-le dès maintenant, l'idée directrice de toutes nos recherches. Le rire doit répondre à certaines exigences de la vie en commun. Le rire doit avoir une signification sociale.

Marquons nettement le point où viennent converger nos

trois observations préliminaires. Le comique naîtra, semble-t-il, quand des hommes réunis en groupe dirigeront tous leur attention sur un d'entre eux, faisant taire leur sensibilité et exerçant leur seule intelligence. Quel est maintenant le point particulier sur lequel devra se diriger leur attention? à quoi s'emploiera ici l'intelligence? Répondre à ces questions sera déjà serrer de plus près le problème. Mais quelques exemples deviennent indispensables.

II

Un homme, qui courait dans la rue, trébuche et tombe : les passants rient. On ne rirait pas de lui, je pense, si l'on pouvait supposer que la fantaisie lui est venue tout à coup de s'asseoir par terre. On rit de ce qu'il s'est assis involontairement. Ce n'est donc pas son changement brusque d'attitude qui fait rire, c'est ce qu'il y a d'involontaire dans le changement, c'est la maladresse. Une pierre était peut-être sur le chemin. Il aurait fallu changer d'allure ou tourner l'obstacle. Mais par manque de souplesse, par distraction ou obstination du corps, *par un effet de raideur ou de vitesse acquise*, les muscles ont continué d'accomplir le même mouvement quand les circonstances demandaient autre chose. C'est pourquoi l'homme est tombé, et c'est de quoi les passants rient.

Voici maintenant une personne qui vaque à ses petites occupations avec une régularité mathématique. Seulement, les objets qui l'entourent ont été truqués par un mauvais plaisant. Elle trempe sa plume dans l'encrier et en retire de la boue, croit s'asseoir sur une chaise solide et s'étend sur le parquet, enfin agit à contresens ou fonctionne à vide, toujours par un effet de vitesse acquise. L'habitude avait imprimé un élan. Il aurait fallu arrêter le mouvement ou l'infléchir. Mais point du tout, on a continué machinalement en ligne droite. La victime d'une farce d'atelier est donc dans une situation analogue à celle du coureur qui tombe. Elle est comique pour la même raison. Ce qu'il y a de risible dans un cas comme dans l'autre, c'est une certaine *raideur*

de mécanique là où l'on voudrait trouver la souplesse attentive et la vivante flexibilité d'une personne. Il y a entre les deux cas cette seule différence que le premier s'est produit de lui-même, tandis que le second a été obtenu artificiellement. Le passant, tout à l'heure, ne faisait qu'observer; ici le mauvais plaisant expérimente.

Toutefois, dans les deux cas, c'est une circonstance extérieure qui a déterminé l'effet. Le comique est donc accidentel; il reste, pour ainsi dire, à la surface de la personne. Comment pénétrera-t-il à l'intérieur? Il faudra que la raideur mécanique n'ait plus besoin, pour se révéler, d'un obstacle placé devant elle par le hasard des circonstances ou par la malice de l'homme. Il faudra qu'elle tire de son propre fonds, par une opération naturelle, l'occasion sans cesse renouvelée de se manifester extérieurement. Imaginons donc un esprit qui soit toujours à ce qu'il vient de faire, jamais à ce qu'il fait, comme une mélodie qui retarderait sur son accompagnement. Imaginons une certaine inélasticité native des sens et de l'intelligence, qui fasse que l'on continue de voir ce qui n'est plus, d'entendre ce qui ne résonne plus, de dire ce qui ne convient plus, enfin de s'adapter à une situation passée et imaginaire quand on devrait se modeler sur la réalité présente. Le comique s'installera cette fois dans la personne même : c'est la personne qui lui fournira tout, matière et forme, cause et occasion. Est-il étonnant que le *distrait* (car tel est le personnage que nous venons de décrire) ait tenté généralement la verve des auteurs comiques? Quand La Bruyère rencontra ce caractère sur son chemin, il comprit, en l'analysant, qu'il tenait une recette pour la fabrication en gros des effets amusants. Il en abusa. Il fit de Ménalque la plus longue et la plus minutieuse des descriptions, revenant, insistant, s'appesantissant outre mesure. La facilité du sujet le retenait. Avec la distraction, en effet, on n'est peut-être pas à la source même du comique, mais on est sûrement dans un certain courant de faits et d'idées qui vient tout droit de la source. On est sur une des grandes pentes naturelles du rire.

Mais l'effet de la distraction peut se renforcer à son tour. Il y a une loi générale dont nous venons de trouver une première application et que nous formulerons ainsi : quand

un certain effet comique dérive d'une certaine cause, l'effet nous paraît d'autant plus comique que nous jugeons plus naturelle la cause. Nous rions déjà de la distraction qu'on nous présente comme un simple fait. Plus risible sera la distraction que nous aurons vue naître et grandir sous nos yeux, dont nous connaîtrons l'origine et dont nous pourrons reconstituer l'histoire. Supposons donc, pour prendre un exemple précis, qu'un personnage ait fait des romans d'amour ou de chevalerie sa lecture habituelle. Attiré, fasciné par ses héros, il détache vers eux, petit à petit, sa pensée et sa volonté. Le voici qui circule parmi nous à la manière d'un somnambule. Ses actions sont des distractions. Seulement, toutes ces distractions se rattachent à une cause connue et positive. Ce ne sont plus, purement et simplement, des *absences*; elles s'expliquent par la *présence* du personnage dans un milieu bien défini, quoique imaginaire. Sans doute une chute est toujours une chute; mais autre chose est de se laisser choir dans un puits parce qu'on regardait n'importe où ailleurs, autre chose y tomber parce qu'on visait une étoile. C'est bien une étoile que Don Quichotte contemplait. Quelle profondeur de comique que celle du romanesque et de l'esprit de chimère! Et pourtant, si l'on rétablit l'idée de distraction qui doit servir d'intermédiaire, on voit ce comique très profond se relier au comique le plus superficiel. Oui, ces esprits chimériques, ces exaltés, ces fous si étrangement raisonnables nous font rire en touchant les mêmes cordes en nous, en actionnant le même mécanisme intérieur, que la victime d'une farce d'atelier ou le passant qui glisse dans la rue. Ce sont bien, eux aussi, des coureurs qui tombent et des naïfs qu'on mystifie, coureurs d'idéal qui trébuchent sur les réalités, rêveurs candides que guette malicieusement la vie. Mais ce sont surtout de grands distraits, avec cette supériorité sur les autres que leur distraction est systématique, organisée autour d'une idée centrale, — que leurs mésaventures aussi sont bien liées, liées par l'inexorable logique que la réalité applique à corriger le rêve, — et qu'ils provoquent ainsi autour d'eux, par des effets capables de s'additionner toujours les uns aux autres, un rire indéfiniment grandissant.

Faisons maintenant un pas de plus. Ce que la raideur de

l'idée fixe est à l'esprit, certains vices ne le seraient-ils pas au caractère? Mauvais pli de la nature ou contracture de la volonté, le vice ressemble souvent à une courbure de l'âme. Sans doute il y a des vices où l'âme s'installe profondément avec tout ce qu'elle porte en elle de puissance fécondante, et qu'elle entraîne, vivifiés, dans un cercle mouvant de transfigurations. Ceux-là sont des vices tragiques. Mais le vice qui nous rendra comiques est au contraire celui qu'on nous apporte du dehors comme un cadre tout fait où nous nous insérerons. Il nous impose sa raideur au lieu de nous emprunter notre souplesse. Nous ne le compliquons pas : c'est lui, au contraire, qui nous simplifie. Là me paraît précisément résider, — comme j'essaierai de le montrer en détail dans la dernière partie de cette étude, — la différence essentielle entre la comédie et le drame. Un drame, même quand il nous peint des passions ou des vices qui portent un nom, les incorpore si bien à la personne que leurs noms s'oublient, que leurs caractères généraux s'effacent, et que nous ne pensons plus du tout à eux, mais à la personne qui les absorbe : c'est pourquoi le titre d'un drame ne peut guère être qu'un nom propre. Au contraire, beaucoup de comédies portent un nom commun : *l'Avare*, *le Joueur*, etc. Si je vous demande d'imaginer une pièce qui puisse s'appeler *le Jaloux*, par exemple, vous verrez que *Sganarelle* vous viendra à l'esprit, ou *George Dandin*, mais non pas *Othello* : *le Jaloux* ne peut être qu'un titre de comédie. C'est que le vice comique a beau s'unir aussi intimement qu'on voudra aux personnes, il n'en conserve pas moins son existence indépendante et simple; il reste le personnage central, invisible et présent, auquel les personnages de chair et d'os sont suspendus sur la scène. Parfois il s'amuse à les entraîner de son poids et à les faire rouler avec lui le long d'une pente. Mais plus souvent il jouera d'eux comme d'un instrument ou les manœuvrera comme des pantins. Regardez de près : vous verrez que l'art du poète comique est de nous faire si bien connaître ce vice, de nous introduire, nous spectateurs, à tel point dans son intimité, que nous finissons par obtenir de lui quelques fils de la marionnette dont il joue : nous en jouons alors à notre tour; une partie de notre plaisir vient de là.

Donc, ici encore, c'est bien une espèce d'automatisme qui nous fait rire. Et c'est, je le répète, un automatisme très voisin de la simple distraction. Il suffira, pour s'en convaincre, de remarquer qu'un personnage comique est généralement comique dans l'exacte mesure où il s'ignore lui-même. Le comique est *inconscient*. Comme s'il usait à rebours de l'anneau de Gygès, il se rend invisible à lui-même en devenant visible à tout le monde. Un personnage de tragédie ne changera rien à sa conduite parce qu'il saura comment nous la jugeons; il y pourra persévérer, même avec la pleine conscience de ce qu'il est, même avec le sentiment très net de l'horreur qu'il nous inspire. Mais un défaut ridicule, dès qu'il se sent ridicule, cherche à se modifier, au moins extérieurement. Si Harpagon nous voyait rire de son avarice, je ne dis pas qu'il s'en corrigerait, mais il nous la montrerait moins, ou il nous la montrerait autrement. Disons-le dès maintenant, c'est en ce sens surtout que le rire châtie les mœurs. Il fait que nous tâchons tout de suite de paraître ce que nous devrions être, ce que nous finirons sans doute un jour par être véritablement.

Je ne pousserai pas plus loin cette analyse pour le moment. Du coureur qui tombe au naïf qu'on mystifie, de la mystification à la distraction, de la distraction à l'exaltation, de l'exaltation aux diverses déformations de la volonté et du caractère, nous venons de suivre le progrès par lequel le comique s'installe de plus en plus profondément dans la personne sans cesser pourtant de nous rappeler, dans ses manifestations les plus subtiles, quelque chose de ce que nous apercevions dans ses formes plus grossières, un effet d'automatisme et de raideur. Nous pouvons maintenant obtenir une première vue, prise de bien loin, il est vrai, vague et confuse encore, sur le côté risible de la nature humaine et sur la fonction ordinaire du rire.

Ce que la vie et la société exigent de chacun de nous, c'est une attention constamment en éveil, qui discerne les contours de la situation présente, c'est aussi une certaine élasticité du corps et de l'esprit, qui nous mette à même de nous y adapter. *Tension* et *élasticité*, voilà deux forces complémentaires l'une de l'autre que la vie met en jeu. Font-elles gravement défaut

au corps? ce sont les accidents de tout genre, les infirmités, la maladie. A l'esprit? ce sont tous les degrés de la pauvreté psychologique, toutes les variétés de la folie. Au caractère enfin? vous avez les inadaptations profondes à la vie sociale, sources de misère, parfois occasions de crime. Une fois écartées ces infériorités qui intéressent le sérieux de l'existence (et elles tendent à s'éliminer elles-mêmes dans ce qu'on a appelé la lutte pour la vie), la personne peut vivre, et vivre en commun avec d'autres personnes. Mais la société demande autre chose encore. Il ne lui suffit pas de vivre ; elle tient à vivre bien. Ce qu'elle a maintenant à redouter, c'est que chacun de nous, satisfait de donner son attention à ce qui concerne l'essentiel de la vie, se laisse aller pour tout le reste à l'automatisme facile des habitudes contractées. Ce qu'elle doit craindre aussi, c'est que les membres dont elle se compose, au lieu de viser à un équilibre de plus en plus délicat de volontés qui s'inséreront de plus en plus exactement les unes dans les autres, se contentent de respecter les conditions fondamentales de cet équilibre : un accord tout fait entre les personnes ne lui suffit pas, elle voudrait un effort constant d'adaptation réciproque. Toute *raideur* du caractère, de l'esprit et même du corps, sera donc suspecte à la société, parce qu'elle est le signe possible d'une activité qui s'endort et aussi d'une activité qui s'isole, qui tend à s'écarter du centre commun autour duquel la société gravite, d'une excentricité enfin. Et pourtant la société ne peut intervenir ici par une répression matérielle, puisqu'elle n'est pas atteinte matériellement. Elle est en présence de quelque chose qui l'inquiète, mais à titre de symptôme seulement, — à peine une menace, tout au plus un geste. C'est donc par un simple geste qu'elle y répondra. Le rire doit être quelque chose de ce genre, une espèce de *geste social*. Par la crainte qu'il inspire, il réprime les excentricités, tient constamment en éveil et en contact réciproque certaines activités d'ordre accessoire qui risqueraient de s'isoler et de s'endormir, assouplit enfin tout ce qui peut rester de raideur mécanique à la surface du corps social. Le rire ne relève donc pas de l'esthétique pure, puisqu'il poursuit (inconsciemment, et même immoralement dans beaucoup de cas particuliers) un but utile de

perfectionnement général. Il a quelque chose d'esthétique cependant, puisque le comique naît au moment précis où la société et la personne, délivrées du souci de leur conservation, commencent à se traiter elles-mêmes comme des œuvres d'art. En un mot, si l'on trace un cercle autour des actions et dispositions qui compromettent la vie individuelle ou sociale et qui se châtient elles-mêmes par leurs conséquences naturelles, il reste, en dehors de ce terrain d'émotion et de lutte, dans une zone neutre où l'homme se donne simplement en spectacle à l'homme, une certaine raideur du corps, de l'esprit et du caractère, que la société voudrait encore éliminer pour obtenir de ses membres la plus grande élasticité et la plus haute sociabilité possibles. Cette raideur est le comique, et le rire en est le châtiment.

Gardons-nous pourtant de prendre cette formule pour une définition du comique. Elle ne convient qu'à des cas élémentaires, théoriques, parfaits, où le comique est pur de tout mélange. Nous ne la donnons pas davantage pour une explication. Nous en ferons plutôt, si vous voulez, le *leitmotiv* qui accompagnera toutes nos explications. Il y faudra penser toujours, mais sans s'y appesantir trop, un peu comme le bon escrimeur doit penser aux mouvements discontinus de la leçon tandis que son corps s'abandonne à la continuité de l'assaut. Maintenant, c'est la continuité même des formes comiques que nous allons tâcher de rétablir, ressaisissant le fil qui va des pitreries du clown aux jeux les plus raffinés de la comédie, suivant ce fil dans ses détours souvent imprévus, stationnant de loin en loin pour regarder autour de nous, remontant enfin, si c'est possible, au point où le fil est suspendu et d'où nous apparaîtra peut-être — puisque le comique se balance entre la vie et l'art — le rapport général de l'art à la vie.

III

Commençons par le plus simple. Qu'est-ce qu'une physionomie comique? D'où vient une expression ridicule du visage? Et qu'est-ce qui distingue ici le comique du laid? Ainsi posée,

la question n'a guère pu être résolue qu'arbitrairement. Si simple qu'elle paraisse, elle est déjà trop subtile pour se laisser aborder de front. Il faudrait commencer par définir la laideur, puis chercher ce que le comique y ajoute : or, la laideur n'est pas beaucoup plus facile à analyser que la beauté. Mais nous allons essayer d'un artifice qui nous servira souvent. Nous allons épaissir le problème, pour ainsi dire, en grossissant l'effet jusqu'à rendre visible la cause. Aggravons donc la laideur, poussons-la jusqu'à la difformité, et voyons comment on passera du difforme au ridicule.

Il est incontestable que certaines difformités ont sur les autres le triste privilège de faire rire quelques personnes. C'est ainsi qu'on pourra rire de certains bossus, par exemple. Je n'entrerai pas ici dans des détails inutiles. Je demanderai seulement au lecteur de vouloir bien passer en revue les difformités diverses, puis de les diviser en deux groupes, d'un côté celles que la nature a orientées vers le risible, de l'autre celles qui s'en écartent absolument. Je crois qu'il aboutira sans peine à dégager la loi suivante : *Peut devenir comique toute difformité qu'une personne bien conformée arriverait à contrefaire.*

Ne serait-ce pas alors que le bossu fait l'effet d'un homme qui se tient mal? Son dos aurait contracté un mauvais pli. Par obstination matérielle, *par raideur*, il persisterait dans l'habitude contractée. Tâchez de voir avec vos yeux seulement. Ne réfléchissez pas et surtout ne raisonnez pas. Effacez l'acquis; allez à la recherche de l'impression naïve, immédiate, originelle. C'est bien une vision de ce genre que vous ressaisirez. Vous aurez devant vous un homme qui a voulu se raidir dans une certaine attitude, et, si l'on pouvait parler ainsi, faire grimacer son corps.

Revenons maintenant au point que nous voulions éclaircir. En atténuant la difformité risible, nous devrons obtenir la laideur comique. Donc, une expression risible du visage sera celle qui nous fera penser à quelque chose de raidi, de figé, pour ainsi dire, dans la mobilité ordinaire de la physionomie. Un tic consolidé, une grimace fixée, voilà ce que nous y verrons. Dira-t-on que toute expression habituelle du visage, fût-elle gracieuse et belle, nous donne cette même impression d'un pli contracté pour toujours? Mais il y a ici une distinc-

tion importante à faire. Quand nous parlons d'une beauté et même d'une laideur expressives, quand nous disons qu'un visage a de l'expression, il s'agit d'une expression stable peut-être, mais que nous devinons mobile. Elle conserve, dans sa fixité, une indécision où se dessinent confusément toutes les nuances possibles de l'état d'âme qu'elle exprime : telles, les chaudes promesses de la journée se respirent dans certaines matinées vaporeuses de printemps. Mais une expression comique du visage est celle qui ne promet rien de plus que ce qu'elle donne. C'est une grimace unique et définitive. On dirait que toute la vie morale de la personne a cristallisé dans ce système. Et c'est pourquoi un visage est d'autant plus comique qu'il nous suggère mieux l'idée de quelque action simple, mécanique, où la personnalité serait absorbée à tout jamais. Il y a des visages qui paraissent occupés à pleurer sans cesse, d'autres à rire ou à siffler, d'autres à souffler éternellement dans une trompette imaginaire. Ce sont les plus comiques de tous les visages. Ici encore se vérifie la loi d'après laquelle l'effet est d'autant plus comique que nous en expliquons plus naturellement la cause. Automatisme, raideur, pli contracté et gardé, voilà par où une physionomie nous fait rire. Mais cet effet gagne en intensité quand nous pouvons rattacher ces caractères à une cause profonde, à une certaine *distraction fondamentale* de la personne, comme si l'âme s'était laissé fasciner, hypnotiser, par la matérialité d'une action simple.

On comprendra alors le comique de la caricature. Si régulière que soit une physionomie, si harmonieuses qu'on en suppose les lignes, si souples les mouvements, jamais l'équilibre n'en est absolument parfait. On y démêlera toujours l'indication d'un pli qui s'annonce, l'esquisse d'une grimace possible, enfin une déformation préférée où se contournerait plutôt la nature. L'art du caricaturiste est de saisir ce mouvement parfois imperceptible, et de le rendre visible à tous les yeux en l'agrandissant. Il fait grimacer ses modèles comme ils grimaceraient eux-mêmes s'ils allaient jusqu'au bout de leur grimace. Il devine, sous les harmonies superficielles de la forme, les révoltes profondes de la matière. Il réalise des disproportions et des déformations qui ont dû exister dans la

nature à l'état de velléité, mais qui n'ont pu aboutir, refoulées par une force meilleure. Son art, qui a quelque chose de diabolique, relève le démon qu'avait terrassé l'ange. Sans doute c'est un art qui exagère, et pourtant on le définit très mal quand on lui assigne pour but une exagération, car il y a des caricatures plus ressemblantes que des portraits, des caricatures où l'exagération est à peine sensible, et inversement on peut exagérer à outrance sans obtenir un véritable effet de caricature. Pour que l'exagération soit comique, il faut qu'elle n'apparaisse pas comme le but, mais comme un simple moyen dont le dessinateur se sert pour rendre manifestes à nos yeux les contorsions qu'il voit se préparer dans la nature. C'est cette contorsion qui importe, c'est elle qui intéresse. Et voilà pourquoi on ira la chercher jusque dans les éléments de la physionomie qui sont incapables de mouvement, dans la courbure d'un nez et même dans la forme d'une oreille. C'est que la forme est toujours pour nous le dessin d'un mouvement. Le caricaturiste qui altère la dimension d'un nez mais qui en respecte la formule, qui l'allonge par exemple dans le sens même où l'allongeait déjà la nature, fait véritablement grimacer ce nez : désormais l'original nous paraîtra, lui aussi, avoir voulu s'allonger et faire la grimace. En ce sens, on pourrait dire que la nature obtient souvent elle-même des succès de caricaturiste. Dans le mouvement par lequel elle a fendu cette bouche, rétréci ce menton, gonflé cette joue, il semble qu'elle ait réussi à aller jusqu'au bout de sa grimace, trompant la surveillance modératrice d'une force plus raisonnable. Nous rions alors d'un visage qui est à lui-même, pour ainsi dire, sa propre caricature.

En résumé, quelle que soit la doctrine à laquelle notre raison se rallie, notre imagination a sa philosophie bien arrêtée : dans toute forme humaine elle aperçoit l'effort d'une âme qui façonne la matière, âme infiniment souple, éternellement mobile, soustraite à la pesanteur parce que ce n'est pas la terre qui l'attire. De sa légèreté ailée cette âme communique quelque chose au corps qu'elle anime ; l'immatérialité qui passe ainsi dans la matière est ce qu'on nomme la grâce. Mais la matière résiste et s'obstine. Elle tire à elle, elle voudrait convertir à sa propre inertie et faire dégénérer en

automatisme l'activité toujours en éveil de ce principe supérieur. Elle voudrait fixer les mouvements intelligemment variés du corps en plis stupidement contractés, solidifier en grimaces durables les expressions mouvantes de la physionomie, imprimer enfin à toute la personne une attitude telle qu'elle paraisse enfoncée et absorbée dans la matérialité de quelque occupation mécanique au lieu de se renouveler sans cesse au contact d'un idéal vivant. Là où la nature réussit ainsi à épaissir extérieurement la vie de l'âme, à en figer le mouvement, à en contrarier enfin la grâce, elle obtient du corps un effet comique. Si donc on voulait définir ici le comique en le rapprochant de son contraire, il faudrait l'opposer à la grâce plus encore qu'à la beauté. Il est plutôt raideur que laideur.

IV

Nous allons passer du comique des *formes* à celui des *gestes* et des mouvements. J'énonce tout de suite la loi qui me paraît gouverner tous les faits de ce genre. Elle se déduit d'ailleurs sans peine des considérations qu'on vient de lire.

Les attitudes, gestes et mouvements du corps humain sont risibles dans l'exacte mesure où ce corps nous fait penser à une simple mécanique.

Je ne suivrai pas cette loi dans le détail de ses applications immédiates. Elles sont innombrables. Pour la vérifier directement, il suffirait d'étudier de près l'œuvre des dessinateurs comiques, en écartant tout le côté caricature, dont nous avons donné une explication spéciale, et en négligeant aussi la part de comique qui n'est pas inhérente au dessin lui-même. Car il ne faudrait pas s'y tromper, le comique du dessin est souvent un comique d'emprunt, dont la littérature fait tous les frais. Je veux dire que le dessinateur peut se doubler d'un auteur satirique, voire d'un vaudevilliste, et que nous rions bien moins alors des dessins eux-mêmes que de la satire ou de la scène de comédie que nous y trouvons représentée. Mais si l'on s'attache au dessin avec la ferme volonté de ne penser qu'au dessin, on trouvera, je crois, que le dessin est

toujours comique en proportion de la netteté, et aussi de la discrétion, avec lesquelles il nous fait voir dans l'homme un pantin articulé. Il faut que cette suggestion soit nette, et que nous apercevions clairement, comme par transparence, un mécanisme démontable à l'intérieur de la personne. Mais il faut aussi que la suggestion soit discrète, et que l'ensemble de la personne, où chaque membre a été raidi en pièce mécanique, continue à nous donner l'impression d'un être qui vit. L'effet comique est d'autant plus saisissant, l'art du dessinateur est d'autant plus consommé, que ces deux images, celle d'une personne et celle d'une mécanique, sont plus exactement insérées l'une dans l'autre. Et l'originalité de chaque dessinateur comique pourrait se définir par le genre particulier de vie qu'il communique à un simple pantin.

Mais je laisse de côté les applications immédiates du principe et je n'insisterai ici que sur des conséquences plus lointaines. La vision d'une mécanique qui fonctionnerait à l'intérieur de la personne est chose qui perce à travers une foule d'effets amusants; mais c'est le plus souvent une vision fuyante, qui se perd tout de suite dans le rire qu'elle provoque. Il faut un effort d'analyse et de réflexion pour la fixer.

Voici par exemple, chez un orateur, le geste qui rivalise avec la parole. Jaloux de la parole, le geste court tout le temps derrière la pensée et demande, lui aussi, à servir d'interprète. Soit, mais qu'il s'astreigne alors à suivre la pensée dans le détail de ses évolutions. L'idée est chose qui grandit, bourgeonne, fleurit, mûrit, du commencement à la fin du discours. Jamais elle ne s'arrête, jamais elle ne se répète. Il faut qu'elle change à tout instant, car cesser de changer serait cesser de vivre. Que le geste s'anime donc comme elle! Qu'il accepte la loi fondamentale de la vie, qui est de ne se répéter jamais! Mais voici qu'un certain mouvement du bras ou de la tête, toujours le même, me paraît revenir périodiquement. Si je le remarque, s'il suffit à me distraire, si je l'attends au passage et s'il arrive quand je l'attends, involontairement je rirai. Pourquoi? Parce que j'ai maintenant devant moi une mécanique qui fonctionne automatiquement. Ce n'est plus de la vie, c'est de l'automatisme installé dans la vie et imitant la vie. C'est du comique.

Voilà aussi pourquoi des gestes, dont nous ne songions

pas à rire, deviennent risibles quand une nouvelle personne les imite. On a cherché des explications bien compliquées à ce fait très simple. Pour peu qu'on y réfléchisse, on verra que nos états d'âme changent d'instant en instant, et que si nos gestes suivaient fidèlement nos mouvements intérieurs, s'ils vivaient comme nous vivons, ils ne se répéteraient jamais : par là, ils défieraient toute imitation. Nous ne commençons donc à devenir imitables que là où nous cessons d'être nous-mêmes. Je veux dire qu'on ne peut imiter de nos gestes que ce qu'ils ont de mécaniquement uniforme et, par là même, d'étranger à notre personnalité vivante. Imiter quelqu'un, c'est dégager la part d'automatisme qu'il a laissée s'introduire dans sa personne. C'est donc, par définition même, le rendre comique, et il n'est pas étonnant que l'imitation fasse rire.

Mais si l'imitation des gestes est déjà risible par elle-même, elle le deviendra plus encore quand elle s'appliquera à les infléchir, sans les déformer, dans le sens de quelque opération mécanique, celle de scier du bois, par exemple, ou de frapper sur une enclume, ou de tirer infatigablement un cordon de sonnette imaginaire. Ce n'est pas que la vulgarité soit l'essence du comique (quoiqu'elle y entre certainement pour quelque chose). C'est plutôt que le geste saisi paraît plus franchement machinal quand on peut le rattacher à une opération simple, comme s'il était mécanique par destination. Suggérer cette interprétation mécanique doit être un des procédés favoris de la parodie. Je viens de le déduire *a priori*, mais je pense que les pitres en ont depuis longtemps l'intuition.

Ainsi me paraît se résoudre la petite énigme proposée par Pascal dans un passage des Pensées : « Deux visages semblables, dont aucun ne fait rire en particulier, font rire ensemble par leur ressemblance. » On dirait de même : « Les gestes d'un orateur, dont aucun n'est risible en particulier, font rire par leur répétition. » C'est que la vie bien vivante ne devrait jamais se répéter. Là où il y a répétition, similitude complète, nous soupçonnons toujours du mécanique fonctionnant derrière le vivant. Analysez votre impression en face de deux visages qui se ressemblent trop : vous verrez que vous pensez à deux exemplaires obtenus avec un même moule, ou à deux empreintes

du même cachet, ou à deux reproductions du même cliché, enfin à un procédé de fabrication industrielle. Cet infléchissement de la vie dans la direction de la mécanique est ici la vraie cause du rire.

Et le rire sera bien plus fort encore si l'on ne nous présente plus sur la scène deux personnages seulement, comme dans l'exemple de Pascal, mais plusieurs, mais le plus grand nombre possible, tous ressemblants entre eux, et qui vont, viennent, dansent, se démènent ensemble, en prenant en même temps les mêmes attitudes, en gesticulant de la même manière. Cette fois nous pensons distinctement à des marionnettes. Des fils invisibles nous paraissent relier les bras aux bras, les jambes aux jambes, chaque muscle d'une physionomie au muscle analogue de l'autre : l'inflexibilité de la correspondance fait que la mollesse des formes se solidifie elle-même sous nos yeux, et que tout durcit en mécanique. Tel me paraît être l'artifice de ce divertissement un peu gros. Je ne sais si ceux qui l'exécutent ont lu Pascal, mais ils ne font, à coup sûr, qu'aller jusqu'au bout d'une idée que le texte de Pascal suggère. Et si la cause du rire est certainement la vision d'un effet mécanique dans le second cas, elle devait l'être déjà, mais plus subtilement, dans le premier.

En continuant maintenant dans cette voie, on aperçoit confusément des conséquences de plus en plus lointaines, de plus en plus importantes aussi, de la loi que nous venons de poser. On pressent des visions plus fuyantes encore d'effets mécaniques, visions suggérées par les actions complexes de l'homme et non plus simplement par ses gestes. On devine que les artifices usuels de la comédie, la répétition périodique d'un mot ou d'une scène, l'interversion symétrique des rôles, le développement géométrique des quiproquos, et beaucoup d'autres jeux encore, pourront dériver leur force comique de la même source, l'art du vaudevilliste étant peut-être de nous présenter une articulation visiblement mécanique d'événements humains tout en leur conservant l'aspect extérieur de la vraisemblance, c'est-à-dire la souplesse apparente de la vie. Mais n'anticipons pas sur des résultats que le progrès de l'analyse devra dégager méthodiquement.

V

Avant d'aller plus loin, reposons-nous un moment et jetons un coup d'œil autour de nous. Nous le faisions pressentir au début de ce travail : il serait chimérique de vouloir tirer tous les effets comiques d'une seule formule simple. La formule existe bien, en un certain sens; mais elle ne se déroule pas régulièrement. Je veux dire que la déduction doit s'arrêter de loin en loin à quelques effets dominateurs, et que ces effets apparaissent chacun comme des modèles autour desquels se disposent, en cercle, de nouveaux effets qui leur ressemblent. Ces derniers ne se déduisent pas de la formule, mais ils sont comiques par leur parenté avec ceux qui s'en déduisent. Pour citer encore une fois Pascal, je définirai volontiers ici la marche de l'esprit par la courbe que ce géomètre étudia sous le nom de *roulette*, la courbe que décrit un point de la circonférence d'une roue quand la voiture avance en ligne droite : ce point tourne comme la roue, quoiqu'il avance comme la voiture. Ou bien encore il faudra penser à une immense avenue comme on en voit dans la forêt de Fontainebleau, avec des *croix* ou carrefours qui la jalonnent de loin en loin : à chaque carrefour on tournera autour de la croix, on poussera une reconnaissance dans les voies qui s'ouvrent, après quoi l'on reviendra à la direction première. Nous sommes à un de ces carrefours. *Du mécanique plaqué sur du vivant*, voilà une croix où il faut s'arrêter, image centrale d'où l'imagination rayonne dans des directions divergentes. Quelles sont ces directions? Je crois en apercevoir trois principales. Nous allons les suivre l'une après l'autre, puis nous reprendrons notre chemin en ligne droite.

I. — D'abord, cette vision du mécanique et du vivant insérés l'un dans l'autre nous fait obliquer vers l'image plus vague d'une raideur *quelconque* appliquée sur la mobilité de la vie, s'essayant maladroitement à en suivre les lignes et à en contrefaire la souplesse. On devine alors combien il sera

facile à un vêtement de devenir ridicule. On pourrait presque dire que toute mode est risible par quelque côté. Seulement, quand il s'agit de la mode actuelle, nous y sommes tellement habitués que le vêtement nous paraît faire corps avec ceux qui le portent. Notre imagination ne l'en détache pas. L'idée ne nous vient plus d'opposer la rigidité inerte de l'enveloppe à la souplesse vivante de l'objet enveloppé. Le comique reste donc ici à l'état latent. Tout au plus réussira-t-il à percer quand l'incompatibilité naturelle sera si profonde entre l'enveloppant et l'enveloppé qu'un rapprochement même séculaire n'aura pas réussi à consolider leur union : tel est le cas de notre chapeau, par exemple. Mais supposez un original qui s'habille aujourd'hui à la mode d'autrefois : notre attention est appelée alors sur le costume, nous le distinguons absolument de la personne, nous disons que la personne *se déguise* (comme si tout vêtement ne déguisait pas), et le côté risible de la mode passe de l'ombre à la lumière.

Nous commençons à entrevoir ici quelques-unes des énormes difficultés de détail que le problème du comique soulève. Une des raisons qui ont dû susciter bien des théories erronées ou insuffisantes du rire, c'est que beaucoup de choses sont comiques en droit sans l'être en fait, la continuité de l'usage ayant assoupi en elles la vertu comique. Il faut une solution brusque de continuité, une rupture avec la mode, pour que cette vertu se réveille. On croira alors que cette solution de continuité fait naître le comique, tandis qu'elle se borne à nous le faire remarquer. On expliquera le rire par la *surprise*, par le *contraste*, etc., définitions qui s'appliqueraient aussi bien à une foule de cas où nous n'avons aucune envie de rire. La vérité est loin d'être aussi simple.

Mais nous voici arrivés à l'idée de déguisement. Elle tient d'une délégation régulière, comme nous venons de le montrer, le pouvoir de faire rire. Il ne sera pas inutile de chercher comment elle en use.

Pourquoi rions-nous d'une chevelure qui a passé du brun au blond? D'où vient le comique d'un nez rubicond? Et pourquoi rit-on d'un nègre? Question embarrassante, semble-t-il, puisque des psychologues tels que Hecker, Kraepelin, Lipps, se la posèrent tour à tour et y répondirent diversement. Je

ne sais pourtant si elle n'a pas été résolue un jour devant moi, dans la rue, par un simple cocher, qui traitait de « mal lavé » le client nègre assis dans sa voiture. Mal lavé! un visage noir serait donc pour notre imagination un visage barbouillé d'encre ou de suie. Et, conséquemment, un nez rouge ne peut être qu'un nez sur lequel on a passé une couche de vermillon. Voici donc que le déguisement a passé quelque chose de sa vertu comique à des cas où l'on ne se déguise plus , mais où l'on aurait pu se déguiser. Tout à l'heure, le vêtement habituel avait beau être distinct de la personne; il nous paraissait faire corps avec elle, parce que nous étions accoutumés à le voir. Maintenant, la coloration noire ou rouge a beau être inhérente à la peau; nous la tenons pour plaquée artificiellement, parce qu'elle nous surprend.

De là, il est vrai, une nouvelle série de difficultés pour la théorie du comique. Une proposition comme celle-ci : « mes vêtements habituels font partie de mon corps », est absurde aux yeux de la raison. Néanmoins l'imagination la tient pour vraie. « Un nez rouge est un nez peint », « un nègre est un blanc déguisé », absurdités encore pour la raison qui raisonne, mais vérités très certaines pour la simple imagination. Il y a donc une logique de l'imagination qui n'est pas la logique de la raison, qui s'y oppose même parfois, et avec laquelle il faudra pourtant que la philosophie compte, non seulement pour l'étude du comique, mais dans toutes les recherches du même ordre. C'est quelque chose comme la logique du rêve, mais d'un rêve qui ne serait pas abandonné au caprice de la fantaisie individuelle, étant le rêve rêvé par la société entière. Pour la reconstituer, un effort d'un genre tout particulier est nécessaire, par lequel on soulèvera la croûte extérieure de jugements bien tassés et d'idées solidement assises, pour regarder couler tout au fond de soi-même, ainsi qu'une nappe d'eau souterraine, une certaine continuité fluide d'images qui entrent les unes dans les autres. Cette interpénétration des images ne se fait pas au hasard. Elle obéit à des lois, ou plutôt à des habitudes, qui sont à l'imagination ce que la logique est à la pensée.

Suivons donc cette logique de l'imagination dans le cas particulier qui nous occupe. Un homme qui se déguise est

comique. Un homme qu'on croirait déguisé est comique encore. Par extension, tout déguisement va devenir comique, non pas seulement celui de l'homme, mais celui de la société également, et même celui de la nature.

Commençons par la nature. On rit d'un chien à moitié tondu, d'un parterre aux fleurs artificiellement colorées, d'un bois dont les arbres sont tapissés d'affiches électorales, etc. Cherchez la raison; vous verrez qu'on pense toujours à une mascarade. Mais le comique, ici, est bien atténué. Il est trop loin de la source. Veut-on le renforcer? Il faudra remonter à la source même, rapprocher l'image dérivée, celle d'une mascarade, de l'image primitive, qui était, on s'en souvient, celle d'un trucage mécanique de la vie. Une nature truquée mécaniquement, voilà alors un motif franchement comique, sur lequel la fantaisie pourra exécuter des variations avec la certitude d'obtenir un succès de gros rire. On se rappelle le passage si amusant de *Tartarin sur les Alpes* où Bompard fait accepter à Tartarin (et un peu aussi, par conséquent, au lecteur) l'idée d'une Suisse machinée comme les dessous de l'Opéra, exploitée par une compagnie qui y entretient cascades, glaciers et fausses crevasses. Même motif encore, mais transposé en un tout autre ton, dans les *Novel Notes* de l'humoriste anglais Jerome K. Jerome. Une vieille châtelaine, qui ne veut pas que ses bonnes œuvres lui causent trop de dérangement, fait installer à proximité de sa demeure des athées à convertir qu'on lui a fabriqués tout exprès, de braves gens dont on a fait des ivrognes pour qu'elle pût les guérir de leur vice, etc. Il y a des mots comiques où ce motif se retrouve à l'état de résonance lointaine, mêlé à une naïveté, sincère ou feinte, qui lui sert d'accompagnement. Par exemple, le mot d'une dame que l'astronome Cassini avait invitée à venir voir une éclipse de lune, et qui arriva en retard : « M. de Cassini voudra bien recommencer pour moi ». Ou encore cette exclamation d'un personnage de Gondinet, arrivant dans une ville et apprenant qu'il existe un volcan éteint aux environs : « Ils avaient un volcan, et ils l'ont laissé s'éteindre! »

Passons à la société. Vivant en elle, vivant d'elle, nous ne pouvons nous empêcher de la traiter comme un être vivant. Risible sera donc toute image qui nous suggérera l'idée d'une

société qui se déguise et, pour ainsi dire, d'une mascarade sociale. Or cette idée se forme dès que nous apercevons de l'inerte, du tout fait, du confectionné enfin, à la surface de la société vivante. C'est de la raideur encore, et qui jure avec la souplesse intérieure de la vie. Le côté cérémonieux de la vie sociale devra donc renfermer toujours un comique latent, lequel n'attendra qu'une occasion pour éclater au grand jour. On pourrait dire que les cérémonies sont au corps social ce que le vêtement est au corps individuel: elles doivent leur gravité à ce qu'elles s'identifient pour nous avec l'objet sérieux auquel l'usage les attache, elles perdent cette gravité dès que notre imagination les en isole. De sorte qu'il suffit, pour qu'une cérémonie devienne comique, que notre attention se concentre sur ce qu'elle a de cérémonieux, et que nous négligions sa matière, comme disent les philosophes, pour ne plus penser qu'à sa forme. Je n'insiste pas sur ce point. Chacun sait avec quelle facilité la verve comique s'exerce sur les actes sociaux à forme arrêtée, depuis une simple distribution de récompenses jusqu'à une séance de tribunal. Autant de formes et de formules, autant de cadres tout faits où le comique s'insérera.

Mais ici encore on accentuera le comique en le rapprochant de sa source. De l'idée de travestissement, qui est dérivée, il faudra remonter alors à l'idée primitive, celle d'un mécanisme superposé à la vie. Déjà la forme compassée de tout cérémonial nous suggère une image de ce genre. Dès que nous oublions l'objet grave d'une solennité ou d'une cérémonie, ceux qui y prennent part nous font l'effet de s'y mouvoir comme des marionnettes. Leur mobilité se règle sur l'immobilité d'une formule. C'est de l'automatisme. Mais l'automatisme parfait sera, par exemple, celui du fonctionnaire fonctionnant comme une simple machine, ou encore l'inconscience d'un règlement administratif s'appliquant avec une fatalité inexorable et se prenant pour une loi de la nature. Je cueille dans un journal, tout à fait au hasard, un exemple de ce genre de comique. Il y a une dizaine d'années, un grand paquebot fit naufrage dans les environs de Dieppe. Quelques passagers se sauvaient à grand' peine dans une embarcation. Des douaniers, qui s'étaient bravement portés à

leur secours, commencèrent par leur demander « s'ils n'avaient rien à déclarer ». Je trouve quelque chose d'analogue, quoique l'idée soit plus subtile, dans ce mot d'un député interpellant le ministre au lendemain d'un crime retentissant commis en chemin de fer : « L'assassin, après avoir achevé sa victime, a dû descendre du train à contre-voie, en violation des règlements administratifs. »

Un mécanisme inséré dans la nature, une réglementation automatique de la société, voilà en somme les deux types d'effets amusants où nous aboutissons. Il nous reste, pour conclure, à les combiner ensemble et à voir ce qui en résultera.

Le résultat de la combinaison, ce sera évidemment l'idée d'une réglementation humaine se substituant aux lois mêmes de la nature. On se rappelle la réponse de Sganarelle à Géronte quand celui-ci lui fait observer que le cœur est du côté gauche et le foie du côté droit : « Oui, cela était autrefois ainsi, mais nous avons changé tout cela, et nous faisons maintenant la médecine d'une méthode toute nouvelle. » Et la consultation des deux médecins de M. de Pourceaugnac : « Le raisonnement que vous en avez fait est si docte et si beau qu'il est impossible que le malade ne soit pas mélancolique hypocondriaque; et quand il ne le serait pas, il faudrait qu'il le devînt, pour la beauté des choses que vous avez dites et la justesse du raisonnement que vous avez fait. » Nous pourrions multiplier les exemples; nous n'aurions qu'à faire défiler devant nous, l'un après l'autre, tous les médecins de Molière. Si loin que paraisse d'ailleurs aller ici la fantaisie comique, la réalité se charge quelquefois de la dépasser. Un philosophe contemporain, argumentateur à outrance, auquel on représentait que ses raisonnements irréprochablement déduits avaient l'expérience contre eux, mit fin à la discussion par cette simple parole : « L'expérience a tort. » C'est que l'idée de régler administrativement la vie est plus répandue qu'on ne pense; elle est naturelle à sa manière, quoique nous venions de l'obtenir par un procédé artificiel de recomposition. On pourrait dire qu'elle nous livre la quintessence même du pédantisme, lequel n'est pas autre chose, au fond, que l'art prétendant en remontrer à la nature.

Ainsi, pour tout résumer, le même effet va toujours se

subtilisant, depuis l'idée d'une *mécanisation* artificielle du corps humain, si l'on peut s'exprimer ainsi, jusqu'à celle d'une substitution quelconque de l'artificiel au naturel. Une logique de moins en moins serrée, qui ressemble de plus en plus à la logique des songes, transporte la même relation, dans des sphères de plus en plus hautes, entre des termes de plus en plus immatériels, un règlement administratif finissant par être à une loi naturelle ou morale, par exemple, ce que le vêtement confectionné est au corps qui vit. Des trois directions où nous devions nous engager, nous avons suivi maintenant la première jusqu'au bout. Passons à la seconde, et voyons où elle nous conduira.

II. — Du mécanique plaqué sur du vivant, voilà encore notre point de départ. D'où venait ici le comique? De ce que le corps vivant se raidissait en machine. Le corps vivant nous paraissait donc devoir être la souplesse parfaite, l'activité toujours en éveil d'un principe toujours en travail. Mais cette activité appartiendrait réellement à l'âme plutôt qu'au corps. Elle serait la flamme même de la vie, allumée en nous par un principe supérieur, et aperçue à travers le corps par un effet de transparence. Quand nous ne voyons dans le corps vivant que grâce et souplesse, c'est que nous négligeons ce qu'il y a en lui de pesant, de résistant, de matériel enfin; nous oublions sa matérialité pour ne penser qu'à sa vitalité, vitalité que notre imagination attribue au principe même de la vie intellectuelle et morale. Mais supposons qu'on appelle notre attention sur cette matérialité du corps. Supposons qu'au lieu de participer de la légèreté du principe qui l'anime, le corps ne soit plus à nos yeux qu'une enveloppe lourde et embarrassante, lest importun qui retient à terre une âme impatiente de quitter le sol. Alors le corps deviendra pour l'âme ce que le vêtement était tout à l'heure pour le corps lui-même, une matière inerte posée sur une énergie vivante. Et l'impression du comique se produira dès que nous aurons le sentiment net de cette superposition. Nous l'aurons surtout quand on nous montrera l'âme *taquinée* par les besoins du corps, — d'un côté la personnalité morale avec son énergie intelligemment variée, de l'autre le corps stupidement mono-

tone, interrompant toujours tout avec son obstination de machine. Plus ces exigences du corps seront mesquines et uniformément répétées, plus l'effet sera saisissant. Mais ce n'est là qu'une question de degré, et la loi générale de ces phénomènes pourrait se formuler ainsi : *Est comique tout incident qui appelle notre attention sur le physique d'une personne alors que le moral est en cause.*

Pourquoi rit-on d'un orateur qui éternue au moment le plus pathétique de son discours? D'où vient le comique de cette phrase d'oraison funèbre, citée par un philosophe allemand : «Il était vertueux et tout rond»? Toujours de ce que notre attention est brusquement ramenée de l'âme sur le corps. Les exemples abondent dans la vie journalière. Mais si l'on ne veut pas se donner la peine de les chercher, on n'a qu'à ouvrir au hasard un volume de Labiche. On tombera presque sûrement sur quelque effet de ce genre. Ici c'est un orateur dont les plus belles périodes sont coupées par les élancements d'une dent malade, ailleurs c'est un personnage qui ne prend jamais la parole sans s'interrompre pour se plaindre de ses souliers trop étroits ou de sa ceinture trop serrée, etc. Une personne que son corps embarrasse, voilà l'image qui nous est suggérée dans tous ces exemples. Si un embonpoint excessif est risible, c'est sans doute parce qu'il évoque une image du même genre. Et je crois bien que c'est là encore ce qui rend quelquefois la timidité un peu ridicule. Le timide peut donner l'impression d'une personne que son corps gêne, et qui cherche autour d'elle un endroit où le déposer.

Aussi le poète tragique a-t-il soin d'éviter tout ce qui pourrait appeler notre attention sur la matérialité de ses héros. Dès que le souci du corps intervient, une infiltration comique est à craindre. C'est pourquoi les héros de tragédie ne boivent pas, ne mangent pas, ne se chauffent pas. Même, autant que possible, ils ne s'assoient pas. S'asseoir au milieu d'une tirade serait se rappeler qu'on a un corps. Napoléon, qui était psychologue à ses heures, avait remarqué qu'on passe de la tragédie à la comédie par le seul fait de s'asseoir. Voici comment il s'exprime à ce sujet dans le *Journal inédit* du baron Gourgaud (il s'agit d'une entrevue avec la reine de Prusse après Iéna) : «Elle me reçut sur un ton tragique comme Chimène : Sire,

justice! justice! Magdebourg! Elle continuait sur ce ton qui m'embarrassait fort. Enfin, pour la faire changer, je la priai de s'asseoir. Rien ne coupe mieux une scène tragique, car quand on est assis, cela devient comédie. »

Élargissons maintenant cette image : *le corps prenant le pas sur l'âme*. Nous allons obtenir quelque chose de plus général : *la forme voulant primer le fond, la lettre cherchant chicane à l'esprit*. Ne serait-ce pas cette idée que la comédie cherche à nous suggérer quand elle ridiculise une profession? Elle fait parler l'avocat, le juge, le médecin, comme si c'était peu de chose que la santé et la justice, l'essentiel étant qu'il y ait des médecins, des avocats, des juges, et que les formes extérieures de la profession soient respectées scrupuleusement. Ainsi le moyen se substitue à la fin, la forme au fond, et ce n'est plus la profession qui est faite pour le public, mais le public pour la profession. Le souci constant de la forme, l'application machinale des règles, créent ici une espèce d'automatisme professionnel, comparable à celui que les habitudes du corps imposent à l'âme et risible comme lui. Les exemples en abondent au théâtre. Sans entrer dans le détail des variations exécutées sur ce thème, citons deux ou trois textes où le thème lui-même est défini dans toute sa simplicité : « On n'est obligé qu'à traiter les gens dans les formes », dit Diafoirus dans le *Malade imaginaire*. Et Bahis, dans l'*Amour médecin* : « Il vaut mieux mourir selon les règles que de réchapper contre les règles. » « Il faut toujours garder les formalités, quoi qu'il puisse arriver », disait déjà Desfonandrès dans la même comédie. Et son confrère Tomès en donnait la raison : « Un homme mort n'est qu'un homme mort, mais une formalité négligée porte un notable préjudice à tout le corps des médecins. » Le mot de Brid'oison, pour renfermer une idée un peu différente, n'en est pas moins significatif : « La-a forme, voyez-vous, la-a forme. Tel rit d'un juge en habit court, qui tremble au seul aspect d'un procureur en robe. La-a forme, la-a forme. »

Mais ici se présente la première application d'une loi qui apparaîtra de plus en plus clairement, je l'espère, à mesure que nous avancerons dans notre travail. Quand le musicien donne une note sur un instrument, d'autres notes surgissent d'elles-mêmes, moins sonores que la première, liées à elle

par certaines relations définies, et qui lui impriment son timbre en s'y surajoutant : ce sont, comme on dit en physique, les harmoniques du son fondamental. Je crois que la fantaisie comique, jusque dans ses inventions les plus extravagantes, obéit à une loi du même genre. Considérez par exemple cette note comique : la forme voulant primer le fond. Si nos analyses sont exactes, elle doit avoir pour harmonique celle-ci : le corps taquinant l'esprit, le corps prenant le pas sur l'esprit. Donc, dès que le poète comique donnera la première note, instinctivement et involontairement il y surajoutera la seconde. En d'autres termes, *il doublera de quelque ridicule physique le ridicule professionnel.*

Quand le juge Brid'oison arrive sur la scène en bégayant, n'est-il pas vrai qu'il nous prépare, par son bégaiement même, à comprendre le phénomène de cristallisation intellectuelle dont il va nous donner le spectacle? Quelle parenté secrète peut bien lier cette défectuosité physique à ce retrécissement moral? Je ne sais, mais on sent que la relation existe, quoiqu'elle soit inexprimable. Peut-être fallait-il que cette machine à juger nous apparût en même temps comme une machine à parler. Quoi qu'il en soit, nulle autre harmonique ne pouvait compléter mieux le son fondamental.

Quand Molière nous présente les deux docteurs ridicules de *l'Amour médecin*, Bahis et Macroton, il fait parler l'un d'eux très lentement, comme s'il scandait son discours syllabe par syllabe, tandis que l'autre bredouille. Même contraste entre les deux avocats de M. de Pourceaugnac. Presque toujours, c'est dans le rythme de la parole que réside la singularité physique destinée à compléter le ridicule professionnel. Et là où l'auteur n'a pas indiqué un défaut de ce genre, il est rare que l'acteur ne cherche pas instinctivement à le composer.

Il y a donc bien une parenté naturelle, naturellement reconnue, entre ces deux images que nous rapprochions l'une de l'autre, l'esprit s'immobilisant dans certaines formes, le corps se raidissant selon certains défauts. Que notre attention soit détournée du fond sur la forme ou du moral sur le physique, c'est la même impression qui est transmise à notre imagination dans les deux cas; c'est, dans les deux cas, le même genre de comique. Ici encore nous avons voulu

suivre fidèlement une direction naturelle du mouvement de l'imagination. Cette direction, on s'en souvient, était la seconde de celles qui s'offraient à nous à partir d'une image centrale. Une troisième et dernière voie nous reste ouverte. C'est dans celle-là que nous allons maintenant nous engager.

III. — Revenons donc une dernière fois à notre image centrale : du mécanique plaqué sur du vivant. L'être vivant dont il s'agissait surtout ici était un être humain, une personne. Le dispositif mécanique est au contraire une chose. Ce qui faisait donc rire, c'était la transfiguration momentanée d'une personne en chose, si l'on veut regarder l'image de ce biais. Passons alors de l'idée précise d'une mécanique à l'idée plus vague de chose en général. Nous aurons une nouvelle série d'images risibles, qui s'obtiendront, pour ainsi dire, en estompant les contours des premières, et qui nous conduiront à cette nouvelle loi : *Nous rions toutes les fois qu'une personne nous donne l'impression d'une chose.*

On rit de Sancho Pança renversé sur une couverture et lancé en l'air comme un simple ballon. On rit du baron de Münchausen devenu boulet de canon et cheminant à travers l'espace. Mais peut-être certains exercices des clowns de cirque fourniraient-ils une vérification plus précise de la même loi. Il faudrait, il est vrai, faire abstraction des facéties que le clown brode sur son thème principal, et ne retenir que ce thème lui-même, c'est-à-dire les attitudes, gambades et mouvements divers qui sont ce qu'il y a de proprement « clownique » dans l'art du clown. A deux reprises seulement j'ai pu observer ce genre de comique à l'état pur, et dans les deux cas j'ai eu la même impression. La première fois, les clowns allaient, venaient, se cognaient, tombaient et rebondissaient selon un rythme uniformément accéléré, avec la visible préoccupation de ménager un *crescendo*. Et, de plus en plus, c'était sur le *rebondissement* que l'attention du public était attirée. Peu à peu on perdait de vue qu'on eût affaire à des hommes en chair et en os. On pensait vaguement à des paquets quelconques qui se laisseraient choir et s'entre-choqueraient. Puis la vision se précisait. Les formes paraissaient s'arrondir, les corps se rouler et comme se ramas-

ser en boule. Finalement apparaissait l'image vers laquelle toute cette scène évoluait sans doute inconsciemment : des ballons de caoutchouc, lancés en tous sens les uns contre les autres. — La seconde scène, plus grossière encore, ne fut pas moins instructive. Deux personnages parurent, à la tête énorme, au crâne entièrement dénudé. Ils étaient armés de grands bâtons. Et, à tour de rôle, chacun laissait tomber son bâton sur la tête de l'autre. Ici encore une gradation était observée. A chaque coup reçu, les corps paraissaient s'alourdir, se figer, envahis par une rigidité croissante. La riposte arrivait, de plus en plus retardée, mais de plus en plus pesante et retentissante. Les crânes résonnaient formidablement dans la salle silencieuse. Finalement, raides et lents, droits comme des I, les deux corps se penchèrent l'un vers l'autre, les bâtons s'abattirent une dernière fois sur les têtes avec un bruit de maillets énormes tombant sur des poutres de chêne, et tout s'étala sur le sol. A ce moment apparut dans toute sa netteté la suggestion que les deux artistes avaient graduellement enfoncée dans l'imagination des spectateurs : « Nous allons devenir, nous sommes devenus des mannequins de bois massif. »

Un obscur instinct peut faire pressentir ici à des esprits incultes quelques-uns des plus subtils résultats de la science psychologique. On sait qu'il est possible d'évoquer chez un sujet hypnotisé, par simple suggestion, des visions hallucinatoires. On lui dira qu'un oiseau est posé sur sa main, et il apercevra l'oiseau, et il le verra s'envoler. Mais il s'en faut que la suggestion soit toujours acceptée avec une pareille docilité. Souvent le magnétiseur ne réussit à la faire pénétrer que peu à peu, par insinuation graduelle. Il partira alors des objets réellement perçus par le sujet, et il tâchera d'en rendre la perception de plus en plus confuse ; puis, de degré en degré, il fera sortir de cette confusion la forme précise de l'objet dont il veut créer l'hallucination. C'est ainsi qu'il arrive à bien des personnes, quand elles vont s'endormir, de voir ces masses colorées, fluides et informes, qui occupent le champ de la vision, se solidifier insensiblement en objets distincts. Le passage graduel du confus au distinct est donc le procédé de suggestion par excellence. Je crois qu'on le

retrouverait au fond de beaucoup de suggestions comiques, surtout dans le comique grossier, là où paraît s'accomplir matériellement sous nos yeux la transformation d'une personne en chose. Mais il y a d'autres procédés plus discrets, en usage chez les poètes par exemple, qui tendent peut-être inconsciemment à la même fin. On peut, par certains dispositifs de rythme, de rime et d'assonance, bercer notre imagination, la ramener du même au même en un balancement régulier, et la préparer ainsi à recevoir docilement la vision suggérée. Écoutez ces vers de Régnard, et voyez si l'image fuyante d'une *poupée* ne traverserait pas le champ de votre imagination :

> ...Plus, il doit à maints particuliers
> La somme de dix mil une livre une obole,
> Pour l'avoir sans relâche un an sur sa parole
> Habillé, voituré, chauffé, chaussé, ganté,
> Alimenté, rasé, désaltéré, porté.

Ne trouvez-vous pas quelque chose du même genre dans ce couplet de Figaro (quoiqu'on cherche peut-être ici à suggérer l'image d'un animal plutôt que celle d'une chose) : « Quel homme est-ce? — C'est un beau, gros, court, jeune vieillard, gris pommelé, rusé, rasé, blasé, qui guette et furette, et gronde et geint tout à la fois. »

Entre ces scènes très grossières et ces suggestions très subtiles il y a place pour une multitude innombrable d'effets amusants, — tous ceux qu'on obtient en s'exprimant sur des personnes comme on le ferait sur de simples choses. Je n'en cueillerai qu'un ou deux exemples dans le théâtre de Labiche, où ils abondent. M. Perrichon, au moment de monter en wagon, s'assure qu'il n'oublie aucun de ses colis : « Quatre, cinq, six, ma femme sept, ma fille huit et moi neuf. » Il y a une autre pièce où un père vante la science de sa fille en ces termes : « Elle vous dira sans broncher tous les rois de France qui ont eu lieu. » Ce *qui ont eu lieu*, sans précisément convertir les rois en simples choses, les assimile à des événements impersonnels.

Notons-le à propos de ce dernier exemple : il n'est pas

nécessaire d'aller jusqu'au bout de l'identification entre la personne et la chose pour que l'effet comique se produise. Il suffit qu'on entre dans cette voie, en affectant, par exemple, de confondre la personne avec la fonction qu'elle exerce. Je ne citerai que ce mot d'un maire de village dans un roman d'About : « M. le préfet, qui nous a toujours conservé la même bienveillance, quoiqu'on l'ait changé plusieurs fois depuis 1847.... »

Tous ces mots sont faits sur le même modèle. Nous pourrions en composer indéfiniment maintenant que nous possédons la formule. Mais l'art du conteur et du vaudevilliste ne consiste pas simplement à composer le mot. Le difficile est de donner au mot sa force de suggestion, c'est-à-dire de le rendre acceptable. Et nous ne l'acceptons que parce qu'il nous paraît ou sortir naturellement d'un état d'âme ou s'encadrer exactement dans les circonstances. Ainsi nous savons que M. Perrichon est très ému au moment de faire son premier voyage. L'expression « avoir lieu » est de celles qui ont dû reparaître bien des fois dans les leçons récitées par la fille devant son père; elle nous fait penser à une récitation. Et enfin l'admiration de la machine administrative pourrait, à la rigueur, aller jusqu'à nous faire croire que rien n'est changé au préfet quand il change de nom, et que la fonction s'accomplit indépendamment du fonctionnaire.

Nous voilà bien loin de la cause originelle du rire. Telle forme comique, inexplicable par elle-même, ne se comprend en effet que par sa ressemblance avec une autre, laquelle ne nous fait rire que par sa parenté avec une troisième, et ainsi de suite pendant très longtemps, de sorte que l'analyse psychologique, si éclairée et si pénétrante qu'on la suppose, s'égarera nécessairement si elle ne tient pas le fil le long duquel l'impression comique a cheminé d'une extrémité de la série à l'autre. D'où vient cette continuité de progrès? Quelle est donc la pression, quelle est l'étrange poussée qui fait glisser ainsi le comique d'image en image, de plus en plus loin du point d'origine, jusqu'à ce qu'il se fractionne et se perde en analogies infiniment lointaines? Mais quelle est la force qui divise et subdivise les branches de l'arbre en rameaux, la racine en radicelles? Une loi inéluctable condamne ainsi toute énergie

vivante, pour le peu qui lui est alloué de temps, à couvrir le plus qu'elle pourra d'espace. Or c'est bien une énergie vivante que la fantaisie comique, plante singulière qui a poussé vigoureusement sur les parties rocailleuses du sol social, en attendant que la culture lui permît de rivaliser avec les produits les plus raffinés de l'art. Nous sommes loin du grand art, il est vrai, avec les exemples de comique qui viennent de passer sous nos yeux. Mais nous nous en rapprocherons déjà davantage, sans y atteindre tout à fait encore, dans un chapitre suivant. Au-dessous de l'art, il y a l'artifice. C'est dans cette zone des artifices, mitoyenne entre la nature et l'art, que nous pénétrons maintenant. Nous allons traiter du vaudevilliste et de l'homme d'esprit.

H. BERGSON

(A suivre.)

BONAPARTE ET LES CHOUANS[1]

Des données vagues sur les dispositions de Bonaparte avaient persuadé quelques-uns des chefs royalistes qu'il favorisait intérieurement la cause des Bourbons. Le *Conseil secret* des généraux jugea prudent de s'en assurer et me députa vers lui à cet effet.

Les commissaires royalistes, chargés de traiter avec Hédouville, étaient munis de pouvoirs pour conclure la paix ou rompre les conférences, suivant les conditions qu'on leur proposerait. Moi, au contraire, je ne devais que sonder la façon de penser de Bonaparte ; tout en lui portant des paroles de paix, je n'avais pas le pouvoir de conclure. Ce genre de mis-

1. Ces pages sont extraites du tome Ier des *Mémoires* du général d'Andigné qui paraîtront prochainement à la librairie Plon, avec introduction et notes de M. E. Biré. Le chevalier d'Andigné, né en 1765, lieutenant de vaisseau en 1786, émigré en 1791, passé aux Chouans de Bretagne en 1795, fait successivement chevalier de Saint-Louis, officier général, commandant en chef de l'armée royale du Bas-Anjou et de la Haute-Bretagne, arrêté en décembre 1800 et mis en surveillance à Grenoble, arrêté en 1804, évadé de Besançon, rentré en France en 1814, fait maréchal de camp en 1815, lieutenant général en 1823, mis en traitement de réforme en août 1838, compromis en avril 1832 dans la tentative de la duchesse de Berry, arrêté et emprisonné en juin 1832, sorti de prison après une détention de deux mois, acheva ses jours dans la retraite, et mourut à Fontainebleau le 31 janvier 1857. Les pages que nous publions furent écrites en 1803.

sion devait nécessairement me placer vis-à-vis du Premier Consul dans une position très fausse. Je ne tardai pas à m'en apercevoir; mais il n'était plus temps d'y remédier.

Je me rendis d'abord à Angers. Ma visite au général Hédouville se passa en compliments réciproques. Nos commissaires devaient arriver le lendemain; je les lui annonçai. Puis, sous un prétexte quelconque, je lui arrachai un passeport; et, muni de cette pièce, je partis secrètement par la diligence, pour Paris.

Les changements qui étaient survenus à Paris, depuis que je l'avais quitté, me mettaient dans la nécessité de prendre, comme l'on dit, l'air du bureau. Je m'étais procuré, en conséquence, l'adresse de M. Hyde de Neuville, agent secondaire des princes français à Paris, qui devait me faire connaître au juste la situation de la capitale. Il porta lui-même à Bonaparte la lettre dans laquelle je lui demandais une audience.

*
* *

Bonaparte servait dans l'artillerie, avant la Révolution. Un de mes frères, du même temps que lui, servait dans le même régiment. La Révolution avait conduit ce dernier à Malte. Bonaparte l'avait fait prisonnier, quand il s'empara de cette île; il le conduisit en Égypte et le plaça dans l'artillerie de l'armée qu'il commandait. Lorsqu'il vit ma signature, il demanda si j'étais le frère de son ancien camarade. Hyde le lui ayant affirmé : « Ce doit être un honnête homme, dit-il, je le verrai avec plaisir. » Il m'assigna un rendez-vous pour le lendemain soir.

Hyde et moi, nous nous rendîmes d'abord chez Talleyrand [1], qui devait nous conduire à Bonaparte. Talleyrand était occupé, lorsque nous arrivâmes; il nous fallut l'attendre quelque temps. Plusieurs personnes attendaient, comme nous; l'abbé Siéyès était du nombre. Sans nous connaître ni l'un ni l'autre, nous fûmes quelque temps côte à côte devant la cheminée. Ce rapprochement, pur effet du hasard, parut très

1. Talleyrand était rentré, le 22 novembre 1799, au ministère des relations extérieures, qu'il avait quitté au mois de juin précédent, à la suite de la journée du 30 prairial (18 juin 1799).

original à Talleyrand, qui en rit de bon cœur. Ce dernier s'entretint quelques instants avec Siéyès; puis nous partîmes pour le Luxembourg [1].

On nous fit entrer dans un cabinet, au rez-de-chaussée. Un petit homme, de mauvaise mine, y entra peu d'instants après nous. Un frac olive, les cheveux plats, un air d'une négligence extrême; rien, dans son ensemble, ne me donnait à penser que ce pût être un homme important. Aussi je fus un peu surpris, lorsque Hyde m'annonça que cet homme était le Premier Consul.

Je m'inclinai devant lui, et je lui présentai une lettre que lui envoyaient les principaux chefs des armées royales.

Il me dit d'abord des choses honnêtes sur mon frère. Puis, ayant lu la lettre, il ajouta : « C'est très bien. »

La conversation roula ensuite sur la guerre des royalistes. Il loua le courage, l'énergie du peuple de nos provinces. « Vous avez très bien fait de vous défendre contre un gouvernement oppresseur, ajouta-t-il; mais les circonstances sont changées, et rien ne doit vous empêcher de traiter avec moi. » Les conditions demandées au général Hédouville par les commissaires des armées royales étaient déjà entre ses mains. « Ce traité est trop long, dit-il. Si vous voulez, nous terminerons cela en cinq minutes. » Cette proposition brusque me fit sentir l'insuffisance de mes pouvoirs. La refuser nettement était impossible; celer que je n'avais pas le droit de mener les choses aussi promptement ne l'était pas moins. Je répondis que je ne demandais pas mieux que de régler les articles du traité avec lui; mais que les commissaires, qui étaient à Angers, avaient seuls le pouvoir de les arrêter définitivement, et que, de leur côté, ils ne pouvaient rien terminer avant mon retour, le but de mon voyage étant de connaître ses dispositions particulières à notre égard.

Nous discutâmes plusieurs articles du traité proposé, et nous tombâmes d'accord sur les principaux, tels que : l'exemption de la conscription dans les départements insur-

1. « Notre entrevue avec le Premier Consul, dit Hyde de Neuville (*Mémoires*, t. Ier, p. 270), eut lieu en présence de M. de Talleyrand. Bonaparte nous reçut au Luxembourg. » — C'était le 27 décembre 1799. (*Ibid.*, t. Ier, p. 269.)

gés, la remise des impôts arriérés, la radiation et la mise en possession de leurs biens non vendus pour ceux des chefs royalistes qui étaient portés sur la liste des émigrés — Bonaparte me déclara toutefois ne vouloir en faire rayer que cent, — la défense aux tribunaux de poursuivre aucun royaliste pour un acte quelconque fait pendant la guerre, l'ordre de reconnaître pour valides les quittances données aux fermiers des biens nationaux par les commissaires de notre administration.

Le point sur lequel je devais particulièrement insister était le libre exercice de la religion catholique, sans que nos pasteurs fussent assujettis à aucun serment ni à une soumission quelconque. Quand nous en fûmes à cet article : « La religion, dit-il, je la rétablirai, non pas pour vous, mais pour moi... Ce n'est pas que, nous autres nobles, nous ayons beaucoup de religion; mais elle est nécessaire pour le peuple, et je la rétablirai. Mais, dans vos demandes à cet égard, il y a des mots à changer. — Je vous prie, général, répondis-je, d'observer que, en fait de religion, les mots sont souvent des choses. » Cette observation l'étonna. Talleyrand fut de mon avis. Il n'objecta rien de plus.

Lorsqu'il fut question de la manière de nous assurer la jouissance des articles accordés, il déclara qu'il ne signerait rien. Je lui dis : « Quelle garantie voulez-vous donc que nous ayons de l'exécution de ce traité? — Ma parole. — J'ai beaucoup de foi dans votre parole, mais vous êtes mortel; et nous ne pouvons déposer les armes que lorsque les articles convenus auront été convertis en loi par un décret du Corps législatif, décret qui nous est indispensable pour nous mettre à l'abri des mauvaises dispositions des agents du gouvernement et des membres de l'ordre judiciaire. — Le gouvernement est déjà trop humilié de se voir obligé de traiter avec vous, pour vouloir sanctionner sa honte par une loi. — Mais dans tous les temps, répondis-je, les gouvernements ont terminé les guerres civiles par des traités avec des partis qui leur faisaient la guerre. La Convention d'abord, le Directoire ensuite, ont traité avec nous. Et, si vous voulez appeler du nom de rébellion un soulèvement dont vous-même avez avoué que le principe était honorable, pourquoi prétendriez-vous nous trai-

ter moins favorablement que Louis XIV ne traita les Camisards dans le Vivarais? Du reste, si vous tenez à ne rien signer, c'est nous prescrire de continuer la guerre : car nous ne pouvons la cesser sans garanties. »

La discussion des articles que nous avions débattus ne s'était pas toujours traitée d'une manière aussi suivie. Souvent le Premier Consul s'était écarté de la question en jeu pour parler de ce qui lui était personnel. Puis, après une digression emphatique, quoique concise, il revenait tout d'un coup au sujet qui m'appelait auprès de lui. Il semblait ainsi vouloir m'éblouir des rayons de sa gloire pour m'amener plus facilement à ce qu'il désirait de moi.

Je lui parlais toujours du Roi. Un instant, il eut la maladresse d'en paraître choqué : « Vous me parlez toujours du Roi; vous êtes donc royaliste? — Depuis dix ans, répondis-je, je combats pour la restauration de la monarchie française. Comment, d'après cela, pourriez-vous soupçonner que je ne suis pas royaliste? — Mais moi, je ne suis pas royaliste! — Je voudrais que vous le fussiez. » Il sourit, et parut flatté de cette réponse.

Il s'animait parfois et semblait près de s'échapper. Une réponse froide le ramenait à lui sur-le-champ.

S'il parlait des princes français, c'était toujours pour éloigner l'idée qu'il fût possible de servir leur cause. Il dit dans un moment de chaleur : « Ils n'ont rien fait pour la gloire. Ils sont oubliés. Que n'étaient-ils dans la Vendée? C'était là leur place! — Leur cœur les y a toujours appelés; la politique des puissances étrangères les en a toujours éloignés. — Il fallait se jeter dans un bateau de pêche! » s'écria-t-il, d'un son de voix qui partait du creux de l'estomac.

Dans un autre moment, il me dit : « S'ils eussent été dans la Vendée, j'aurais travaillé pour eux. Mais vous ne pouvez vous figurer combien peu l'Europe s'en occupe. Il y a eu un temps, je vous l'avouerai, où j'ai voulu faire quelque chose en leur faveur. Lors du traité de Campo-Formio, j'ai parlé de leur créer un grand établissement. On ne voulut pas faire le moindre sacrifice pour eux. »

Il avait cru, apparemment, qu'il pourrait nous gagner par des largesses ou par des emplois. Aussi, dans un moment où

il avait l'air de supposer que nous étions d'accord, il me dit : « Que voulez-vous être ? Voulez-vous être général, préfet ? Vous et les vôtres, vous serez ce que vous voudrez. » Je l'assurai que nous désirions, tous, de n'être rien. Cette réponse sembla le choquer. « Seriez-vous donc humiliés, me dit-il, de porter un habit que porte Bonaparte ? — Nullement, mais nous n'irons pas combattre demain les puissances dont nous étions hier les alliés. — Vous êtes donc les alliés des puissances étrangères ? — Vous savez bien, lui dis-je, que nous avons été obligés d'accepter les secours que l'Angleterre seule pouvait nous donner ; et nous ne pouvons l'oublier aussi promptement. »

Après que la paix fut faite, il répéta les mêmes offres au comte de Bourmont. Sur son refus il lui dit : « Quel est votre but ?... Rétablir les Bourbons, n'est-ce pas ? Tant que je serai à la tête du gouvernement, vous n'y parviendrez jamais. Après ma mort, vous ferez ce que vous voudrez ; cela m'est indifférent... Mais, dans ce cas, vous ne pourrez les servir, si vous n'êtes rien. Si, au contraire, vous êtes employés, vous serez peut-être à même de leur être utiles. Dans tout état de cause, le gouvernement a besoin de gens qui le servent. Si vous ne voulez pas de places, il me faudra les donner aux jacobins, et vous serez persécutés. »

Toutes les fois que nous ne tombions pas d'accord, il paraissait disposé à s'emporter. Il fut même parfois sur le point d'éclater. « Si vous ne faites pas la paix, me dit-il dans un instant où tout semblait rompu, je marcherai sur vous avec cent mille hommes ! — Nous tâcherons, répondis-je froidement, de vous prouver que nous sommes dignes de vous combattre. — J'incendierai vos villes... — Nous vivrons dans les chaumières. — Je brûlerai vos chaumières. — Nous nous retirerons dans les bois. Du reste, vous brûlerez la cabane du cultivateur paisible, vous ruinerez les propriétaires qui ne prennent aucune part à la guerre... mais vous ne nous trouverez que lorsque nous le voudrons bien, et, avec le temps, nous détruirons toutes vos colonnes en détail. »

Sa patience ne put tenir à cette réponse. « Vous me menacez ? dit-il avec un son de voix terrible. — Je ne suis point venu pour vous menacer, repris-je très tranquillement, mais, tout

au contraire, pour vous parler de paix. En causant, nous nous sommes écartés de notre sujet. Quand vous le voudrez, nous y reviendrons. » Cette réponse le calma subitement. Il me dit, à un autre moment : « Lorsque j'aurai fait la paix, je trouverai bien le moyen de vous réduire. — Vous n'êtes pas près de la faire, lui répondis-je. — La paix? je l'aurai bientôt. Avec l'empereur, je la ferai quand je voudrai... Il n'a pas oublié qu'il me doit sa couronne, ajouta Bonaparte en élevant la voix. Lors du traité de Campo-Formio, j'étais le maître de le détrôner; je ne l'ai pas fait. Il s'en souvient, et il traitera avec moi. »

Avec un accent étranger, désagréable à l'oreille, Bonaparte s'exprime d'une manière brève et énergique. Une imagination très vive lui fait enchevêtrer ses phrases les unes dans les autres, en sorte que sa conversation est assez difficile à suivre et laisse beaucoup à deviner. Mobile dans ses discours comme dans ses projets, il passe continuellement d'un sujet à un autre. Il ébauche une question, la quitte, y revient, paraît à peine vous écouter et ne perd néanmoins pas un mot de ce que vous lui dites; vous pouvez même être assuré qu'il n'en perdra jamais le souvenir, s'il y a pris quelque intérêt. Un orgueil démesuré, qui le fait se placer au-dessus de tout ce qui a existé, le porte à revenir sans cesse sur lui, sur ce qu'il a fait; il devient alors très prolixe et s'écoute avec une complaisance extrême; il ne vous épargne surtout aucun des détails qui peuvent flatter son amour-propre. Ses idées ne paraissent fixes sur rien : ce qu'il veut maintenant d'une manière, l'instant d'après il le voudra différemment ; peut-être même voudra-t-il précisément le contraire. Rien n'est sacré pour lui : les lois les mieux établies, les principes les plus universellement reconnus, les paroles, les serments, il se rit de tout. Heureux encore serez-vous, lorsqu'il vous a trompé par des promesses, s'il ne se moque pas ouvertement de votre crédulité. Je ne sais à quel propos je lui parlai de la Constitution [1] qu'il venait de donner à la France. « La Constitution!... » dit-il

1. La Constitution de l'an VIII, sanctionnée par un vote du peuple le 13 décembre, proclamée le 24 décembre 1799, trois jours avant l'entrevue avec Bonaparte.

en riant. Il m'indiqua suffisamment, par l'air qu'il prit en me faisant cette réponse, qu'il n'avait présenté une Constitution au public que pour occuper ses loisirs, et qu'il s'était réservé de la violer toutes les fois que son intérêt le lui ferait juger convenable.

La pusillanimité des hommes dont il s'est entouré lui a fait contracter une telle habitude de voir tout plier à ses volontés, qu'il semble toujours étonné de rencontrer le moindre obstacle. Ils tremblent tous, au moindre mot qu'il leur dit; aussi leur parle-t-il comme à des gens qu'il méprise. Pendant l'audience qu'il me donna, les deux battants de la porte du cabinet où nous étions s'ouvrirent tout à coup, et l'huissier annonça à haute voix : « Le ministre de l'intérieur [1]. — Qu'il attende! » dit brusquement Bonaparte. Et Lucien, de s'en aller bien vite. Peu de temps après, les deux mêmes battants s'ouvrirent encore, et j'entendis annoncer : « Le second consul de la République [2]. » Bonaparte dit, de nouveau : « Qu'il attende! » Puis il ajouta : « Non, non; qu'il passe! » — Cambacérès, sans oser détourner les yeux, qu'il fixait droit devant lui, traversa le cabinet avec une telle rapidité que sa perruque tremblait comme les feuilles agitées par la tempête.

Dans les affaires civiles, en politique comme à la guerre, Bonaparte n'a pour but que de parvenir promptement à ce qu'il désire. Tous les moyens lui paraîtront convenables, s'il croit qu'ils doivent réussir. Il résultera souvent, de la précipitation avec laquelle il veut faire tout ce qu'il entreprend, qu'il ne fera les choses qu'à demi; mais il aime mieux briser avec effort que de préparer avec ménagement. Aussi bâtira-t-il peu solidement l'édifice qu'il veut élever, tandis qu'il eût pu lui donner de la stabilité, s'il eût pris plus de précautions pour en poser les fondements [3].

Personne n'a plus de mépris pour les hommes : ils ne sont pour lui que les instruments de ses desseins. Qu'il en perde plus ou moins dans une entreprise, cela lui est indifférent,

1. Lucien Bonaparte.

2. Cambacérès.

3. « Tout ce qui précède a été écrit dix ans avant la chute de Bonaparte; je n'ai pas cru devoir le changer. » *(Note du général d'Andigné.)*

s'il atteint promptement l'effet qu'il s'est promis. Je n'oublierai jamais les dernières paroles qui terminèrent la conversation que j'eus avec lui, ni l'accent avec lequel il les prononça. Je ne voulus point conclure sur-le-champ, comme il s'y attendait, et je lui demandai un délai de deux jours pour faire venir à Paris les commissaires qui étaient chargés spécialement de traiter. Il me dit, en me jetant un regard de cannibale : « Deux jours! Jamais je ne ferai dans deux jours ce que je puis faire dans deux heures, dût-il m'en coûter cent mille hommes! »

En prononçant ces mots, il s'inclina et me quitta.

*
* *

Bonaparte s'occupait alors d'une proclamation aux habitants des départements de l'Ouest, de laquelle il se promettait un grand effet. Je m'étais chargé de la porter, et je l'attendis deux jours à Paris. Cette pièce, plus faite pour brouiller que pour pacifier, parut enfin : Bonaparte lui-même avait enfanté ce chef-d'œuvre! Elle était d'un style si injurieux pour les princes français que Talleyrand n'osa me la remettre.

Je ne voulus point quitter Paris sans faire connaître à Bonaparte le véritable objet de ma mission. Je lui écrivis donc que le but de mon voyage avait été de lui offrir, de la part des chefs royalistes, tous les moyens qui étaient en leur pouvoir, s'il voulait les employer à la restauration de la monarchie et rétablir au trône de ses pères l'héritier légitime de l'infortuné Louis XVI. Dans cette lettre, extrêmement flatteuse pour lui, je parlais de la gloire immortelle qu'il attacherait à son nom, de la reconnaissance éternelle que lui devraient les Français auxquels il aurait rendu la paix et le bonheur. D'un côté, je lui faisais entrevoir qu'il n'y aurait pas de récompense au-dessus d'un tel service; de l'autre, je lui montrais le peu de sûreté qu'il trouverait au milieu d'hommes qui, dans des vues intéressées, avaient servi tour à tour les divers gouvernements qui s'étaient succédé, et qui se tourneraient contre lui, s'il essuyait de grands revers, avec la même facilité qu'ils s'étaient portés à renverser le Directoire, dès qu'ils l'avaient

vu mal assuré. Sa réponse[1] fut polie, autant que pouvait l'être une réponse de Bonaparte, mais il ne répondit pas à ce que je lui avais proposé. Il dit depuis, au comte de Bourmont, à ce sujet, que je lui avais écrit des folies. Ma lettre se terminait par l'assurance qu'elle ne serait connue que de nous; ce qui devint, par la suite, son plus grand grief contre moi. Je ne puis nier que je n'y eusse donné lieu. Je n'avais rien, chez moi, de ce qu'il me fallait pour écrire, et j'avais porté chez Hyde le brouillon de ma lettre que j'y transcrivis. Sans réfléchir à l'importance que cela pouvait avoir, je le laissai en tirer une copie. Peu de temps après, les papiers de Hyde furent saisis; cette malheureuse copie s'y trouva. Bonaparte voulut voir dans ce qu'il appelait la *publicité* de cette lettre un manque de foi. Il s'en plaignit hautement, et ne me l'a jamais pardonné. Les papiers de Hyde furent imprimés; ma lettre seule fut omise. Cependant, à la place de son numéro, on mit : *Lettre de d'Andigné à Bonaparte pour le rétablissement de la royauté*. Mais son contenu fut ignoré.

1. Voici le texte de la réponse du général Bonaparte à d'Andigné. Elle a été publiée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VI, p. 78:

« *Au citoyen d'Andigné.*

» Paris, 9 nivôse an VIII (30 décembre 1799).

» J'ai lu avec plaisir, citoyen, la lettre des citoyens les plus marquants des départements de l'Ouest.

» Les bonnes dispositions qu'ils montrent font honneur à leur caractère et seront, je l'espère, utiles à la patrie.

» Il n'a déjà que trop coulé de sang français depuis dix ans; et des hommes éclairés, en qui le sentiment de l'honneur ne serait pas éteint, pourraient ne pas employer toute leur influence pour seconder un gouvernement dont toutes les sollicitudes sont pour le rétablissement de l'ordre, de la justice et de la vraie liberté, un gouvernement qui ne tardera pas à être environné de la confiance et de l'estime de l'Europe entière! qui bientôt aura la gloire de proclamer, pour la seconde fois, la paix que le monde entier appelle à grands cris!

» Dites donc bien à vos concitoyens que les lois révolutionnaires ne viendront plus dévaster le beau sol de la France, que la *révolution est finie*, que la liberté de conscience sera entière et absolue, que la protection sera égale pour tous les citoyens et indépendante de toute espèce de préjugés, et qu'en mon particulier je serai sensible et saurai reconnaître les soins qu'on se donnera pour la paix et la tranquillité.

» Croyez que je serai fort aise de vous convaincre de l'estime que j'ai pour vous; votre frère, qui s'est distingué à la bataille d'Aboukir et qui ne tardera pas à retourner en France, se l'était méritée.

» BONAPARTE »

*
* *

Je retournai à Angers par le courrier de la malle [1]. La proclamation de Bonaparte en avait chassé nos commissaires. Hédouville désirait la paix de bonne foi : il cherchait à renouer les négociations et, pour cela, il avait demandé aux chefs royalistes de se trouver à Candé tel jour; il y vint en personne et porta dans cette conférence tout l'esprit de conciliation dont il était doué. Il n'avait le pouvoir de rien accorder; d'après cela, on ne put rien conclure. Le seul résultat de cette entrevue fut de me renvoyer auprès de Bonaparte, afin de savoir s'il refuserait toujours de rien signer.

M. de Lacuée, aide de camp de Bonaparte, devait partir pour Paris le lendemain; il me conduisit dans sa voiture. Nous arrivâmes à Paris dans la nuit; je me fis déposer au beau milieu de la rue. Le matin suivant, j'allai rejoindre M. de Lacuée chez son oncle, conseiller d'État, depuis ministre de la guerre par intérim. Celui-ci me reçut en l'absence de son neveu. La conversation roula d'abord sur des choses indifférentes. Tout à coup mon bonhomme, comme frappé d'admiration, s'écria : « Citoyen, que je me trouverais heureux, si je pouvais voir tous les Français revenir à une même opinion! — Je ne crois pas, citoyen, lui répondis-je, qu'il y ait un seul Français qui ne fasse des vœux bien sincères pour voir ses concitoyens n'avoir qu'une opinion. Quant à moi, ce serait le plus beau jour de ma vie, et je ne sache

1. A peine arrivé à Angers, d'Andigné adressa au chevalier d'Autichamp la lettre suivante :

« Le 4 janvier 1800.

» Me voici de retour, mon cher chevalier, d'un voyage qui ne m'a pas fait trouver tout ce que j'eusse désiré voir. J'ai vu un homme qui *paraît travailler uniquement pour lui*, qui perd journellement des partisans et qui ne peut tarder longtemps à succomber sous les factions qui l'entourent. Du reste, le résultat de ma conférence avec lui est qu'il accordera tout ce qu'on a demandé, mais sans que cela parût; j'espère vous parler de cela sous peu en détail. En tout je n'ai pas été très content de l'homme, dans lequel je n'ai vu qu'un extravagant, *ne cherchant que la gloire, et voulant s'en acquérir à quelque prix que ce soit.*

» Adieu, mon cher chevalier ; croyez en mon sincère attachement.

» Le chevalier D'ANDIGNÉ »

pas de sacrifice qui me parût pénible si j'avais l'espoir d'y contribuer. » L'état de stupéfaction où le plongea cette réponse devint tout à fait plaisant : ses yeux étaient fixes, sa bouche béante. Deux grosses minutes, il me regarda sans pouvoir proférer une parole; enfin sa voix aigre et flûtée prit le dessus, il me dit : « Mais, citoyen, je crains que nous ne nous entendions pas. — Je m'entends parfaitement, lui répondis-je. Je ne connais qu'une manière d'assurer le bonheur des Français; c'est de cette manière que je désire voir leur réunion s'effectuer. » Son désenchantement fut aussi subit que son enchantement avait été original. L'arrivée de son neveu mit fin à cette comédie; il m'annonça que Talleyrand m'attendait et me conduisit chez lui.

La proclamation dont Bonaparte avait prétendu nous accabler annonçait suffisamment qu'il n'existerait plus de paix entre nous, si elle n'était précédée de notre soumission complète. Elle nous accordait quelques conditions que j'étais appelé à discuter. Talleyrand était chargé d'entendre mes réclamations; Bonaparte, lui, après s'être prononcé aussi ouvertement, avait refusé de me voir davantage.

L'article qui concernait notre sûreté individuelle, nos propriétés, ne laissait rien à désirer. Celui qui avait trait à l'exercice du culte, au contraire, n'était pas acceptable : il obligeait les ecclésiastiques à faire leur soumission à la Constitution, acte pour lequel je leur connaissais une répugnance invincible. Le *Journal des Débats et des Lois*, un de ceux qui avaient le plus de vogue à cette époque, venait de faire paraître un article pour établir la différence qui existait entre un *serment* et une *soumission*. Talleyrand me dit que cet article était le fruit d'une conversation que nous avions eue, à ce sujet, lors de mon dernier voyage[1] : je lui avais déclaré que les ecclé-

1. Le *Journal des Débats et Lois du Corps législatif*, qui devint bientôt le *Journal des Débats*, renferme dans son n° 45, p. 107, un arrêté des Consuls, pris le lendemain même de l'entrevue de d'Andigné avec Bonaparte, le 7 nivôse an VIII (28 décembre 1799). Cet arrêté était ainsi conçu :

« Les Consuls de la République, vu l'avis motivé du Conseil d'État, d'après l'acceptation faite par le peuple français de la Constitution de l'an VIII,

» Arrêtent ce qui suit :

» Tous les fonctionnaires publics, *ministres des cultes*, instituteurs et autres per-

siastiques de nos provinces ne prêteraient aucun serment. Cette fois, je lui dis qu'ils ne feraient pas plus de soumission que de serment. « Eh! pourquoi cela, Monsieur? me dit-il d'un air fort surpris. — C'est qu'après dix ans de révolution, Monseigneur (je le traitais toujours comme évêque d'Autun) il existe encore des hommes qui ne se font pas un jeu des serments. Vous avez prêté serment à une, deux, trois constitutions; elles se sont succédé avec rapidité. Celle qui vient de paraître durera trois mois, six mois, peut-être un an. Est-il raisonnable de demander à des gens qui ont une conscience timorée de prendre l'engagement de maintenir une constitution à la durée de laquelle ils ne croient pas? »

Son embarras pendant cette conversation était remarquable; ses traits exprimaient la honte de l'homme tombé devant celui qui n'a pas encore faibli. Sa réponse fut modérée. Il me dit que se soumettre à une constitution n'était pas prendre l'engagement de la maintenir. — « Si nous ne nous entendons pas sur l'acception de ce mot, lui dis-je, pourquoi en parler? Pour moi, qui joue ici le rôle de conciliateur, quoique la manière dont on veut nous traiter me laisse un médiocre espoir de réussir, je vous déclare que nos ecclésiastiques ne feront ni serment ni soumission. »

Nous traitâmes encore quelques questions insignifiantes. Après quoi, Talleyrand alla conférer avec Bonaparte.

Bonaparte promit de ne rien exiger des ecclésiastiques; sur le reste, il ne voulut rien céder. Talleyrand mit à me l'annoncer toute sa grâce : il me serrait les mains, me pressait de redevenir Français. Je l'assurai que je n'avais pas cessé de l'être, que je me croyais même meilleur Français que personne. Nous nous patelinâmes ainsi une demi-heure; puis, nous nous séparâmes, lui me suppliant de porter mes camarades à la soumission; moi lui disant que je ferais mes efforts, mais que j'étais loin de pouvoir me flatter de les y amener.

sonnes qui étaient, par des lois antérieures à la Constitution, assujettis à un *serment* ou déclaration quelconque, y satisferont par la déclaration suivante : *Je promets fidélité à la Constitution.* »

Cette mesure, prise d'abord par simple arrêté, fut un peu plus tard convertie en loi. (Séance du Corps législatif du 21 nivôse an VIII, 21 janvier 1800.)

Le général Hédouville croyait au prochain renouvellement des hostilités, lorsque je le vis, à mon passage à Angers. J'y croyais, comme lui, et j'avais écrit dans ce sens en Angleterre, ainsi qu'à Frotté, qui était dans les environs d'Alençon.

Le général Brune était arrivé quelques heures avant moi. Il venait prendre le commandement des départements de l'Ouest. Je fis mes bien sincères compliments au général Hédouville de ce changement. Il nous avait toujours traités avec douceur, et nous l'aurions combattu avec regret. De son côté, il nous faisait la guerre avec peine; souvent il nous l'avait prouvé. Aussi reçut-il avec attendrissement le compliment que je lui fis sur l'espèce de disgrâce qu'il éprouvait. On l'avait, malheureusement, laissé en sous-ordre : il se trouvait dans la fâcheuse nécessité de servir sous le général Brune. Il m'engagea à voir celui-ci; j'y mettais de la répugnance. Je regardais, en outre, cette entrevue comme inutile. Cependant, je le lui promis; et je revins, le soir, chez lui à cet effet.

GÉNÉRAL D'ANDIGNÉ

ROUTES ROMAINES

ET

ROUTES DE FRANCE

Les grands chemins de la France sont une de ses beautés et une de ses forces. Entrez à Bordeaux par la route nationale de Paris en Espagne : elle descend en courbes flexibles les coteaux verdoyants dont les replis laissent percer la flèche amincie des clochers; puis, arrivée dans la plaine, elle s'élargit et s'épanouit entre des rangées de puissants ormeaux. et, semblable tout à l'heure à une gaie rivière de nos campagnes, elle a maintenant la calme beauté d'un vaste fleuve qui s'avance vers la ville prochaine. — Quand, aux abords de Châlons, on voit se diriger vers l'est les deux grandes routes de la Champagne, droites, fermes et nerveuses, on se rappelle qu'on est près de la frontière, et on reconnaît en elles des lignes d'approche et des chaussées de combat. Aucun pays du monde n'a des routes plus larges, plus compactes, plus harmonieuses, je dis volontiers plus nationales : c'est, de notre sol, la portion à la fois la plus usée et la plus résistante.

Nos principales voies ont eu, ces dernières années, des moments difficiles. Les chemins de fer les ont dépeuplées. La Commission du Budget les a menacées. L'épaisseur, dit-on, en diminue. Certaines on vu leurs accotements délaissés ou leurs

chaussées restreintes. D'autres ont perdu les silhouettes familières des peupliers qui les bordaient. Il a été question de les enlever à l'État et de les attribuer aux départements : ce qui eût été un démenti à l'histoire et une faute contre le pays.

Mais ces mauvais jours prennent fin. La bicyclette et l'automobile donnent aux grandes routes un regain de popularité; plus de bruit s'entend sur ces chemins où a si longtemps circulé la vie nationale. Peut-être convient-il, à cette ère nouvelle, de se souvenir de leur origine et de raconter les débuts de leur histoire.

***

Le réseau des grands chemins de la France est l'œuvre du peuple romain. Qu'il ait subi depuis dix-huit siècles, et surtout depuis cent cinquante ans, des changements infinis, cela importe peu : c'est le point de départ qu'il faut considérer, et la direction indiquée par les fondateurs. Le Lyon démesuré des Brotteaux et de la Guillotière ne ressemble en rien au *Lugdunum* romain, perché comme un corbeau sur le rocher de Fourvières : il n'en est pas moins vrai que l'un descend de l'autre. Nos routes nationales ont hérité des voies publiques de l'empire romain.

Certes, les Latins ne furent pas les premiers à ouvrir des chemins dans la Gaule. Partout où sont des êtres vivants, et qui se cherchent, des sentiers sont tracés, et la jungle elle-même a les siens.

Des vieux chemins de la Gaule, le plus connu était celui qui menait des Alpes aux Pyrénées par la plaine du Bas-Languedoc. Dès le temps d'Eschyle, la poésie grecque y cherchait les pas d'Hercule, en attendant qu'Hannibal y laissât la trace des siens. De fait, c'est par là qu'ont dû passer, pendant des siècles, les migrations des peuples et les caravanes des marchands, allant du nord au sud, de la Gaule à la mer, d'Italie en Espagne. Mais cette voie, mais tous les sentiers de la Gaule indépendante n'étaient que des pistes de peuples, résultat irréfléchi d'habitudes séculaires : aucune volonté publique n'en avait marqué le principe et le but, aucun travail scientifique ne les avait préparés et battus. Un sentier

se fraye et une route se construit : les premières routes de la France sont celles qui ont été décidées par Rome et étudiées par ses ingénieurs.

Faisant ces routes, Rome a complété la tâche de la nature et achevé de créer la France. Une patrie n'est pas seulement figurée par ses rivages, ses montagnes et ses fleuves : les routes donnent à ce squelette une vie personnelle, en guidant la marche et portant la volonté des hommes. Elles sont, disait en 1622 le vieil historien des routes romaines, le Rémois Nicolas Bergier, elles sont « comme les nerfs, veines et artères » de notre pays, qui doivent en « maintenir et conserver tout le corps en bon état ».

Un de nos maîtres a prononcé sur l'empire romain cette parole puissante et vraie : il fut « une façon d'être du monde ». En donnant à la Gaule un réseau de routes, les empereurs lui ont indiqué une manière de vivre. Et par conséquent, voulant parler ici de nos origines, c'est par la route romaine que nous commençons.

***

L'écrivain ancien qui a le premier et le mieux compris la structure de la Gaule, Strabon, l'admirait comme le savant édifice ébauché par une Providence. Elle repose sur les Alpes et les Pyrénées, et le Rhin la couronne; ses fleuves se continuent l'un par l'autre, l'Aude par la Garonne, le Rhône par la Loire et la Saône, et la Saône par la Moselle et le Rhin: ils invitent ainsi les peuples à s'unir et, partant presque d'un même point, entraînent vers des mers opposées des eaux semblables et des pensées communes. C'est un pays préparé pour l'unité.

Un siècle après la conquête, vers l'an 50 de notre ère, les routes organiques de la Gaule étaient terminées. Afin de faire œuvre qui dure, les Romains avaient travaillé dans le même sens que le Démon qui bâtit la Gaule, pour parler comme les anciens.

Le centre du réseau est la capitale du pays, Lyon, située à la fois dans le plus important carrefour de vallées que présente

la France, et tout près de cette ligne médiane qui est le cours de la Loire. De Lyon rayonnent six à sept grandes voies, qui, suivant ou coupant les fleuves, abrègent et complètent leur parcours, et les retrouvent à leur embouchure. — La route du Sud descend le Rhône jusqu'à Arles et la mer de Marseille. — Celle du Sud-Ouest, par Clermont et Limoges, finit à l'estuaire girondin. — Une autre s'en va vers la Loire, et ses rameaux, remplaçant aux extrémités du pays les artères fluviales qui manquent, se perdent à la fin des terres de la Bretagne et du Cotentin. — La nature a refusé à la Gaule, entre le Rhin et la Seine, une grande vallée débouchant sur le détroit, à portée des rivages anglais : une voie romaine en tiendra lieu, par Reims, Amiens et Boulogne. — Deux lignes mènent de Lyon au Rhin, vers Bâle et vers Cologne. — Enfin d'autres routes gravissent les Alpes pour rejoindre le réseau italien.

A ce système divergent s'adaptent des voies de jonction qui font au pays une ceinture de pierre. La plus célèbre est la chaussée du Midi, connue sous les noms de voie Aurélienne et de voie Domitienne, qui unit Antibes, Fréjus, Aix, Marseille, Arles, Nîmes, Béziers, Narbonne, les premières cités de la plus vieille Gaule, et qui, plus loin, atteint l'Espagne d'un côté, Toulouse et Bordeaux de l'autre. — Celle-ci mérite une place à part dans l'histoire des voies françaises. C'est par elle surtout que les hommes, les produits, les idées des deux occidents, italien et espagnol, pénètrent dans le monde gaulois : longeant la Méditerranée, elle est comme la jetée où débarquent les marchandises et les religions de la Grèce et de l'Orient; sur cette route germeront les premières semences des cultes lointains, l'alexandrinisme à Nîmes, le christianisme à Marseille et près d'Aix. Regardez sur la carte le réseau routier de la Gaule, et vous verrez que la civilisation gallo-romaine repose sur cette longue bande de gravier et de dalles qui va d'Antibes à Narbonne : tout ainsi que le sol français repose sur les Alpes et les Pyrénées.

Le tracé de ces voies affirmait les deux tendances de l'histoire de notre pays : l'une, le besoin d'une capitale, de l'unité, le désir de la centralisation, et Lyon, avec son éventail de routes, y satisfaisait; l'autre, le goût du Midi pour

une vie distincte, vers l'Italie, l'Espagne ou l'Orient, et les voies Aurélienne et Domitienne étaient là qui favorisaient cette vie. Aujourd'hui, près de vingt siècles plus tard, le réseau des chemins de fer répond, comme celui des chaussées romaines, à ces deux tendances, voulues par la nature et acceptées par les hommes. D'une part, les cinq lignes qui rayonnent autour de Paris, et qui vivent surtout de lui; d'autre part, les deux grandes lignes de Bordeaux à Tarascon et de Marseille à Nice, qui se suffisent à elles-mêmes.

***

Aussi est-ce la voie du Midi qui inaugura l'œuvre des Romains : elle fut leur terrasse d'attaque vers la Gaule à conquérir. On ne sait au juste quand elle fut bâtie, mais elle est contemporaine des premiers combats livrés par les proconsuls contre les peuples du Midi, de 125 à 121 avant notre ère. Polybe nous apprend — et il a dû mourir vers ce temps-là — qu'elle était déjà complètement tracée d'Ampurias aux rives du Rhône, et régulièrement pourvue de bornes indiquant la distance en milles romains. Or, il n'est pas bien sûr qu'il y eût alors une province entre les Alpes et les Pyrénées : cette fois, et par exception, les ingénieurs arrivèrent aussi vite que les soldats et que les fonctionnaires. C'est que la voie Domitienne était, suivant un mot de Cicéron, d'intérêt vraiment public : elle ouvrait aux soldats cette province d'Espagne qui a été la grande convoitise de la République (la Gaule ne l'a séduite que fort tard); elle protégeait les rivages et les ports de la Mer Intérieure; unissant le Rhône à l'Èbre, elle était un fragment de la ceinture qui enserrait la Méditerranée romaine.

Quand la soumission et la paix du monde eurent été assurées par l'empereur Auguste, il confia à son gendre Agrippa le gouvernement de la Gaule. Agrippa fut le véritable organisateur des chaussées publiques de la France romaine, comme Daniel Trudaine devait être celui des ponts et chaussées de la France moderne. C'est son nom que portaient les routes lyonnaises, c'est-à-dire les grandes voies qui segmentaient la Gaule tout en la rattachant à sa capitale romaine. Homme d'autorité et de réflexion, tempérament de général et d'ingé-

nieur, Agrippa, en créant ces routes, donna au peuple romain un admirable organe de domination.

Autant qu'Agrippa, les Gaulois purent remercier plus tard l'empereur Claude. Celui-là travailla surtout pour Rome, celui-ci surtout dans l'intérêt de la Gaule même. Il a construit les routes difficiles, celles qui civilisent, qui vont à travers les montagnes, les bois et les marécages. Son nom est inscrit sur les bornes milliaires de l'Auvergne et du Velay ; à Claude est due la route extrême de la Gaule, celle qui, par delà la grande forêt de l'Armorique, allait finir à Coz-Castell'Ach, sur les rives orageuses de la mer bretonne. Ce fut un empereur laborieux et pratique, que cet excellent Claude, si injustement maltraité par les écrivains flagorneurs de Trajan et d'Hadrien : il aima et servit efficacement la Gaule, et, si c'est le hasard qui l'a fait naître à Lyon, il voulut que cette naissance lui créât des devoirs.

Au reste, il appartenait, comme son prédécesseur et neveu Caligula, à cette intelligente famille de Germanicus, qui fut au premier siècle une sorte de dynastie gallo-romaine, et tous deux, Caligula et Claude, ont fait chez nous la même œuvre, achevé les mêmes routes, développé les mêmes métropoles. En conquérant l'île anglaise, Claude ouvrit à la Gaule, au delà des voies qu'il avait conduites jusqu'à la Manche, celles qui allaient partir des ports de la rive opposée. La principale devait être celle de Douvres à Exham : or Caligula éleva un phare gigantesque à Boulogne, qui fut comme l'annonce de la grande voie britannique, en même temps que le point final de la longue chaussée militaire de Lyon à la mer. C'est ce phare que le biographe de Caligula range parmi les actes d'un stupide orgueil : tant il est vrai que l'esprit de parti n'est pas un mal propre aux démocraties.

Après Claude, les routes de la Gaule n'ont plus que l'histoire banale des chaussées bien entretenues. Au IIIe siècle, leur rôle redevient intéressant. C'est le moment où les barbares ont franchi le Rhin et où les invasions commencent. Les mêmes empereurs, braves et obscurs, qui ont sauvé la Gaule du péril germain, ont réparé ses grandes routes. Postume, qui combattait si vaillamment à la frontière, a refait, à l'autre extrémité de la Gaule, les chaussées de Bre-

tagne : peut-être craignait-il les incursions des pirates. Les routes devenaient, contre l'ennemi guettant l'intérieur, un moyen de défense.

C'est ainsi que l'histoire de nos grands chemins reflète l'histoire de la Gaule elle-même. Deux siècles plus tard, on le voit mieux encore. Au temps d'Alaric et d'Attila, Rome lâchait peu à peu la Gaule du nord et de l'ouest, et, luttant péniblement pour les vallées du Rhône et de l'Aude, les derniers empereurs étaient, au delà des Alpes, à peine autre chose que des rois d'Arles. Mais alors, plus que jamais, ils tenaient à leurs vieilles routes. Vers 410, un patrice frayait à travers les rochers un passage nouveau à la voie de la Durance ; vers 440, un préfet réparait la voie d'Arles à Marseille. Et ces voies suivaient précisément le chemin légendaire d'Hercule ou le chemin classique d'Hannibal. Cette route du Midi, après avoir inauguré la domination romaine en Gaule, lui servait de ligne de retraite.

*
* *

Ces expressions de rempart et de boulevard ne sont pas de simples métaphores. La route romaine était véritablement une muraille portant chemin : les Latins se servaient, pour désigner la construction d'une voie et celle d'un camp, de la même expression (le mot *munire*).

Nos routes nationales se divisent en deux grandes catégories : routes empierrées, routes pavées. L'une et l'autre espèce se retrouvent chez les Romains, et leurs auteurs ont parlé tantôt du gravier (ou *glarea*), tantôt du rocher (ou *silex*), qui formaient la surface de la chaussée. Mais, pavées ou non, les routes modernes sont des constructions fragiles et valétudinaires. Elles n'ont plus ces armatures de gros blocs qui les assuraient sur leurs flancs : l'Académie des sciences, il y a un siècle et demi, en a proscrit l'usage. Les pierres de la surface, cailloutis ou pavés, sont encadrées et encaissées par le sol lui-même, et, pour toute fondation, ne reposent que sur une couche de sable pilonné. Aussi, trop peu compactes pour durer, doivent-elles être sans cesse réparées.

« L'entretien d'une route », enseigne-t-on à l'École des Ponts et Chaussées, « est chose aussi importante, sinon plus, que sa construction. » Avide de pierres et de crédits, pressée de besoins périodiques, elle réclame toujours, comme disent les ingénieurs en style de ménagère, « un point à temps ».

La route romaine était faite pour durer sans fatigue et sans faiblesse; elle était préparée éternelle. Les procédés employés pour la bâtir variaient à l'infini, suivant les ressources du sol voisin; mais on trouve toujours dans une chaussée antique plusieurs assises de matériaux : terre battue ou lit de calcaire, béton ou blocs de grès, scories de fer ou gravier; la surface repose sur deux ou trois étages de fondation, et quelquefois davantage. — « N'hésitons pas », disent au contraire les Ponts et Chaussées, « à supprimer les fondations d'une route »; et ils ajoutent : « On peut obtenir des chaussées excellentes et durables avec une épaisseur de $0^{m},20$ à $0^{m}.25$. » Celles de la Gaule romaine atteignent souvent la profondeur de un mètre, et la dépassent maintes fois. Ajoutez, pour compléter l'édifice, ces lignes de larges moellons qui formaient parfois, sur leurs côtés, de solides épaulements. Elles étaient une masse « ferme et pesante », comme disait un ingénieur de Louis XIV.

L'idéal d'une bonne route, écrivait l'ingénieur Berthault-Ducreux en 1834, est « une chaussée bien polie, sans aspérités », qui « reçoit de la circulation le minimum de dommage et lui cause le minimum de fatigue ». A cet égard, la route romaine fut la perfection. Le sol d'une chaussée empierrée était d'une agrégation si compacte qu'il paraissait d'un seul bloc; sur les routes pavées, les joints des dalles s'adaptaient à en être invisibles. C'était, partout, une surface plane et d'un tenant; et, sans les comparer aux rails lisses et continus des lignes ferrées, les routes romaines avaient sur les sentiers boueux des temps anciens le même avantage que les chemins de fer sur nos routes nationales.

De là leur incroyable ténacité, qu'il est banal de rappeler. Quiconque a voyagé en curieux sous le ciel de France, en a reconnu des tronçons, durs comme des morceaux de muraille romaine. Le charroi de dix-huit siècles les a entamées sans les détruire; de profondes ornières ont été creusées, sans que

la masse ait été disjointe. Elles ont fini par former rocher, et, en cela encore, l'ouvrage des Romains a été un succédané de l'œuvre de la nature.

*
* *

La route romaine a eu les mêmes adversaires que toute civilisation : la montagne, la forêt, le marécage. Autant de voies percées à travers ces ennemis, autant de batailles gagnées par l'humanité latine.

De Clermont (*Augustonometum*) à Limoges (*Augustoritum*), la grande voie d'Aquitaine rencontrait l'obstacle du massif des Puys. Comparons ici les tendances de la viabilité romaine à celles du génie moderne. De nos jours, deux routes nationales et un chemin de fer mettent en relation ces deux villes. Les deux routes contournent, l'une par le nord, l'autre par le sud, la chaîne des Puys, de manière à gagner au plus vite la vallée ouverte et commode de la Sioule. C'est ce que fait aussi le chemin de fer, plus au nord encore que la première de ces routes : de Clermont à Limoges, il se déroule en trois courbes gigantesques, se repliant en *S* autour des monts d'Auvergne et du Limousin. Toute voie moderne recherche la vallée et se hâte vers la percée naturelle. Entre ces deux mêmes villes, la route romaine coupe vingt vallées et n'en suit franchement aucune. De Clermont au pont de la Sioule elle est exactement la corde de l'arc de dix lieues tracé par le chemin de fer. Dès la sortie de Clermont, elle gravit les pentes abruptes du Puy-de-Dôme, et, l'escalade achevée, se tient sans cesse sur le socle qui porte les sommets. On voit encore ses fondements, posés à travers le roc vif, formés de blocs de lave qui furent arrachés à la montagne voisine. Au reste, dans ces contrées aujourd'hui sauvages, la route rencontrait autrefois des dieux, comme celui qui habitait au Puy-de-Dôme ; il est vrai qu'il était agreste et barbare : mais, quand la route eut passé près de lui, il changea d'allure.

La forêt celtique avait des dieux plus redoutables, et on sait

les terreurs des soldats quand Jules César leur fit abattre la forêt suburbaine de Marseille. La grande forêt centrale de l'Armorique devait être, au temps de l'empereur Claude, l'asile effroyable de choses mystérieuses, et peut-être déjà de ce cyclope géant et noir qui y menait les loups au temps des trouvères; là vivaient sans doute, comme dira Brizeux,

Tous les monstres ailés, tous les êtres rampants.

La première brèche dans la forêt de Broceliande (pour lui donner son nom populaire) fut faite par les Romains : ils ouvrirent à travers ses fourrés deux voies rectilignes, l'une de Vannes à Carhaix, l'autre de Carhaix à Rennes ; ils la coupèrent en trois tronçons, et Carhaix, à l'entrée occidentale des bois, fut la cité forestière où débouchaient les routes et qui les surveillait. Depuis lors, sans cesse morcelée et déchiquetée, la grande forêt ne se reconnaît plus qu'aux trente épaves verdoyantes qui tachent la masse grisâtre des granits.

Le marécage était un ennemi plus malsain et plus tenace. Il n'était jamais complètement vaincu. Avant les grands travaux du premier siècle, la route Domitienne, de Narbonne à Nîmes et Tarascon, était impraticable en hiver ; et la légende célèbre de sainte Marthe, domptant le dragon de la Tarasque, doit se mêler au souvenir des luttes soutenues pour protéger la route contre le marécage sans cesse renaissant. Pour asseoir une chaussée en sol de palus, les Romains faisaient d'abord terre ferme : ils eussent jugé fort insuffisant le système de fascines préconisé sous Louis XIV; ils bâtissaient la voie sur d'énormes pilotis, souvent assez rapprochés pour en remplir de gravier les intervalles. Près du confluent de la Dordogne et de la Garonne, à l'angle du Bec d'Ambès, la route d'Aquitaine arrivait en face de vastes espaces marécageux ; de nos jours, la voie nationale de Bordeaux à Saintes, qui l'a remplacée, évite ces bas-fonds et longe les dernières pentes des coteaux de l'Entre-Deux-Mers : les Romains, pour abréger la distance, ont marché droit au monstre, comme Hercule à l'hydre de Lerne. Sur le banc de tourbe qui forme le sol du marais, ils avaient enfoncé des pilotis de chêne, et couché au-dessus des troncs de même essence, formant un plancher

en une ou deux assises ; par-dessus, enfin, ils avaient répandu jusqu'à un mètre de gravier. La route surplombait le marécage comme un pont sans fin, *longi pontes*, disait-on de ces sortes de chaussées. C'est encore ainsi que les généraux qui voulurent donner la Germanie à Rome commencèrent, à travers les palus de la Westphalie, une longue chaussée-viaduc qui ressemblait à une machine de guerre immobile et menaçante.

Marais, forêts, montagnes, les Romains n'ont jamais redouté l'obstacle. L'inspecteur des ponts et chaussées du royaume de France émettait, en 1715, ce bel aphorisme : « On préfère toujours un chemin qui est long et aisé à un autre qui est court et rapide. » Les Romains étaient de l'avis contraire.

*
* *

En domestiquant la forêt, le marécage et la montagne, la route romaine offrit de nouvelles terres au sillon de la charrue ; en unissant, par une ligne droite, les grandes villes, elle rapprocha les hommes, leurs marchandises et leurs dieux ; en rayonnant autour d'une capitale qui était romaine, elle fit que les ordres et les hommes du prince arrivaient sans obstacle aux extrémités du pays. Elle a donc été, pour notre France, la cause principale des progrès économiques, de la transformation intellectuelle et religieuse, de la toute-puissance administrative des empereurs. Elle fut le principal régulateur de ses destinées. On n'insistera pas là-dessus : étudier les conséquences des routes romaines, serait refaire l'histoire même de la Gaule. On se bornera à dire de ce pays ce qu'écrit Alphonse Daudet du héros d'un de ses romans, riverain d'une grande route qui a créé les incidents et déterminé le cours de son existence : « Son enfance, sa jeunesse étaient comme traversées d'une large chaussée toute poudreuse, où se déroulaient les grands événements de sa vie. »

Pour qui recherche, cependant, le charme sincère et le pittoresque spontané de la vie populaire, les voies de la Gaule avaient peut-être un grave défaut. Elles étaient trop le pavé public où passent des fonctionnaires et des soldats

qui portent la volonté d'un autre, des marchands pressés d'atteindre leurs clientèles municipales. Elles étaient faites surtout pour l'État et pour ceux qui vont vite. Et on pouvait aller terriblement vite si l'on songe que Tibère put, en vingt-quatre heures, parcourir 296 kilomètres sur la route de Germanie : trois lieues à l'heure, exactement la vitesse obtenue, en 1848, sur les routes royales les mieux desservies. Mais une voie destinée aux marches rapides ne favorise pas l'épanouissement des légendes et des poésies populaires : elles éclosent le long des chemins lentement parcourus par des compagnons qui regardent, qui chantent ou qui prient. La chaussée romaine, qui a valu au monde les mêmes bienfaits que le chemin de fer, lui apporta sans doute les mêmes ennuis. En dépit d'aimables ironistes, il n'est point né de poésie joyeuse et franche le long des voies ferrées : comment pourrait-il s'en former à propos de ces lignes toujours semblables, qu'on ne suit que pour les quitter plus vite ? La route romaine était comme le chemin de fer, comme tout ce qui est service d'État, « ce que sera toujours l'État lui-même », quelque chose de « raide, sec, juste et dur », disait Renan.

Les chemins à vie populaire, c'étaient ces vieux sentiers qui menaient en serpentant, à travers les bois et les prairies, aux sommets des montagnes saintes, aux rebords des vallons sacrés, aux rendez-vous des vogues traditionnelles : c'étaient les lacets du Puy de Dôme, du mont Beuvray ou des sources de la Seine. Ils étaient, j'imagine, pleins de souvenirs familiers, bordés de légendes et créateurs de poésie.

Il vint un temps où la route romaine fut à son tour un foyer de vie populaire et religieuse.

*
* *

Supprimez l'État romain, qui donnait la loi au monde, le branle à la poste, l'activité publique aux grandes routes : mais laissez subsister ces mêmes routes, longues, ouvertes et tenaces. Elles seront désormais, entre des régions, Aquitaine et Neustrie, Bourgogne et Septimanie, appartenant à des

maîtres différents ou ennemis, un trait d'union jamais interrompu. Et, comme il n'y a plus de corps politique durable, même sous Clovis, Dagobert et Charlemagne, comme les hommes ne veulent plus avoir d'autre souverain commun que le Dieu du Christ, la voie romaine maintiendra la seule unité à laquelle prétendent les peuples, celle de la foi chrétienne et de ses traditions.

On a dit que les chaussées latines avaient fortement servi à la propagande de l'Évangile ; et il est certain que, sans elles, il n'aurait pas fait, au IIIe et au IVe siècle, de si énergiques progrès. Je ne crois pas cependant qu'il faille expliquer la conquête chrétienne par le système des routes. Les apôtres du premier âge allaient rapidement sur la voie romaine : ils avaient hâte de gagner les villes, où ils trouvaient des communautés amies et ces auditoires populaires qui leur plaisaient. Plus tard, les convertisseurs des campagnes, tels que saint Martin, recherchaient ces sentes contournées qui menaient, loin de la grande route, aux sanctuaires rustiques où se réfugiaient les dieux nationaux. Les vrais chemins du christianisme militant furent les carrefours où prêchait saint Paul, ou les sentiers escarpés que gravissaient les prosélytes du IVe siècle. — Mais la voie romaine fut la route triomphale du christianisme dominateur.

C'est par elle, dès le Ve siècle, que les chefs des diocèses se communiquent leurs idées, leurs saints et leurs reliques. Elle est la chaussée des évêques, vivants et morts. De pieuses théories la parcourent à la suite de quelque dépouille vénérée, et laissent à la fin de chaque étape le souvenir de leur passage et le signe de leurs espérances. Une année, on ramena dans Auxerre le corps de son évêque, saint Germain, mort en Italie. A Lyon, le cortège prit l'ancienne route militaire, qu'Agrippa avait dirigée vers Boulogne. Des femmes en faisaient partie ; presque au terme du voyage, entre Autun et Auxerre, trois d'entre elles moururent, l'une après l'autre, en cours de route. Elles furent enterrées dans des villages, sur le bord du chemin, elles devinrent saintes, leurs tombes furent ombragées d'églises, la vieille chaussée d'Agrippa se transforma en une route sacrée, jalonnée de corps saints comme elle l'avait été de bornes milliaires. Et plus tard des

pèlerins, suivant la même voie que les reliques de l'évêque, iront reconnaître les traces bénies de son dernier voyage.

*
* *

De toutes les institutions chrétiennes, la plus émouvante peut-être est le pèlerinage, ce long voyage de respectueuse curiosité que le dévot faisait aux tombes des héros de son culte. Comme les caravanes du désert, les pèlerins étaient des porteurs de nouvelles et des adorateurs du passé, ils réunissaient les récits d'autrefois et les espérances du présent, ils formaient la chaîne vivante qui consolidait l'unité du monde chrétien. Or cette chaîne ne pouvait se dérouler que sur les grandes routes laissées par les empereurs. Elles seront, par excellence, depuis le xe siècle, les « voies des pèlerins », les « chemins des Roumieux », c'est-à-dire de ceux qui vont à Rome.

Au reste, les pèlerins de la Gaule n'allaient pas tous à Rome, tant s'en faut. Leur but préféré était la tombe de saint Jacques de Compostelle, « le très glorieux apôtre ». Seulement, il n'en était pas des pèlerins comme de Tibère ou de César : ceux-ci étaient pressés d'arriver au terme de la route, vers lequel les entraînait le galop des chevaux de relais. Ceux-là suivaient les chemins par bandes, paisiblement, s'arrêtant pour prier autour de chaque tombe sainte, à l'ombre de chaque église. Et, ainsi qu'il arrive toujours, non seulement tout sanctuaire amenait une station de pèlerins, mais les pèlerins eux-mêmes, à leur insu, faisaient naître des saints et des sanctuaires : telle tombe anonyme, telle ruine mystérieuse, telle inscription indéchiffrée leur paraissait être le vestige de quelque gloire chrétienne; ils faisaient halte, la curiosité éveillait l'imagination, la foi fixait celle-ci, et les Roumieux créaient de nouvelles reliques, un saint nouveau, et une station de plus pour ceux qui les suivaient. Ils ont été par là les véritables artisans de ce réseau de traditions chrétiennes, vraies et fausses, qui couvrent le passé de notre histoire.

Ce réseau correspond d'assez près à celui des routes ro-

maines. Un des plus anciens et des plus curieux documents sur les pèlerinages de Saint-Jacques est une sorte de guide écrit au XIIe siècle à l'usage des pieux voyageurs. On y trouve indiquées quelques-unes des grandes routes françaises qui menaient en Galice, et nous reconnaissons aisément en elles les chaussées d'Agrippa ou de Trajan. Le long de ces routes, l'écrivain mentionne avec complaisance « les corps des saints qui reposent sur le chemin de Saint-Jacques et que les pèlerins doivent visiter ». Autrefois, les itinéraires impériaux de la Gaule occidentale portaient les stations municipales de Tours, de Poitiers, de Saintes, de Blaye, de Bordeaux ; maintenant, le guide du pèlerin indique, sur cette même route, comme lieux d'arrêt, « le corps de saint Martin évêque », c'est-à-dire la ville de Tours, le corps de saint Hilaire à Poitiers, la tête de saint Jean-Baptiste à Angély, le corps de saint Eutrope à Saintes, la basilique de saint Romain à Blaye. Et, à propos de chacun de ces corps, le rédacteur du livret donne des renseignements précis, des récits d'histoires édifiantes, et quelquefois de pittoresques remarques sur les gens du pays. — Cela est le commencement d'une longue littérature, qui durera jusqu'à la veille de la Révolution : récits, guides et chansons, proses ou poésies écloses sur les bords des routes romaines, ont perpétué pendant huit siècles le souvenir des pèlerins, entonnant leurs refrains monotones :

A Lusignan nous avons passé,
A Saintes, à Pons, puis à Blaye...
Nous avons cheminé longtemps,
Cheminant toujours rudement,
Par les pays, en droite voie...

Voilà donc la route romaine pourvue de sa littérature et de ses légendes, depuis qu'elle est parcourue par des troupes d'hommes que réunit une pensée commune ; cette route, les pèlerins l'ont mise en effet, si je puis dire, en harmonie avec leur esprit et leur foi ; ils ont laissé un peu de leurs rêves et de leurs croyances à toutes les haltes, comme un peau accroche sa laine aux buissons. Jamais la chaussée romaine n'a été plus vivante que lorsqu'elle a commencé à devenir une ruine.

*
* *

L'épopée carolingienne, comme l'épopée chrétienne, a poussé spontanément à tous les carrefours de la vieille France. Elle a été aussi envahissante qu'elle, et, véritable pariétaire, s'est insinuée dans les moindres recoins de la littérature et de l'histoire. On la connaît mal quand on ne cite que la *Chanson de Roland* et les poésies ses filleules; il faut la reconstituer par les romans en prose latine, par les traditions locales, par les cartulaires des abbayes, par les guides et les chansons des pèlerins de Saint-Jacques.

Ce sont ces derniers encore qui ont été, sur les chaussées romaines, les colporteurs de la légende de Charlemagne; elle s'est attachée aux lieux saints qu'ils visitaient, aux hôpitaux qui leur donnaient asile. Continuons vers les Pyrénées la voie de Saint-Jacques, que nous avons déjà suivie depuis Tours jusqu'à Blaye : ce sont toujours les récits et les chansons des Roumieux qui nous serviront de guide. — Un peu avant Blaye, on s'arrête devant « la Garde Roland, duquel lieu l'on dit que Roland jeta une lance jusqu'en la mer de Gironde ». A Saint-Romain-de-Blaye, les voyageurs honorent la tombe même de Roland, que Charlemagne avait dressée en personne à son retour de Ronceveaux :

En blancs sarcous fait metre les seignurs
A Saint-Romain : là gisent li barun,

dit la *Chanson de Roland*. Tout près de Bordeaux, l'olifant du neveu de l'empereur avait été déposé sur l'autel de la basilique de Saint-Seurin :

Li pelerin le veient ki là vunt.

Dans l'intérieur de la ville, les ruines de l'amphithéâtre romain avaient servi, disait-on, de palais à la princesse Galiène, que Charlemagne ramena jadis de l'Espagne sarrasine. Bordeaux visité et traversé, les pèlerins entrent sous bois, dans les Landes sombres et marécageuses. Ils chantaient :

Quand nous fûmes dedans les Landes,
Bien étonnés,
Nous avions de l'eau jusqu'à mi-jambes,
De tous côtés.

Mais, dans une brusque éclaircie des pinèdes, coule la gaie

rivière de la Leyre, et les pèlerins s'arrêtaient sur ses bords, à Belin, autour d'un vaste monticule qui abritait les corps d'Olivier, d'Ogier, de Garin et de bien d'autres victimes de la grande bataille. Et ils continuaient ainsi vers les Pyrénées, rencontrant partout le nom de Charlemagne et de ses preux : à Sordes, sur le Gave, l'empereur avait taillé un chemin dans le roc et fondé une abbaye; à Saint-Jean-Pied-de-Port, il s'est reposé après avoir vengé son neveu, et il a institué un monastère; et enfin les pèlerins gravissent le col de Roncevaux, et sur cette chaussée ouverte par les païens de Rome et que blanchit au printemps l'aubépine fleurie sur les tombes des guerriers francs, les voyageurs revivent en d'émouvants souvenirs les heures d'angoisse de Roland et de Charlemagne.

*
* *

Charlemagne est le principal héros éponyme que l'imagination des peuples a donné aux routes romaines; il n'est pas le seul. Notre histoire nationale leur a fourni bien d'autres fondateurs légendaires. De l'antique cité romaine de Bavay, dans le Nord, partaient sept grandes routes que la tradition rapportait à la reine Brunehaut; au carrefour de ces chemins, une inscription disait : « Les mers feront la fin des sept chaussées Brunehault. » Ailleurs, on les attribuait à Jules César, et le jurisconsulte Philippe de Beaumanoir écrivait doctement, à la fin du XIIIe siècle, que la grande « manière » des chemins était celle « que Jules-César fit faire », « et ces chemins furent faits en droite ligne ». Ailleurs, et surtout dans cette Gascogne où le roi béarnais a fait fleurir les contes et les légendes, Henri IV est devenu le parrain des routes romaines. Je passe les moindres seigneurs.

Toutes ces traditions ne sont absolument ni mensonges ni vérités. Le peuple qui suit les très vieilles routes comprend vite qu'elles sont d'un autre âge, il a la curiosité de savoir et l'amour-propre de dire quel en est l'auteur, il subit à la fois le respect du passé et le besoin de la précision. Quelques noms survivant dans la mémoire des foules, César ou Charlemagne, il les applique aux choses lointaines dont il ne con-

naît pas l'origine. Gardons-nous de mépriser ces traditions aussi bien que d'y croire. Elles sont entachées d'erreurs, mais elles marquent un effort vers la vérité. Elles sont la forme plébéienne et maladroite de la recherche historique. Et le peuple, qui ne fraude pas, ne se trompe jamais complètement. Il n'y a pas de grossières erreurs dans ces attributions : César personnifie le peuple romain, Charlemagne et Henri IV ont été les deux plus grands chevaucheurs des routes latines.

*
* *

Au XIIIe siècle, une nouvelle expression apparaît. La route romaine devient « le chemin royal », et cela bien avant que la royauté ait mis la main, au profit de son pouvoir, sur le système des larges chaussées. Mais le populaire, cette fois encore, ne s'est pas trompé ; il flaire l'avenir comme il sent le passé. La royauté étant alors la plus grande chose de France, il comprend que les routes doivent relever d'elle, servir d'organes à son autorité, porter la gloire de son nom. Elles sont royales par la lettre, avant de l'être par le droit et le fait.

Elles le seront vraiment à partir du XVe siècle, et il est dès lors inutile de continuer l'histoire des chaussées de la Gaule romaine, redevenues ce qu'elles avaient été dans les trois premiers siècles, les grands chemins de la poste et de la puissance publiques, les « instruments du règne. »

Assurément, depuis Sully, mais surtout depuis la toute-puissance du corps des Ponts et Chaussées, le tracé des routes romaines a été profondément modifié, et nos routes nationales ne sont souvent que leurs descendantes fort éloignées. Pourtant la filiation est, sur presque tous les points, facile à retrouver.

L'ensemble des routes nationales, telles que le Ministère des Travaux Publics en a dressé la carte en 1894, forme un canevas à peu près semblable à celui du système routier de la Gaule romaine. Suivons sur les Cartes de l'État-Major une de ces lignes droites appelées « voies romaines », et nous trouverons tout près le filet blanc de la route moderne qui

l'a remplacée, et, bien souvent, l'une et l'autre se rapprochent pour se confondre par endroits. Dans la Bretagne occidentale, le nœud des voies nationales est Carhaix en Finistère : c'était également celui des routes romaines, à la lisière de la forêt. Là où les grands carrefours ont disparu, c'est pour reparaître un peu plus loin. Bavay était le croisement des « sept chaussées Brunehault », il ne compte plus guère dans notre réseau routier, mais Valenciennes, à six lieues de là, l'a remplacé, avec ses cinq routes nationales et le formidable charroi de ses faubourgs.

Dans les campagnes, ce qui reste de la voie romaine a encore une inestimable valeur; elle demeure, entre des villages anciens délaissés par les nouvelles routes, la ligne la plus rapide. Mal protégée sur les bords par la nature, qui a repris ses droits, elle est souvent devenue un sentier pittoresque, plein de charmes et d'habitudes : la voie romaine des Landes de Bordeaux court, toute droite et toujours ombreuse, à travers les pins et les genêts, le long d'hôtelleries démodées et de métairies séculaires.

Les villes, et nul ne s'en doute, sont aussi esclaves que les champs de la tradition qui s'attache au sol. Les rues centrales n'y sont le plus souvent que des tronçons de la chaussée romaine. La Haute et la Basse Grande-Rue, qui est aujourd'hui l'artère principale de Nantes, est le premier segment de la route d'Angers, la voie romaine la plus importante de la région. La vieille et populeuse rue Sainte-Catherine, à Bordeaux, est le terme commun de toutes les chaussées latines de l'Ouest, qui y convergeaient avant de se perdre dans les sentiers du Médoc. Et dans les antiques petites villes qui n'ont qu'une grande rue, elle repose sur des assises romaines.

Les chemins de fer eux-mêmes, si indépendants qu'ils paraissent des habitudes latines, ont dû parfois les respecter. La grande voie ferrée du Midi, de Tarascon à Narbonne, longe par places la route royale et nationale du Languedoc, dont elle n'est alors séparée que par un mur de clôture; et cette route n'est souvent que la voie Domitienne, dont elle porte encore, plantées à leur place, quelques bornes miliaires. Vingt siècles ont passé, et, dans ce Midi si fidèle aux usages d'autrefois, demeuré romain par son humeur, par ses villes

et par ses routes, le chemin le plus suivi des hommes est encore le premier qui fut construit par eux.

Ainsi, même aujourd'hui, la route romaine sert à régler notre vie nationale. Elle a donc, véritablement, complété la nature, discipliné le sol, dirigé les hommes. Elle a, sans relâche, fait ou aidé l'histoire. Et c'est pour cela que tous les siècles et tous les grands chefs de notre passé y ont laissé leur nom ou leur souvenir, et que chemin de César, de Brunehaut, de Charlemagne, du Roi ou de Henri IV, c'est presque toujours la même route, et c'est une route romaine.

CAMILLE JULLIAN

HISTOIRE

DE

LA PRINCESSE DONIA

AVEC

LE PRINCE DIADÈME[1]

.., Quand le prince Diadème eut appris, par l'admirable récit du jeune marchand Aziz, combien la princesse Donia, si mystérieuse, était désirable et combien elle avait en elle de beautés diverses, et combien elle était habile dans l'art du dessin sur soie et des broderies, il fut pris, à l'heure même, d'une passion qui fit travailler son cœur énormément. Et il résolut de tout faire pour parvenir jusqu'à elle.

Il emmena donc avec lui le jeune Aziz, dont il ne voulut plus se séparer, remonta sur son cheval et reprit le chemin de la ville de son père, le roi Soleïmân-Schah, maître de la Ville-Verte et des montagnes d'Ispahân.

La première chose qu'il fit fut de mettre à la disposition de son ami Aziz une très belle maison où rien ne manquait. Et lorsqu'il se fut assuré de la sorte qu'Aziz avait tout ce qui

1. On sait que le Dr Mardrus a entrepris une traduction nouvelle, complète et littérale des *Mille et une Nuits*, sous ce titre exact : *le Livre des Mille Nuits et une Nuit*. L'ouvrage aura seize volumes in-8°; les trois premiers ont paru; du quatrième, qui paraîtra prochainement, le Dr Mardrus a bien voulu détacher, pour nous en donner la primeur, cette histoire omise autrefois par Galland, — comme les trois quarts de ces contes, — et qui s'offre aujourd'hui au public français dans l'originelle fraîcheur d'une œuvre inédite. Nous n'en avons retranché que la cent trente-deuxième nuit presque entière et, çà et là, quelques détails, où l'Orient, soit dans ses mœurs, soit « dans ses mots, brave l'honnêteté ».

pouvait lui convenir, il retourna au palais du roi, son père, et courut s'enfermer dans son appartement, refusant de voir qui que ce fût, et pleurant passionnément. Car les choses que l'on entend font autant d'impression que celles que l'on voit ou que l'on sent.

Lorsque le roi Soleïmân-Schah, son père, le vit dans cet état et le teint si changé, il comprit que Diadème avait du chagrin dans l'âme et des soucis. Il lui demanda donc : « Qu'as-tu, ô mon enfant, pour changer ainsi de teint et être si affligé? » Alors le prince Diadème lui raconta qu'il était amoureux de Sett-Donia, passionnément amoureux d'elle sans l'avoir jamais vue, rien qu'à entendre Aziz lui en dépeindre la démarche gracieuse, les yeux, les perfections, et son adresse incomparable à dessiner les fleurs et les animaux.

A cette nouvelle, le roi Soleïmân-Schah fut à la limite de la perplexité et dit à son fils : « Mon enfant, ces Iles du Camphre et du Cristal sont un pays bien éloigné du nôtre; et, bien que Sett-Donia soit une princesse merveilleuse, ici, dans notre ville et dans le palais de ta mère, nous ne manquons pas de filles magnifiques et de belles esclaves recrutées par toute la terre. Entre donc dans l'appartement des femmes, ô mon enfant, et choisis toutes celles qui t'agréeront parmi les cinq cents esclaves belles comme des lunes. Et si, malgré tout ce choix, aucune de ces femmes n'arrivait à te plaire, je prendrais pour toi comme épouse une fille d'entre les filles des rois des pays voisins ; et je te promets qu'elle sera bien plus belle et plus ingénieuse que Sett-Donia elle-même ! » Il répondit : « Mon père, je ne souhaite comme épouse que la princesse Donia, celle-là même qui sait si bien peindre des gazelles sur les brocarts. Il me la faut absolument ; sinon, je fuirai mon pays, mes amis et ma maison, et je me tuerai à cause d'elle ! »

Alors son père vit qu'il était nuisible de le contrarier et lui dit : « Alors, mon fils, prends un peu patience pour me donner le temps d'envoyer une députation au roi des Iles du Camphre et du Cristal et lui demander régulièrement, comme je l'avais fait anciennement pour moi-même en me mariant avec ta mère, sa fille comme épouse pour toi. Et s'il refuse, j'ébranlerai sous lui la terre et ferai tomber en ruines sur sa

tête son royaume tout entier, après avoir dévasté ses contrées avec une armée si nombreuse qu'en se déployant son avant-garde atteindrait les îles du Camphre, tandis que l'arrière-garde serait encore derrière les montagnes d'Ispahân, frontières de mon empire! »

Là-dessus, le roi fit mander l'ami de Diadème, le jeune Aziz, et lui dit : « Connais-tu la route qui mène aux Iles du Camphre et du Cristal? » Il répondit : « Je la connais! » Le roi dit : « Je souhaiterais fort te voir accompagner là-bas mon grand-vizir que je vais envoyer auprès du roi de cette contrée! » Aziz répondit : « J'écoute et j'obéis, ô roi du temps! »

Alors le roi Soleïmân-Schah fit appeler son grand-vizir et lui dit : « Arrange-moi cette affaire de mon fils comme tu le jugeras utile; mais il te faut pour cela aller aux Iles du Camphre et du Cristal demander la fille du roi comme épouse pour Diadème! » Et le vizir lui répondit par l'ouïe et l'obéissance, tandis que le prince Diadème, impatient, se retirait dans son appartement, récitant ces vers du poète sur les peines d'amour :

Interrogez la nuit! Elle vous dira ma douleur et l'élégie pleine de larmes que ma tristesse module sur mon cœur.

Interrogez la nuit! Elle vous dira que je suis le berger dont les yeux comptent les étoiles des nuits, alors que sur ses joues tombe la grêle des larmes.

Sur la terre je me sens seul, bien que mon cœur soit débordant de désirs...

Et il resta songeur toute la nuit, refusant la nourriture et le sommeil.

Mais, sitôt le jour levé, le roi son père se hâta de venir le trouver, et vit que son teint était encore plus pâle que la veille et son changement plus marqué; alors, pour le consoler et lui faire prendre patience, il fit hâter les préparatifs du départ d'Aziz et du vizir, et n'oublia pas de les charger de riches cadeaux destinés au roi des Iles du Camphre et du Cristal et à tous ceux de son entourage. Et aussitôt ils se mirent en route.

Et ils se mirent à voyager et à voyager, des jours et des jours, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés en vue des Iles du Camphre et du Cristal. Alors ils dressèrent leurs tentes sur le bord d'un fleuve; et le vizir dépêcha un courrier annoncer au roi leur arrivée. Et la journée n'était pas encore à sa fin qu'ils virent venir, pour les recevoir, les chambellans et les émirs du roi, qui se mirent aussitôt à leur disposition, après les salams et les souhaits de bienvenue, et les accompagnèrent jusqu'au palais du roi.

Alors Aziz et le vizir entrèrent au palais et se présentèrent entre les mains du roi auquel ils offrirent les présents de leur maître Soleïmân-Schah; et il les en remercia, leur disant : « Je les agrée de tout cœur amical... » Et aussitôt Aziz et le vizir, selon l'usage, se retirèrent et restèrent cinq jours dans le palais à se reposer des fatigues de leur voyage.

Mais, au matin du cinquième jour, le vizir s'habilla de sa robe d'honneur et alla, seul cette fois, se présenter devant le trône du roi. Et il lui soumit la demande de son maître et se tut respectueusement, attendant la réponse.

En entendant les paroles du vizir, le roi devint soudain fort soucieux et baissa la tête, et, tout perplexe et songeur, il resta longtemps à chercher comment faire une réponse à l'envoyé du puissant roi de la Ville-Verte et des montagnes d'Ispahân.

Car il savait, par expérience, combien sa fille avait le mariage en horreur, et que la demande du roi allait être repoussée avec indignation comme toutes celles qui lui avaient été déjà faites par les principaux princes des royaumes avoisinants, et de toutes les parties des terres autour et alentour.

Enfin le roi finit par relever la tête et fit signe au chef des eunuques de s'approcher et lui dit : « Va trouver immédiatement ta maîtresse Sett-Donia, présente-lui les hommages du vizir et les cadeaux qu'il nous apporte, et répète-lui exactement ce que tu viens d'entendre de sa bouche! » Et l'eunuque baisa la terre entre les mains du roi et disparut.

Au bout d'une heure il revint, et il avait le nez allongé jusqu'à ses pieds; et il dit au roi : « O roi des siècles et du temps, je me suis présenté devant ma maîtresse Sett-Donia; mais à peine lui avais-je formulé la demande du seigneur

vizir, que ses yeux furent pleins de colère, et elle se leva sur son séant et saisit une masse d'armes et courut à moi pour me casser la tête. Alors, moi, je me hâtai de fuir au plus vite; mais elle me poursuivit à travers les portes en me criant : « Si mon père veut, malgré tout, me forcer quand même à me marier, qu'il sache bien que mon époux n'aura pas le temps de voir mon visage à découvert : je le tuerai de ma propre main et je me tuerai moi-même après! »

A ces paroles du chef ennuque...

A ce moment de sa narration, Schahrazade vit apparaître le matin et, comme elle était discrète, elle ne voulut pas prolonger davantage le récit, cette nuit-là.

MAIS LORSQUE FUT
LA CENT TRENTE-UNIÈME NUIT

elle dit :

Il m'est revenu, ô roi fortuné, qu'à ces paroles du chef eunuque, le roi, père de Sett-Donia, dit au vizir et à Aziz : « Vous venez d'entendre de vos propres oreilles. Vous transmettrez donc mes salams au roi Soleïmân-Schah et vous lui rapporterez la chose en lui disant l'horreur que ma fille éprouve pour le mariage! Et qu'Allah vous fasse parvenir dans votre pays en toute sûreté! »

Alors le vizir et Aziz, ayant vu le résultat négatif de leur mission, se hâtèrent de retourner dans la Ville-Verte et de rapporter au roi Soleïmân-Schah ce qu'ils avaient entendu.

A cette nouvelle, le roi entra dans une grande colère et voulut donner immédiatement l'ordre à ses émirs et à ses lieutenants de rassembler les troupes et d'aller envahir les contrées des Iles du Camphre et du Cristal.

Mais le vizir demanda la permission de parler et dit : « O roi, il ne faut point faire cela, car vraiment la faute n'est guère au père, mais à la fille; et l'empêchement ne vient que d'elle seule. Et son père lui-même est aussi contrarié que

nous tous. Et, d'ailleurs, je t'ai rapporté les paroles terribles qu'elle a dites au chef eunuque tout effaré! »

Quand le roi Soleïmân-Schah eut entendu son vizir, il lui donna raison et craignit pour son fils la vengeance de la princesse. Et il se dit : « Même si j'envahissais leur pays et réduisais la jeune fille en esclavage, cela ne nous servirait à rien puisqu'elle a juré de se tuer! »

Il fit alors mander le prince Diadème et, affligé d'avance de la peine qu'il allait lui causer, il le mit au courant de la vérité. Mais le prince Diadème, loin de se désespérer, dit d'un ton ferme à son père : « O mon père, ne crois point que je vais laisser les choses en l'état ; je jure devant Allah que Sett-Donia sera mon épouse, ou je ne serais pas vraiment ton fils Diadème. Au risque de ma vie, je parviendrai jusqu'à elle! » Le roi dit : « Et comment cela? » Il répondit : « J'irai en qualité de marchand! » Le roi dit : « Dans ce cas, prends avec toi le vizir et Aziz! » Et aussitôt il fit acheter pour cent mille dinars de riches marchandises et fit même vider dans les ballots les trésors contenus dans ses propres armoires. Et il donna encore à son fils cent mille dinars en or, et des chevaux et des chameaux et des mulets et des tentes fastueuses doublées de soie aux couleurs agréables.

Alors Diadème baisa les mains de son père et mit ses habits de voyage et alla trouver sa mère et lui baisa les mains; et sa mère lui donna cent mille dinars et pleura beaucoup et appela sur lui les bénédictions d'Allah et fit des vœux pour la satisfaction de son âme et pour son retour en sûreté au milieu des siens. Et les cinq cents femmes du palais se mirent aussi à pleurer, en entourant la mère de Diadème, et en le regardant, silencieuses, avec respect et tendresse.

Mais Diadème sortit bientôt de l'appartement de sa mère et emmena son ami Aziz et le vieux vizir et donna l'ordre du départ. Et, comme Aziz pleurait, il lui dit: « Pourquoi pleures-tu, mon frère Aziz? » Et Aziz répondit: « Mon frère, je sens bien que je ne puis plus me séparer de toi; mais il y a si longtemps que j'ai quitté ma pauvre mère! Et maintenant que ma caravane va arriver dans mon pays, que deviendra ma mère en ne me voyant pas revenir avec les marchands? » Diadème dit: « Sois tranquille, Aziz! Tu retourneras dans ton pays sitôt

qu'Allah le voudra après nous avoir facilité les moyens de parvenir à notre but! » Et ils se mirent en route.

Ils ne cessèrent donc de voyager, en compagnie du sage vizir qui, pour les distraire et faire prendre patience à Diadème, leur racontait des histoires admirables. Et Aziz aussi récitait à Diadème des poèmes sublimes et improvisait des vers pleins de charme sur l'attente d'amour et sur les amants, — tels que ceux-ci entre mille :

Je viens, amis, vous conter ma folie et comme l'amour a su me rendre enfant et jeune à la vie.

Toi que je pleure! la nuit ravive en mon âme ton souvenir, et le matin jaillit sur mon front qui n'a point connu le sommeil. Oh! quand donc, après l'absence, viendra le retour ?

Or, au bout d'un mois de voyage, ils arrivèrent dans la capitale des Iles du Camphre et du Cristal, et, en entrant dans le grand souk des marchands, Diadème sentit déjà s'alléger le poids de ses soucis, et des battements joyeux animèrent son cœur. Ils descendirent, sur l'avis d'Aziz, dans le grand khân et louèrent pour eux seuls tous les magasins du bas et toutes les chambres du haut, en attendant que le vizir allât leur louer une vaste maison dans la ville. Et ils rangèrent dans les magasins leurs ballots de marchandises et, après s'être reposés quatre jours dans le khân, ils allèrent visiter les marchands du grand souk des soieries.

En chemin, le vizir dit à Diadème et à Aziz : « Je pense à une chose qu'il nous faudra faire avant tout, sans laquelle nous ne pourrions jamais atteindre le but souhaité! » Ils répondirent : « Nous sommes prêts à t'écouter, car les vieillards sont féconds en inspirations, surtout quand ils ont, comme toi, l'expérience des affaires! » Il dit : « Mon idée est qu'au lieu de laisser nos marchandises enfermées dans le khân où les clients ne peuvent les voir, nous ouvrions pour toi, prince Diadème, en qualité de marchand, une grande boutique dans le souk des soieries. Et tu resteras toi-même à l'entrée de la boutique pour vendre et montrer, alors qu'Aziz se tiendra au fond de la boutique pour te passer et dérouler les étoffes. Et, de la sorte, comme tu es parfaitement beau, et qu'Aziz ne l'est pas moins, en peu de temps la bou-

tique sera la plus achalandée de tout le souk! » Et Diadème répondit : « L'idée est admirable! » Et vêtu, comme il était, de sa belle robe de riche marchand, il pénétra dans le grand souk des soieries, suivi d'Aziz, du vizir et de tous ses serviteurs.

Lorsque les marchands du souk virent passer Diadème, ils furent complètement éblouis par sa beauté et cessèrent de s'occuper de leurs clients, et ceux qui coupaient les étoffes tinrent leurs ciseaux en l'air; et ceux qui achetaient négligèrent leurs achats. Et tous à la fois se demandèrent : « Est-ce que, par hasard, le portier Radouân, qui a les clefs des jardins du ciel, aurait oublié de fermer les portes, pour ainsi laisser descendre sur terre ce céleste adolescent? » Et d'autres s'écriaient sur son passage : « Ya Allah! que tes anges sont beaux! »

Arrivés au milieu du souk, ils s'informèrent de l'endroit où se tenait le grand cheikh des marchands, et se dirigèrent vers la boutique qu'on s'empressa de leur montrer. Lorsqu'ils y arrivèrent, tous ceux qui étaient assis se levèrent en leur honneur, en pensant : « Ce vieillard vénérable est le père de ces deux adolescents si beaux! » Et le vizir, après les salams, demanda : « O marchands, quel est d'entre vous celui qui est le grand cheikh du souk? » Ils répondirent : « Le voici! » Et le vizir regarda le marchand qu'on lui désignait, et vit que c'était un grand vieillard à barbe blanche, à la mine respectable, à la figure souriante, qui se hâta aussitôt de leur faire les honneurs de sa boutique en leur faisant cordialement des souhaits de bienvenue, et les fit s'asseoir sur le tapis, à ses côtés, et leur dit : « Je suis prêt à vous rendre tout service souhaité! »

Alors le vizir dit : « O cheikh plein d'urbanité, voilà déjà des années que moi, avec ces deux enfants, je voyage par les villes et les contrées pour leur faire voir les peuples divers, compléter leur instruction, leur apprendre à vendre et à acheter, et à tirer leur profit des mœurs et des usages des habitants. Et c'est dans ce dessein que nous venons nous établir ici pour quelque temps, afin que mes enfants se réjouissent la vue de toutes les belles choses de cette ville et apprennent de ceux qui l'habitent la douceur des manières et la politesse! Nous te prions donc de nous faire louer une boutique spacieuse, bien

située, pour exposer les marchandises de notre pays lointain! »

A ces paroles le cheikh du souk répondit : « Certes! il m'est fort agréable de vous satisfaire. » Et il se tourna vers les adolescents pour les mieux regarder, et, de ce seul coup d'œil, il fut dans un saisissement sans bornes, tant leur beauté l'avait ému.

Donc il pensa en lui-même : « Gloire et louange à celui qui les a créés et les a modelés, et d'une matière sans vie a formé pareille beauté! » Et il se leva et les servit mieux qu'un esclave ne l'eût fait pour ses maîtres, et se consacra entièrement à leurs ordres. Et il se hâta de les emmener tous trois et de leur faire visiter les boutiques disponibles, et il finit par leur en choisir une au milieu même du souk. Cette boutique était la plus belle de toutes, la plus claire, la plus vaste et la mieux exposée aux regards; elle était coquettement bâtie, ornée de devantures en bois ouvragé et d'étagères superposées et alternées, en ivoire, en ébène et en cristal; et la rue autour d'elle était bien balayée et bien arrosée: et, la nuit, le gardien du souk se tenait de préférence devant sa porte. Et le cheikh, aussitôt le prix débattu, remit les clefs de la boutique au vizir en lui disant : « Qu'Allah la rende une boutique prospère et bénie entre les mains de tes enfants! »

Alors le vizir fit porter et ranger dans la boutique les marchandises de valeur, les belles étoffes, les brocarts et tous les trésors inestimables qui sortaient des armoires du roi Soleïmân-Schah. Et, ce travail une fois terminé, il emmena les deux adolescents prendre un bain au hammam situé à quelques pas, près de la grande porte du souk, hammam fameux pour sa propreté et ses marbres luisants et où l'on accédait par cinq marches où étaient rangées les socques de bois en bon ordre.

Les deux amis, ayant vite fini de prendre leur bain, ne voulurent pas attendre que le vizir eut terminé le sien, tant ils avaient hâte d'aller occuper leur poste dans la boutique. Ils sortirent donc, joyeux...

Or, les serviteurs avaient bien arrangé la boutique, car ils avaient du goût, et l'avaient tendue de draperies de soie et avaient placé à l'endroit qu'il fallait deux tapis royaux, qui

pouvaient valoir chacun mille dinars, et deux coussins bordés de filets d'or et brodés, qui pouvaient valoir chacun cent dinars. Et sur les étagères d'ivoire, d'ébène et de cristal, étaient rangées en bon ordre les marchandises de prix et les trésors inestimables.

Alors Diadème s'assit sur l'un des tapis, Aziz sur l'autre, et le vizir se plaça au milieu, entre les deux, au centre même de la boutique; et les serviteurs les entourèrent en rivalisant d'empressement dans l'exécution de leurs ordres.

Aussi, bientôt, tous les habitants entendirent parler de cette boutique admirable, et les clients affluèrent de toutes parts, et c'était à qui recevrait ses emplettes de la main de cet adolescent, qu'on nommait Diadème, et dont la réputation de beauté faisait tourner toutes les têtes et s'envoler toutes les raisons. De son côté, le vizir, ayant constaté que les affaires allaient à merveille, recommanda encore une fois à Diadème et à Aziz une grande discrétion, et rentra tranquillement se reposer à la maison.

Or, cet état dura de la sorte un certain temps, au bout duquel Diadème, ne voyant rien s'annoncer du côté de la princesse Donia, commençait à s'impatienter et même à se désespérer jusqu'à en perdre le sommeil, lorsqu'un jour, comme il s'entretenait de ses peines avec son ami Aziz, sur le devant de leur boutique...

A ce moment de sa narration, Schahrazade vit apparaître le matin et discrètement se tut.

MAIS LORSQUE FUT
LA CENT TRENTE-TROISIÈME NUIT

elle dit :

...Un jour, comme il s'entretenait de ses peines avec son ami Aziz, sur le devant de leur boutique, une vieille femme, très dignement drapée d'un grand voile de satin noir, vint à passer dans le souk; et son attention ne tarda pas à être atti-

rée par la boutique merveilleuse et la beauté du jeune marchand assis sur le tapis. Et elle fut saisie d'émotion... Elle attacha ses regards sur le jeune homme et pensa en son âme : « Ce n'est certes pas un homme, mais un ange ou quelque roi d'un pays de rêve! » Alors elle s'approcha de la boutique et salua le jeune marchand qui lui rendit son salut et, sur les signes que lui fit Aziz du fond de la boutique, se leva en son honneur et lui sourit de son plus agréable sourire. Puis il l'invita à s'asseoir sur le tapis, et s'assit à côté d'elle et se mit à lui faire de l'air avec son éventail jusqu'à ce qu'elle se fût bien reposée dans la fraîcheur.

Alors la vieille dit à Diadème : « Mon enfant, ô toi qui réunis toutes les perfections et toutes les grâces, es-tu de ce pays? » Et Diadème, de son parler gentil et pur et attrayant répondit : « Par Allah ! ô ma maîtresse, jamais, avant cette fois, je n'ai mis le pied dans ces contrées où je viens dans le simple dessein de me distraire en les visitant. Et, pour occuper une partie de mon temps. je vends et j'achète! » La vieille dit : « Bienvenu soit l'hôte gracieux de notre ville! Et qu'apportes-tu avec toi en fait de marchandises des pays lointains? Fais-moi voir ce que tu as de plus beau : car le beau attire la beauté! » Diadème fut très touché de ces paroles exquises et lui sourit pour la remercier et dit : « Je n'ai dans ma boutique que des choses qui puissent te plaire, car elles sont dignes des filles des rois et des personnes comme toi! » La vieille dit : « Justement, je désirerais faire achat de quelque très belle étoffe pour une robe destinée à la princesse Donia, fille de notre roi Schahramân! »

En entendant prononcer le nom de celle qu'il aimait tant, Diadème ne se posséda plus d'émotion et cria à Aziz : « Aziz, apporte-moi vite ce qu'il y a de plus beau et de plus riche entre nos marchandises ! » Alors Aziz ouvrit une armoire ménagée dans le mur et où il n'y avait qu'un seul paquet, mais quel paquet! L'enveloppe elle-même, frangée de glands d'or, était d'un velours de Damas où couraient, légers et colorés, des dessins de fleurs et d'oiseaux avec, au milieu, un éléphant qui dansait enivré. Et de tout ce paquet se dégageait un parfum qui transportait l'âme. Aziz le remit à Diadème qui le défit et en tira l'unique étoffe qui s'y trouvait, et qui avait été

tissée pour ne faire qu'une seule robe destinée à quelque houri ou à quelque princesse merveilleuse. Quant à la décrire ou énumérer les pierreries dont elle était enrichie ou les broderies sous lesquelles la trame disparaissait, les poètes seuls, inspirés d'Allah, pourraient le faire, en vers cadencés. Pour le moins elle devait valoir, sans l'enveloppe, cent mille dinars d'or.

Alors Diadème déroula lentement l'étoffe devant la vieille qui ne savait plus quoi regarder de préférence : la beauté de la robe ou la figure adorable aux yeux noirs de l'adolescent. Et à regarder ainsi les jeunes charmes du marchand elle sentait se réchauffer sa vieille chair...

Donc, lorsqu'elle put parler, elle dit à Diadème en le regardant avec des yeux humides de passion : « L'étoffe convient. Combien dois-je te la payer? » Il répondit en s'inclinant : « Je suis payé plus que mon dû par le bonheur de t'avoir connue! » Alors la vieille s'écria : « O adorable garçon, heureuse la femme qui peut s'étendre sur ta poitrine et t'enlacer la taille de ses bras! Mais où sont les femmes qui peuvent te mériter! Pour ma part, je n'en connais qu'une seule sur la terre! Dis-moi, ô jeune faon, quel est ton nom? » Il répondit : « Je m'appelle Diadème! » Alors la vieille dit : « Mais c'est là un nom qui n'est donné qu'aux fils des rois! Comment un marchand peut-il s'appeler Couronne-des-Rois? »

A ces paroles, Aziz qui jusque-là n'avait dit mot, intervint à propos pour tirer son ami d'embarras. Il répondit à la vieille : « Il est le fils unique de ses parents qui l'aiment tant qu'ils ont voulu lui donner un nom tel qu'aux fils des rois! » Elle dit : « Certes! si la beauté devait élire un roi, c'est Diadème qu'elle choisirait! Eh bien! ô Diadème, sache que la vieille désormais est ton esclave! Et Allah est garant de sa dévotion à ta personne! Bientôt tu te ressentiras de ce qu'elle va faire pour toi! Et qu'Allah te protège et te garde du mauvais sort et de l'œil des curieux! » Puis elle prit le précieux paquet et s'en alla.

Et elle arriva, encore tout émue, chez Sett-Donia qu'elle avait allaitée, enfant, et à qui elle tenait lieu de mère. Et, en entrant, elle avait le paquet sous le bras, gravement. Alors

Donia lui demanda : « O nourrice, que m'apportes-tu encore? Fais voir! » Elle dit : « O ma maîtresse Donia, prends et regarde! » Et elle déroula soudain l'étoffe. Alors Donia, tout heureuse et les yeux en joie, s'écria : « Ma bonne Doudou, oh! la belle robe! Ce n'est point là une étoffe de nos pays! » La vieille dit : « Certes! elle est belle! Mais que dirais-tu alors si tu voyais le jeune marchand qui me l'a donnée pour toi? Allah! qu'il est beau! C'est le portier Radouân qui a oublié de fermer les portes d'Éden pour ainsi le laisser descendre réjouir le foie des créatures! O maîtresse, combien souhaiterais-je voir cet adolescent radieux s'endormir sur tes seins et... » Mais Donia s'écria : « O nourrice, assez! Comment oses-tu me parler d'un homme, et quelle fumée te noircit la raison? Oh! tais-toi! Et donne-moi cette robe que je la touche et que je la voie de plus près! » Et elle prit l'étoffe et se mit à la caresser et à l'essayer sur sa taille en se tournant vers sa nourrice qui lui dit : « Maîtresse, tu es belle ainsi, mais comme un couple de beauté est préférable à l'unité! O Diadème... » Mais Sett-Donia s'écria : « Ah! possédée Doudou, perfide Doudou! ne dis plus rien. Mais va chez ce marchand et demande-lui s'il a un souhait à exprimer ou un service à demander! Et aussitôt le roi, mon père, lui donnera satisfaction! » La vieille se mit à rire et dit, en clignant de l'œil : « Un souhait? Par Allah! je crois bien qu'il a un souhait! Qui n'a pas de souhait? » Et elle se leva en toute hâte et courut à la boutique de Diadème.

En la voyant arriver, Diadème sentit son cœur s'envoler de joie, et il lui prit la main et la fit asseoir à côté de lui et lui fit servir des sorbets et des confitures. Alors la vieille lui dit : « Je t'annonce la bonne nouvelle! Ma maîtresse Donia te salue et te dit : « Tu as honoré notre ville de ta venue et tu l'as illuminée. Et si tu as un souhait à faire, exprime-le! »

A ces paroles, Diadème se réjouit à la limite de la réjouissance, et sa poitrine se dilata d'aise et d'épanouissement et il pensa en son âme : « L'affaire est faite! » Et il dit à la vieille : « Je n'ai qu'un vœu, — que tu fasses parvenir à Sett-Donia une lettre que je vais lui écrire, et m'en apportes la réponse! » Elle répondit : « J'écoute et j'obéis! » Alors Diadème cria à Aziz : « Donne-moi l'écritoire de cuivre, le papier et le

calame! » Et, Aziz les lui ayant apportés, il écrivit cette lettre en vers cadencés :

Le papier que voici te porte, ô très haute, les choses multiples, les choses diverses que j'ai trouvées en fouillant un cœur atteint du mal de l'attente.

Je mets en première ligne les signes du feu qui me brûle au dedans; en seconde ligne, mon désir et mon amour;

En troisième ligne, ma vie et ma patience; en quatrième ligne, mon ardeur entière; en cinquième ligne, l'extrême envie qu'ont mes yeux de se réjouir;

Et en sixième ligne, une demande de rendez-vous.

Puis, au bas de la lettre, il mit ceci en guise de signature :

Cet écrit en vers rythmés et sertis pour la beauté, est de la main de l'esclave de ses longs désirs, de l'enfermé dans la prison de sa douleur, du malade de ses tortures, du postulant de tes regards, — le marchand Diadème!

Alors il relut sa lettre, la sabla, la plia, la cacheta et la remit à la vieille, en lui glissant dans la main une bourse renfermant mille dinars, pour ses bons offices. Et la vieille, après ses vœux pour la réussite, revint en toute hâte près de sa maîtresse, qui l'interrogea : « Eh bien! ma bonne Doudou, dis-moi ce qu'a demandé ce marchand, pour que j'aille aussitôt prier mon père de le satisfaire! » La vieille dit : « En vérité, ô maîtresse, je ne sais ce qu'il demande, car voici une lettre dont j'ignore le contenu! » Et elle lui remit la lettre.

Quand la princesse Donia eut pris connaissance du contenu, elle s'écria : « Oh! l'effronté marchand! Comment ose-t-il lever les yeux jusqu'à moi? » Et, de rage, elle se frappa les joues de ses mains et dit : « Je devrais le faire pendre à la porte de sa boutique, ce misérable! » Alors la vieille, d'un air innocent, demanda : « Qu'y a-t-il donc de si effroyable dans cette lettre? Le marchand réclamerait-il, par hasard, un prix exorbitant pour la robe? » Elle dit : « Malheur! il ne s'agit là dedans que d'amour et de passion! » La vieille répliqua : « C'est de l'audace, vraiment! Aussi devrais-tu, ô maîtresse, répondre à cet insolent pour le menacer s'il persiste! » Elle dit : « Oui! mais j'ai peur que cela ne contribue

à l'enhardir encore! » La vieille répondit : « Que non! cela le fera rentrer en lui-même! » Alors Sett-Donia dit : « Donne-moi donc mon écritoire et mon calame ! » Et elle écrivit ceci en construction de vers :

Aveugle qui te fais illusion, tu demandes à parvenir à l'astre, comme si jamais mortel a pu atteindre à l'astre des nuits!

Or moi, pour t'ouvrir les yeux, je jure, par la vérité de Celui qui t'a formé d'un ver de terre et a créé de l'infini la virginité des astres immaculés,

Que si tu oses répéter ton acte effronté, on te crucifiera sur une planche coupée dans le tronc de quelque arbre maudit. Et tu serviras d'exemple à tous les insolents!

Puis, ayant cacheté la lettre, elle la remit à la vieille qui courut aussitôt la porter à Diadème brûlant dans l'attente. Et Diadème, après l'avoir remerciée, ouvrit la lettre et, sitôt qu'il l'eut parcourue, fut pris d'un chagrin extrême et dit tristement à la vieille : « Elle me menace de la mort ; mais je ne crains point la mort, car la vie m'est plus pénible, maintenant. Et, au risque de mourir, je veux lui répondre! » La vieille dit : « Par ta vie qui m'est chère! je veux t'aider de tout mon pouvoir et partager avec toi tous les risques! Écris donc la lettre et me la donne! » Alors Diadème cria à Aziz : « Donne à notre bonne mère mille dinars! Et confions-nous à Allah le Tout-Puissant! » Et il écrivit sur le papier les strophes suivantes :

Voici que, pour mon souhait du soir, Elle me menace du deuil et de la mort, ignorant que la mort, c'est le repos et que les choses n'arrivent qu'au signe du Destin.

Par Allah! sa pitié ne devrait-elle pas un peu aller à ceux dont l'amour est voué aux très pures et très hautes que les yeux des humains n'osent regarder?...

O mes désirs! mes vains désirs! ne souhaitez plus rien, et laissez mon âme s'ensevelir dans sa passion sans espérance!

Mais toi, femme au cœur dur, ne crois point que je laisserai l'oppression devenir ma dominatrice. Et plutôt que de souffrir d'une vie sans but désormais et toute de douleur, je laisserai mon âme s'envoler avec mes espoirs

Et il remit, les larmes aux yeux, la lettre à la vieille, en lui disant : « Nous te dérangeons inutilement, hélas! Je sens

bien que je n'ai plus qu'à mourir! » Elle lui dit : « Laisse là ces tristes et faux pressentiments! Et regarde-toi, ô bel adolescent! N'es-tu point le soleil lui-même? Et n'est-elle pas la lune? Et comment veux-tu que moi, celle dont la vie entière s'est écoulée dans les intrigues d'amour, je ne sache pas unir vos beautés? Tranquillise donc ton âme et calme les soucis qui te désolent! Bientôt je t'apporterai des nouvelles de joie!... » Et, sur ces paroles, elle le quitta...

A ce moment de sa narration, Schahrazade vit apparaître le matin et se tut discrètement.

MAIS LORSQUE FUT
LA CENT TRENTE-QUATRIÈME NUIT

elle dit :

... Et, sur ces paroles, elle le quitta et, après avoir caché le billet dans ses cheveux, elle alla trouver sa maîtresse. Elle entra chez elle et lui baisa la main et s'assit sans dire une parole. Mais, au bout de quelques instants, elle dit : « Ma fille bien-aimée, mes vieux cheveux sont défaits, et je n'ai plus la force de les tresser. Ordonne, je te prie, à l'une des esclaves de venir me les peigner! » Mais Sett-Donia s'écria : « Ma bonne Doudou, je vais moi-même les peigner, office que tant de fois tu as rempli à mon égard! » Et la princesse Donia dénoua les tresses blanches de sa nourrice et se disposa à les peigner; et le billet aussitôt glissa sur le tapis.

Alors Sett-Donia, surprise, voulut le ramasser; mais la vieille s'écria : « Ma fille, rends-moi ce papier! Il a dû se prendre dans mes cheveux, chez le jeune marchand. Je vais courir le lui rendre... » Mais Donia se hâta de l'ouvrir et de lire les strophes et elle fronça les sourcils et s'écria : « Ah! Doudou scélérate, c'est là une de tes ruses! Mais qui m'a envoyé ce marchand calamiteux et effronté, et de quelle terre ose-t-il ainsi venir jusqu'à moi? Et comment, moi, Donia, me résoudre à regarder cet homme qui n'est ni de ma race ni de mon rang? Ah! Doudou, ne t'avais-je pas prévenue que cet

insolent allait s'enhardir dans ses vues! » La vieille dit : « En vérité, c'est un vrai Cheitân! Et son audace est une audace d'enfer! Mais, ô ma fille et ma maîtresse, écris-lui pour la dernière fois, et je me porte garante de sa soumission à tes volontés! Sinon, je veux qu'il soit sacrifié, et moi avec lui! » A ces mots, la princesse Donia prit le calame et rangea ces paroles rythmiquement :

Insensé qui sommeilles quand le malheur et le danger planent dans l'air que tu respires,

Ignores-tu qu'il est des fleuves dont il est défendu de remonter le cours, et des solitudes interdites que nul pied humain ne foulera jamais ?...

Et penses-tu toucher aux étoiles de l'infini quand tous les hommes unis ne peuvent de la main atteindre aux premiers astres de la nuit?...

Alors!... Oseras-tu encore, en tes rêves, caresser ou faire plier dans tes bras la taille des houris?...

Tu te leurres, ô naïf, crois-en ta reine! Sinon, les corbeaux de l'épouvante obscure croasseront bientôt la mort sur ta tête et, battant de leurs ailes de nuit, autour de la tombe où l'on t'étendra, tournoieront!

Puis, ayant plié et cacheté le papier, elle le remit à la vieille qui, le lendemain, au matin, sa hâta de courir le remettre à Diadème.

A la lecture de ces paroles si dures, Diadème comprit que jamais plus l'espérance ne devait vivifier son cœur, et, se tournant vers Aziz, il lui dit : « Mon frère Aziz, dis-moi, que faire maintenant? Je n'ai plus assez d'inspiration pour lui écrire une réponse décisive! » Aziz dit : « Je vais essayer à ta place et en ton nom! » Diadème dit : « Oui, Aziz, écris-lui en usant de tout ton art! » Alors Aziz prit un papier et arrangea ces strophes :

Seigneur Dieu, par les cinq Justes! aide-moi dans l'excès de mes chagrins et allège mon cœur assombri de la suie de mes soucis.

Tu connais le secret dont la flamme me brûle au dedans et la tyrannie de la jeune cruelle qui se refuse à la miséricorde.

Je branle la tête, les yeux fermés, et je songe à l'adversite où je plonge sans espoir jamais de délivrance.

Ma patience et mon courage sont finis, consumés dans l'attente d'un amour qui se refuse!

O l'impitoyable aux cheveux de nuit, es-tu donc si assurée contre les coups du Destin et les accidents du sort capricieux, pour ainsi te plaire à torturer le malheureux qui t'appelle?...

Comprends! Un malheureux qui, pour ta beauté, a quitté son père, sa maison, sa patrie et les yeux des favorites!

Puis Aziz tendit à Diadème le papier sur lequel il venait de tracer cette construction réussie. Et Diadème, ayant récité les vers pour en apprécier la sonorité, se déclara satisfait de leur allure générale et dit à Aziz : « C'est excellent! » Et il remit la lettre à la vieille nourrice qui courut aussitôt la porter à Donia.

Lorsque la princesse eut pris connaissance de la missive, sa colère bouillonna contre la vieille, et elle s'écria : « Maudite nourrice, Doudou de calamité, c'est toi seule qui es la cause de toutes ces humiliations que je subis! Ah! vieille de malheur, je ne veux plus te voir devant mes yeux! Sors vite d'ici ou je vais te faire mettre le corps en lambeaux sous les lanières des esclaves! Et je te casserai moi-même les os avec mes talons! » Alors la vieille nourrice sortit précipitamment, comme Donia se disposait, en effet, à appeler les esclaves; et elle se hâta d'aller raconter son malheur aux deux amis et se placer sous leur protection.

A cette nouvelle, Diadème fut très affecté et il dit à la vieille, en lui touchant gentiment le menton : « Par Allah! ô notre mère, je sens à cette heure doubler mes chagrins de te voir supporter ainsi les conséquences de ma faute! » Mais elle répondit : « Sois tranquille, mon fils, je suis loin de renoncer à la réussite. Car il ne sera jamais dit que j'aie été une fois dans ma vie impuissante à unir les amoureux! Et la difficulté, ici, m'incite encore davantage à user de toute ma rouerie pour te faire parvenir au but de tes désirs! » Alors Diadème demanda : « Mais dis-moi enfin, ô notre mère, quelle est donc la cause qui a poussé Sett-Donia à prendre ainsi tous les hommes en horreur! » La vieille dit : « C'est un songe qu'elle a eu! » Il s'écria : « Un songe, pas plus? » Elle dit : « Simplement! Le voici :

» Une nuit que la princesse Donia était endormie, elle vit en rêve un oiseleur qui tendait ses filets dans une clairière, et

qui, après avoir semé des grains de blé tout autour, sur le sol, s'éloigna et se tint à l'affût, à attendre la chance.

» Or, bientôt, de tous les points de la forêt arrivèrent les oiseaux et ils s'abattirent sur les filets. Et, parmi tous ces oiseaux qui becquetaient les grains de blé, il y avait deux pigeons, le mâle et la femelle. Et le mâle, tout en becquetant, faisait de temps en temps la roue autour de son épouse, sans prendre garde aux lacs qui le guettaient : aussi, dans un de ces mouvements, sa patte fut prise dans les mailles qui se rétrécirent et s'embrouillèrent et le firent prisonnier. Et les oiseaux, effrayés de ses coups d'ailes, s'envolèrent tous avec bruit.

» Mais la femelle laissa là éparse la nourriture, et, courageusement, n'eut d'autre souci que de délivrer son époux. Et du bec et de la tête elle travailla si bien qu'elle lacéra le filet et finit par délivrer son mâle imprudent, avant que l'oiseleur eût le temps de venir s'en emparer. Et elle s'envola avec lui, fit une promenade dans l'air pour revenir becqueter les grains, autour des lacets.

» De nouveau le mâle se mit à tourner autour de la femelle qui, en reculant pour éviter ses déclarations sans répit, s'approcha par inadvertance trop près des mailles où elle fut prise à son tour. Alors le mâle, loin de s'inquiéter du sort de sa compagne, s'envola à tire d'aile avec tous les oiseaux et laissa de la sorte l'oiseleur courir s'emparer de la captive qui fut sur l'heure égorgée! »

» A ce songe, qui la saisit d'émotion, la princesse Donia se réveilla tout en larmes et m'appela pour me raconter, tremblante, sa vision, et conclure en s'écriant : « Tous les mâles se ressemblent, et les hommes doivent être pires que les animaux : il n'y a pour une femme rien de bon à espérer de leur égoïsme! Aussi, je jure devant Allah que jamais je ne connaîtrai l'horreur de leur approche. »

Lorsque le prince Diadème entendit ces paroles de la vieille, il lui dit : « Mais, ô notre mère, ne lui as-tu donc pas dit que les hommes n'étaient pas tous comme ce traître de pigeon, et que les femmes n'étaient pas toutes comme sa fidèle et malheureuse compagne? » Elle répondit : « Rien de tout cela ne put depuis la fléchir; et elle vit solitaire dans l'ado-

ration de sa seule beauté! » Diadème dit : « O ma mère, je t'en prie, il me faut tout de même, au risque de mourir, la voir, ne fut-ce qu'une fois, et me pénétrer l'âme d'un seul de ses regards! O vieille bénie, fais cela pour moi, en inventant quelque moyen de ta fertile sagesse! »

Alors la vieille dit : « Sache, ô lumière de mes yeux, qu'au bas du palais où habite la princesse Donia, il y a un jardin réservé à ses promenades, et où elle vient une fois par mois seulement, accompagnée de ses suivantes et après avoir pris la précaution, pour éviter les regards des passants, d'y pénétrer par une porte secrète. Or, c'est justement dans une semaine le jour de promenade de la princesse. Et c'est moi-même qui viendrai te servir de guide et te mettre en présence de l'objet aimé. Et je suis persuadée que, malgré toutes ses préventions, dès que la princesse t'aura vu, elle ne pourra qu'être vaincue par ta beauté : car l'amour est un don d'Allah et vient quand Il lui plaît! »

Alors Diadème respira un peu plus à son aise et remercia la vieille et l'invita, puisqu'elle ne pouvait plus se présenter devant sa maîtresse, à accepter l'hospitalité de sa maison. Et il ferma la boutique; et tous les trois prirent le chemin du logis.

En route, Diadème se tourna vers Aziz et lui dit : « Mon frère Aziz, comme je ne vais plus avoir le loisir d'aller à la boutique, je te la cède entièrement. Et tu en feras ce que bon te semble! » Et Aziz répondit par l'ouïe et l'obéissance.

Sur ces entrefaites, ils arrivèrent à leur maison et se hâtèrent de mettre le vizir au courant de toute l'histoire, comme aussi du songe de la princesse, et du jardin où l'on devait tenter de la rencontrer. Et ils lui demandèrent son avis sur la question.

Alors le vizir réfléchit pendant un bon moment, puis il releva la tête et leur dit : « J'ai trouvé la solution! Allons d'abord au jardin, pour bien examiner les lieux! » Et il laissa la vieille au logis et se dirigea aussitôt avec Diadème et Aziz vers le jardin de la princesse. Lorsqu'ils y arrivèrent, ils virent, assis à la porte, le vieux gardien, qu'ils saluèrent et qui leur rendit leur salut. Alors le vizir, avant tout, commença par glisser dans la main du vieux cent dinars, en lui disant :

« Brave oncle, nous désirerions tant entrer nous rafraîchir l'âme dans ce beau jardin et manger un morceau près des fleurs et de l'eau! Car nous sommes des étrangers qui cherchons partout les doux endroits où se réjouir! » Alors le vieux prit l'argent et leur dit : « Entrez donc, mes hôtes, et prenez vos aises en attendant que je coure vous acheter ce qu'il faut pour manger! » Et il les fit pénétrer dans le jardin pour aller aussitôt au souk leur acheter les provisions de bouche et revenir bientôt avec un mouton rôti et des pâtisseries. Et ils s'assirent tous en rond, sur le bord d'un ruisseau, et mangèrent leur plein. Alors le vizir dit au gardien: « O cheikh, ce palais qui est là, devant nous, a l'air en bien mauvais état! Pourquoi ne le fais-tu donc pas réparer? » Alors le gardien s'écria : « Par Allah! ce palais est celui de la princesse Donia, qui le laisserait plutôt tomber en ruines que de s'en occuper : elle vit trop retirée pour prêter son attention à ces choses-là! » Le vizir dit : « Que c'est dommage, ô brave cheikh! Le rez-de-chaussée au moins devrait être un peu blanchi, ne serait-ce que pour tes propres yeux! Si tu veux, j'en ferai moi-même tous les frais! » Le gardien dit : « Qu'Allah t'écoute! » Le vizir dit : « Prends alors ces cent dinars pour ta peine, et va vite chercher les maçons, et aussi un peintre qui soit expert à la délicatesse du coloris! »

Alors le gardien se hâta d'aller chercher les maçons et le peintre, auxquels le vizir donna les instructions nécessaires. En effet, une fois la grande salle du rez-de-chaussée bien réparée et bien blanchie, le peintre se mit au travail, et, suivant les ordres du vizir, il peignit une forêt et, au milieu de la forêt, des filets tendus où un pigeon était pris et battait des ailes. Et lorsqu'il eut fini ce dessin, le vizir lui dit : « Peins maintenant de l'autre côté la même chose, mais en mettant un pigeon mâle qui vient délivrer sa compagne et qui alors est capturé par l'oiseleur et sacrifié pour son dévouement! » Et le peintre exécuta le dessin en question; puis, largement rétribué, il s'en alla.

Alors le vizir et les deux jeunes gens et le gardien s'assirent un instant pour juger de l'effet et du ton. Et Diadème, malgré tout, était bien triste; et il regardait cela tout songeur; puis il dit à Aziz : « Mon frère, dis-moi encore quelques

vers pour faire diversion aux tortures de mes pensées! » Et Aziz dit :

Ibn-Sina, dans ses écrits sur la médecine, prescrit ceci comme remède suprême :

« La souffrance d'amour n'a d'autre remède que le chant bien rythmé et la coupe légère dans les jardins! »

J'ai suivi les paroles d'Ibn-Sina, mais, hélas ! sans résultat. Alors pour essayer, je courus à d'autres amours, et je vis le Destin me sourire et me dispenser la guérison!

Ibn-Sina! tu t'es trompé. La seule médecine à l'amour, c'est encore l'amour!

Alors Diadème dit à Aziz : « Le poète a peut-être raison. Mais comme c'est difficile, quand la volonté s'en est allée! » Puis ils se levèrent et saluèrent le vieux gardien et rentrèrent à la maison retrouver la vieille nourrice.

Or, comme la semaine était écoulée, Sett-Donia voulut, selon son habitude, faire sa promenade dans le jardin. Mais alors elle sentit combien sa vieille nourrice lui manquait, et elle s'en désola et fit un retour sur elle-même et s'aperçut qu'elle avait été inhumaine à l'égard de celle qui lui avait tenu lieu de mère; et aussitôt elle envoya un esclave dans le souk et un autre esclave chez toutes les connaissances de Doudou pour la rechercher et la ramener. Et justement Doudou, après avoir fait toutes les recommandations nécessaires à Diadème pour ce jour, qui était celui de la rencontre au jardin, se dirigeait seule vers le palais; et l'un de ses esclaves l'aborda respectueusement et la pria, au nom de sa maîtresse qui la pleurait, de rentrer pour se réconcilier. C'est ce qui fut fait, après quelques difficultés pour la forme; et Donia l'embrassa sur les joues et Doudou lui baisa les mains, et toutes deux, suivies des esclaves femmes, franchirent la porte secrète et entrèrent au jardin.

Or, de son côté, Diadème s'était conformé aux instructions de sa protectrice. En effet, après le départ de Doudou, le vizir et Aziz se levèrent et l'habillèrent d'une magnifique robe vraiment royale et qui pouvait certainement valoir cinq mille dinars, et lui entourèrent la taille d'une ceinture d'or filigrané, toute incrustée de pierreries avec une agrafe d'émeraudes; et

autour du front ils lui mirent un turban de soie blanche avec de fins dessins d'or et une aigrette de diamants; puis ils appelèrent sur lui les bénédictions d'Allah et, après l'avoir accompagné jusqu'en vue du jardin, ils s'en retournèrent pour l'y laisser pénétrer plus facilement.

Diadème donc, en arrivant à la porte, trouva assis le bon vieux gardien qui, en le voyant, se leva aussitôt en son honneur et lui rendit son salam avec respect et cordialité. Et, comme il ignorait que la princesse Donia était entrée dans le jardin par la porte secrète, il dit à Diadème : « Le jardin est ton jardin, et je suis ton esclave! » Et il lui ouvrit la porte en le priant de la franchir. Puis il la referma sur lui et revint s'asseoir à sa place accoutumée en louant Allah dans ses créatures!

Quant à Diadème, il se hâta de faire comme la vieille le lui avait prescrit : il se hâta de se blottir derrière le massif qu'elle lui avait indiqué, et attendit là le passage de la princesse. Voilà pour lui!

Mais pour ce qui est de Sett-Donia, voici! La vieille, tout en se promenant, lui dit : « O ma maîtresse, j'ai à te dire quelque chose qui contribuera à te rendre plus reposante la vue de ces beaux arbres, de ces fruits et de ces fleurs! » Donia dit : « Je suis prête à t'écouter, ma bonne Doudou. » Et Doudou répliqua : « Tu devrais vraiment renvoyer au palais toutes ces suivantes qui t'empêchent de jouir tout à ton aise de l'air du temps et de cette délicieuse fraîcheur. Elles ne sont qu'une gêne pour toi. » Donia dit : « Tu dis vrai, ô nourrice! » Et elle renvoya d'un signe ses suivantes. Et c'est ainsi que toute seule aussitôt, escortée de la vieille seulement, la princesse Donia s'avança vers le massif où se tenait Diadème invisible.

Et Diadème vit la princesse Donia ; et d'un regard il put juger de sa beauté, et il en fut tellement saisi qu'il s'évanouit sur place. Et Donia continua son chemin et s'avança vers la salle où le vizir avait fait peindre la scène de l'oiseleur; et, à l'instigation de Doudou, elle y pénétra pour la première fois de sa vie : car jamais en passant elle n'avait eu la curiosité de visiter cette pièce réservée aux gens de service du palais.

A la vue de cette peinture, Sett-Donia fut à la limite de la perplexité, et s'écria : « O Doudou, regarde! C'est mon rêve d'autrefois, mais tout à rebours! Seigneur! Ya rabbi! Comme mon âme est émue! » Et, se comprimant le cœur, elle s'assit sur le tapis et dit : « O Doudou, me serais-je donc trompée? Et Éblis le malin se serait-il ri simplement de ma crédulité aux songes? » Et la nourrice dit : « Ma pauvre enfant, ma vieille expérience t'avait cependant bien prévenue de ton erreur! Mais sortons nous promener encore, maintenant que le soleil descend et que la fraîcheur est plus douce dans l'air aromatique! » Et elles sortirent au jardin.

Or, Diadème était revenu de son évanouissement et, comme le lui avait recommandé Doudou, s'était mis à se promener lentement, d'un air indifférent, comme attentif seulement à la beauté du paysage.

Aussi, à un détour d'allée, Sett-Donia l'aperçut et s'écria : « O nourrice! vois-tu ce jeune homme? Regarde comme il est beau, et quelle taille et quelle démarche! Le connaîtrais-tu par hasard, dis! » Et Doudou répondit : « Je ne le connais point, mais ce doit être, à en juger par son air, un fils de quelque roi! Ah! ma maîtresse, qu'il est merveilleux! ah! combien! ah! mon âme! » Et Sett-Donia dit : « Il est tout à fait beau! » La vieille dit : « Tout à fait! Heureuse son amante! » Et, par un geste à la dérobée, elle fit signe à Diadème de sortir du jardin et de s'en retourner chez lui! Et Diadème comprit et continua son chemin vers le dehors, cependant que la princesse Donia le suivait encore du regard et disait à sa nourrice : « Sais-tu, ô Doudou, le changement qui se fait en moi? Est-ce possible que moi, Donia, je puisse éprouver un tel trouble à la vue d'un homme! O nourrice, je sens moi-même que je suis prise, et que maintenant je vais à mon tour demander tes bons offices! » La vieille dit : « Qu'Allah confonde le tentateur maudit! Te voilà, ô maîtresse, prise dans les filets! Mais aussi qu'il est beau, le mâle qui va te délivrer! » Donia dit : « O Doudou, ma bonne Doudou, il te faut absolument m'amener ce beau jeune homme! Je ne le veux que de tes mains, nourrice, chère nourrice! Cours vite, de grâce! me le chercher! Et voici pour toi mille dinars et une robe de mille dinars! Et si tu refuses, je meurs! » La vieille dit :

« Retourne alors au palais, et laisse-moi agir à ma guise. Je te promets l'accomplissement de cette union admirable! »

Et aussitôt elle quitta Sett-Donia et sortit retrouver le beau Diadème, qui la reçut avec joie et commença par lui donner mille dinars d'or. Et la vieille lui dit : « Il s'est passé telle et telle chose! » Et elle lui raconta l'émotion de Sett-Donia et son entretien avec elle. Et Diadème dit : « Mais à quand notre union? » Elle répondit : « Demain, sans faute! » Alors il lui donna encore une robe et des cadeaux pour mille dinars d'or, qu'elle accepta en lui disant : « Je viendrai moi-même te prendre à l'heure propice!... Et elle s'en alla en toute hâte retrouver sa maîtresse Donia, qui l'attendait anxieuse et qui lui dit : « Quelles nouvelles, ô Doudou, m'apportes-tu de l'ami? » Elle répondit : « J'ai réussi à retrouver ses traces et à lui parler. Dès demain je te l'amènerai par la main! » Alors Sett-Donia fut au comble du bonheur et donna à sa nourrice mille dinars d'or et des cadeaux pour mille autres dinars. Et, cette nuit-là, tous les trois s'endormirent l'âme imprégnée de l'espérance douce et du contentement.

Or, à peine matin, la vieille était déjà à la demeure de Diadème qui l'attendait. Elle défit un paquet qu'elle avait apporté et en tira des vêtements de femme dont elle habilla Diadème et finit par l'envelopper complètement du grand izar et lui couvrit le visage d'une voilette épaisse; puis elle lui dit : « Maintenant, imite dans ta démarche les mouvements des femmes qui balancent leurs hanches à droite et à gauche, et fais de petits pas comme les jeunes vierges. Et surtout laisse-moi répondre seule à toutes les questions des gens, et sous n'importe quel prétexte ne fais entendre ta voix! » Et Diadème répondit par l'ouïe et l'obéissance.

Alors ils sortirent tous deux et se mirent à marcher jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à la porte du palais, dont le gardien était justement le chef eunuque en personne. Aussi, à la vue de la nouvelle venue qu'il ne connaissait pas, le chef eunuque demanda à la vieille : « Qui est donc cette jeune personne que je n'ai jamais vue? Fais-la un peu approcher que je l'examine : les ordres sont formels, et je dois palper en tous sens et, s'il le faut, mettre à nu toutes les nouvelles esclaves, dont j'ai la responsabilité! Or, celle-ci, je ne la connais pas : laisse-

moi donc la palper de mes mains et la voir de mes yeux! » Mais la vieille se récria, disant : « Que dis-tu là, ô chef du palais ! Ne sais-tu... »

A ce moment de sa narration, Schahrazade vit apparaître le matin et, discrète selon son habitude, ne prolongea pas davantage le récit cette nuit-là.

MAIS LORSQUE FUT
LA CENT TRENTE-CINQUIÈME NUIT

elle dit :

« Que dis-tu là, ô chef du palais ! Ne sais-tu pas que cette esclave, c'est Sett-Donia elle-même qui l'envoie chercher pour utiliser son talent de brodeuse sur étoffes ? Et ne sais-tu donc pas que c'est une de celles qui exécutent sur la soie les dessins admirables de la princesse ? » Mais l'eunuque se renfrogna et dit : « Il n'y a pas de broderies qui tiennent ! Il me faut absolument palper partout la nouvelle venue et l'examiner de face, de dos, de flanc, de haut et de bas ! »

A ces paroles, la vieille nourrice montra les signes d'une fureur extrême et se planta devant l'eunuque et lui dit : « Et moi qui t'avais toujours pris pour le modèle de la politesse et des bonnes manières ! Que t'arrive-t-il donc soudain ? Voudrais-tu m'obliger à te faire chasser du palais ? » Puis elle se tourna vers Diadème déguisé et lui cria : « Ma fille, excuse notre chef ! Il a voulu plaisanter ! Passe donc sans crainte ! » Alors Diadème franchit la porte en mouvant ses hanches et en jetant un sourire, sous la voilette, au chef eunuque immobilisé par sa beauté atténuée sous l'étoffe douce. Et, guidé par la vieille, il entra dans un corridor, puis dans une galerie, puis dans d'autres corridors et d'autres galeries, jusqu'à ce qu'il arrivât, au bout de la septième galerie, à une salle qui donnait sur une grande cour par six portes aux rideaux baissés. Et la vieille lui dit : « Compte les portes l'une après l'autre et entre par la septième : et tu trouveras, ô jeune marchand, ce qui est au-dessus de toutes les richesses de la terre,

la fleur vierge, la jeune chair et la douceur qu'on nomme Sett-Donia ! »

Alors le prince Diadème, sous ses habits de femme, compta les portes et entra par la septième. Et, laissant retomber les rideaux, il releva la voilette qui lui cachait les traits. Or Sett-Donia en ce moment était endormie sur le divan. Et elle n'était vêtue que de la transparence seulement de sa peau de jasmin. Et d'elle toute s'exhalait l'appel aux caresses inconnues. Alors, d'un mouvement, Diadème se dégagea des vêtements qui l'encombraient et, svelte, bondit vers le divan et prit dans ses bras la princesse endormie. Et le cri d'effarement de la jeune fille soudain réveillée fut étouffé par les lèvres qui la dévoraient. Et c'est ainsi qu'eut lieu la rencontre première du beau prince Diadème et de la princesse Donia... Et cela dura de la sorte l'espace d'un mois, sans que de part ou d'autre on cessât les baisers éclatants, ou les rires qui bénissaient l'Ordonnateur de toutes choses belles. Or, voilà pour eux !

Mais, pour ce qui est du vizir et d'Aziz, ils restèrent jusqu'à la nuit à attendre avec anxiété le retour de Diadème et, quand ils virent qu'il n'arrivait pas, ils commencèrent à sérieusement s'inquiéter ; et quand le matin vint sans nouvelles de l'imprudent, ils ne doutèrent plus de sa perte, et furent tout à fait décontenancés ; et, dans leur douleur et leur perplexité, ils ne surent plus à quel parti s'arrêter. Et Aziz dit d'une voix étranglée : « Les portes du palais ne se rouvriront jamais plus sur notre maître ! Ah ! que devons-nous faire maintenant ? » Le vizir dit : « Attendre encore ici, sans bouger ! » Et ils restèrent ainsi durant tout le mois, ne mangeant ni ne dormant plus, et se lamentant sur ce malheur sans recours. Aussi comme, au bout du mois, ils n'avaient toujours pas signe de l'existence de Diadème, le vizir dit : « Mon enfant, quelle situation lamentable et difficile ! Je crois que le meilleur parti à prendre est encore de nous en retourner dans notre pays, mettre le roi au courant de ce malheur ; sinon, il nous reprocherait d'avoir négligé de l'en avertir ! » Et, à l'heure même, ils firent tous leurs préparatifs de voyage, et partirent pour la Ville-Verte qui était la capitale du roi Soleïmân-Schah !

A peine furent-ils arrivés qu'ils se hâtèrent de monter au palais et de mettre le roi au courant de toute l'histoire et de

la fin malheureuse de l'aventure. Et ils se turent pour éclater en sanglots.

A cette nouvelle terrible, le roi Soleïmân-Schah sentit le monde entier s'écrouler sous lui et s'effondra lui-même sans connaissance. Mais à quoi désormais pouvaient servir les larmes et les pleurs du regret? Aussi le roi Soleïmân-Schah, comprimant la douleur qui lui rongeait le foie et lui noircissait l'âme et la terre entière devant les yeux, jura qu'il allait venger la perte de son fils Diadème par une vengeance sans précédent. Et aussitôt il fit appeler, par les crieurs publics, tous les hommes capables de tenir la lance ou l'épée, et toute l'armée avec ses chefs; et il fit sortir tous ses engins de guerre ses tentes et ses éléphants; et, suivi ainsi de tout son peuple qui l'aimait extrêmement pour son équité et sa générosité, il se mit en route pour les Iles du Camphre et du Cristal.

Pendant ce temps-là, dans le palais qu'illuminait le bonheur, les deux amants, Diadème et Donia, ne cessaient de s'aimer de plus en plus et ne se levaient des tapis que pour boire ensemble et chanter. Et cela dura de la sorte l'espace de six mois. Or un jour que l'amour de son amie le ravissait à la limite de tout, Diadème dit à Donia : « O l'adorée de mes entrailles, il y a encore une chose qui nous manque pour que notre amour soit admirable! » Elle lui dit, étonnée : « O Diadème, lumière de mes yeux, que peux-tu encore souhaiter? N'as-tu point mes lèvres et mes seins, mes cuisses et toute ma chair, et mes bras qui t'enlacent et mon âme qui te désire? Si tu souhaites encore d'autres gestes d'amour, que je ne connaisse pas, pourquoi différer de m'en parler?,.. » Diadème dit : « Mon agneau, il ne s'agit pas du tout de cela. Laisse-moi donc te révéler qui je suis! Sache, ô princesse, que moi-même je suis un fils de roi, et non un marchand du souk. Et le nom de mon père est le roi Soleimân-Schah, maître de la Ville-Verte et des montagnes d'Ispahân. Et c'est lui-même qui dans le temps, avait envoyé son vizir au roi Shahramân, ton père, pour te demander comme mon épouse! Te rappelles-tu qu'alors tu avais refusé cette union et menacé de ta masse d'armes le chef eunuque qui t'en parlait? Eh bien! accomplissons aujourd'hui ce que nous a refusé le passé, et allons ensuite ensemble vers la verte Ispahân! »

A ces paroles, la princesse Donia s'enlaça plus joyeusement au cou du beau Diadème, et avec des signes peu équivoques, lui répondit par l'ouïe et l'obéissance. Puis tous deux, cette nuit-là, purent, pour la première fois, se laisser gagner par le sommeil, alors que durant les six mois écoulés la blancheur du matin les surprenait en accolades, baisers et diverses semblables choses.

Or, pendant que dormaient ainsi les deux amants, alors que le soleil était déjà levé et que tout le palais était en mouvement, le roi Schahramân, père de la princesse, était assis sur les coussins de son trône, et était entouré par les émirs et les grands de son royaume, et recevait, ce jour-là, les membres de la corporation des bijoutiers avec leur chef en tête. Et le chef des bijoutiers offrit en hommage au roi un écrin merveilleux qui contenait pour plus de cent mille dinars de diamants, de rubis et d'émeraudes. Aussi le roi Schahramân fut-il extrêmement satisfait de l'hommage et appela le chef eunuque et lui dit : « Tiens, Kâfour, va porter cela à ta maîtresse Sett-Donia ! Et tu reviendras me dire si ce cadeau est selon son gré. » Et aussitôt l'eunuque Kâfour se dirigea vers le pavillon réservé où habitait seule la princesse Donia.

Or, en arrivant, l'eunuque Kâfour vit étendue sur un tapis, gardant la porte de sa maîtresse, la nourrice Doudou ; et les portes du pavillon étaient toutes fermées et les rideaux baissés. Et l'eunuque pensa : « Comment se fait-il qu'elles dorment jusqu'à cette heure avancée, alors que ce n'est guère dans leurs habitudes ? » Puis, comme il ne voulait pas sans résultat retourner auprès du roi, il franchit le corps de la vieille étendu en travers de la porte, poussa la porte et entra dans la salle. Et quels ne furent pas son ébahissement et sa stupeur en voyant Sett-Donia endormie toute nue dans les bras du jeune homme !...

A cette vue, l'eunuque Kâfour se remémora le mauvais traitement dont l'avait menacé Sett-Donia, et il pensa en son âme d'eunuque : « C'est donc ainsi qu'elle abomine le genre masculin ? A mon tour maintenant, si Allah veut, de me venger de mon humiliation ! » Et il ressortit doucement en refermant la porte et se présenta entre les mains du roi Schahramân ! Et le roi lui demanda : « Et qu'a dit ta maîtresse ? — Voici l'écrin ! »

dit l'eunuque. Et le roi, étonné, demanda : « Ma fille ne veut donc pas plus des pierreries que des maris ? » Mais le nègre dit : « Dispense-moi, ô roi, de cette réponse devant toute cette assemblée ! » Alors le roi fit évacuer la salle du trône en ne gardant seulement que son vizir ; et l'eunuque dit : « Ma maîtresse Donia est dans telle et telle posture. Mais, en vérité, le jeune homme est fort beau ! » A ces paroles, le roi Schahramân frappa ses mains l'une contre l'autre, ouvrit de grands yeux et s'écria : « La chose est énorme ! » Puis il ajouta : « Tu les as vus, ô Kâfour ? » L'eunuque dit : « Avec cet œil-ci et cet œil-là ! » Alors le roi dit : « C'est tout à fait énorme ! » Et il ordonna à l'eunuque de faire venir devant le trône les deux coupables. Et l'eunuque aussitôt exécuta l'ordre.

Lorsque les deux amants furent entre les mains du roi, il leur dit, suffoqué : « C'est donc vrai ? » Mais il ne put en dire davantage, et il saisit à pleines mains son grand sabre et voulut se jeter sur Diadème. Mais Sett-Donia entoura son amant de ses bras, et colla ses lèvres contre les siennes, puis elle cria à son père : « Puisque c'est ainsi, tue-nous tous les deux ! » Alors le roi regagna son trône et ordonna à l'eunuque de ramener Sett-Donia à son appartement ; puis il dit à Diadème : « Misérable corrupteur ! Qui es-tu ? Et qui est ton père ? Et comment as-tu osé arriver jusqu'à ma fille ? » Alors Diadème dit : « Sache, ô roi, que si c'est ma mort que tu désires, la tienne suivra aussitôt, et ton royaume sera anéanti ! » Et le roi, hors de lui, s'écria : « Et comment cela ? » Et Diadème dit : « Je suis le fils du roi Soleïmân-Schah ! Et j'ai pris, selon ce qui m'était écrit, ce que l'on m'avait refusé ! Ouvre donc les yeux ô roi, avant d'ordonner ma perte ! »

A ces paroles, le roi fut dans la perplexité et consulta son vizir sur ce qu'il leur restait à faire. Mais le vizir dit : « Ne crois point, ô roi, aux paroles de cet imposteur. Il n'y a que la mort pour punir la forfaiture d'un pareil vaurien ! Qu'Allah le confonde et le maudisse ! » Alors le roi dit au porte-glaive : « Coupe-lui le cou ! »

A ce moment de sa narration, Schahrazade vit apparaître le matin et, discrète selon son habitude, se tut.

MAIS LORSQUE FUT
LA CENT TRENTE-SIXIÈME NUIT

elle dit :

Alors le roi dit au porte-glaive : « Coupe-lui le cou! » Et c'en était fini de Diadème, si, au moment où le porte-glaive se disposait à exécuter l'ordre, on n'eût annoncé au roi l'arrivée de deux envoyés du roi Soleïmân-Schah, qui sollicitaient l'entrée. Or, justement les deux envoyés précédaient l'arrivée du roi Soleïmân-Schah en personne, avec toute son armée. Et ces deux envoyés n'étaient autres que le vizir et le jeune Aziz. Aussi, quand l'entrée leur fut accordée et qu'ils eurent reconnu le fils de leur roi, le prince Diadème, ils faillirent s'évanouir de joie et se jetèrent à ses pieds, et les lui baisèrent; et Diadème les obligea à se relever et les embrassa et, en quelques mots, leur exposa la situation; et eux également le mirent au courant de ce qui s'était passé et annoncèrent au roi Schahramân la venue prochaine du roi Soleimân-Schah et de toutes ses forces.

Quand le roi Schahramân comprit le danger qu'il allait courir par suite du sort qu'il pensait réserver au jeune Diadème, dont il put de la sorte contrôler l'identité, il leva ses bras et bénit Allah qui avait arrêté la main du porte-glaive. Puis il dit à Diadème : « Mon fils, excuse un vieillard, qui n'a su ce qu'il allait faire. Mais la faute est à mon vizir de malheur, que je vais faire empaler sur-le-champ! » Alors le jeune Diadème lui baisa la main et lui dit : « Tu es, ô roi, comme mon père, et c'est moi plutôt qui devrais te demander pardon de l'émotion que je t'ai donnée! » Le roi dit : « La faute est à cet eunuque de malédiction que je vais faire crucifier sur une planche pourrie qui ne vaille pas deux drachmes! » Alors Diadème dit : « Pour ce qui est de l'eunuque, il le mérite bien! Mais pour le vizir, ce sera la prochaine fois, s'il recommence! » Alors Aziz et le vizir intercédèrent auprès du roi pour obtenir également le pardon de l'eunuque. Et le roi, par égards pour le vizir, pardonna à l'eunuque Kâfour. Alors Diadème dit : « La

chose la plus importante à faire est encore de calmer au plus vite la crainte où doit être ta fille Sett-Donia, qui est toute mon âme! » Le roi dit : « De ce pas, je vais chez elle moi-même! » Mais auparavant il ordonna à son vizir, à ses émirs et à ses chambellans d'escorter le prince Diadème jusqu'au hammam et de lui faire prendre eux-mêmes un bain qui le disposât agréablement. Puis il courut au pavillon réservé de Sett-Donia, qu'il trouva sur le point de s'enfoncer dans le cœur la pointe d'une épée dont la poignée reposait à terre. A cette vue, le roi sentit sa raison s'envoler et cria à sa fille : « Il est en sûreté! Aie pitié de ton père, ma fille! » A ces paroles, Sett-Donia rejeta l'épée loin d'elle et baisa la main de son père qui la mit au courant de la situation. Alors elle lui dit : « Je ne serai tranquille que lorsque je verrai mon amoureux! » Alors le roi se hâta, une fois Diadème revenu du hammam, de l'amener par la main chez la princesse Donia, qui se jeta à son cou ; et pendant que les deux amants s'embrassaient, le roi ferma discrètement la porte sur eux. Puis il rentra dans son palais donner les ordres nécessaires pour recevoir le roi Soleïmân-Schah, à qui il se hâta de dépêcher le vizir et Aziz pour lui annoncer l'heureux état des choses, en même temps qu'il prit soin de lui envoyer comme cadeau de bienvenue cent chevaux magnifiques, cent dromadaires de course, cent jeunes garçons, cent adolescentes, cent nègres et cent négresses.

Et c'est alors seulement que le roi Schahramân, une fois ces préliminaires accomplis, sortit lui-même à la rencontre du roi Soleimân-Schah, en prenant soin de se faire accompagner par le prince Diadème; et, suivis d'une suite nombreuse, ils sortirent tous deux de la ville. Et, en les voyant s'approcher, le roi Soleimân-Schah vint également au-devant d'eux et s'écria : « Louange à Allah qui a fait parvenir mon fils à ses fins! » Puis les deux rois s'embrassèrent affectueusement; et Diadème se jeta au cou de son père en pleurant de joie, et son père également. Puis on se mit à manger, à boire et à causer dans le bonheur le plus parfait. Après quoi, on fit venir les kâdis et les témoins et, séance tenante, on écrivit le contrat de mariage de Diadème et de Sett-Donia. Puis on fit, à cette occasion, de grandes largesses aux soldats et au

peuple; pendant quarante jours et quarante nuits la ville fut décorée et illuminée. Et c'est au milieu de toute la joie et de toutes les fêtes que Diadème et Donia purent désormais s'entr'aimer tout à leur aise, à la limite extrême de l'amour!

Mais aussi Diadème se garda-t-il bien d'oublier les bons services de son ami Aziz : car, après avoir envoyé tout un convoi avec Aziz pour chercher la mère d'Aziz qui le pleurait depuis longtemps, il ne voulut plus se séparer de lui. Et après la mort du roi Soleimân-Schah, comme Diadème était devenu, à son tour, roi de la Ville-Verte et d'Ispahân, il nomma Aziz grand-vizir; puis il nomma le vieux gardien du jardin intendant général du royaume, et le cheikh du souk chef général de toutes les corporations. Et ils vécurent tous dans le bonheur jusqu'à la mort, seule calamité sans remède!

(Traduction du Dr J. C. Mardrus.)

BERTHIER A ROME[1]

— 1798 —

La Papauté avait été ménagée par la Révolution victorieuse de 1794 à 1797 : elle avait été sauvée par son influence internationale, que mesurait Talleyrand. La mort du général Duphot, survenue dans une émeute (28 décembre 1797) organisée par les Jacobins, décida le Directoire à renverser Pie VI et à « démocratiser » Rome. Il envoya de longues instructions en conséquence à Berthier, le 11 janvier 1798.

*
* *

Le général Berthier, sur qui se reposent les Directeurs, ne se montre guère sensible à « l'honneur de prendre Rome ». De tous les divisionnaires de Bonaparte, c'est le premier qui parvient au rang de général en chef : il l'a remplacé à la tête de l'armée d'Italie, le 9 décembre 1797. Pourtant, il ne cesse de se plaindre, il demande chaque jour son changement ; il est « très peiné du commandement en chef » que Bonaparte lui a « fait donner ». Tandis que Masséna, à ce moment même, déclare que, si la France veut encore de ses services, elle doit les payer d'un commandement en chef ; tandis qu'à l'époque de Fructidor, depuis Augereau jusqu'à Hoche, on

1. Ces pages sont extraites d'un livre qui doit bientôt paraître à la Librairie académique Perrin, *Le Régime Jacobin en Italie*.

voit tous les généraux tendre leur épée et offrir leurs bons offices au Directoire, afin de paraître au premier plan, Berthier demande à plusieurs reprises et avec une insistance croissante qu'on lui épargne ces honneurs, et ces ennuis.

Issu d'une famille originaire de la Champagne, fils d'un officier qui tint une large place dans ce groupe si injustement oublié aujourd'hui, et auquel on doit pourtant la réorganisation militaire de la France après 1763, les victoires de la guerre d'Amérique et les triomphes de la Révolution, — le général Berthier a hérité des siens cette vigueur physique qui lui fait supporter le labeur de sept nuits consécutives passées aux bureaux de l'état-major, et il doit aux leçons de son père cette solide culture technique qui, dès 1792, le fait rechercher des généraux en chef et le prédestine en quelque manière au rôle qu'il jouera près de vingt années aux côtés de Napoléon.

Mais une autre influence s'est exercée sur lui : son adolescence s'est éveillée parmi les courtisans de la Pompadour, l'amie de Choiseul et de Voltaire; jeune homme, il s'est formé dans les salons, aux beaux jours de Marie-Antoinette et de Turgot; il a pris part à cette croisade sacrée, à ces dures campagnes, à cette partie de plaisir qu'a été la guerre de l'Indépendance américaine; il s'est lié avec les Ségur, les Biron, les Broglie, les Noailles. La forte nature qu'il tient de sa race s'est affinée peut-être et certainement appauvrie à cette fréquentation d'un monde dont Calonne menait la danse et hâtait la ruine. Comme il en a pris les mœurs, il lui a emprunté ses idées : un épicuréisme sceptique s'est insinué en lui, qu'ont fortifié le succès de sa fortune, le spectacle de la Révolution, la pratique des affaires. Après avoir heureusement franchi la Terreur, il demande, comme tout le monde, un peu de tranquillité et de calme. Il devine l'ambition de ce petit général au teint jaune qu'on lui envoie de Paris, un beau matin; il s'attache à Bonaparte, qui sait à la fois goûter son scepticisme politique et utiliser sa science militaire; il reste à la tête de l'état-major; il est heureux d'un poste où tout son passé le prépare et qui lui permet de vivre à sa guise. Quoiqu'il ait quarante-cinq ans déjà, il tient encore à jouir de la vie et à ne pas quitter sa maîtresse. Surtout, il déteste la « politique révolutionnaire » : il a consenti, sans doute,

à sonder l'opinion publique dans le voyage qu'il vient de faire en France; sans doute encore, tandis que Bonaparte va vérifier son rapport et tâter le terrain, en vue du coup d'État, il consent à lui garder, à ce moment critique, son armée d'Italie toute prête, comme Joseph Bonaparte, au Vatican, lui ménage la possibilité de l'alliance catholique; lorsque éclatent les affaires de Rome, il se soumet enfin à la nécessité et se décide à conduire l'expédition; mais il est convenu qu'on le rappellera aussitôt qu'elle sera finie; il a grand hâte de revenir à l'état-major et de retourner à Milan.

Lorsque lui parviennent les ordres du Directoire, il a reçu déjà deux adresses des jacobins : l'une arrive d'Urbin, l'autre est envoyée par Gaetano Maggiotti et Benedetto Greco, députés des démocrates de Rome : toutes deux lui dépeignent sous d'horribles couleurs l'oppression papale, les souffrances du peuple, l'assassinat de Duphot; toutes deux lui demandent en grâce de renverser ce gouvernement tyrannique et perfide. Presque en même temps lui sont parvenues une lettre du chevalier d'Azara, lui offrant ses bons offices, et une autre du marquis de Gallo, qui l'accable « de protestations, d'offres et de serments », pour le plus instamment prier d'arrêter la scandaleuse invasion des Cisalpins. Berthier, naturellement, s'est abstenu de répondre : il comprend que les circonstances sont délicates. Seulement, pour être en mesure d'agir au premier signal, il dispose à Rimini, Savignano et San-Arcangelo les trois bataillons de la première légion polonaise.

Aussitôt qu'il a reçu la dépêche de Bonaparte, sans doute vers le 20 janvier, il court à Ancône, où Dessoles l'attend avec impatience; il organise ses troupes comme le lui enjoint le Directoire, les achemine sur Foligno en deux colonnes, l'une passant par Fossombrone, Cagli et Nocera, l'autre par Macerata, Tolentino et Serravalle; il règle leur marche par un ordre détaillé daté du 10 pluviôse (29 janvier), et il en annonce la venue par une proclamation solennelle, datée d'Ancône, même jour. « Je déclare, dit-il, que ma marche n'a d'autre motif que la punition des assassins du valeureux Duphot et de ceux qui ont oublié le respect dû à l'ambassadeur de la République française. Le peuple romain, étranger à de pareilles atrocités et à de pareilles perfidies, trouvera dans l'armée fran-

çaise protection et amitié. » Avec le même sérieux, il joue la même comédie en parlant à ses soldats et leur tient le même langage : « Marchez, braves soldats, à seule fin de venger un si horrible attentat en punissant le gouvernement de Rome et ses vils assassins. La vengeance est juste; mais elle doit être sans tache : le peuple romain est innocent, il n'a pas pris part à de si graves erreurs; il trouvera dans l'armée protection et amitié, et il admirera en même temps le courage et la sagesse du soldat citoyen. »

Et il s'avance, à marches forcées, à travers l'Apennin central; il enlève de vive force Masaccio qui prétend l'arrêter, renvoie, sans les entendre, les ambassades pontificales et napolitaines, et dicte ses conditions le 10 février, à la villa Mellini, sur le Monte Mario. Le pape les accepte sans discuter; le château Saint-Ange est occupé; dans la nuit du 10 au 11, les patrouilles françaises circulent dans la ville, et le lendemain matin — c'est un dimanche — l'avant-garde, commandée par Cervoni, fait son entrée sur la place Saint-Pierre, occupe Monte Cavallo, la Trinité des Monts, le Capitole et l'Ara-Cœli.

Pendant ce temps, Berthier reste toujours au Monte Mario, où il accepte un cadeau de quarante bouteilles de vin que Pie VI lui envoie et accueille correctement le duc Braschi qui proteste auprès de lui contre la confiscation de ses domaines de Césène. Bien plus, comme Piranesi a fait planter sur la place d'Espagne un bel arbre de la liberté, coiffé d'un bonnet rouge, et qu'un certain Catarini a suivi son exemple place du Peuple, il donne des ordres pour que la garde civique les arrache tous deux, ajoutant qu'en cas de besoin, elle doit faire feu et l'appeler à l'aide. — Le même jour, du reste, ainsi qu'il l'a demandé et qu'il a été convenu, l'ancienne congrégation d'État est dissoute; une nouvelle est formée, qui se compose de LL. EE. Antonelli, Antici, Gius. Doria, du prince Spada, de l'avocat consistorial Riganti, avocat du peuple romain, et de monseigneur Costantini, avocat des pauvres. L'avant-veille, le 9, le pape a lancé une proclamation ordonnant d'accueillir partout les Français comme des frères.

Il semble que tout soit terminé et la paix rétablie : la convention du 19 février, réglant l'affaire du 28 décembre, n'est pas seulement signée; elle est encore exécutée par les deux

parties : l'armée française est venue venger Duphot, mais non renverser le pape.

Cependant, trois jours s'écoulent... ; et voici que, le jeudi 15 février, le pape est chassé et la République romaine solennellement proclamée. Berthier écrit aussitôt au ministre des Relations extérieures : l'esprit de liberté se développait à Rome depuis l'arrivée de mes troupes ; « j'attendais, au milieu de mon armée, les résultats de cette fermentation, laissant aux opinions publiques toute la latitude qu'elles devaient avoir ; enfin, le 27 pluviôse au matin, une population immense s'est réunie au Campo-Vaccino. Le peuple a repris ses droits... A midi, une députation est venue me trouver, me présenter l'acte d'indépendance, me demander protection ; je me suis transporté au Capitole... ! »

Il s'y transporta, en effet ; mais ce ne fut pas le peuple qui l'y mena ; ce fut lui qui finit par entraîner le peuple.

Le même courrier qui porte à Talleyrand la lettre que l'on vient de lire en porte une autre également, adressée aux Directeurs, écrite le même jour, mais d'un autre style. Berthier avoue que la présence du pape l'a extrêmement embarrassé : on lui a recommandé de ne prendre aucune « part ostensible » à l'établissement de la République. Pour provoquer la crise nécessaire à sa naissance, « j'ai jugé, dit-il, qu'il fallait avilir le gouvernement de Rome par des demandes qui puissent indigner le peuple contre les auteurs des crimes que nous venions venger ; d'autant que je n'avais trouvé, à l'entrée des troupes françaises dans Rome, que stupeur et nul élan patriotique ». Il a écrit de même à Bonaparte, dès le 10 février : « Je n'ai trouvé dans ce pays que la plus profonde consternation et pas une lueur de l'esprit de liberté ; un seul patriote est venu se présenter à moi. » Et voici qui confirme son témoignage : l'un de ceux sur lesquels il compte lui a laissé entrevoir les véritables sentiments de Rome ; Corona lui a écrit, le 7 février, que quoique le pape soit détesté, les patriotes demandent anxieusement s'ils seront efficacement soutenus ; malgré les efforts du P. Alfieri, les Trasteverins restent fidèles à Pie VI ; la multiplication des patrouilles et la fuite des jacobins rendent très malaisée l'organisation des émeutes.

Le peuple ne fait donc aucun effort pour conquérir la liberté. Mais, comme les ordres du Directoire sont formels, comme il faut absolument qu'une République s'établisse à Rome, Berthier agit en conséquence. « Je me suis occupé, écrit-il le 15, d'organiser un mouvement populaire dont le but était de me faire demander la liberté. Avant-hier je reçus votre dépêche du 12 pluviôse, et je pressai le mouvement... »

Ce fut Bassal qui l'organisa. L'ancien curé constitutionnel de Notre-Dame de Paris, l'ancien président de la Société des jacobins venait de reparaître en scène comme entrepreneur de révolutions. Il avait naguère essayé ses talents du côté du Jura, préparant cette république que Carnot imaginait de loger dans la Souabe et le Brisgau; on le retrouve plus tard mettant à profit son expérience pour organiser la République napolitaine; aujourd'hui, c'est la République romaine qu'il construit, à la plus grande gloire des Directeurs, au plus grand profit de ses héritiers. Il rencontre dans la personne de Cervoni un précieux auxiliaire : celui-ci a vécu plusieurs années à Rome, au Collège romain, où il a même eu l'honneur de recevoir la médaille d'or des mains du cardinal Zélada; il y a trouvé des relations, il y a fait des amis. Avec lui, à côté de lui, s'agitent deux pauvres de la Mère de Dieu, clercs réguliers, voués à l'éducation de la jeunesse, que l'on désigne couramment par le mot de *Scolopi* : ce sont Gagliuffi et Lampredi, rhéteurs intarrissables, en vers et en prose. Riganti se joint à eux, ainsi que Costantini, Bonnelli, Corona, Benzi; dans les rues, dans les cafés, dans les maisons ils font une propagande enthousiaste en faveur de la République. Comme Berthier exige une pétition couverte de signatures nombreuses, ils arrêtent les passants, leur persuadent que c'est le pape lui-même qui a appelé les Français, qu'il n'a d'autre désir que de leur remettre le pouvoir, qu'il obéit ainsi à l'esprit de l'Évangile. Et ils entraînent les indécis, non plus au café de Giorgio Cogilla, où Beschattini a commencé de répandre la bonne parole, mais chez Pierelli et chez Bonelli; et ils achèvent de les endoctriner, mêlant à des idées aussi vagues que généreuses les mensonges, les séductions, les menaces. Le 14 février, les jacobins forment déjà une petite troupe; ils vont la passer en revue sous les fenêtres de Berthier, au Casino du prince Poniatowski, où il vient de

s'établir. Le médecin napolitain del Monaco se fait introduire auprès de lui, comme il se met à table, et lui demande la liberté au nom du peuple romain : et sa requête est interrompue par les cris répétés de *Liberté ! Liberté !...* Berthier est convaincu : Rome désire être délivrée ; elle le sera.

Il corrige donc un projet d'adresse que les patriotes lui ont soumis et qui servira de manifeste à la nouvelle république ; il met en même temps la dernière main aux préparatifs militaires, grâce auxquels les jacobins pourront, sans péril, accomplir leur coup de main et asseoir leur régime. Le 12 février, les troupes de ligne pontificales sont désarmées par Murat ; la veille, on voyait déjà des groupes de dragons sortir de Rome par la *Porta Pia*, sonnant de la trompette comme s'ils partaient en guerre : ils rentraient dans leurs foyers. Le même jour, on s'assure des hommes dangereux, qui seraient capables de résister à « la volonté du peuple ». Monseigneur Crivelli, le gouverneur de Rome, monseigneur Consalvi, l'assesseur de la congrégation militaire, le général Gandini, commandant en chef des troupes, sont arrêtés chez eux. En même temps, Cervoni distribue à chacun son poste : Mireur garde les hauteurs du Pincio et de la villa Borghèse depuis le Tibre jusqu'à la voie Salara ; il doit tenir en réserve dans la villa, en cas d'imprévu, la 61e demi-brigade, deux escadrons de chasseurs et deux pièces de canon. Viau, remplacé par Belliard le 13, occupe les Monti, le Celius et l'Aventin, de la porte Salara jusqu'à la Porte Saint-Paul ; et Mouton, enfermé au château avec un bataillon, surveille la rive droite du Tibre, le Trastevere comme le Borgo. Sur le Quirinal enfin, Murat se tient en permanence à la tête du 7e hussards, pour sabrer les mauvaises têtes, comme il fera plus tard, à Madrid, avec les mameluks de la garde ; et Dallemagne, avec le gros des troupes, occupe le camp de Ponte Molle.

Le 13 et le 14 se passent dans l'attente ; on s'assure si chacun est à son poste, si chacun connaît son devoir. Le 14, on opère une perquisition chez le docteur Massimi dont on sait les relations avec les Anglais ; on en acquiert la preuve sans découvrir toutefois aucun papier important. Il n'importe ; on fait croire ainsi que les ennemis de la France préparent quelque complot ; aux yeux des naïfs, c'est-à-dire de

la foule immense, Berthier paraît user du droit de légitime défense en renversant le 15 le gouvernement qu'il a reconnu le 10; le 14 au soir, il écrit au général Cervoni qu'« il s'attend à une nouvelle perfidie du gouvernement papal »; en conséquence, il consigne les troupes dans leurs quartiers pour ce jour et la journée de demain; des patrouilles françaises circuleront dans les rues; au moindre mouvement, Cervoni arrêtera le cardinal Doria et mettra ses papiers sous scellés; il arrêtera de même le prince Rezzonico, sénateur de Rome, commandant de la garde civique, ainsi que tous les agents de la police romaine; il protégera les patriotes, les personnes et les propriétés, les monts de piété, les caisses publiques, les ambassades.

Le lendemain matin, jeudi 15 février, revient l'anniversaire de l'exaltation de Pie VI; c'est pour la fêter, sans doute, qu'au milieu de la façade du palais de l'Académie de France, on arbore un tableau immense, entouré d'un beau cadre doré, représentant la République française sous la figure d'une femme vêtue en guerrière, coiffée du bonnet rouge, appuyée sur les faisceaux, le sein nu. Et, selon l'antique usage, les cardinaux se réunissent au palais du Vatican pour présenter au Saint-Père leurs hommages et leurs souhaits : leur petit nombre (ils ne sont que six, sans compter celui qui célèbre la messe) les tristes circonstances où ils se trouvent, la santé chancelante de Pie VI, les difficultés prévues d'un conclave, tout concourt à jeter sur la cérémonie comme un voile de tristesse funèbre. A peine a-t-elle pris fin que le cardinal secrétaire prie Leurs Éminences de se rendre chez lui... Mais un officier français survient qui leur annonce qu'elles sont prisonnières : le peuple romain rentre dans ses droits et reconquiert sa liberté!

A l'autre bout de Rome, en effet, au moment même où la petite troupe des « porporati » chante lentement le *Te Deum*, quelques centaines de patriotes se réunissent au Campo-Vaccino : c'est le Forum antique, avec ses gloires encore ensevelies dans les décombres, champ de foire pour les bœufs. Quatre ou cinq cents personnes s'y rassemblent et plantent en grande cérémonie un arbre de la liberté; Nicolas Corona leur apprend que c'est la plus belle époque de leur histoire :

« Le despotisme féroce qui (nous a) avilis jusqu'à nous faire perdre le grand nom romain, tombe abattu et ruiné à l'érection de cet arbre qui se dresse soutenu par vos libres volontés, orné des emblèmes de la justice et de l'égalité et planté sur les bases sacrées et solides des droits humains... Les fameuses journées de Pharsale, de Philippe, d'Actium sont en ce moment éclipsées... ; triomphez donc, ô Romains, de la ruine de votre esclavage, et applaudissez à cet arbre emblématique et à ces étendards de la liberté qui feront votre gloire et le bonheur de vos petits-enfants. » Et les patriotes applaudissent; les cris de: « Vive la liberté! » éclatent de toutes parts, réveillant les échos endormis du Palatin et du Capitole. Aussitôt s'avancent quatre notaires qui rédigent dans les formes solennelles l'*Acte du Peuple souverain*. « Le peuple romain déclare détester le meurtre de Duphot; il déclare en outre qu'il se constitue en souverain libre et indépendant, rappelant à lui tout pouvoir législatif et exécutif qu'il exercera par le moyen de ses représentants naturels et légitimes selon les droits imprescriptibles de l'homme et les principes les mieux fondés de vérité, de justice, de liberté et d'égalité; il déclare en troisième lieu qu'il veut que la religion soit sauve et que la dignité et l'autorité spirituelle du pape subsistent intactes : il se réserve de pourvoir convenablement à son entretien et à la garde de sa personne au moyen d'une garde nationale. »

Cet acte rédigé sous les yeux de Cervoni qui assiste à la fête, les assistants courent y opposer leurs signatures. Puis, ils élisent un gouvernement provisoire de *sept consuls* et envoient huit députés annoncer au général français la décision du peuple : le toscan Giannelli descend à leur tête les degrés du Capitole agitant un drapeau tricolore. Ils arrivent auprès de Berthier qui écoute leur requête et défère à leur prière : à la tête de son état-major, d'un bataillon de grenadiers et de trois cents chevaux, il fait alors — pour la première fois — son entrée dans Rome, « afin de donner la liberté au peuple romain ». Une seconde députation l'accueille à la Porte du Peuple, et lui présente une couronne d'olivier : « C'est aux victoires du général Bonaparte, répond-il, c'est à ses concitoyens que Rome doit la liberté qu'elle vient d'acquérir; j'accepte pour lui cette couronne et je la lui enverrai en votre

nom. » Et il poursuit sa marche, traversant dans toute sa longueur le *Corso* lugubre : à ses yeux, « Rome offre le spectacle imposant et majestueux d'un peuple sage qui reprend sa dignité et ne conserve que le froid mépris pour ses oppresseurs ». Arrivé au Capitole, il invoque les ombres de Pompée, de Caton, de Brutus, de Cicéron et d'Hortensius...

« Ici, au milieu du Capitole, dont vous avez fait la gloire, dit-il, où tant de fois vous avez défendu les droits du peuple, recevez l'hommage de libres guerriers français !

» Ils viennent, ces fils des Gaulois, avec l'olivier pacifique, relever les autels de la liberté au lieu même où les a dressés le premier des Brutus !

» Et toi, peuple romain, tu t'es enfin senti secoué par le sang qui court dans tes veines ; tu as fixé tes regards sur les souvenirs de gloire qui t'environnent ; tu as revendiqué tes droits et tout ensemble tu as reconquis ton antique grandeur et les vertus de tes aïeux ! »

... Il est un peu plus de deux heures ; les cardinaux attendent toujours chez le secrétaire d'État. Pour la seconde fois, un officier français se présente et apprend à Leurs Éminences qu'elles sont libres de se retirer. Au même moment, le général Cervoni se fait annoncer chez le pape, l'informe des événements qui viennent de s'accomplir : Sa Sainteté lui répond quelques mots, lui recommandant la « Religion, les personnes et les propriétés ». Elle ne se doute pas qu'elle est prisonnière. Une compagnie française arrivée avec Cervoni a relevé les postes suisses et monte la garde au Vatican.

En même temps, on affiche sur tous les murs une proclamation qu'a signée Berthier. « Le peuple romain est rentré dans les droits de sa souveraineté en proclamant son indépendance, en reprenant le gouvernement de l'antique Rome et en se constituant en *République romaine*... ; le général en chef de l'armée française en Italie déclare, au nom de la République française, qu'il reconnaît la République romaine indépendante et qu'elle est sous la spéciale protection de l'armée française. » Et, le lendemain, le général Cervoni, du haut de la loggia de Monte Citorio, annonce aux Romains la composition du gouvernement provisoire, dirigé par Corona et l'illustre archéo-

logue Enrico Quirino Visconti. Les commissaires français nommés par le Directoire travaillent à rédiger, d'après la Constitution de l'an III, la constitution de la jeune République. Un mois plus tard, après une tragique révolte de l'armée apaisée par Berthier, elle est promulguée solennellement le 20 mars, jour de la Féderation romaine.

Le temps est affreux : la pluie qui tombe est coupée parfois de longues rafales de grêle. Cependant, à quatre heures du matin, le canon annonce la fête nationale ; à huit heures, les troupes françaises, réunies sur la place de Venise, s'acheminent vers Saint-Pierre par le pont Saint-Ange, où un arc triomphal a été dressé en leur honneur. Elles y trouvent les troupes romaines habillées de neuf, groupées en huit bataillons formés des délégués départementaux (ils se sont formés sur la place du Forum) : entre elles, au pied de l'obélisque s'élève, splendide, l'autel de la patrie. A neuf heures, le général Dallemagne monte au Capitole entouré de son état-major : il y proclame les sénateurs et les installe sur la vieille colline, couverte de tant de gloire ; il se dirige ensuite vers le palais de la Chancellerie où il établit le Tribunat ; il se rend enfin sur la place Vaticane au bruit des décharges de l'artillerie, et proclame la Constitution de la République romaine, les noms des cinq consuls et de leurs ministres. Ceux-là paraissent alors : ils sortent du Vatican où a été les prendre une délégation des officiers français ; au pied de l'autel de la patrie, ils prêtent le serment requis par la Constitution, et Bassal après eux — c'est leur secrétaire général, — enfin chacun des ministres ; une salve d'artillerie souligne l'engagement qu'ils prennent et que répète le peuple, et les troupes et les fédérés départementaux. Puis le cortège se met en marche, les troupes en tête, françaises et romaines entremêlées ; ensuite la musique ; puis Dallemagne et son état-major, les ministres et les consuls qui vont s'installer au Quirinal. La République romaine est définitivement fondée.

ALBERT DUFOURCQ

L'AME MALGACHE[1]

Le peuple malgache, ou du moins la tribu des Hova, est entré, depuis une trentaine d'années, dans une période nouvelle, pendant laquelle ce qu'on pourrait appeler la littérature consciente commence à poindre à côté du folk-lore. Catéchisés à outrance, les Hova se sont élevés à une demi-civilisation; ils ont tous appris à lire et à écrire. Ce n'est pas qu'ils aient des idées bien nettes sur l'usage de l'écriture : ils sont déjà très paperassiers, ils adorent la correspondance, mais ils n'en usent que pour se donner des nouvelles mutuelles de leur santé, se congratuler et s'enguirlander de choses aimables. Le dépouillement des archives officielles malgaches, quoiqu'elles atteignent déjà des dimensions respectables, est dépourvu d'intérêt : on n'y découvre pas l'ombre d'un secret d'État; tout message important se transmettait par voie orale, à la vieille mode. Comme confidents, les Hova préfèrent au papier la bouche cousue d'un esclave, d'un partisan ou d'un complice, et ils ont raison : combien de Fahavalo, pendant l'insurrection, sont morts plutôt que de trahir les leurs? peut-être par fidélité héroïque, mais plutôt par simple obstination de brutes qui, nous prêtant leurs propres habitudes, croyaient qu'on les mettrait à mort tout de même après les avoir fait causer. Le pourcentage des illet-

1. Voir la *Revue* du 15 janvier.

trés en Imerina est humiliant pour la vieille Europe ; il est peut-être plus faible qu'en Bretagne, par exemple. Mais il n'y a, pour ainsi dire, pas d'indigène qui sache signer ; ils écrivent leur nom d'une belle écriture impersonnelle, exactement comme ils feraient un mot quelconque, ou, ce qui est plus grave, le nom d'un autre ; car, en toute innocence, on signe pour ses frères ou pour ses amis, et de leur nom : quoique le Code soit applicable depuis l'annexion, le concept du faux resterait à préciser ou même à introduire ; la signature n'a pas de rôle social. En somme, l'écriture à Tananarive est encore un talent de société, un art d'agrément très répandu, mais dont on ne voit pas toutes les utilisations pratiques.

Se servir d'une plume pour une composition littéraire est cependant une conception à laquelle un certain nombre de Malgaches se sont élevés, précisément à cause de son caractère scolaire.

Rainandriamampandry, ministre de l'intérieur, qui fut exécuté quinze jours après l'arrivée du général Gallieni, fut un écrivain en même temps qu'un homme politique ; il aimait à rappeler que ce caractère lui était commun avec Disraeli. C'était pourtant un auteur inédit ou peu s'en faut ; à soixante ans il n'avait encore fait imprimer, outre de rares articles dans les journaux anglo-malgaches, qu'un premier petit livre : *Histoire et coutumes des ancêtres*, mais il avait éditeur pour beaucoup d'autres, l'œuvre manuscrite de toute sa vie. La nouvelle de sa mort inquiéta les rares personnalités qui s'intéressent à la littérature malgache ; on craignit de voir disparaître un travail intéressant, unique peut-être : ces craintes étaient heureusement et doublement chimériques. Dans un coin des Archives, à Tananarive, sont entassés des registres de Doit et Avoir, du plus grand format possible, cinquante centimètres sur trente : sur leurs pages, Rainandiamampandry a fait recopier d'une belle grosse écriture le produit de ses veilles. C'est une idée singulière que de l'avoir confié à des livres de commerce ; mais aucun autre article de papeterie n'aurait eu des dimensions aussi imposantes ; de pareils registres ont l'avantage de ne pouvoir s'égarer derrière un meuble, s'oublier dans un déménagement ou se

dissimuler sous le « lamba » d'un voleur ; d'ailleurs ils donnaient probablement à Rainandriamampandry l'impression de l'*in æternum ;* on devine à les considérer quelle importance il attribuait à leur contenu.

Quand on a parcouru ces gros livres, il est impossible de partager cette illusion ; cependant ils ouvrent un jour curieux sur l'âme d'un Malgache moderne, élève des missionnaires.

*
* *

Rainandriamampandry a esquissé lui-même sa biographie : « Nous étions trois frères et toujours vêtus de même ; chapeau, lamba, chemise, tout était pareil ; quand il y avait une dissonance, je me mettais à pleurer, car j'étais le plus petit. » Il apprit à lire à l'école d'Isoraka[1] : « Maman Rasoa nous donnait cent sous par jour pour acheter des friandises pendant les récréations. » Il nous parle avec orgueil de sa famille, une des plus riches de l'Imerina ; son père était un haut fonctionnaire, à l'enterrement duquel on a tué un nombre incalculable de bœufs ; le corps était enveloppé dans soixante suaires de soie, et cinq mille francs en piastres ont été déposés dans le tombeau. Rainandriamampandry insiste sur le caractère aristocratique de l'école où il fut élevé ; il raconte que la reine y entrait souvent en allant assister aux courses de taureaux sur la place d'Anteza : des courses bien malgaches, divertissement d'un peuple prudent, car les taureaux s'y battaient entre eux. La liste des élèves est constellée de noms qui, depuis, ont été les plus en vue de l'histoire malgache contemporaine : de la lecture de ce vieux palmarès, il appert que Rainandriamampandry fut le voisin de banc du prince Ratsimamanga, ce vieux singe malfaisant et inconscient, dont il devait être, à leurs derniers moments, le voisin de poteau. A l'âge de onze ans, il fut nommé sixième honneur, nous dirions colonel.

Il ne s'étend pas longuement sur ses affaires de cœur ; il nous raconte une seule anecdote, et bien malgache. Après la mort de sa première femme, il s'était fiancé, nous dit-il, avec

1. Quartier de Tananarive.

une enfant impubère, qu'il attendit pendant quatre ans. « Mais, le moment venu, je dus renoncer à elle, on lui avait donné réellement une trop mauvaise éducation ; c'est ainsi que je fus roulé de tout le temps que j'avais attendu. »

Une bonne moitié de ses Mémoires, très courts, est consacrée à sa conversion et à son attachement au christianisme. Son enfance s'est écoulée sous la reine Ranavalona Ire, la persécutrice : le christianisme était interdit sous peine de mort, et sans doute pour cette raison il exerçait un vif attrait ; c'était l'époque héroïque, et qui nous semble aujourd'hui si lointaine, où l'on vit, dit-on, des Malgaches mourir pour leur foi ; la *London missionary Society* a fait, si je ne me trompe, inscrire leurs noms sur une dalle de Westminster. Rainandriamampandry et ses petits camarades firent tout ce qu'ils purent pour se procurer des Bibles ; dans ce temps-là, on les enterrait, comme on fait aujourd'hui les fusils Snyder et les mitrailleuses Gardiner. Les petits néophytes firent le voyage d'Ambodifasina, une quinzaine de kilomètres, pour chercher une cachette, qu'ils trouvèrent éventrée. « Mais alors Dieu nous vint en aide. » Une petite esclave de la famille avait reçu en dépôt de son maître, le propre père de Rainandriamampandry, des livres sacrés. Le haut fonctionnaire avait trouvé là un moyen fort ingénieux de concilier ses sympathies pour la religion étrangère avec le souci bien naturel de sa sécurité : en cas de perquisition, c'est l'esclave qui aurait été martyre. Mais l'intéressée, fort inquiète, transféra le dépôt entre les mains du fils de la maison, Rainandriamampandry. « Je me trouvais ainsi possesseur d'un évangile selon Lioka (Saint-Luc), plus un Livre des Juges, et un des Psaumes : nous n'osions pas les lire de jour, mais nous nous rattrapions la nuit ; quelquefois même on se risquait de jour, on feignait de dormir et on lisait la tête cachée sous le lamba. C'est une grande faveur que Dieu m'a faite ; je ne doute pas que la petite esclave n'ait été une messagère spéciale de la Providence, à laquelle je suis reconnaissant du fond du cœur. »

Il y a là un accent incontestablement sincère ; pour la mise au point, il ne faut cependant pas oublier un passage antérieur, souligné à l'encre rouge : « Je suis né sous la constellation du Taureau. » A côté des nouvelles influences euro-

péennes, les vieux souvenirs d'astrologie arabe conservent une partie de leur force.

Lorsque le christianisme devint une religion autorisée, bientôt même officielle, Rainandriamampandry, déjà parvenu à de hautes dignités séculières, s'en vit conférer d'ecclésiastiques; il fut diacre de l'église d'Ambohipotsy, il prêcha, institua des cours d'adultes, prépara des catéchumènes au baptême; il fut même pendant un temps instituteur à Ambohidatrimo, et il a pieusement épinglé son brevet dans un de ses registres,

Tout cela ne veut pas dire que, saisi d'un beau zèle, il ait secoué sur le monde la poussière de ses kappa, la sandale malgache en peau de bœuf; il est resté O. D. P., trois initiales qui, sur les cartes de visite malgaches, signifient officier du Palais, comme M. P., en Angleterre, signifie membre du Parlement et, pour s'intéresser vivement aux questions religieuses et pédagogiques, il ne s'en est poussé que plus vite dans la hiérarchie administrative. Il envoie ses enfants étudier en « Scotland », malgré les gémissements d'une vieille grand'-mère dont il raille les idées rétrogrades; toute sa vie s'est passée dans l'entourage des missionnaires anglais, à écouter leurs leçons, à compulser leurs bibliothèques, et c'est à ses préoccupations de scholar que se rattache toute son activité littéraire.

Il a traduit ou fait traduire un certain nombre d'ouvrages européens, en particulier ceux qui traitent des questions malgaches. Voici en quels termes il présente aux lecteurs d'un journal de Tamatave le petit livre de Saillens sur les droits de la France à Madagascar[1] : « Nous voyons, par les discussions des journaux parisiens, que beaucoup de Français ne désirent pas la guerre et contestent même à leur « government » le « right » de conquérir ce pays-ci. »

La langue malgache est naturellement pauvre en abstractions: tantôt elle emprunte à une langue étrangère le mot en même temps que l'idée, tantôt elle fait un mot abstrait par l'association naïve de deux mots concrets. « Discussion », par exemple, se rend par « bataille de pensées » : « conquérir »

1. Rainandriamampandry ne savait pas un mot de français; il ne peut connaître les ouvrages français, dont il ne parle que par un intermédiaire anglais.

par « prendre la terre ». Cela donne aux phrases une allure candide et maladroite qui disparaît dans la traduction.

« Un Français vient d'écrire un livre où il met en question le right de ses compatriotes, c'est M. Saillens. C'est un ecclésiastique (littéralement surveillant d'église), mais ce n'est pas un Mompera (mon Père, un jésuite); il serait plutôt comme les anglicans. Car vous savez sans doute que beaucoup de citoyens français ne sont pas catholiques du tout, mais protestants comme les Anglais... Vous autres, lecteurs malgaches, vous me dites : « Pourquoi achèterions-nous ta gazette? La » plupart du temps elle ne contient que de l'anglais sans » traduction malgache. » Eh bien, voici le livre de M. Saillens, je l'ai traduit en malgache depuis le commencement jusqu'à la fin... Si quelques passages vous déplaisent, réfléchissez que je n'en suis pas l'auteur, mais simplement le traducteur; lorsqu'au contraire vous y verrez de bonnes pensées, concluez-en qu'il y a de braves gens en France : ce ne sont pas tous les Français qui veulent nous faire la guerre. »

Dans les manuscrits de Rainandriamampandry, on trouve encore des traductions du livre de Freeman et Johns, les premiers missionnaires anglais au temps de Radama Ier, d'articles francophobes du *Madagascar Times*, d'un article paru en 1885 dans la *Revue des Deux Mondes* : la question de Madagascar, les Sakalava et les Hova, par Théophile Hallez, président horioraire *(sic)* de Tribunal, etc. Il n'oublie pas qu'il est homme d'État; aussi a-t-il traduit un traité de droit international dont la préface commence ainsi : « Comme le dit le professeur Katchanowski, l'un des écrivains éminents de notre époque... » : il y a un paragraphe sur la ligue amphictyonique, un autre sur le *jus gentium*, il est question des croisades, de la chevalerie, de Grotius, de lord Palmerston... Il a traduit aussi Jomini; car il est homme de guerre. Qui le soupçonnerait d'avoir approfondi les mérites militaires du feld-marschall von Clausewitz?

*
* *

Pour se rendre compte de la façon dont il a digéré ses lectures, et du pêle-mêle extraordinaire d'idées incohérentes

dans cette cervelle de demi-sauvage, il faut passer aux ouvrages originaux de Rainandriamampandry.

Il a écrit pour ses compatriotes une histoire des colonies européennes. Le préambule est plein de considérations judicieuses. « Il est très important pour nous autres Malgaches de connaître cette histoire ; nous sommes un petit peuple et nous courons le risque d'être colonisés. Étudions donc la façon dont les Européens ont mis la main sur tant d'autres pays... » Un point ; à la ligne. Chapitre premier : Les colonies grecques ! Et Rainandriamampandry se noie consciencieusement dans les Doriens, les Achéens, les Pelopidæ, ce qu'il appelle les Heroclidæ, etc.

Il a essayé de faire œuvre d'ensemble, et il a écrit un traité général d'administration et de gouvernement appliqué à Madagascar. Tout est prévu ; il y a les chapitres : des divisions administratives, de la défense nationale, de l'économie politique, etc. Chaque chapitre est accompagné d'un schéma, un grand ovale qui représente Madagascar. L'un de ces schémas montre l'île divisée en six grands secteurs par des lignes droites qui suivent la direction de la rose des vents. Mais le texte oublie de prévoir les moyens pratiques d'assujettir des peuplades complètement indépendantes, chez beaucoup desquelles jamais Hova n'a mis les pieds. Le schéma de l'agriculture est ravissant. On y trouve la ligne extrême éventuelle de la culture de la vigne, qu'il resterait seulement à introduire. Il y a un paragraphe sur la surproduction ; un autre sur les manufactures. Un des chapitres est consacré à l'armée malgache, et naturellement il n'y est question que de la guerre à travers les âges : on y parle des *Life guards* qui sont habillés de rouge, de la Légion romaine. « Les Hastati étaient de tout jeunes gens, ils étaient armés d'une grande sagaie, et quand ils n'étaient pas assez forts, ils se retiraient derrière le second rang... » Voilà ce que c'est que d'avoir appris la stratégie sous la direction du révérend Toy.

Le bouquet est peut-être un traité de géographie malgache. Rainandriamampandry y a fait une grande part aux récits d'un certain Solilambo, que j'ai connu, Comorien au service du gouvernement malgache. Ce musulman hâbleur lui a raconté des histoires merveilleuses ; il lui a parlé de rivières

qui coulent sur des sables lourds, métalliques, infiniment précieux ; des lacs de bitume du Bouéni, qui s'enflamment au soleil de midi et s'éteignent le soir; mais les Sakalava les gardent et n'en laissent approcher personne. Rainandriamampandry a religieusement écouté ces contes des Mille et une Nuits, et il les a consignés dans son traité avec cette docilité de la race hova à toutes les influences étrangères. Ce qui domine pourtant, ce sont les souvenirs tirés des livres européens. Rainandriamampandry connaît Ptolémée, Stephanus Byzantius, Diodorus Siculus, Edrizy, tous les auteurs qui ont écrit sur Madagascar ; il expose les opinions du révérend Dahle sur l'origine malaise des Hova et la parenté probable des Vazimba avec les Oua-Zimba de l'Afrique orientale; il a lu la brochure du révérend Cowan sur les Bara, et tant d'autres articles, et tant d'autres ouvrages. Seulement il croit que le Manambolo se jette dans la Tsiribihina ; imaginez la Loire transformée en affluent de la Garonne. C'est qu'il n'a pas songé à regarder la carte, et même il ne sait pas bien s'en servir : on voit à certains passages que, sur une carte, il ne distingue pas toujours l'orientation, et confond l'est et l'ouest. De ses yeux il a vu peu de chose, la route de Tananarivo à Tamatave ; et sur son propre pays dont il n'est pourtant jamais sorti, il cherche à se faire une idée à travers les renseignements des étrangers.

Voilà dans quel état l'enseignement des missionnaires a mis un cerveau clair et positif de Hova. Comme il est fier pourtant de l'avoir reçu ! Il a écrit un morceau historico-philosophique sur les beautés de la civilisation européenne :

« Les Vazaha[1] sont nés sur une terre de liberty *(sic)*, ils savent qu'ils n'ont pas été créés, comme les bêtes, pour ramper le nez vers la terre, mais qu'ils sont hommes, et qu'ils marchent debout le front levé vers le ciel... Le christianisme et la vie politique les ont habitués à cette idée ; l'éducation et l'instruction les ont faits forts et fiers..., ils savent qu'il ne faut pas avoir une âme d'esclave, qui tremble devant son maître et se moque de lui par derrière... »

Rainandriamampandry continue durant plusieurs pages

1. Européens.

sur ce ton dithyrambique ; les souvenirs de ses lectures classiques, historiques, bibliques, se mélangent curieusement. Il fait un parallèle entre l'Angleterre et la France, mais là, il se sent manifestement sur un terrain brûlant, il ménage tout le monde et surtout la reine ; si des mots tels que ceux de liberté, d'égalité, allaient lui porter ombrage !

« On peut dire que l'Angleterre a connu la première la liberté politique ; cependant c'est le peuple le plus respectueux de ses rois et de son aristocratie... La France est aussi un peuple qui veille jalousement sur la liberté et l'égalité, mais ça ne l'empêche pas d'avoir beaucoup de respect pour les rois des autres nations, quoiqu'elle n'en veuille pas pour elle même... Les Français ont beau être en république, ils savent bien qu'il ne faut pas mettre sur le même pied un roi et un paysan ou un tailleur de pierre... »

Rainandriamampandry, qui a été dix ans gouverneur de Tamatave, puise ses exemples dans ses souvenirs : « Ainsi, dit-il, à bord d'un navire de guerre, l'amiral mange dans une cabine à part avec son second et le mompera (l'aumônier) ; les officiers « moyens » mangent à une table qu'on appelle « caré », et les « matilo » ne sont même pas admis à la table des quartiers-maîtres. »

Peu à peu Rainandriamampandry, qui avait débuté sur un ton solennel, se laisse entraîner à des détails familiers et descend au traité de civilité puérile et honnête ; il explique à ses compatriotes ce que c'est qu'*introduce* et quel rôle considérable cette formalité joue dans la vie d'un civilisé : « Voici monsieur Un Tel qui désirerait faire votre connaissance. — Alors les Vazaha se saluent d'un mouvement de tête, sans obséquiosité, car ils se souviennent qu'ils sont des hommes. » Il explique à ses lecteurs qu'il est tout à fait « improper » de recevoir quelqu'un dans sa chambre à coucher à moins qu'on ne soit malade et que ce quelqu'un ne soit docteur. C'est un traité des choses d'Europe, on y trouve de tout, depuis les circonstances dans lesquelles on met une redingote, jusqu'à l'énumération des qualités les plus recommandables du cœur et de l'esprit.

Qu'on l'entende bien, cependant, « nous ne voulons pas faire de vous des Français ou des Anglais, mais nous vou-

drions qu'un Malgache fût aussi civilisé qu'un Européen ». Souvent la langue le trahit, et d'ailleurs il ne comprend peut-être pas très bien lui-même ce qu'il veut expliquer : « Je vais vous dire ce que c'est qu'un gentleman. L'étymologie est *gentle*, bon, et *man*, garçon ; quand on n'est pas un bon garçon on n'est pas un gentleman... Un gentleman est un homme qui a du « taste »...

Parmi les ouvrages de Rainandriamampandry il en est pourtant quelques-uns qui ne se prêtent absolument pas à cet étalage d'érudition simiesque. Il a, par exemple, recueilli l'histoire, les coutumes et les contes des ancêtres. C'était là un sujet sur lequel il était particulièrement compétent, c'est là qu'on s'attendrait à le trouver intéressant s'il doit jamais l'être. Mais il s'est fait folkloriste parce que le révérend So and So avait publié un recueil de contes, et Monpera Un Tel une histoire des anciens rois ; il avait leurs ouvrages dans sa bibliothèque et il les a surtout recopiés. Çà et là pourtant il trouve le moyen de nous prouver incidemment qu'il ne comprend rien à la besogne qu'il a entreprise. Parmi les fables qu'il reproduit il en est un certain nombre qui ont le « liona » pour héros, le lion. C'est un animal qui n'existe pas à Madagascar. mais que les Malgaches lettrés connaissent bien pour en avoir vu la reproduction sur les couvertures des cahiers scolaires à dix centimes. Rainandriamampandry ne voit évidemment pas d'inconvénient à ce que des fables traduites de La Fontaine figurent au folk-lore malgache, et même, étant d'origine européenne, elles n'en ont pour lui que plus de prix.

*
* *

En racontant l'histoire de Madagascar depuis 1860, Rainandriamampandry pourrait cependant se laisser entraîner à nous donner de l'inédit, car il s'agit d'événements auxquels il a été mêlé personnellement. Voyons ce qu'il nous dit de la mort de Radama II, qui fut assassiné par ses sujets en 1862, un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire malgache contemporaine. Rainandriamampandry avait alors vingt-cinq ans ; il était douzième ou treizième honneur, et dès son enfance

il avait été des familiers de Radama, son compagnon de jeux. Aussi nous donne-t-il des détails matériels très précis : le roi fut assassiné dans la cuisine, une baraque en bois encore existante ; il fut étranglé au moyen d'un pagne de soie malgache, dont l'extrémité était fixée à la pierre du foyer. Ses dernières paroles furent : « Pourquoi me tuez-vous, moi qui n'ai jamais voulu ordonner une exécution capitale? » Ses meurtriers lui répondirent : « Tu n'es pas un roi, tu ne sais pas ton métier. » Et la réponse, rapprochée de la question, précise assurément d'une façon curieuse le concept de la royauté dans un cerveau nègre.

Mais nous voudrions en savoir davantage ; ce Radama II fut pleuré par une partie de l'Imerina, sa mort fut le signal d'insurrections, d'émigrations en masse ; de vieilles gens, encore aujourd'hui, le croient en vie et s'attendent à le voir revenir. Qui donc l'a tué? Et pourquoi ? A la suite de quelles intrigues? Les pères jésuites accusent le révérend Ellis d'avoir pris part au complot ; Ellis répond aimablement qu'au contact de ses amis Français le roi avait acquis des vices qui le rendaient odieux à ses sujets. Qu'en pense Rainandriamampandry ? Est-il pour ou contre Radama? Qu'a-t-il vu ? Que sait-il ? — Il nous cite quelques opinions et quelques passages de Laborde, d'Ellis, de Cousins ; mais il ne parle pas en son nom ; sur les sujets passionnants, et par suite compromettants, un Malgache n'ose jamais avouer son opinion.

Il ne retrouve de souvenirs détaillés que sur des sujets beaucoup plus humbles : « C'est en 1846 et 1847 que les lapins étaient chers ! Razafinkarefo en avait eu le premier, et il les vendait six francs vingt-cinq centimes ; mais le bruit se répandit qu'ils avaient des petits douze fois l'an ; alors les prix montèrent en cinq ou six mois ; les jolis petits gris se vendirent jusqu'à deux cents francs pièce ; une esclave enceinte fut échangée un jour contre une lapine pleine. » Ces histoires de lapins ne sont pas compromettantes, quoiqu'elles aient leur intérêt : elles nous font sentir combien ce peuple, d'apparence réservée, est au fond impressionnable, emballé, joueur.

Enfin, pendant certaines périodes de sa vie, Rainandria-

mampandry s'est astreint à noter quotidiennement les événements qui l'intéressaient : rien ne prouve qu'il ait eu en vue une publication ultérieure ; peut-être a-t-il simplement voulu faire un aide-mémoire pour son usage particulier. C'est ainsi qu'il a tenu très soigneusement un journal des deux guerres franco-malgaches de 1885 et 1895, pendant lesquelles il était généralissime de l'armée hova près de Tamatave. Il est tout naturel qu'il ait voulu conserver des notes exactes sur deux périodes pendant lesquelles il a joué un rôle tout particulièrement important et même glorieux ; car enfin il a remporté sur l'amiral Miot la victoire de Farafate. Aussi on ouvre ce journal avec curiosité, mais elle est vite déçue. Le généralissime a compté tous les jours les coups de canon tirés de part et d'autre, et il ajoute régulièrement : « Grâce à Dieu, il n'y a eu personne de touché. » Ce journal est généralement aussi monotone que celui dont il est question dans les *Innocents abroad*, de Mark Twain : « Lundi : levé, tubé, couché. » Un jour pourtant, un Malgache, resté à Tamatave au service d'un blanc, s'y est trouvé à l'étroit, et il a passé aux Hova. C'est une grosse affaire, on l'interroge, et l'une de ses réponses est tout à l'honneur de la gendarmerie française, qui semble avoir conservé toute son énergie sous un climat accablant. — « Que deviennent à Tamatave les femmes malgaches ? » demande-t-on au transfuge : « Elles se tirent assez bien d'affaire ; il se trouve toujours un gendarme pour leur faire gagner cent sous, quelquefois même il s'en trouve trop. »

Le lecteur cherche le récit de la bataille de Farafate, et il le trouve : « Les coups de canon, dit Rainandriamampandry, étaient si nombreux que je n'ai pas pu les compter ; mais le ciel et la terre étaient pleins de fumée ; les balles étaient aussi nombreuses que les grains de sable de la plage, et les Malgaches ont eu un tué et onze blessés... » Quant aux pertes de l'ennemi, le transport en a exigé quatre *sarety* (charrettes), et une seule contenait jusqu'à cinquante-trois blessés. A part l'évaluation exagérée des pertes de l'ennemi, bien excusable dans un bulletin de victoire, rien ne trahit la personnalité de l'auteur ; pas une expression haineuse à l'égard des Français ; impossible d'ailleurs de comprendre

quelque chose à la description confuse de la bataille. L'unique victoire de l'armée hova aurait mérité un narrateur moins sec.

*
* *

Les gros registres contiennent encore la série complète des comptes rendus du conseil des ministres à Tananarivo, de 1887 à 1894. L'auteur n'est pas Rainandramampandry, puisqu'à cette époque il était gouverneur de Tamatave; mais ils ont été rédigés ou recopiés pour lui et par son ordre; il désirait se tenir au courant des événements et des promotions.

Le « cabinet » se réunissait deux fois par semaine ; et c'était le premier ministre, Rainilaiarivony, qui était le « chairman ». Il y est assez souvent question des difficultés avec le Résident général de France, des expressions de notre langue diplomatique apparaissent çà et là, bizarrement défigurées. Tantôt le Résident remet une *not very ball* qui semble bien avoir été une note verbale, et qui se terminait par un *ependiksa* (appendice) insidieux. Tantôt il insiste sur la question de l'*eccecotore*, à moins que ce soit l'*eksoatora*, travestissements sous lesquels se déguise évidemment l'*exequatur*. Le cabinet, malgré ses lumières, ne connaît pas beaucoup mieux le sens que l'orthographe de ces mots bizarres; mais ils ne lui en inspirent que plus de méfiance; il se doute bien que là-dessous il y a le « Protectorat »; et toutes ces discussions, qui pourtant se sont terminées tragiquement, ont une allure irrésistible d'opéra-bouffe.

La défiance contre les Européens perce à chaque instant dans les délibérations. Les « mompera » demandent l'autorisation de bâtir un observatoire « pour regarder toutes les « Planet », comme par exemple les étoiles et le soleil d'après les règles de l' « astronomera ». Le cabinet, après plusieurs séances, finit par accorder l'autorisation, mais à la condition que « le gouvernement malgache aura le droit de regarder tout le temps dans les lunettes quand ça lui fera plaisir » et que « les mompera se garderont de faire des choses susceptibles de nuire au gouvernement » : sous cette formule vague se cache évidemment la crainte de sorcelleries, au sujet des-

quelles on ne peut pas constitutionnellement s'expliquer d'une façon plus claire, puisque la loi déclare le christianisme religion d'État et passibles de mort tous ceux qui croiront encore aux sorciers. — Une autre fois, M. « Sebaraby » (Suberbie) a demandé l'autorisation de faire un chemin de fer. Mais cette fois le cabinet se fâche ; il a bien examiné le projet et l'a trouvé « plein de pièges insidieux ; il y a une arrière-pensée politique ; on se moque du gouvernement ».

Ce n'est pas seulement des Français que le cabinet se méfie. Un missionnaire anglican, un *besopy*, comme les appelle le Malgache, parce qu'ils ont à leur tête un *bishop*, a demandé l'autorisation d'aller évangéliser le Betsiriry ; comme cette province ne reconnaît pas l'autorité de la reine, le *besopy* offre de doubler sa propagande religieuse d'une propagande politique ; il tâchera, si on veut l'y autoriser, de ramener avec lui à Tananarivo quelques chefs rebelles. Le cabinet fait à ces offres aimables une réponse évasive ; parce que, fait observer le secrétaire entre parenthèses, « ce n'est pas aux vazaha de faire la police ici ; c'est exclusivement l'affaire des Malgaches ». — Un autre missionnaire anglais, prêchant devant la cour, s'est laissé entraîner par le souvenir de ses lectures hagiographiques, par l'exemple de grands prédicateurs disant en face leurs vérités aux rois. Il a risqué une parabole offensante pour Rainilaiarivony ; le premier ministre s'est mis dans une grande colère, ainsi qu'il l'explique au conseil ; mais le missionnaire a fait des excuses, il s'est même « agenouillé devant moi, et je lui ai pardonné ». — Les missionnaires anglais ont été pour les Malgaches des professeurs très écoutés, sinon toujours compris ; mais ils n'ont jamais, comme on le croit trop souvent en France, dirigé la politique malgache ; ils se sont toujours heurtés à la méfiance et à la vanité hova, qu'ils avaient eux-mêmes entretenues et surexcitées.

Le cabinet a souvent à s'occuper des bandes de pillards qui poussent des pointes jusqu'en Imerina. Un jour il s'agit d'une bande au nord d'Ambohimanga ; le repaire est à peine à un jour de marche ; la garnison d'Ambohimanga lui donne quelquefois la chasse ; mais les soldats s'arrêtent pour déjeuner, dès qu'ils aperçoivent les Fahavalo, et ne recommencent la poursuite que lorsque l'ennemi est hors de vue.

Le cabinet se désole, mais ne voit pas le remède. — Les nominations et les promotions tiennent une place assez grande. Razafintsoa a fait le commerce clandestin de l'or, il est passible des peines les plus graves ; laquelle va-t-on lui appliquer? C'est bien simple : la garnison de Tulléar, dans un pays lointain et fiévreux, a besoin d'un interprète, et justement Razafintsoa sait le français ; on le nomme officier à Tulléar. Un gouverneur de la côte, Razafintsalama, vient d'avoir un engagement sérieux avec les Sakalava ; il s'est admirablement comporté, il a reçu deux balles. Le cabinet se demande si on doit lui donner de l'avancement. On croit deviner que beaucoup de membres hésitent à créer un précédent fâcheux ; d'ordinaire l'avancement s'achète : cependant les bons sentiments l'emportent, et Razafintsalama est nommé treizième honneur, parce que, dit le compte rendu, « il y en a tant d'autres qui n'ont rien fait du tout et qu'on fait avancer ».

Le cabinet n'a aucune idée de la séparation des pouvoirs : il cumule les fonctions administratives et judiciaires. Il perd beaucoup de son temps précieux à juger des affaires qui ne sont pas toujours très importantes. Par exemple, il s'occupe d'une rixe qui s'est terminée par la mort d'un homme. Il est vrai que, chez ce peuple doux, pareil accident a du moins le mérite de la rareté. — Ou bien encore le conseil des ministres s'intéresse à un soldat de Mahamanina, qui avait une jolie femme et que ses chefs chargeaient sans trêve de missions lointaines ; il se plaint qu'on ne lui laisse pas le temps de se reposer, et le conseil lui donne raison. — Un bruit étrange s'était répandu en Imerina ; les Européens, acheteurs de tant de produits indigènes, comme le caoutchouc, qui paraissent inexploitables aux nègres, auraient trouvé le moyen d'utiliser industriellement le cœur humain, et paieraient ce viscère un bon prix. Dès lors, on avait trouvé dans les fossés des cadavres d'enfants, la poitrine ouverte, et les bonnes gens qui se rendaient au marché y avaient apporté quelquefois des cœurs cachés au fond d'un panier de riz ou d'œufs. Le conseil des ministres hésite : il est bien invraisemblable que des Européens soient les promoteurs de cette atrocité, mais, si pourtant cela était, faut-il s'exposer à des complications diplomatiques? On se décide pourtant à poursuivre les mar-

chands de cœurs. — Une autre fois, on juge le procès en divorce du prince Ramahatra et de la princesse Razafindrazaka. La princesse, pour établir la légèreté de son conjoint, appelle en témoignage « tout Tananarive, l'est, l'ouest, le nord et le sud » ; il y a des scènes de larmes, le conseil des ministres compatit.

Il arrive cependant qu'on songe aux grandes affaires, à cet emprunt aux Français de trois millions de piastres qui est le prétexte de tant d'impôts. Le conseil essaie quelquefois d'obtenir du premier ministre des explications, des comptes. Mais le vieux despote reste dans des généralités rassurantes : tout va bien, l'État malgache aura incessamment amorti sa dette. Il appert que tous les ministres, y compris celui des Finances, ignorent complètement que, s'ils ont payé régulièrement les intérêts, ils n'ont pas encore remboursé un sou du capital.

De tous les manuscrits de Rainandriamampandry, ce compte rendu des séances du cabinet est peut-être le moins dépourvu d'intérêt ; le contraste est amusant entre l'organisation européenne du conseil des ministres et la façon nègre dont les affaires s'y traitent. Rainandriamampandry aurait pu nous renseigner beaucoup plus complètement sur l'Imerina qu'on ne voit pas. Son portrait a été publié, comme document anthropologique, dans la *Revue des Sciences pures et appliquées*, entre des photographies de maques et la reproduction de l'*Epiornis giganteus* — la science ne respecte rien — : ce portrait est très ressemblant. L'homme avait bien ce masque d'oiseau de proie, de vieux pirate, et ces yeux, dont la pose devant un appareil a exagéré encore l'expression dure et féroce. Il n'est pas admissible que ce soit là la figure d'un paisible compilateur. Ceux qui l'ont connu dans l'exercice de ses fonctions de gouverneur à Tamatave racontent une foule d'anecdotes qui font honneur à sa rapacité ingénieuse. Son attitude comme soldat n'a pas été en contradiction avec sa physionomie énergique, et, s'il est vrai qu'il n'a jamais été exposé à de bien rudes épreuves, du moins est-il le seul général hova qui n'ait pas tourné le dos au premier coup de canon. Après la conquête et comme ministre de l'intérieur,

il a connu l'insurrection longtemps avant qu'elle éclatât, il a dû correspondre avec ses chefs, et cependant, quatre fois par jour, au ministère de l'intérieur, il serrait la main de ses collaborateurs français en causant gentiment de sa voix douce et précipitée. Enfin il est mort sans rien dire, et, devant le peloton d'exécution, il a été, même pour un Malgache, extraordinairement calme et brave sans forfanterie.

Seulement, il n'a jamais écrit une ligne qui nous renseigne sur le véritable Rainandriamampandry ; sa littérature et sa vie sont entièrement séparées et ne réagissent pas l'une sur l'autre. Pourtant, il y a quelquefois dans ses manuscrits des feuillets cousus ensemble, et quand on a coupé le fil on trouve généralement la mention d'un deuil de famille, par exemple la mort de son fils chéri, qui parlait norvégien, anglais et français. C'est évidemment une manière de mettre à part et de soustraire à l'œil du profane les nouvelles attristantes. Or, deux feuillets ainsi cousus contiennent la copie d'une lettre de Tananarive, du mois de septembre 1895 : elle ne renferme que ces mots, qui durent être terribles pour le vieillard plein d'illusions : « Monsieur, je vous serre la main en Dieu, la lutte devient terrible ; les Français sont à Ambohipihaonana. » C'est la seule occasion où le seizième Honneur Rainandriamampandry, dans l'énorme fatras de ses manuscrits, laisse deviner quelque chose de ses sentiments profonds.

*
* *

Le hasard m'a mis entre les mains un autre manuscrit malgache, qui, par certains côtés, est plus intéressant que celui de Rainandriamampandry.

Ce n'est pas que, par certains autres, il ne s'en rapproche beaucoup, et surtout par l'étalage d'une érudition hétéroclite. L'auteur se sent plutôt attiré par les problèmes de philologie que d'économie politique ou de haute administration. Il a écrit un opuscule qui, sans doute, restera éternellement inédit, « sur l'orthographe défectueuse de quelques vieux proverbes malgaches ». Ce sujet modeste lui est un prétexte à des envolées extraordinaires : il éprouve le besoin d'expli-

quer à ses lecteurs que la lettre latine C correspond en gothique à la lettre H, et que *cornu* et *horn* sont le même mot ; pendant plusieurs pages il s'abandonne tout entier aux joies de la grammaire comparée des langues ariennes; il craint que l'intérêt de semblables études n'échappe à ses compatriotes, et pourtant, dit-il, « *etiam capillus habet umbram suam* ». Toujours à propos des vieux proverbes mal orthographiés, il nous cite Joubert : « celui qui a de l'imagination sans érudition a des ailes et n'a pas de pieds » ; Horace : « *Cœlum non animam mutant qui trans mare currunt* » ; Gœthe : « *Die Natur ist das einzige Buch das auf allen Blättern grossen Inhalt bietet.* » Il est question de Sisyphe et de Pénélope, de l'*ignoratio elenchi,* et de l'ouvrage de Richard Wateley sur la rhétorique; de l'usage du « narcotique appelé chloral » et du nitrite d'amyle; des Alpes Pennines et des moines du mont Saint-Bernard (mons Jovis). Une large place est faite naturellement aux citations d'Isaïe, de saint Luc, du Deutéronome.

Plus encore que les manuscrits de Rainandriamampandry ceux de RaX sont de nature à inspirer des doutes respectueux sur le caractère pratique de l'instruction donnée aux Malgaches par les missionnaires. En ce qui concerne ce pauvre RaX, il semble bien que ses maîtres aient réussi à le détraquer tout à fait, ou peut-être la nature leur avait-elle épargné la moitié du chemin. Il passe à Tananarive pour avoir la tête un peu dérangée. Aussi a-t-il écrit un ouvrage intitulé : « Autobiographie et lamentations, mêlées de considérations religieuses et politiques. » C'est un livre inédit, mais recopié avec beaucoup de soin, à l'encre noire, rouge, violette et verte, les différences de couleur servant à marquer et à graduer les effets. Ce qui le rend curieux, c'est qu'il n'a pas gardé trace de la réserve habituelle aux Malgaches; RaX y étale avec un courage d'illuminé ses sentiments et ses haines les plus intimes.

La vanité, le plus puissant peut-être de tous les mobiles hova, y éclate ingénument : « Lorsque le Père Delbouxe, curé d'Ambohimitsimbina, me vit pour la première fois, il s'écria : « Dieu ! le bel enfant, on dirait Jésus-Christ. » Et c'était aussi l'opinion de ma sœur Tanaz et du révérend Robert

Toy. » A toutes les pages on rencontre des phrases qui commencent par : « Moi, RaX... »; quatre ou cinq photographies sont éparses dans le manuscrit, et toutes représentent RaX dans des attitudes variées, mais également dignes. — C'est cette intelligence qui le tue, cette terrible supériorité qu'il ne peut pas dissimuler et qui lui fait tant d'ennemis. « Un jour le premier ministre ordonna aux officiers et aux princes de mettre leurs enfants à la nouvelle école du Palais-d'Argent. C'est, dira-t-on, qu'il désirait leur assurer une instruction solide! Oui, pour l'observateur superficiel, qui se laisse prendre à des mirages semblables à ceux du Sahara africain. En réalité, il s'agissait de toute autre chose ; c'était une combinaison scélérate de ce profond politique : il voulait connaître les enfants les plus intelligents, ceux qui étaient susceptibles de se rendre redoutables, afin d'arrêter leur développement ; je courus là un terrible danger ! » Il est incontestable que RaX est un peu maniaque de la persécution : « Ah! s'écrie-t-il à différentes reprises, comme M. François-Marie-Arouet de Voltaire a raison de dire : « La carrière des lettres est plus épineuse que celle de la fortune ! »

Il a en horreur le premier ministre Rainilaiarivony, il l'appelle tyran à chaque page, il l'accable de citations : « Il n'appartient qu'aux tyrans d'être toujours en crainte, comme dit Hardouin de Péréfixe » ; ou bien encore : « Voilà qui rappelle les vers de Crébillon dans *Rhadamiste*, 5, 2 :

> A la cour d'un tyran, injuste ou légitime,
> Le plus léger soupçon tint toujours lieu de crime.

Il met à contribution Chénier, Tacite, Sénèque, Juvénal. D'ailleurs, il précise ses accusations, il nomme les victimes, et, pour ne parler que des plus illustres, Rainilaiarivony aurait fait avorter Ranavalona II et l'aurait ensuite lentement empoisonnée ; il aurait fait mettre à mort le mari de Ranavalona III, toutes choses d'ailleurs dont il était après tout fort capable. RaX, emporté par son indignation, va jusqu'à reprocher au premier ministre la couleur de sa peau : « C'est un sale nègre, il est noir comme un Martiniquais... Oui, je le jure, je le crie aussi haut que la trompette du jugement dernier, c'est un crocodile féroce qui dévore tout indistincte-

ment. » Pour bien saisir tout le sel de cette proclamation que son auteur confiait discrètement à son cahier de notes, il ne faut pas oublier que RaX, au moment où il la faisait, était aide de camp de Rainilaiarivony, et qu'il l'est resté.

Il fut élève des Anglais, il conserve un palmarès de 1880, où nous voyons qu'il eut d'excellentes notes en astronomie, éthique, économie politique, etc., ce qui ne nous surprend nullement. Aussi est-ce plutôt aux Français que va sa sympathie : « On dit que les Français sont de mauvaises gens : l'autre jour, M. Le Myre de Vilers (Charles-Marie), rencontrant ma femme sur la place d'Andohalo, lui a dit bonjour très aimablement, et cependant il ne la connaissait pas. »

Quant à ses anciens maîtres, il en dit pis que pendre : « Quand je me compare, moi, RaX, à mister..., c'est certainement à mon avantage que tourne la comparaison. Voilà un homme qui a quitté sa profession de pasteur, la plus belle de toutes, pour se faire négociant... Il a introduit en masse à Madagascar les piastres mexicaines qui lui coûtaient deux francs cinquante centimes et qu'il revendait cent sous...; comme dit l'Écriture à propos du Diable : c'est le père du mensonge. »

A d'autres il fait des reproches d'un ordre plus délicat ; il déclare que son ami Rabe a pincé le révérend Z.., avec la petite Raivo et que le pasteur un peu embarrassé aurait cité, pour se justifier, cette parole de Salomon ; « Le vin pris avec modération réconforte l'estomac. »

Dans cet ordre d'idées il ne respecte même pas la mémoire vénérée d'Ellis, l'ancêtre de la prédication anglaise à Madagascar. Après quarante années écoulées, il se fait l'écho des plaintes discrètes du Onzième Honneur Rainivelo : « Ma femme va toujours prendre la nuit des leçons de Saintes Écritures ; le révérend ne pourrait-il l'instruire de jour ? » RaX ajoute : « L'enfant de Rainivelo eut le teint très clair et il a bien prouvé qu'il avait du sang européen dans les veines, car, un jour de désespoir, il s'est fait sauter la cervelle. » — Deux missionnaires avaient des jardins contigus, « ils ont la rage de faire pousser des fleurs » ; un beau jour, pour une question d'irrigation, ils se sont boxés, « et un Malgache a accroché, dans la haie qui les séparait, une feuille de papier sur laquelle il avait écrit cette parole de saint Paul apôtre,

Galat. V, 9 : « Toute la morale tient dans cette seule phrase : aimez-vous les uns les autres ». — Mister ..., attaché à la mission, s'est fait naturaliser Malgache ; « certainement je ne veux pas dire du mal de Madagascar, c'est mon pays, mais je ne peux pas m'empêcher de rire ».

Parfois RaX fait à ses maîtres des reproches d'une curieuse subtilité psychologique ; il déclare que le révérend... est jaloux des diplômes d'honneur que ses collègues Baron et Sibree ont reçus de différentes sociétés savantes. Il examine le cas de W. Clayton Pickergill, qui de missionnaire est devenu vice-consul de Sa Majesté Britannique et que depuis ce temps-là on n'a jamais revu dans aucune église. Pourquoi cela ? « C'est qu'il est venu à Madagascar comme missionnaire indépendant (nous dirions en France méthodiste) ; il n'ose pas abandonner ouvertement son ancienne foi ; mais il sent bien que le personnage distingué qu'il est devenu ne peut appartenir à une autre confession que l'église établie d'Angleterre. »

Et qu'on n'essaye pas d'atténuer l'importance de ces défaillances individuelles ; RaX s'en rapporte là-dessus au proverbe anglais : *One scabbed sheep infects the whole flock ;* « une brebis galeuse contamine tout le troupeau »... Ils viennent ici avec femme et enfants, ce ne sont pas eux qui consentiraient à se passer de famille comme les mompera. Voyez miss Une Telle..., elle vient d'épouser M. So and So. Et miss X... et miss Y !... elles viennent ici pour y trouver une situation et un mari : il n'y a que cette pauvre miss X... qui ne convole pas, elle est trop laide sans doute, il n'y a réellement pas moyen. Mais surtout, tous, tant qu'ils sont, ils ont bien d'autres idées en tête que la parole de Dieu. » Il reproche à la mission d'avoir soutenu la New Oriental Bank, d'avoir fait des affaires : « Ce sont des marchands d'âmes. »

Voilà comment un catéchumène malgache juge ses maîtres, sans que ses pensées intimes aient une influence appréciable sur son attitude et sur la chaleur de ses protestations de dévouement.

RaX, depuis la guerre, a tourné le dos aux missionnaires anglais et c'est plutôt avec moi qu'il a des relations suivies. Dernièrement il m'a remis une supplique, une demande de

secours qui se terminait par cette citation, destinée à triompher de mes hésitations et à prévenir les lenteurs administratives : « *Deliberat Roma, perit Saguntum.* » J'aime à me représenter ce que sera le nouveau chapitre de ses Mémoires, celui qu'il me consacrera.

***

Éducateurs arabes ou européens ont obtenu à Madagascar des résultats analogues. Leur enseignement a été accueilli avec beaucoup d'avidité, on en a appris la lettre par cœur, mais on n'en a pas du tout saisi l'esprit. Dans le folk-lore, les idées ou plutôt les phrases monothéistes font l'effet de corps étrangers enkystés dans un organisme, et on ne peut assurément pas soutenir que le cerveau malgache s'assimile aujourd'hui les bibliothèques que nous y déversons. Chez ce peuple imitateur, élève modèle et surmené, l'enseignement européen exerce des ravages plus apparents. Mais les Hova, sous leurs chapeaux hauts de forme, conservent fidèlement le cerveau d'Andriampoinimerina et de ses conseillers ; et c'est d'ailleurs ce qu'ils ont de mieux à faire.

E. F. GAUTIER

L'« IRRÉDENTISME »

CONTEMPORAIN

Puissance incomplètement constituée aux dépens de l'Autriche, puisqu'elle n'atteint point encore à ses frontières naturelles; puissance portée à faire de la recherche de ce complément le ressort même de sa politique extérieure : telle nous paraissait l'Italie vers 1870. — Puissance alliée de l'Autriche et de l'Allemagne, mais, en bonne chronologie diplomatique, réconciliée avec Vienne avant qu'elle eût traité avec Berlin : ainsi se présente l'Italie de 1882.

Entre ces deux dates se place la période décisive d'une évolution qui relève, sans doute, de l'histoire générale de l'Europe, mais qui se caractérise essentiellement, du point de vue italien, par l'abandon du programme « irrédentiste ».

Le *pourquoi* de cette évolution, ses conséquences et son terme probable, c'est l'étude que nous essayons d'aborder. Nous croyons que cette étude confine à une foule de questions d'actualité, ou à la veille de devenir telles. L' « irrédentisme » a fourni trop visiblement la rançon des avantages recherchés par l'Italie dans la Triplice, pour que ses vicissitudes et ses retours n'intéressent point nos rapports immédiats avec cette puissance. Les transformations qui se préparent au

sein de la monarchie austro-hongroise peuvent l'appeler à prendre une forme nouvelle. Enfin le conflit des Italiens et des Slaves de l'Adriatique s'élargit autour de Trieste : il mérite d'être attentivement suivi par un peuple comme le nôtre, qui vise à consolider ses attaches avec le monde slave, sans compromettre une renaissance de sympathies entre Latins.

*
* *

« Pour aller à Berlin, il faut passer par Vienne », disait M. Sydney Sonnino, dans un discours célèbre de la fin de décembre 1881. Et, « pour passer par Vienne », il s'entendait de reste que l'Italie officielle devait renoncer tacitement, mais formellement, à Trieste et au Trentin. Le principal effort de la campagne, poursuivie au parlement et dans la presse, pendant toute cette année, en faveur de la Triplice, porta donc sur l'*irrédentisme*, dont il fallait à tout prix désabuser l'opinion. On l'attaqua dans son principe, dans sa tradition, dans le tempérament très « latin » qu'il incarnait, et qui était, au fond, celui des guerres de l'indépendance. Du principe des nationalités on déclara qu'il avait fait son temps, que, d'ailleurs, son application à Trente et à Trieste était contestable. « Avant tout — écrivait, dans la *Rassegna settimanale* du 29 mai 1881, le même M. Sonnino, qui dirigeait le nouveau centre parlementaire — il faut mettre avec résolution à l'écart la question de l'*Italia irredente*. La possession de Trieste, dans les conditions actuelles de l'empire austro-hongrois, est de la plus haute importance pour lui, et il lutterait à outrance plutôt que d'y renoncer. De plus, c'est le port le mieux situé pour *tout le commerce germanique*. Sa population est mixte, comme toute celle qui avoisine notre frontière orientale. Revendiquer Trieste comme un droit serait *une exagération du principe des nationalités*... Trente, au contraire, est sans conteste terre italienne, et compléterait notre système défensif, sans avoir pour l'Autriche l'importance de Trieste. Mais nos intérêts dans le Trentin sont trop médiocres, en comparaison de ceux que représente pour nous une amitié sincère avec

l'Autriche. » — La tradition non plus ne pesait guère dans la balance de l'auteur anonyme d'un article de la *Nuova Antologia* de la même année, qui écrivait : « Il n'est pas une nation, en Europe, qui n'ait ses provinces *irredente* à réclamer sur la base de la communauté de langue et du *droit historique*. Mais quand une nation est constituée et possède une étendue qui suffit à la liberté de ses mouvements, elle ne fait pas de la revendication d'un lambeau de terre le pivot de sa politique extérieure ! » — Quant aux exigences du tempérament national, de celui qui venait de lutter avec honneur pour la liberté de la patrie, et qui avait eu ses aventuriers, sans doute, mais aussi ses penseurs et ses héros, c'est Sonnino, c'est Torraca, c'est Cadorna, c'est Minghetti, qui, à Montecitorio ou dans la presse, les déclarent à l'envi de mauvais conseil, inconciliables avec le patriotisme « éclairé ». Minghetti fait allusion à la tribune aux « vues ambitieuses », aux « sentiments inquiets » que l'Europe prête à l'Italie. « Le premier devoir du gouvernement, ajoute-t-il, est d'effacer jusqu'à la trace de ces soupçons et de montrer que notre pays n'a pas d'arrière-pensées. »

C'était en somme une école qui ne se cherchait pas d'ancêtres, ne se payait pas de souvenirs, réagissait même de toutes ses tendances contre une façon spécifiquement « latine » d'entendre la politique. Pour elle, la politique n'était que l'art de manœuvrer sur un échiquier, et elle invoquait contre ses adversaires les nécessités du jeu. Reconnaissons qu'elle se rendait un compte exact des dispositions générales des puissances, — dispositions que nous ne nous sommes assimilées que beaucoup plus tard. Elle s'apercevait que le monde des chancelleries, déjà influencé par celui des affaires, voulait la paix et marquait de la suspicion à tous les idéalismes capables de la troubler. Elle avait pressenti cette atmosphère d'internationalisme, qui va s'épaississant autour de nous, sinon les beautés même du concert européen. Enfin elle démêlait très bien cette autre loi de l'époque, savoir que, pour faire figure dans un « concert », il n'y faut point paraître isolé.

Il manquait à cette argumentation ce je ne sais quoi de prenant dont ne peuvent se passer les raisons les plus politiques du monde, en un pays d'opinion. L'affaire de Tunis fournit à point un puissant dérivatif aux tendances irréden-

tistes. On conjura le patriotisme de constater que le péril était au Sud. Certains orateurs ne craignirent pas d'évoquer, en plein Parlement, le souvenir « des grandes invasions africaines ». On eût dit que Carthage, par un prodigieux écart de culture historique, faisait oublier Mantoue. Il en fut qui apportèrent sur l'autel de la patrie les persécutions même qu'ils avaient eu à subir du régime autrichien ; parmi eux, le député Finzi, ancien prisonnier de Josephstadt, qui vibra en ces termes : « La véritable politique de l'Italie exige l'entente avec l'Autriche. C'est seulement unis à l'Autriche que nous pourrons tenir tête à toutes les surprises de l'Europe. Je dis cela, oubliant toutes les souffrances que j'ai endurées sous l'Autriche, toutes les épreuves auxquelles ma pauvre personne a été misérablement exposée... »

Si l'on ajoute que, de son côté, la monarchie de Habsbourg avait alors une raison de plus de faire sa paix avec l'Italie : les perspectives d'avenir en Orient que venait de lui ouvrir le traité de Berlin ; et l'Allemagne une raison de moins de masquer plus longtemps son réel désir de conclure la Triplice : l'échec relatif de ses avances à la Papauté — il apparaîtra que l' « irrédentisme » trouvait ligués contre lui, en 1881, des éléments formidables et même contradictoires. Il était condamné à la fois, en Italie, par les sages et certains outranciers de la politique ; au dehors par les principes d'équilibre européen de M. de Bismarck et les intérêts naissants du *Drang nach Osten*. C'était plus qu'il n'en fallait pour disqualifier, au moins dans sa forme classique, l'ancien programme national. Après la conclusion de la Triplice, il n'en subsista guère, pendant longtemps, qu'une sorte d' « état d'âme », un peu trouble, un peu romantique, un peu exalté parfois, qui ne pouvait d'ailleurs se préciser que sous le contrôle du gouvernement. Le même ministre Depretis, qui occupait le pouvoir au moment de la signature du traité, et qui en avait assez fortement discuté le principe, d'accord avec son collaborateur Mancini, lui fut impitoyable. De son temps, le simple cri d' « *Evviva Trieste italiana!* » était puni comme séditieux par les tribunaux du royaume. Au moment de l'affaire Oberdank (novembre-décembre 1882), quand toute l'Italie frissonna devant la potence érigée par ordre de la cour

martiale de Trieste, l'organe officieux de la *Consulta* se borna à prier la presse viennoise « de ne pas interpréter incorrectement *(sic)* les manifestations de pitié qui ne pouvaient manquer de se produire en Italie[1] ». Partout, du reste, où les manifestations parurent dépasser la mesure permise à la « pitié », la justice italienne condamna à l'emprisonnement leurs auteurs. Plus tard, M. Crispi se montra moins obséquieux vis-à-vis du gouvernement de Vienne, duquel même, assurent ses intimes, il se plaignit quelquefois à Berlin. Du reste l'Italie, longtemps grisée par sa politique entreprenante, lui fournit peu d'occasions de sévir contre les réfractaires à l'alliance austro-hongroise.

Est-ce à dire qu'il n'existe plus de ces réfractaires, ou — ce qui revient au même — que l'« irrédentisme » ait passé à l'état de pur souvenir historique? Il serait étrange que vingt années d'un régime qui arrachait, suivant l'expression même de Bonfadini[2], l'« Italie à sa politique séculaire » eussent fait au pays une âme absolument nouvelle. Même la patine de notre époque positive n'opère pas de ces miracles. La persévérance d'une sorte de loi d'attraction entre la nation italienne et les provinces *irredente* est au contraire un phénomène facile à surprendre, derrière le rideau des alliances officielles. Il faut essayer de définir cette loi, de montrer comme elle s'accommode, pour l'instant, de ces alliances même, et comment aussi — certaines éventualités aidant — elle peut redevenir le principe de leur rupture.

*
* *

Environ sept cent mille individus d'origine italienne sont sujets de la monarchie de Habsbourg. Ils se répartissent en deux groupes principaux, dont les conditions politiques et ethnographiques diffèrent assez pour que chacun soit l'objet d'un examen à part : les *Tridentini*, et les habitants des trois provinces de Trieste, Goritz et Istrie, comprises, d'après la

1. Chiala. *Pagine di Storia contemporanea*. III, p. 329.

2. *Revue internationale* du 25 février 1888.

carte administrative de la Cisleithanie, sous la dénomination commune de *Littoral*[1].

La *Luogotenenza di Trento* est un appendice de population italienne compacte aux contrées allemandes du Tyrol. Sur environ trois cent soixante mille âmes, elle compte à peine, en effet, une dizaine de milliers d'Allemands, militaires et fonctionnaires compris. Sa frontière supérieure ne s'appuie guère à des signes naturels, puisqu'elle coupe horizontalement le système montagneux orienté, du Nord au Sud, le long de la vallée de l'Adige; mais elle se confond à peu près, du Stelvio à la Marmolada, avec la ligne de partage des langues, au point qu'il suffirait de légères rectifications pour calquer la frontière administrative sur celle des nationalités. Toute la « question du Trentin » roule sur les aspirations de l'élément italien à former une province indépendante du reste du Tyrol et sur la politique qui les refoule.

A Vienne et à Innsbrück, foyer traditionnel de loyalisme, on ne se soucie point, en effet, d'affaiblir le lien déjà très mince qui rattache cet élément à l'Empire. Toute la politique administrative tend au contraire à mater l'esprit décentralisateur des municipalités *tridentine*; à altérer même, par la diffusion de l'école allemande, cette sorte d'unité et d'intégrité « linguistiques » qui constitue le plus apparent des titres du Trentin à l'autonomie. C'est dans cet esprit que le gouvernement a fondé, à Trente même, une école populaire et un asile, où — concluait, il y a quelques années, une commission d'enquête — « quatre cents enfants de la classe pauvre désapprennent leur langue maternelle sans pouvoir s'assimiler l'autre, de sorte qu'ils finissent par ne plus savoir s'exprimer dans aucune ». C'est la même politique, familière à la diète d'Innsbrück, qui fait converger vers Botzen les routes des hautes vallées latérales à l'Adige, et qui refusait à la ville de Trente, en 1897, l'autorisation de garantir un emprunt de 1 500 000 florins en vue d'établir un réseau de tramways électriques autour de cette petite capitale. Elle a fini par en-

1. Nous mettons intentionnellement à part les quinze à dix-sept mille Italiens de Dalmatie, parsemés sur la côte d'une province dont l'*Hinterland* est occupé par près de cinq cent mille Slaves, et dont l'influence politique est à peu près nulle, hors du rayon des questions de clocher.

gendrer un état d'hostilité endémique entre les corps électifs du nord et du sud du Tyrol. La représentation du Trentin au *Reichsrath* se compose de huit membres : elle se fait nommer tout entière sur le programme de l'autonomie. Les députés provinciaux s'abstiennent, depuis longues années, en signe de protestation, de siéger à la diète d'Innsbrück.

L'antagonisme de race perpétue ces conflits beaucoup plus que la rivalité des intérêts locaux. Il trouve un aliment dans certaines initiatives privées qui, appuyant l'action gouvernementale, la découvrent, en quelque manière, et finissent par lui donner couleur d'entreprise systématique du « germanisme » contre la nationalité italienne. Le *Schulverein*, par exemple, prend, vis-à-vis des communes, l'engagement de rembourser leur part contributoire à la création d'écoles allemandes. Il entretient, exclusivement de ses deniers, une classe enfantine à Arco, des asiles à Luserna et à Vodena, un jardin Frœbel à Rovereto, etc. La méthode d'expansion des Allemands n'excluant aucun moyen, même parmi les plus anodins d'apparence, les clubs alpins, non seulement de Vienne, mais de Dresde ou de Leipzig, les Sociétés de grands hôtels travaillent d'accord à implanter la langue allemande, soit par l'appât du gain, en contraignant indirectement les domestiques, aubergistes et guides à l'apprendre, soit par une prise de possession matérielle, en prodiguant les inscriptions sur les refuges de montagne et les poteaux indicateurs. Mainte brochure de propagande, maint livre même, bourré d'arguments historiques et ethnographiques, donnent à ces privautés du tourisme un sens agressif : les Allemands prétendent, en effet, démontrer que, ce faisant, ils reprennent pied sur une terre « scientifiquement » allemande. Comment s'étonner, du reste, que les néologismes *germanizzare*, *germanizzazione*, aient passé dans la langue courante du Trentin et surtout dans la polémique des feuilles patriotes comme l'*Alto Adige*, quand on voit des auteurs user sans ambages de l'expression, et déclarer, par exemple, « que là où l'on saura contraindre les petits Italiens à recevoir les leçons d'un instituteur allemands, ils se *germaniseront (sic)* par la force des choses[1].

1. Rohmeder. *Das deutsche Volksthum und die deutsche Schule in Südtirol*, Vienne, Græser, 1898, p. 65.

La population du Trentin est trop profondément italienne pour offrir une prise sérieuse à ces tentatives. Mais, elle ne peut manquer d'en être blessée. Aussi bien, cet insatiable besoin d'expansion des Allemands, leur tendance à le légitimer « scientifiquement » partout, la solidarité de leurs théories et de leur propagande, ne contraignent-ils pas à penser au temps où ils ne seront plus, en effet, qu'une seule âme et une seule nation ? Si l'on ajoute que les *Tridentini* ne peuvent plus espérer qu'un appui moral assez vague de la *Madre patria,* paralysée par ses alliances, on comprendra que leur « irrédentisme » ait changé de caractère. D'abord, pris, pour ainsi dire, en tête et en queue, il a dû passer à la défensive. Il est devenu un simple bastion de l' « italianité » en pays autrichien — c'est-à-dire que le Trentin ne demande plus qu'à conserver, *sous l'Autriche*, sa physionomie, sa langue et sa « culture » propre de terre italienne. La disjonction administrative que ses élus réclament n'est, dans leur esprit, qu'une mesure de préservation. Ensuite, ce n'est plus guère contre l'Autriche organisme et dynastie, dominant les questions de nationalités de ses intérêts spécifiques, que le patriotisme se rebelle — mais contre l'Autriche dont on pourrait dire qu'elle s'agite et que les nationalités la mènent, ouvrant *volens nolens* à l'élément germanique la porte du Trentin. Ainsi, à la lutte de principe contre un gouvernement a succédé une lutte de nécessité contre une race. Etre *irrédentiste*, aujourd'hui, dans la vallée du haut Adige, c'est faire acte de vitalité italienne — face à l'Allemand.

*
* *

La transformation que l' « irrédentisme » a dû subir, sur le littoral autrichien, ne paraît pas, dès l'abord, aussi décisive, surtout si l'on juge des conditions politiques des trois provinces d'après la physionomie de Trieste. Trieste — qu'on appelait à Vienne, jusqu'en 1848, *fedelissima* et que l'Autriche invitait, en 1851, à se faire représenter à la diète de Francfort — n'est plus, depuis cinquante ans, cette sorte de cité

hanséatique, uniquement affairée du commerce de l'Orient, qui semblait pendre au flanc du Saint-Empire, sans caractère, sans affirmation surtout de nationalité propre. Elle est aujourd'hui franchement italienne, d'aspect, de mœurs et surtout de cœur. Et par l'organe de son conseil municipal — un petit parlement vivace, ombrageux, où pétille l'Italie tour à tour spirituelle et grandiloquente, très entendu aussi, avec cette nuance d'aplomb que donnent le maniement des affaires et la fortune acquise — elle pourvoit royalement à l' « italianité » des générations futures en affectant à l'instruction populaire environ la moitié de son budget (386 640 florins sur une balance totale de 728 350 en 1897). L'affiche, l'enseigne, la rue, corroborent chez ses hôtes de passage l'impression qu'ils sont chez une sœur, plutôt que chez une rivale de Venise, de couleur méridionale tempérée par des grisailles de menu peuple slovène et d'uniformes autrichiens. Ce caractère ressort encore davantage de la vie publique, du ton et du cadre des journaux, tels que le *Piccolo* et l'*Independente*, où les nouvelles politiques et parlementaires d'Italie font, en quelque sorte, figure de partie officielle.

Comment l'opinion s'arrange, tout en restant, avec une si entière sincérité, « italienne », de manière à ne pas donner trop prise au soupçon de manquer de loyalisme, et ce qu'il en est au fond, dans ce milieu à la fois affairiste et primesautier, nationaliste et pourtant triplicien, — c'est un des secrets de la casuistique que la constitution même de l'Autriche a fait fleurir un peu partout et qu'ici les engagements réciproques de Vienne et de Rome contraignent d'être particulièrement raffinée. Au demeurant, les relations du conseil municipal avec le gouverneur actuel, le comte Goëss, tendues quelquefois, sont, à l'ordinaire, plutôt enjouées — de cet enjouement que les administrations ne goûtent jamais, mais qu'il est sage de passer à certaines oppositions. La grande distraction des galeries, ce printemps, a été le conflit avec le gouverneur, qui refusait de laisser poser un marbre commémoratif [1], et dont les élus de Trieste prétendaient tirer vengeance, en encadrant, pour la postérité, son décret, à la

1. Il s'agissait de l'affaire de Pisino, dont nous parlerons tout à l'heure.

place du marbre. Si la plaisanterie n'est pas bien méchante, elle donne la mesure des privautés de l' « italianisme » à Trieste. Somme toute, il y est chez lui, il s'y dilate, il y discourt, il affecte de ne vivre que des idées, des goûts, des émotions de la péninsule même, il jette de loin en loin quelques serpentins et quelques pétards tricolores — mais il ne conspire pas, précisément parce qu'il se sent à l'aise et que la tolérance administrative ne lui marchande pas trop l'expansion.

Aux portes même de la ville, dans la banlieue slovène, commence le sérieux de la lutte pour l' « italianité ».

En bonne géographie administrative, Trieste devrait être la capitale immédiate de toute la région comprise entre la mer et les Alpes Juliennes, c'est-à-dire précisément de celle qui, sous les noms de *Venezia Giulia* et de *Istria Grande*, passait jadis pour le fleuron des « irredente ». Les Italiens de cette région y trouveraient l'avantage de figurer, non pas, sans doute, à l'état de masse compacte, comme dans le Trentin — car l'élément slave leur est juxtaposé presque partout, — mais à l'état du moins de nationalité essaimante autour d'une cité riche, populeuse, et bien à eux. Ces belles formes topographiques n'ont jamais séduit et ne pouvaient séduire le gouvernement de Vienne, surtout à l'époque où l' « irrédentisme » était militant. Prudemment, il a divisé le littoral en trois provinces. Trieste, ville et banlieue, quoique siège du gouverneur général, est restée un territoire distinct. Cent vingt mille Italiens y forment un groupe imposant sans doute, et qui domine de fort haut trente mille ouvriers et paysans slovènes — mais c'est une force un peu pompeusement perdue pour le reste de l' « italianité » du littoral. L'Istrie occidentale — celle qui expire aux derniers contreforts des Alpes Juliennes — a été enrichie de la Liburnie et des îles du Quarnero, qui semblent bien appartenir plutôt au système géographique de la Dalmatie. Il en résulte une Istrie « ufficiale » qui comptait, en chiffres ronds, au dernier dénombrement, 180 000 Croates-Slovènes et seulement 120 000 Italiens. Quant à l'ancien comté de Goritz, on eût pu, à la rigueur, le découper en deux circonscriptions, plaine et montagne, correspondant à peu près, et sauf enclaves, à l'assiette des deux nationalités.

Mais le même système d'équilibre et de neutralisation d'un élément par l'autre exigeait au contraire qu'il formât une seule province, où 140 000 Slovènes et 75 000 Italiens ont toutes les raisons et toutes les facilités du monde de se gourmer. Ainsi l'amalgame ethnographique, au lieu d'être atténué, a été renforcé, au contraire, par la politique autrichienne, et il en résulte une double conséquence : d'abord que les Italiens du littoral n'ont point à redouter seulement, comme ceux du Trentin, des infiltrations et les mouvements tournants du *Schulverein*, mais qu'ils sont en contact immédiat, en corps à corps quotidien avec la race rivale; ensuite que la majorité numérique, à Goritz et en Istrie, — la ville de Trieste ayant été disjointe de l'*Hinterland* — a passé aux Slaves.

Sous le régime non représentatif, ce serait, pour ceux-ci, un avantage fort théorique. Sous celui du suffrage universel, il en ressortirait, au contraire, une supériorité inattaquable. Le point actuel de l'évolution d'un régime à l'autre est marqué par la loi électorale de 1897. Cette loi, qui organise le vote par classes, parque bien le suffrage universel dans la cinquième, mais enfin, pour la première fois, en Autriche, elle lui fait une place que le temps ne peut qu'élargir. Sous son empire, le littoral envoie bien encore au *Reichsrath* onze députés italiens et seulement quatre slaves — parce que la seule ville de Trieste en nomme cinq et qu'ailleurs l'élément italien domine dans les trois premières classes (grande propriété foncière, communes urbaines et chambres de commerce). Mais peu à peu les Slaves aussi se frayent l'accès des collèges censitaires, tirant incessamment des renforts d'une réserve de démocratie paysanne; et l'on entrevoit le jour où, par le nivellement du droit de suffrage, cette réserve deviendra le corps de bataille. Aux assemblées provinciales ils ont déjà conquis quatre sièges à Trieste, huit à la diète de Capodistria (sur vingt-deux), et la diète de Goritz est partagée en deux fractions rigoureusement égales. Généralisant, on peut dire que si les Italiens bénéficient encore, sous un régime électoral mixte, de l'ancienneté d'une civilisation qui a concentré une notable partie de la fortune, des affaires et des professions libérales entre leurs mains, c'est un privilège que des causes profondes et durables tendent à réduire de jour en jour.

La première de ces causes, de leur aveu même, est la diffusion de l'instruction publique. En Istrie, par exemple, le chiffre des écoles slaves s'est élevé, en trente ans, de 53 à 110. Et comme les Italiens, étant les plus riches, paient la plus grosse part des impôts, ils commencent à ne parler de rien moins que d'encourager un peu l'ignorance. En 1897, la diète de Capodistria décide : « La Province se refusera, dans l'avenir, à tout concours financier en vue de l'érection de nouvelles écoles, jusqu'à ce qu'il ait été procédé à une refonte en règle des circonscriptions scolaires. » Au mois de février 1899, un député de la diète de Goritz se plaint amèrement « de ce qu'une partie des impôts urbains défraie les écoles slaves des campagnes [1] ».

Au fond, c'est le capital qui proteste contre une conséquence inéluctable de la juxtaposition des contribuables de deux nationalités dans une même province, et qui se hérisse à la pensée d'entretenir malgré lui le nerf de la guerre allumée contre l' « italianité » même. — C'est aussi l'orgueil du sang, la conscience de la supériorité « culturale », qui se sentent débordés par le pesant mais continu assaut des masses slaves, et qui avouent, par la plume de M. Ascoli, sénateur italien : « La vieille race, que de longs siècles ont imprégnée de civilisation *signorile* et de large culture, se révolte comme par instinct à l'idée de voir se soulever contre elle et se poser en rivale une autre race qui avait pris l'habitude de s'effacer, sa sujette *naturelle* (*sic*), pendant des siècles muette et inconsciente [2] ». Sa sujette naturelle ! Les Allemands ne parlent pas autrement des Tchèques, ni les Magyars des Croates et des Roumains.

National et social, le conflit présente en outre un certain caractère religieux. Le clergé, en grande majorité, associe

1. Cette acuité de la question scolaire sur le littoral explique le mouvement de protestation formidable qui a accueilli la décision du gouvernement autrichien, inscrivant au budget de 1899 la somme nécessaire à la création d'un collège croate à Pisino (Istrie). L'agitation de l'élément italien a duré plusieurs mois, et elle a pris toutes les formes, notamment celle d'un *meeting* de tous ses représentants à Trieste, à la suite duquel la *Marseillaise* a été chantée au théâtre, au milieu des cris de : *Evviva Trieste italiana !*

2. *Vita internazionale*, de Milan, 20 février 1899.

ses intérêts à ceux des Slaves. Pris dans son ensemble, le littoral ne suffit pas aux besoins du recrutement ecclésiastique; l'élément italien, en particulier, s'y dérobe, et il en résulte que l'archevêque de Goritz, que les évêques de Trieste et de Parenzo sont portés à faire appel aux pays limitrophes, quelquefois même à la Bohême et à la Moravie, pour pourvoir aux vacances. Dans l'archidiocèse de Goritz, on comptait en 1898, 43 prêtres étrangers sur 324; dans le diocèse de Trieste, 126 sur 314; dans celui de Parenzo, 39 sur 130. Ce contingent d'emprunt, tiré presque en totalité de la Dalmatie et de la Carniole, renforce donc puissamment l'élément slave local. Et non seulement il apporte de ses origines un esprit de prosélytisme national ardent: très attaché à la doctrine romaine, il fonce sur l'Italien comme sur le « libéralisme » incarné, à ses yeux responsable des vicissitudes de la Papauté temporelle. Nous sommes en pays, du reste, où les mœurs font au prêtre une place très large dans la vie électorale et dans la presse. De là des heurts passionnés et d'inévitables réactions.

Aussi les évêques du littoral se voient-ils adresser, à propos d'actes élémentaires de leur juridiction, des injonctions aussi publiques que comminatoires. Les Italiens menacent de passer au protestantisme — et, de fait, on peut noter déjà certains progrès de la propagande méthodiste à Trieste et en Istrie; les Slaves de se convertir à l'orthodoxie. En décembre 1898, le *Piccolo* somme l'archevêque de Goritz, monseigneur Missia, de se ranger, dans la diète à laquelle ses hautes fonctions lui réservent un siège, du côté du *club* italien. La *Pensée Slave* lui adresse l'injonction contraire, en soulignant: « Nous aussi, Slaves, nous avons *notre* Église! » — Et les tiraillements inhérents à l'administration ecclésiastique se compliquent d'une question de principe fort délicate. En vue de favoriser le rapprochement des deux Églises, le Pape régnant a permis, sous certaines conditions dont chaque évêque est juge, l'usage du *paléo-slovène* dans l'exercice du culte. Quelle sera donc la langue de prédication? Quelle sera même la langue *liturgique* dans telle ou telle paroisse? Questions rapidement envenimées, sinon suscitées par les passions nationales; sujet d'inextricables polémiques et de fréquents

recours à Rome, où l'on ménage tantôt l'un et tantôt l'autre parti, avec une nuance — depuis quelques mois seulement — de désapprobation pour l'attitude militante du clergé slave.

L'administration locale est, comme les évêques, souvent embarrassée entre ces furieuses compétitions, et s'étudie — c'est une justice à lui rendre — à cette difficile impartialité qui ne fait en général que des mécontents. Mais au-dessus d'elle, lui communiquant son esprit, sinon ses ordres, plane la politique de la Monarchie. Celle-ci ne peut guère, dans les conjonctures présentes, que pencher plus ou moins discrètement en faveur des Slaves. C'est dans leurs rangs, après tout, que s'est recrutée la majorité du comte Thun; et si l'on objecte qu'en Autriche les vacances du *Reichsrath* sont assez longues, son action sur le gouvernement assez peu pressante, pour qu'à la rigueur un ministre-président puisse passer outre à la situation parlementaire, sous un rapport plus élevé, les Slaves apparaissent à l'élite du loyalisme autrichien comme la suprême réserve contre le *pangermanisme*. Ceux du littoral ne sauraient guère imposer par leurs quatre mandataires directs. Mais cette faible représentation entretient des rapports d'étroite solidarité avec les députés tchèques, dalmates, voire polonais. Elle est agrégée, en somme, à un corps compact depuis deux ans, et qui défend ses membres. En lui marquant quelque préférence, dans l'ordre administratif et électoral, le gouvernement autrichien atténue l'attitude qu'il est obligé de prendre ailleurs, contre le même élément slave, partout où, pour le satisfaire, il faudrait froisser les Allemands. Et ainsi, race *socialement* supérieure sur le littoral, les Italiens sont réduits au rôle de race *politiquement* inférieure en Cisleithanie. C'est un peu à leurs dépens que le pouvoir paie ses dettes vis-à-vis de ses alliés du jour.

*
* *

Si des contingences et des difficultés de la situation intérieure, nous nous élevons à la politique orientale du cabinet de Vienne — sphère où s'affirment beaucoup mieux la vitalité,

la continuité de vues, la sûreté des desseins de la vieille Monarchie — nous lui trouvons encore d'autres raisons d'utiliser l'élément slave et par conséquent de le ménager. Ici, les Italiens auraient tort de ne s'en prendre qu'à la fatalité de certaines forces; ils peuvent se retourner vers la génération de M. Crispi et lui demander des comptes.

Au moment où l'on discutait passionnément en Italie le *pour* et le *contre* de la Triple Alliance, ses partisans déclarèrent à l'envi que les desseins et les progrès même de l'Autriche en Orient ne les inquiétaient guère. L'un des plus notables, M. Marselli, écrivait textuellement : « Posons-nous en toute netteté cette question : puisque la force des choses entraîne l'Autriche vers Salonique et pousse la France à s'étendre le long de la côte septentrionale de l'Afrique; puisqu'aussi il n'est pas au pouvoir de l'Italie de s'opposer à la fois à l'un et à l'autre mouvement, lequel des deux comporte-t-il pour elle le plus faible dommage?... Il suffit de jeter les yeux sur une carte du bassin de la Méditerranée pour comprendre que notre plus grand danger c'est que la France s'installe en face et à faible distance de la Sicile, notre sentinelle avancée, qui, en cas de guerre, deviendrait une sentinelle perdue. La mer Égée est loin, mais les eaux resserrées entre Marsala et le cap Bon constituent un véritable détroit sicilien. Les dangers qui dérivent de son occupation par une grande puissance comme la France sont bien autrement graves que ceux qui pourraient surgir de l'établissement à Salonique d'une puissance maritime de second ordre[1]. »

On a rarement mieux tracé le parallèle de deux grands faits politiques entre lesquels l'opinion française n'a guère, jusqu'ici, discerné de lien, ni mieux posé les termes de l'arbitrage qui préoccupait, en 1881, les compatriotes de M. Marselli. Ils avaient raison, en ce sens qu'il fallait que l'Italie prît son parti ou de notre politique méditerranéenne, ou du *Drang nach Osten*. Mais il semble qu'au moment de choisir, ils aient négligé deux éléments du dilemne. Le premier est qu'avant d'atteindre à la mer Égée, l'Autriche devait nécessairement s'assurer l'hégémonie dans l'Adriatique, et de cette mer jadis

1. *Nuova Antologia*, 1er juillet 1881.

vénitienne faire en quelque sorte un « lac austro-germanique »; et c'est ce qui est arrivé, d'ailleurs. Le second est qu'elle associerait tôt ou tard les Slaves de l'Adriatique à sa politique orientale, leur donnerait des gages avec de l'importance, et bon gré mal gré contribuerait à leur développement, aux dépens de l' « italianité » du littoral. Ainsi, le mouvement dessiné par la monarchie de Habsbourg vers l'Orient pouvait bien, *dans son terme*, ne point paraître, en 1881, léser les intérêts italiens; mais, *dans ses conditions*, on eût pu pressentir et on a constaté depuis qu'il était de nature à les déloger peu à peu de la côte et de la mer.

Sans doute, Croates et Slovènes sont encore bien éloignés de réaliser le programme de la « Grande Croatie », qui les unifierait, au nombre de cinq millions, des frontières serbes aux confins allemands de la Carniole, et des Bouches de Cattaro au golfe de Fiume, les provinces « irredente » englouties, pour ainsi dire, dans ce nouvel organisme. Ce programme, formulé, il y a quelque trente ans, par une sorte de tribun croate, Starcevitch, est encore confiné dans des congrès de publicistes et de députés provinciaux (à Laybach, en septembre 1897; à Trsat, en octobre 1898; à Trieste, en avril 1899), qui d'ailleurs le vulgarisent avec un succès croissant. Mais, dès aujourd'hui, l'Autriche recrutant les plus précieux auxiliaires de sa politique orientale chez les militants du « croatisme », en Bosnie et en Dalmatie, le même élément, en Istrie et autour de Trieste, s'impose aux égards et peut-être même aux faveurs du pouvoir. C'est en somme le même clergé, le même type d'instituteur, la même école de publicistes qui servent de gardes-frontière et de pionniers à la Monarchie sur le Balkan, et qui visent à s'emparer des diètes provinciales, de l'école et des finances publiques, d'accord avec les Slovènes, dans la *Venezia Giulia*. Les 350 000 Slaves du littoral — qui l'emportent déjà en nombre sur l'élément italien — ne sont donc qu'une avant-garde, en étroite communauté de tendances politiques avec les 1 200 000 Slovènes de Carinthie et de Carniole, avec les trois millions de Croates répandus entre l'Adriatique et la Save. Si tronçonné, administrativement parlant, si inférieur de « culture » que puisse être ce groupe slave, sa cohésion morale, l'instinct qui le

porte invinciblement vers la côte et qui s'affirme même par des migrations matérielles, sa masse et son mystère enfin — tout légitime, chez les Italiens, l'impression d'une « poussée », qu'ils ont la médiocre consolation de comparer à l'invasion des Barbares. Mieux encore : derrière le jeu des forces naturelles et d'une évolution sociale, manœuvre la politique austro-hongroise, qui se sert de toutes deux et ne peut s'empêcher de les servir.

En résumé, sur le littoral, les intérêts italiens trouvent ligués contre eux : toutes les ressources d'une jeune démocratie slave qui s'élève et s'affine par degrés ; le prosélytisme catholique au service d'un idéal national ; la nouvelle raison d'État, enfin, de la monarchie de Habsbourg, qui s'inspire elle-même des lois générales dictées à l'Europe par le prince de Bismarck.

On comprend dès lors que la revendication des Alpes Juliennes ait fait place à un programme singulièrement atténué. Comme dans le Trentin, l'élément italien ne songe plus qu'à se protéger, à conserver à Trieste et à la *Venezia Giulia* un peu de leur vieille physionomie sociale, politique et « culturale ». Comme dans le Trentin, ce n'est plus tant la tyrannie d'un gouvernement qu'on incrimine, mais l'assaut d'une race que l'on subit. Et beaucoup plus que dans le Trentin les défenses naturelles sont entamées ou tournées, puisqu'elles ne s'appuient sur aucune frontière linguistique derrière laquelle puissent se retrancher les Italiens.

Par cette dernière raison, l' « irrédentisme », ramené vigoureusement sur ses deux fronts principaux, réduit à n'être plus guère qu'un cri de détresse de l' « italianité », tient ses adversaires du littoral pour les plus redoutables. Au *Reichsrath*, les députés de Trieste, de Goritz, de l'Istrie et du Trentin, qui ne forment qu'un seul groupe de dix-neuf membres, sous la présidence du baron Malfatti, étaient placés, au cours des deux dernières années, sur un terrain pratique d'option entre la politique slave et la politique allemande. Le *club*, à l'exception de deux voix, a fini par se ranger en masse du côté des nationalistes allemands, et, le 13 mars 1899, à Trente même, un Congrès approuvait sa conduite à l'unanimité, « parce que, est-il dit dans un rapport, les Italiens de la

Giulia soutiennent en ce moment une lutte bien plus grave que les *Tridentini* contre la germanisation ».

*
* *

S'il n'existe, en Italie, aucun parti qui prétende au monopole de l'exploitation contre un autre, ou contre le pouvoir, des nuages qui s'accumulent sur les terres « irredente », dans tous — sans en excepter le socialiste — une petite école, un sous-groupe veillent à ce qu'ils ne soient pas dispersés au souffle d'actualités plus à la mode. La vieille tradition nationale et — ce qui en est inséparable — la défiance vis-à-vis de l'Autriche, faute de pouvoir prendre corps dans un programme concret, semblent s'être diluées et adaptées à mille nuances de l'opinion italienne. Sans inspirer de manifestations bruyantes, sans tendre d'embûches ni créer d'embarras au gouvernement, elles percent au cours de mainte solennité, même officielle, dont l'objet est de commémorer quelque événement glorieux ou douloureux de l'histoire de l'Italie. Et, de fait, peut-on poser une pierre ou même célébrer un service funèbre à Brescia, à Novare, à Milan, à Venise, en souvenir de quelque épisode « national », au sens le plus rigoureusement historique du mot, sans provoquer des retours, des émotions, des arrière-pensées qui contrastent avec la politique extérieure du pays ? L'étonnant est que l'esprit public se montre assez discret pour ne pas gêner les rapports diplomatiques, et qu'on puisse citer comme une exception le cas de cet honnête docteur de Cagliari, qui, présenté au roi Humbert, s'obstinait à lui dire, devant des journalistes : « Majesté, je suis de Trieste — de Trieste *toujours et de plus en plus italienne...* »

Dans la presse, les affaires des provinces « irredente » sont suivies avec assez d'exactitude par le *Chisciotte*, le *Fanfulla*, la *Stampa*, le *Secolo*, *l'Avanti* et beaucoup d'autres journaux qui échappent à l'influence de l'ambassade austro-hongroise. Quand, le 15 janvier 1899, tous les maires italiens du littoral se réunirent à Trieste pour protester contre l'érection

d'un collège croate à Pisino, les échos de ce *meeting*, les philippiques contre la « croatizzazione », les vivacités à l'adresse du régime autrichien coururent d'un bout à l'autre de l'Italie. On fit un succès à la *Lega dei Giovani*, dissoute par le gouverneur de cette ville, et au Conseil municipal, qui jouait au Parlement avec lui. Une autre ligue de plus jeunes gens — puisqu'elle s'intitule avec franchise *Lega nazionale irredentista* — s'étant fondée, en février, à Rome, sous la présidence d'honneur du turbulent Ricciotti Garibaldi, a reçu de lui cette lettre : « Non seulement j'accepte, mais je vous remercie. Vous me permettez de prendre ma part d'une œuvre sainte, abandonnée depuis si longtemps, à la honte du peuple italien : j'entends par là l'affirmation que l'unité de notre patrie n'est pas encore faite, et qu'elle ne le sera que lorsque le drapeau italien flottera sur Trieste et Trente[1]. »

Bouffées d'enthousiasme ou de mauvaise humeur, flèches de journalistes plus ou moins habilement empennées — ce n'est pas de quoi ramener le drapeau italien sur Trieste et Trente ; ce n'est même pas de quoi réagir, de façon sérieuse, contre la poussée des Slaves et des Allemands. A cet ordre plus modeste et surtout plus positif d'intérêts, diverses associations se sont proposé de pourvoir. Les deux principales sont, sans contredit, la *Dante Alighieri* et la *Lega nazionale*, l'une formée en Italie et se restreignant, d'après ses statuts, « à la protection de la langue et de la culture italienne hors du royaume » ; l'autre, constituée entre Italiens d'Autriche, spécialement et même exclusivement affectée à la défense de cette « culture » sur le littoral et dans le Trentin.

La *Dante*, qui prétend se modeler sur l'*Alliance française*, le *Schulverein* et les grandes sociétés slaves de Saint-Pétersbourg et de Moscou, assume, en réalité, un rôle beaucoup plus délicat. Car s'il est vrai — suivant un mot déjà cité — que toute nation a ses provinces « irredente », aucune, par sa position géographique, par la nature de ses alliances, par ses origines et les conditions même de son équilibre intérieur n'est plus exposée à glisser du terrain des intérêts intellectuels et moraux sur celui de la politique. Le problème n'a pourtant point

1. *Trieste e Trento*, numéro unique du 2 avril 1899.

paru indigne à Ruggiero Bonghi et aux autres promoteurs de la *Dante* de tenter la finesse et la souplesse italiennes. Ils ont pris, du reste, toutes leurs précautions. La société s'est d'abord choisi un nom qui suffirait à la draper dans le manteau du culte littéraire. Son programme officiel ne contient rien qui ne puisse être couvert de l'ombre du Dante en personne, puisque la fâcheuse politique en est écartée solennellement. Sur ses vingt-deux comités de l'extérieur, elle a eu soin, au risque de rétrécir son action, de n'en provoquer aucun dans les régions où ils eussent pu lui attirer des affaires, ni à Nice, ni en Corse : et c'est un hommage rendu de bonne grâce aux sentiments de ces régions envers la France ; — ni dans le Trentin, ni sur le littoral austro-hongrois, ni en Dalmatie : et c'est un autre hommage à l'activité de la *Lega nazionale*, qui le mérite sous tous les rapports. L'Égypte, le Levant, l'Australie, le Brésil et l'Argentine constituent, en façade, du moins, son domaine de prédilection. Le Conseil central s'applique, avec une entière loyauté, à conserver à la société son caractère « cultural ». Dans des conditions si évidentes de réserve et de sagesse, la *Dante* ne pouvait manquer d'obtenir les faveurs du gouvernement, qui l'a reconnue *ente morale* par décret du 10 juillet 1893, se fait représenter à ses congrès annuels par un sous-secrétaire d'État, et l'a même recommandée à la bienveillance de ses agents diplomatiques et consulaires de l'Amérique du Sud, par une circulaire du 17 janvier 1898.

Et cependant, il est bien impossible que des hommes appartenant, pour la plupart, aux classes cultivées, et même à l'élite intellectuelle de la société italienne, aussi familiers avec l'histoire de leur pays qu'avec les événements courants, se réunissent en congrès annuels pour discourir d'« italianité », sans faire allusion aux vicissitudes du littoral et du Trentin. Aussi, au huitième congrès, qui s'est tenu à Milan en 1897, le président Villari insiste-t-il sur l'invasion de la langue allemande dans certaines vallées du Tyrol, où l'italien ne se défend plus que par le catéchisme et au prône. L'année suivante, à Turin, après avoir renouvelé explicitement la déclaration que la *Dante* ne doit point s'occuper d'« irrédentisme » — ce qui montre assez la pente des préoccupations du jour, — la nature même de son sujet l'amène

à dire : « Nous sommes pourtant bien loin d'affirmer que les vues idéales de la politique *nationale* doivent nous rester étrangères[1]. » Et ce sujet, c'est, au fond, l'histoire et la statistique des progrès du « germanisme ». Le livre de Rohmeder et sa réfutation par l'auteur d'une brochure vive et documentée : *Repetita juvant, a proposito di nuovis propositi ultramontani*, ont les honneurs de la séance. Au même congrès, on prend aussi très vivement à partie le clergé slave du littoral. Et à mesure que la force même des choses contraint les orateurs à côtoyer les questions politiques, il semble qu'un parti de militants, une sorte de *gauche* éprise de popularité et d'action, se dessine parmi eux — comme si, décidément, la situation des provinces *irredente* exigeait plus et mieux que des déclarations platoniques. C'est le délégué Treves qui propose de faire précéder la dénomination *Dante Alighieri* de celle de *Lega italica;* « car, dit-il, au bout de sept ans, les Italiens n'ont pas encore compris notre société ; et ils ne l'ont pas comprise parce qu'il est difficile de faire entendre au public qu'une société tirant son nom du prince des poètes n'est pas un simple groupement littéraire, quelque chose qui sent son académie et sa conférence de savants[2] ». C'est le délégué Bortolotti, étonné que « l'armée ne soit pas encore représentée au sein de la *Dante* », qui propose de demander à cette fin une circulaire d'encouragement au ministre de la guerre, et dépose même sur le bureau un projet organique de recouvrement des cotisations d'officiers « par l'entremise de l'adjudant-major[3] ». C'est probablement enfin l'influence du même groupe qui a fait ajouter non pas aux statuts, mais aux réclames de la société, une accentuation destinée à la rendre plus populaire. A la question : Quel est le but de la *Dante* et pourquoi s'adresse-t-elle au public? il est fait cette réponse : « Afin qu'il n'arrive pas qu'un jour, l'Italie venant à recouvrer les régions qui lui *appartiennent* au titre géographique et ethnographique, mais qui en sont encore politiquement séparées, ces régions

1. *Atti della Società « Dante Alighieri. »*. Fascicule de janvier 1899, p. 8.

2. *Atti della Società*, p. 35.

3. *Atti della Società*, p. 47.

lui fassent retour *moins italiennes* qu'au moment où elles en furent disjointes[1] ».

De l'autre côté de la frontière, la *Lega nazionale*, dont le conseil central est à Trente, et qui se subdivise en trois sections *(tridentina, adriatica, gruppi dalmati)* poursuit avec plus d'ardeur peut-être, et à coup sûr plus de ressources, le même but. Elle possédait, en fin d'exercice 1897, un capital de 166 526 florins, en augmentation de 40 000 sur les chiffres de 1895. Tolérée par le gouvernement autrichien (qui verrait plus d'inconvénients que d'avantages à paraître croire, en la supprimant, à la persévérance des aspirations *irrédentistes)*, elle aussi se défend — et pour cause — de « faire de la politique ». Elle a eu soin, d'ailleurs, de se constituer des avant-gardes qui en font ouvertement, la *Società politica istriana*, la *dalmata* et la *tridentina*. Dans le fond, c'est le même personnel dirigeant et surtout le même esprit qu'on retrouve dans ces sociétés, à la *Lega*, au conseil municipal de Trieste, aux diètes de Goritz et d'Istrie, et jusque sur les bancs du *club* italien du *Reichsrath*. Les d'Angeli, les Hortis, les Mauroner, les Rizzi, les Verzegnassi, qui représentent officiellement l'« italianité » au Conseil de l'Empire, sont, en effet, des produits, encore plus sociaux qu'électoraux, du milieu qui les a formés et qui les choisit. C'est même cette remarquable cohésion entre Italiens d'Autriche — cohésion difficile à conserver sur un programme quasi négatif — qui permet de leur pronostiquer un rôle intéressant encore, malgré leur faiblesse numérique, dans les événements qui mûrissent au sein de la monarchie habsbourgeoise. Nous en avons assez dit sur leur attitude présente. Mais comment envisagent-ils l'avenir?

*
* *

S'il fut un temps où tout embarras de la maison d'Autriche apportait de l'espoir aux cœurs italiens, on est presque tenté,

1. *Perchè non accada chè, un giorno, ritornando all' Italia le regioni che ad essa geograficamente ed etnograficamente* appartengono, *ma ne sono ora politicamente divise, debbano ritornarle meno italiane di quando furono da essa staccate.*

aujourd'hui, de renverser la proposition et de dire — ce qui n'est paradoxal qu'en apparence — que les survivants de la génération *irrédentiste* sont inquiets des destinées de la monarchie de Habsbourg. Au point que paraît avoir atteint, en Cisleithanie, le conflit des Slaves et des Allemands, c'est à l'évidence du succès des uns ou des autres que dépendra la constitution, l'esprit et, pour tout dire, la politique de l'Autriche de l'avenir. Or les Italiens sont aux prises, sur des points différents, avec ces deux nationalités, et si, par tactique parlementaire, ils se rangent aujourd'hui du côté des Allemands, dans le fond ils ne savent guère à qui souhaiter le succès.

Une modification au *statu quo* autrichien qui se produirait dans le sens du fédéralisme, autrement dit des aspirations slaves, porterait à coup sûr non seulement sur la constitution, mais sur la carte intérieure de la Cisleithanie. L'intérêt même de l'Empire exigerait, en vue de contenir les ressentiments et les manœuvres du *pangermanisme* déçu, l'organisation, au Sud, d'un nouveau groupement slave dont les éléments sont tout prêts. Ne fût-ce qu'une ébauche, une miniature de cette « Grande Croatie », qui semble prématurée, par mille raisons (et singulièrement à cause de l'opposition irréductible des Hongrois) ; le remaniement ne consistât-il qu'à faire tomber les barrières administratives qui isolent encore les Slovènes de la Carniole de ceux de Goritz et d'Istrie, — on ne peut s'empêcher d'entrevoir un Littoral agrandi, l'élément slave renforcé, Trieste même passé à l'état d'îlot italien à l'extrémité d'une province « slavisée ».

Si, au contraire, la crise autrichienne se dénoue par le triomphe des partis allemands, parvenus à restaurer, encore une fois, l'absolutisme à leur profit, il semble devoir en résulter d'abord une centralisation de plus en plus oppressive du Tyrol. De plus — pour tout esprit qui a observé l'évolution de ces partis en Autriche — cet état de choses ne serait que le prélude d'un triomphe plus complet de la théorie de « la plus grande Allemagne ». Alors se poserait la question de savoir si le député Lemisch, tenait, l'année dernière, à la tribune du *Reichsrath*, un propos d'enfant terrible ou un propos prophétique, en qualifiant publiquement Trieste de « port

allemand ». Après tout, Trieste n'est qu'à cent cinquante kilomètres, au plus, des populations styriennes que travaille le plus furieux *pangermanisme*, et nul ne peut savoir si le dernier mot de la politique de Berlin, qui pousse l'Autriche vers la mer Egée, ne sera pas dit sur l'Adriatique.

Ainsi, des deux principales formes sous lesquelles on entrevoit la solution du grand problème de l'Europe centrale, aucune ne semble assurer à l' « italianité » de Trieste et de Trente les garanties même qu'elle trouve dans le *statu quo*. En dépit des défauts inhérents à sa tradition et des exigences — souvent amères pour les nationalités dites secondaires — de sa politique intérieure, l'Autriche, telle qu'elle est, fait encore office de palissade entre ses sept cent mille sujets italiens et les masses allemandes ou slaves. Elle est même une palissade au regard de l'Italie, où l'on n'a pas encore mesuré toute l'étendue du découvert que laisse, sur les frontières du nord du royaume, la politique dite « triplicienne » et « méditerranéenne ». Mais il ne dépend pas des hommes d'État italiens de retarder les transformations de la Monarchie voisine ; et il semble qu'ils ne puissent guère échapper, quand cette heure sonnera, à la nécessité de choisir entre le « péril slave » et le « péril allemand ».

Français, nous ne pouvons que déplorer que nos voisins préjugent de cette option délicate, en nourissant des préventions souvent aveugles à l'endroit du monde slave. Une part de ces préventions rejaillit sur nous-mêmes : elles sont d'une exploitation trop facile à ceux dont l'intérêt est d'entretenir une profonde fissure dans le bloc latin.

Ce qu'ils nous reprochent, c'est tout justement d'avoir compromis la « latinité », notre vieux renom de libéralisme, et jusqu'aux intérêts de la civilisation occidentale par une alliance avec la Russie. Et cependant, l'alliance franco-russe a donné, jusqu'ici, des résultats si modestes, elle offre si évidemment les apparences d'une simple section du « Concert européen » qu'on n'aperçoit pas pourquoi l'Italie en aurait pu prendre ombrage. Elle ne constitue pas une menace sérieuse pour l'équilibre méditerranéen, placé sous la garantie collective des puissances et sous celle — peut-être plus efficace — des inté-

rêts anglais. Elle s'est interdit, presque avec affectation, toute action commune dans la péninsule balkanique, sur le flanc oriental de la Monarchie italienne, où tout le monde sait que la France s'efface et que la Russie traite avec l'Autriche. Nous sommes singulièrement éloignés du temps où les diplomates pouvaient parler de péril panslaviste, et un député italien justifier son adhésion à la Triplice en disant : « Entre l'Autriche et nous existe, sous beaucoup de rapports, une certaine identité d'intérêts, qui doivent en faire notre amie et notre alliée. Un *grand péril* est suspendu sur sa frontière orientale ; malheur si le colosse pouvait gagner du terrain et *se porter sur l'Adriatique* ! Nous nous trouvons aujourd'hui dans la situation de l'Europe à l'époque de l'*invasion ottomane (sic)*. Nous devons tous concourir à défendre Vienne, car, ce qu'on défend à Vienne, c'est la sécurité et la civilisation même de l'Europe[1] ». Pour marquer à quel point cet effet de grandiloquence sonnait faux, il suffit d'observer qu'aujourd'hui c'est précisément de Vienne que les Croates et les Slovènes reçoivent leur impulsion extérieure ; c'est la politique du *Ballplatz* qui règle et qui entend bien exploiter leur « invasion » ; c'est, par conséquent, l'Autriche, et non la Russie, qui travaille à l'encontre des intérêts italiens sur l'Adriatique.

Mais l'esprit de parti ne s'arrête pas à de telles considérations ; il aime à rajeunir les terreurs surannées. A présent, on commence à faire, en Italie, des rapprochements subtils entre le mouvement croate-slovène, sur le littoral et la politique franco-russe. Ni le public, ni même des hommes qu'on aurait sujet de présumer instruits n'usent, à cet endroit, de distinctions élémentaires, soit quant à la variété des groupes slaves, soit quant à la diversité de leurs intérêts, soit quant à la qualité de leurs inspirateurs, au premier rang desquels, on ne le saurait trop répéter, il faut signaler le gouvernement autrichien lui-même. Les succès, comme les excès, sont portés en bloc au compte du « slavisme », envisagé à la fois comme l'allié moral de la France et l'ennemi particulier de la civilisation italienne. Ces généralisations, qui ne sont pas

1. Albert Cavaletto. Discours du 24 avril 1882.

encore systématiques dans la presse dévouée aux intérêts de la Triple Alliance, le peuvent devenir sur un mot ordre. Assurément on leur prépare le terrain, quand on insinue que le « rouble russe » — auquel on impute, depuis trente ans, tant de méfaits imaginaires — alimente, dans la *Venezia Giulia*, la propagande des sociétés S. S. Cyrille et Méthode, Sloga et Saint-Hermagor. De là à faire entendre que la Russie, d'accord avec la France, prélude à une sorte d'enveloppement de l'Italie par sa frontière du nord — de même que la France, d'accord avec la Russie, cherche à déborder l'Italie, au sud, par sa politique africaine — il n'y a qu'un pas.

L'Italie qui réfléchit et qui songe au lendemain doit savoir gré à quelques publicistes — nullement suspects, d'ailleurs, de partialité en faveur de notre pays — d'attirer son attention sur les éventualités vraiment redoutables et les moyens positifs de les aborder. A force d'évoquer le souvenir des invasions de l'Orient, on perd de vue l'invasion possible du *pangermanisme*. Et, loin de lui opposer des barrages, il semble que les nationalités qui risquent d'en être victimes en commun s'ingénient à l'appeler par leurs divisions. La solution à laquelle les belligérants du littoral devraient tendre, c'est une sorte d'abornement moral et amiable entre le « côté italien » et le « côté slave » de cette région, abornement que l'Autriche même, si elle entre, pour la paix de l'Europe, dans la voie fédéraliste, aurait intérêt à sanctionner plus tard. Sans doute, les uns devraient renoncer à la frontière des Alpes Juliennes, et les autres à la « Grande Croatie », ou à une « Slovénie », qui permît de faire flotter le drapeau slave à Trieste. Sans doute aussi l'amalgame des deux races et l'incertitude de la frontière linguistique rendraient la transaction difficile. Elle n'est cependant pas tellement chimérique que de bons esprits, en Italie même, n'en aient pris l'initiative. Sans proposer, pour le moment, un nouveau tracé de frontières administratives qui cantonne, dans la mesure du possible, chaque nationalité chez elle — ce qui est toujours délicat et un peu bien hardi pour un publiciste — M. le sénateur Graziadio Ascoli vient de plaider avec éclat le principe et l'opportunité de ce remaniement. « Il est manifeste,

écrit-il, qu'une *séparation* entre Italiens et Slaves est une question *vitale* pour l'*italianité* à Goritz et en Istrie, comme il est manifeste, si l'on n'y prend bien garde, que la nécessité de cette séparation s'imposera plus encore, à considérer d'avance les *transformations* que l'avenir réserve à cette région[1]. » — Plus explicite encore, en ce qu'il envisage franchement la nécessité d'une entente italo-slave contre une surprise de la politique allemande, une des personnalités les plus distinguées de la *Dante Alighieri* insiste : « Les événements peuvent placer Trieste sous la domination germanique, et Trieste, non plus autrichienne, mais *tedesca* — voilà pour nous *le plus grand malheur qui se puisse imaginer*. Au contraire, nous n'aurions pas lieu de nous effrayer de la constitution d'un État jugo-slave de l'autre côté de l'Adriatique. Cet État ne serait pas longtemps le client de la Russie. Donnez aux Jugo-Slaves l'unité et l'indépendance, ils s'affranchiront de cette tutelle. Dans l'intérêt même de leur propre conservation, ils seraient portés à s'appuyer sur l'Italie, au grand avantage de notre influence morale et de nos rapports économiques avec la péninsule des Balkans[2]. »

On ne saurait mieux rappeler l'attention, en peu de mots, sur un problème qui se posera fatalement plus tard, et sera, en nom et en fait, celui de l' « équilibre adriatique ». Le point est de savoir si cette porte sur le bassin de la Méditerranée s'ouvrira, politiquement et stratégiquement, à la race allemande, qui cherche, de façon manifeste, son équilibre à elle entre deux mers ; — ou si ce résultat sera conjuré par une entente entre les races et les États intéressés à réagir, sur ce point, contre l'expansion germanique. Trois puissances peuvent et doivent collaborer à cette défense du littoral austro-hongrois, le jour où l'Autriche serait incapable de l'assumer : la France, l'Italie, la Russie. Nous n'insistons pas sur ce qu'il y aurait d'harmonieux dans l'association généralisée des génies slave et latin. Précisément, sur la côte orientale de l'Adriatique, à l'ombre de quelques municipes que les pas-

1. *Vita internazionale* de Milan, 20 février 1899.

2. Donato Sanminiatelli, *In giro sui confini d'Italia*. Rome, Bocca. 1899.

sions politiques n'ont point envahi, on entrevoit, dans les mœurs, les arts et l'industrie, la fécondité de cet échange entre des sèves nouvelles et une vieille « culture », entre les ressources d'une démocratie qui grandit et celle d'une civilisation qui se soutient ; entre le passé des Césars, l'empreinte de la colonisation vénitienne, et tout ce que le « slavisme » marque d'avenir. Ce sont des nécessités positives, des considérations politiques, au sens le plus rigoureux du mot, qui doivent suggérer aux Italiens et aux Slaves de l'Adriatique l'idée d'un péril commun — et préparer à une conciliation effective et défensive les trois grandes puissances dont c'est le droit, comme la vocation, de se partager l'empire de la Méditerranée.

CHARLES LOISEAU

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD

LIVRES NOUVEAUX

THÉATRE DE PAUL HERVIEU.

Ce livre contient les trois grandes pièces qui ont fait la fortune dramatique de M. Paul Hervieu. *Les Paroles restent* valaient surtout par la subtilité cruelle de l'action. On pouvait attendre de M. Paul Hervieu des comédies fines et minutieuses, d'une observation toute moderne, d'un esprit mordant et sûr. Ce furent, au contraire, *les Tenailles* et *la Loi de l'Homme*, véritable retour à l'art classique. Plus de mots jolis, plus de personnages épisodiques : rien que l'action et les situations qu'elle comporte , logiquement déduites les unes des autres, tous les conflits possibles, mais aussi les seuls mots nécessaires et la halte finale au fond de cette impasse, où viennent se briser un jour ou l'autre toutes les révoltes humaines. Le public, tout de suite, fut dominé. Qu'on relise ces pièces dans le volume. M. Paul Hervieu les a classées en commençant par la plus récente ; et peut-être faut-il voir dans cet ordre même comme l'indication d'une secrète préférence. Le public pourra constater que ce théâtre ne perd rien de sa force à la lecture, et M. Paul Hervieu y gagnera encore un peu de notre admiration. Les lecteurs se rendront mieux compte du soin que l'auteur apporte à la construction des actes et des scènes : c'est la logique même, c'est la maîtrise absolue.

LA LUTTE DES CLASSES (1848-1850) — LE XVIII BRUMAIRE DE LOUIS BONAPARTE — par **Karl Marx**, traduit de l'allemand par **Léon Remy**.

Karl Marx écrivit à Londres, en 1849 et 1850, pour une revue allemande, l'histoire des luttes sociales de 1848 à 1850 ; il écrivit en 1852, pour une revue américaine, l'histoire du Coup d'État de 1851. M. Remy a très bien fait de mettre à la portée du public français ces pamphlets dont la valeur historique est médiocre et dont le mérite littéraire est moindre encore, mais qui sont un instructif exemple de la méthode de Karl Marx avant sa maturité.

MENSONGE BLANC, par **Léon de Tinseau**.

A la fin de ce livre, le vingt-cinquième qu'il offre au public, M. Léon de Tinseau, « avec une considération mêlée de quelque épouvante », se recueille devant tous ses fils littéraires. Les aînés ont fait leur chemin dans le monde ; et peu de romanciers peuvent se réjouir pour « leurs enfants » d'une aussi brillante carrière. *Mensonge blanc* est un volume de nouvelles, non point de ces nouvelles insignifiantes, comme on en publie trop depuis quelques années. M. Léon de Tinseau a voulu esquisser toute une série de courts romans. Ce recueil, en sa variété, est un des plus jolis volumes que nous ait donnés l'auteur des *Péchés des autres* et de *Sur le seuil*.

BOSSUET, par **A. Rébelliau**.

Le public souhaitait depuis longtemps un *Bossuet* dans la *Collection des grands Écrivains français*. M. A. Rébelliau vient de nous le donner, et son livre est une remarquable étude qu'il faut signaler à nos lecteurs. On admire trop Bossuet de confiance, sur le souvenir de quelques pages ; et seuls les fervents du XVIIe siècle possèdent vraiment les sermons et les oraisons funèbres. Le portrait que nous trace M. A. Rébelliau nous fera connaître l'homme et l'écrivain. Aucun n'est plus proche de nos poètes modernes : il a le don merveilleux des images qui émeuvent et qui éblouissent. Il faut le relire, après cette étude. M. A. Rébelliau prépare, explique et raisonne pour nous en ce livre notre surprise et notre admiration.

LUCIE GUÉRIN, MARQUISE DE PONTS, par **Jean Bertheroy**.

Fille d'un modeste employé, Lucie Guérin trouve au château de Ponts un de ces emplois mal définis qui exigent, pour être bien tenus, tant de délicatesse. Ni tout à fait intendante, ni tout à fait dame de compagnie, elle surveille les comptes du château, jusqu'au jour où, séduit par sa grâce, pour la garder auprès de lui, le marquis, déjà vieux, se décide à l'épouser. Mais Lucie Guérin n'est que de nom la femme du marquis ; les deux époux restent deux bons camarades ; et pendant des années Lucie se contente de cette vie facile et douce. Un jour, elle s'éprend d'un jeune homme, cousin de son mari : de toutes ses forces, elle lutte, puis quand elle est sûre de sa faiblesse, elle quitte loyalement la vie régulière pour s'enfuir avec son amant. Une brève analyse ferait mal comprendre le charme de ce livre : il s'en exhale un parfum pénétrant, et c'est une lecture délicieuse.

LE MUSÉE DU LOUVRE, ouvrage publié sous la direction de **Paul Gaultier**.

En même temps que le bel ouvrage de M. Pierre de Nolhac sur le *Château de Versailles*, la Société d'éditions artistiques a entrepris de donner au public une série d'études sur les grands musées d'Europe. Ces études seront accompagnées de magnifiques reproductions dans le texte et hors texte. « Le présent ouvrage sur le *Musée du Louvre* comprendra six volumes. » On a fait beaucoup depuis quelques années pour l'éducation esthétique du public et la vulgarisation des chefs-d'œuvre. La Société d'éditions artistiques s'y emploie avec une ardeur extraordinaire. Cette nouvelle publication doit être signalée tout particulièrement : c'est non seulement l'histoire de la peinture, mais de tous les arts qu'elle fera défiler sous les yeux avec les merveilleuses collections de tous les grands musées.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 1234-1-00. — (Encre Lorilleux).